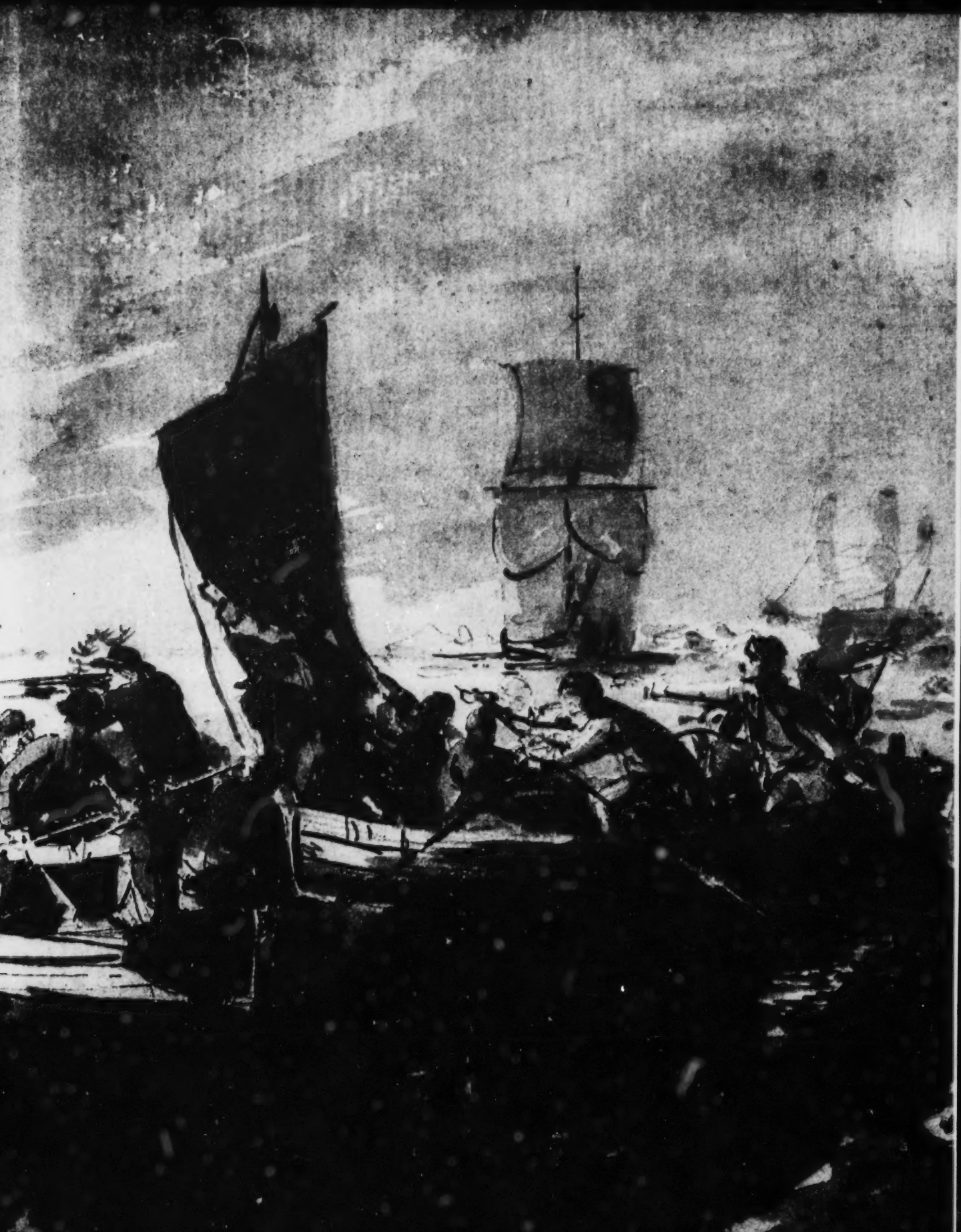

Identités coloniales

Les documents de notre histoire

Identités coloniales

Le Canada de 1760 à 1815

Bruce G. Wilson

Archives nationales du Canada
National Archives of Canada

92-06559/

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1988

En vente au Canada par l'entremise des librairies associées et autres librairies associées et autres librairies
ou par la poste auprès du
Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de cat. : SA2-129/3-1988-1F
ISBN : 0-660-92262-2
Canada : 24,95 $
à l'étranger : 29,95 $

Tous droits réservés. On ne peut reproduire aucune partie du présent ouvrage, sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit (électronique, mécanique, photographique), ni en faire un enregistrement sur support magnétique ou autre pour fins de dépistage ou de diffusion, sans autorisation écrite préalable des Services d'édition, Centre d'édition du gouvernement du Canada (Ottawa) Canada, K1A 0S9.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Wilson, Bruce G., 1946–
Identités coloniales : le Canada de 1760 à 1815

(Les documents de notre histoire)
Publié aussi en anglais sous le titre :
Colonial identities.
Cat. MAS no SA2-129/3-1988-F (relié)
Cat. MAS no SA2-129/3-1988-1F (br.)
ISBN 0-660-92211-8 (relié) : 34,95 $ (41,95 $, à l'étranger)
ISBN 0-660-92262-2 (br.) : 24,95 $ (29,95 $, à l'étranger)
1. Canada—Histoire—1763–1791—Sources.
2. Canada—Histoire—1760–1763—Sources.
3. Canada—Histoire—1791–1841—Sources.
I. Archives nationales du Canada. II. Titre. III. Collection.
FC410.W5414 1988 971.02 C88-099001-5
F1032.W5414 1988

Table des matières

Avant-propos
ix

Introduction et remerciements
xi

Exploration et topographie
1

Un compte rendu contemporain des expéditions espagnoles peu connues le long de la côte du Pacifique, 1774–1792 2
Un autochtone du détroit de Nootka (île Vancouver), 1778 4
L'équipage de Cook abandonne sa recherche du passage du Nord-Ouest, 1778 6
Le journal de bord d'un navire espagnol qui faillit déclencher une guerre, 1789 8
Vancouver trace la côte de la Colombie-Britannique et de l'Alaska d'aujourd'hui, 1792–1794 10
Les régions intérieures de l'Ouest commencent à être connues : carte d'Arrowsmith, 1795 12
Les régions intérieures commencent à être connues : carte de l'Amérique du Nord d'Arrowsmith, 1814 14
Un jalon du relèvement hydrographique au XVIII^e^ siècle : *The Atlantic Neptune*, 1775–1781 16
Un détail de l'énorme carte de la province de Québec dressée par Murray, 1761 18

Après la Conquête
21

Une aube nouvelle? L'armée britannique occupe Québec, 1759 22
Les Britanniques commémorent leurs victoires, 1758–1760 24
Des Français et des Canadiens français quittent le pays 28
Des Britanniques arrivent au pays 30
La proclamation de 1763 : les Britanniques expliquent comment le Québec sera gouverné 32
L'Église en crise 34
La vie continue 36
Les Britanniques révisent les règles : l'Acte de Québec de 1774 38
Terre-Neuve : le plus grand navire britannique, v. 1800 40
Le peuplement des Maritimes : le recensement de 1775 42

La Révolution américaine, 1775–1783
45

Les rebelles lancent un appel au Canada francais, 1776 46
Un Loyaliste donne son avis, 1775 48
Les Américains attaquent : Montgomery se dirige vers Montréal, 1775 50
Benedict Arnold bombarde Québec, 1775–1776 52
Halifax : la gardienne du Nord, 1781 54
Les Loyalistes arrivent : une liste de ravitaillement des Loyalistes, 1786 56
Shelburne (Nouvelle-Écosse) : une ville champignon loyaliste, 1789 58
L'origine du terme « United Empire Loyalist », 1789 60
L'embryon du Canada moderne, 1784 62

Population et colonisation
65

Un taux de natalité record 66
Les Loyalistes modifient la démographie de l'Amérique du Nord britannique, 1783–1784 68
Des Américains demandent des terres, 1792 70
Une liste d'immigrants écossais au Canada, 1802 72
La théorie : un canton modèle, 1790 74
La réalité : schéma du canton de Dunham (Québec), 1796 76
Conditions régissant l'octroi des terres : la rue Yonge, 1798 78
Une ville royale : Halifax, 1800 80
Québec : confort et misère, 1804 82
Une capitale au milieu des souches : York (Toronto), v. 1803 84
Le courrier se rend... peut-être, 1811–1812 86

L'évolution socio-politique, 1784–1812
89

Le Haut-Canada 90
Le Québec 92
Une longue contre-pétition tente d'empêcher les réformes au Québec, 1784 94
Affiches de la première élection du Québec, 1792 96
Les Anglais et les Français s'affrontent à l'Assemblée du Québec, 1805 98
Le gouverneur Craig et la suppression du Parti canadien, 1810 100
La Nouvelle-Écosse 102
Le Nouveau-Brunswick 104
L'île du Prince-Édouard vue en rose, 1779 106
Un exposé sur l'île du Prince-Édouard, 1808 108
Terre-Neuve : la colonie qui ne doit pas exister, 1813 110

Économie
113

Des tableaux révèlent l'importance et la valeur de la traite des fourrures de Montréal, 1767 114
Un « voyageur » s'engage à la Compagnie du Nord-Ouest, 1787 116
Joignez-vous à la Compagnie de la baie d'Hudson et découvrez le monde : une affiche de recrutement, v. 1815 118
Face à face à Cat Lake : les rivalités de la traite des fourrures s'intensifient, 1790 120
Fondation de la colonie de la rivière Rouge, 1812 122
Un pays « de bois » : le Nouveau-Brunswick, 1784 124
De Hull à Québec à tout prix : les débuts d'une exploitation forestière prospère, 1806 126
Protecteurs de l'environnement avant la lettre, 1808 128
À cargaisons de bois, bateaux de bois, v. 1815–1820 130
Le début de la grande époque de la navigation à voile, 1760–1815 132
Comment rendre la côte de l'Atlantique sûre pour le commerce canadien, 1806 134
Saison de navigation chargée pour Liverpool (Nouvelle-Écosse) et débuts d'un millionnaire, 1811 136
Terre-Neuve s'intègre à l'Amérique du Nord grâce à la pêche à la morue, 1810 138
Un poste de pêche sur le Saint-Laurent, 1809 140
Y fait-on pousser des clôtures?
L'agriculture au Nouveau-Brunswick, v. 1790 142
Configuration des terres : l'agriculture au Canada français, 1795 144
Boutiques de marchands à Québec, 1806 146
Moulin à Dartmouth (Nouvelle-Écosse), v. 1801 148
Des enfants réduits à l'esclavage?
Un contrat d'apprentissage, 1785 150

Religion
153

Temple congrégationaliste, Saint-Jean (Terre-Neuve), v. 1789 154
« New Light » en Nouvelle-Écosse, 1775–1784 156
L'habitant, un personnage dévot? 1810 158
Un défenseur de la foi 160
Manuscrit de ce qui est probablement la plus vieille composition canadienne qui subsiste, v. 1756–1791 162
« Le document baptiste le plus précieux de l'Ontario », 1805 164

Société et culture
167

Le premier roman écrit en Amérique du Nord, 1763–1768 168
Un poème canadien-anglais, v. 1806 170
Un poème du plus important écrivain de son époque au Canada français 172
La première publication ethnoculturelle du Canada, 1787 174
L'art du portrait au Canada français, v. 1800 176
Graines à vendre, v. 1764–1773 178
La pêche sur la rivière Montmorency, 1782 180
Danse au Château Saint-Louis, 1801 182

Conditions sociales
185

Des billets de loterie, 1781 186
Un club d'assurance mutuelle, v. 1805 188
Les pensionnaires d'un hôpital de Montréal, 1814–1815 190
Mesures contre l'abus d'alcool, 1787 192
Pétition d'un voleur contre le marquage de sa main, 1795 194

Les peuples autochtones
197

Élément important du mystère Beothuk, 1768 198
Un symbole de la résistance des Micmacs, v. 1804 200
Les Iroquois : frères contre frères, 1780 202
Les Indiens de l'Ouest : tributaires de la traite des fourrures? 1776 204
La côte du Pacifique, 1778 206
Peinture extraordinaire d'un costume inuit, v. 1768–1781 208

La guerre de 1812
211

La lettre qui alerte les Britanniques, 1812 212
Cérémonie indienne marquant la mort de Brock, 1812 214
Le Canada français appuie la guerre, 1813 216
Châteauguay, 1813 : une importante victoire canadienne-française 218
Le fort Oswego pris d'assaut, 1814 220
Carnage au fort Érié, 1814 222
Les vues d'une femme sur la guerre, 1814 224
Le corsaire le plus célèbre du Canada le *Liverpool Packet*, 1813 226
Le Haut-Canada est sauvé : une médaille commémorative, 1813 228

Index
231

Avant-propos

Identités coloniales est le troisième volume publié par les Archives nationales du Canada dans la collection *Les documents de notre histoire*. Cette collection se fonde sur l'hypothèse que le passé du Canada a un avenir, et que les Canadiens peuvent acquérir une meilleure connaissance d'eux-mêmes en appréciant davantage leur mémoire collective, leur patrimoine archivistique. Le présent ouvrage pourra être utilisé par l'amateur d'histoire et le grand public tant comme ouvrage de référence que comme manuel d'histoire générale. Il renferme cent treize reproductions de documents d'archives, soit des manuscrits, des cartes, des exemples d'art documentaire et des imprimés rares. Presque toutes ces pièces sont contemporaines de la période traitée. Si certains des documents revêtent un prestige qui en fait des trésors nationaux, d'autres, qui firent jadis partie de la vie quotidienne, tirent leur importance du fait qu'ils subsistent. Tous proviennent des vastes fonds des Archives nationales du Canada.

Les documents sont regroupés en grands thèmes et sont accompagnés d'un commentaire qui indique leurs rapports aux thèmes et explique leur importance pour comprendre notre passé. Cet ouvrage est conçu de façon à permettre aux lecteurs de le feuilleter au hasard ou de le lire du début à la fin, les pièces documentaires venant illustrer, étayer et expliquer le texte.

J'espère qu'*Identités coloniales* obtiendra une large audience et rejoindra l'objectif des Archives nationales du Canada d'enrichir la connaissance et la vision des Canadiens à l'égard de leur passé.

Jean-Pierre Wallot,
Archiviste national.

Introduction et remerciements

Entre 1760 et 1815, entre la Conquête et la fin de la guerre de 1812, le Canada tel que nous le connaissons aujourd'hui n'existe pas. Dans les colonies et territoires de la partie septentrionale de l'Amérique du Nord qui deviendra un jour le Canada, la population vit au jour le jour d'une manière qui nous semble, aujourd'hui, à la fois exotique et pittoresque. C'est une époque où la notion d'identité est limitée, coloniale.

Néanmoins, aucune autre période de l'histoire canadienne ne comporte autant d'événements marquants qui peuvent faire comprendre le Canada contemporain. C'est au cours de cette période qu'on exécute la première configuration géographique cohérente du Canada et que les Européens découvrent les régions jusque-là inexplorées des Prairies, les montagnes de l'Ouest et la région du Pacifique. Seules les régions arctiques continuent à n'être connues que de leurs habitants.

Cette époque, comme la nôtre, est marquée par la guerre et par l'incertitude. Ces conflits façonnent le Canada. La Conquête jette les bases de la réalité canadienne, soit la coexistence des cultures anglaise et française au sein d'une même entité politique. Les deux groupes linguistiques établissent des modèles de confrontation et de conciliation internes qui subsistent encore aujourd'hui, et auxquels d'autres groupes ethnoculturels doivent s'adapter. Certains estiment que la coexistence de plusieurs cultures a, à l'occasion, ses avantages tandis que d'autres, comme les autochtones, sont souvent obligés de défendre leur identité culturelle avec acharnement.

Moins de vingt ans après la Conquête, la Révolution américaine anéantit tout espoir d'annexer la majeure partie de l'Amérique du Nord à l'empire britannique et définit, presque par défaut, les frontières du Canada actuel. La Révolution apporte au Canada une population constituée des réfugiés des Treize Colonies qui sont à la fois attirés et repoussés par leur ancienne patrie. Trente ans plus tard, la guerre de 1812 donne aux colonies britanniques de l'Amérique un aperçu un peu amer de la puissance de leurs voisins du sud, mais témoigne de leur refus catégorique de se laisser absorber par la république.

Cette période est également marquée par une importante croissance et par un développement constant. Au début, l'économie des colonies repose principalement sur la pêche et la traite des fourrures. Bien avant 1815, les colons deviennent des producteurs, des fournisseurs de bois, des manufacturiers, des exportateurs de grains, des constructeurs de navires, des entrepreneurs et des commerçants internationaux prospères. La culture canadienne semble souvent n'être qu'une pousse délicate. Toutefois, elle laisse entrevoir un avenir prometteur en engendrant les premiers romans, poèmes et pièces de théâtre, dans les deux langues, de l'Amérique du Nord britannique, un nombre considérable de récits de voyage et d'écrits religieux de même qu'un style de peinture typiquement canadien-français. Bien que toutes les colonies qui formeront un jour le Canada prennent conscience de leurs différences régionales et entendent résoudre elles-mêmes leurs problèmes sociaux et politiques, elles rencontrent les mêmes difficultés auprès du gouvernement impérial pour établir leur petit coin de pays.

Il nous semble utile d'expliquer la terminologie géographique employée. Avant 1791, le terme « Canada » désignait la province de Québec et une grande partie du territoire que la province de l'Ontario occupe actuellement. Nous avons donc préféré, pour désigner l'ensemble des colonies et régions dont traite cet ouvrage, l'expression « Amérique du Nord britannique », bien que celle-ci ait englobé, avant la Révolution américaine, le territoire qu'occupent actuellement les États-Unis d'Amérique.

J'espère que les lecteurs de cet ouvrage auront autant de plaisir à le lire que j'en ai eu à le compiler.

De nombreuses personnes ont collaboré à la production de ce livre. Nous désirons remercier tout spécialement nos collègues, Jim Burant, Terry Cook, Ed Dahl, Patricia Kennedy, Gilles Langelier, Lise Perron-Croteau et Dawn Monroe. Nous devons également remercier les autres collaborateurs de la Direction des ressources historiques, de la Direction de la conservation et de la Direction des programmes publics. Stephen Willis de la Division de la musique de la Bibliothèque nationale nous a grandement aidé grâce à ses connaissances sur la musique religieuse contenue dans le volume manuscrit de la paroisse de Sainte-Foy (pièce 74), tandis que Bernard Pothier du Musée canadien de la guerre et Richard Wright de l'université du Nouveau-Brunswick ont bien voulu partager avec nous leurs connaissances sur un livre micmac (pièce 90).

Parallèlement à cette publication, on a préparé une exposition utilisant toutes les pièces reproduites dans cet ouvrage.

Bruce G. Wilson

I

Exploration et topographie

C'est au cours de la période de 1760 à 1815 que l'on met littéralement « le Canada sur la carte ». Pendant ces cinquante-cinq ans, les Européens sont extrêmement actifs dans le domaine de l'exploration et dressent de nombreuses cartes marines et terrestres de l'Ouest canadien et de la côte du Pacifique. Les peuples autochtones, qui connaissent le territoire depuis des générations, apportent une aide précieuse aux explorateurs blancs. Motivés par des facteurs économiques et des rivalités impériales, les explorateurs et les commerçants parcourent les Prairies et franchissent la barrière montagneuse pour atteindre l'océan. D'autres naviguent le long de la côte du Pacifique, tandis que deux explorateurs prennent la direction du Nord, pour toucher la côte de l'Arctique en deux endroits. Dans l'Est, des reconnaissances plus poussées et l'élaboration de cartes détaillées de la côte de l'Atlantique permettent une représentation de plus en plus précise et de plus en plus complexe du territoire et des eaux avoisinantes. En 1815, seules les îles et la côte ouest de l'Arctique demeurent à peu près inconnues. À cette exception près, on avait assemblé les pièces du puzzle géographique que représentait la moitié du continent qui allait devenir le Canada.

I

Un compte rendu contemporain des expéditions espagnoles peu connues le long de la côte du Pacifique, 1774–1792

On signale rarement que les Espagnols sont les premiers Européens à explorer la côte ouest du Canada. Devant l'expansionnisme russe qui commence à se manifester dans le Nord, les Espagnols mandatent Juan José Pérez (v. 1725–1775), qui part de Monterey (Californie) en 1774 pour explorer cette côte inconnue en direction du Nord. Pérez se rend jusqu'à l'extrémité nord-ouest des îles Reine-Charlotte. Les Espagnols poursuivent leurs explorations l'année suivante, puis par intervalles jusqu'en 1793. Bien qu'ils remontent la côte jusqu'en Alaska, ils se retirent de la côte nord-ouest après 1795 et n'ont, depuis, aucune influence directe sur l'histoire de cette région.

Cet ouvrage décrit l'expédition du *Sutil* et du *Mexicana*, deux goélettes espagnoles qui explorent le détroit de Géorgie au cours de l'été 1792. L'introduction de cent soixante-sept pages décrit toutes les expéditions espagnoles jusqu'en 1792. Cet exposé détaillé est d'autant plus important que l'attitude secrète des autorités espagnoles a laissé ces expéditions dans l'ombre.

mc no 1715-4

RELACION

DEL VIAGE HECHO POR LAS GOLETAS

SUTIL Y MEXICANA

EN EL AÑO DE 1792

PARA RECONOCER EL ESTRECHO DE FUCA;

CON UNA INTRODUCCION

EN QUE SE DA NOTICIA DE LAS EXPEDICIONES EXECUTADAS ANTERIORMENTE POR LOS ESPAÑOLES EN BUSCA DEL PASO DEL NOROESTE DE LA AMÉRICA.

DE ÓRDEN DEL REY.

MADRID EN LA IMPRENTA REAL

AÑO DE 1802.

Relacion del viage hecho por las goletas Sutil y Mexicana . . . . [Jose Espinosa y Tello], éd. Madrid en la Imprenta Real, 1802. Page de titre.

Archives nationales du Canada : Bibliothèque (Négatif nº C-130522).

I

Un autochtone du détroit de Nootka (île Vancouver), 1778

La troisième expédition du célèbre explorateur et navigateur, James Cook (1728–1779) fut amorcée en 1776 dans le but de faire valoir les droits des Britanniques à la suite des premières expéditions espagnoles. On avait déjà tenté de trouver, à partir de l'est, un passage maritime qui relierait les océans Atlantique et Pacifique par le nord. Cook, qui avait une excellente connaissance du Pacifique, fut chargé de trouver un passage à partir de l'ouest.

Cook atteint la côte nord-ouest en mars 1778. Ses deux navires jettent l'ancre à Nootka (aujourd'hui Resolution Cove sur le détroit de Nootka dans l'île Vancouver) pendant un mois pour s'approvisionner en bois et en eau et pour faire des réparations. Cette escale permet à Cook et à ses officiers d'observer en détail la population locale.

Ce minutieux croquis d'un autochtone est l'un des vingt-neuf dessins du détroit de Nootka qui subsistent des œuvres de John Webber (1751–1793). Ces croquis constituent l'une des principales sources d'information que nous ayons sur la culture nootka au moment du premier contact avec les Européens. L'homme qui figure sur le croquis a enduit ses cheveux et son corps de graisse et de peinture. L'ocre rouge que l'on retrouve sur son visage reflète une coutume qui était commune à tous les peuples de la côte nord-ouest et qui servait peut-être à prévenir les insolations. Les autres couleurs ont été ajoutées pour des raisons esthétiques. Les parures pour les oreilles et les anneaux pour le nez taillés dans des morceaux de coquilles d'ormeau ou encore faits de cuivre étaient assez fréquents. La cape imperméable faite de cèdre tressé et bordée de fourrure démontre que les Nootkas étaient avancés dans l'art de la vannerie et du tissage.

John Webber, portraitiste et paysagiste professionnel, fut le peintre attitré de la troisième expédition de Cook dans le Pacifique. À partir de ses dessins, on exécuta soixante et une gravures qui parurent dans *A Voyage to the Pacific Ocean . . .* (3 vol., Londres, 1784) de James Cook et James King. Les Archives nationales du Canada possèdent six des dessins originaux que Webber a exécutés au cours de cette expédition. Ce pastel n'ayant pas fait l'objet d'une gravure a rarement été vu par le grand public.

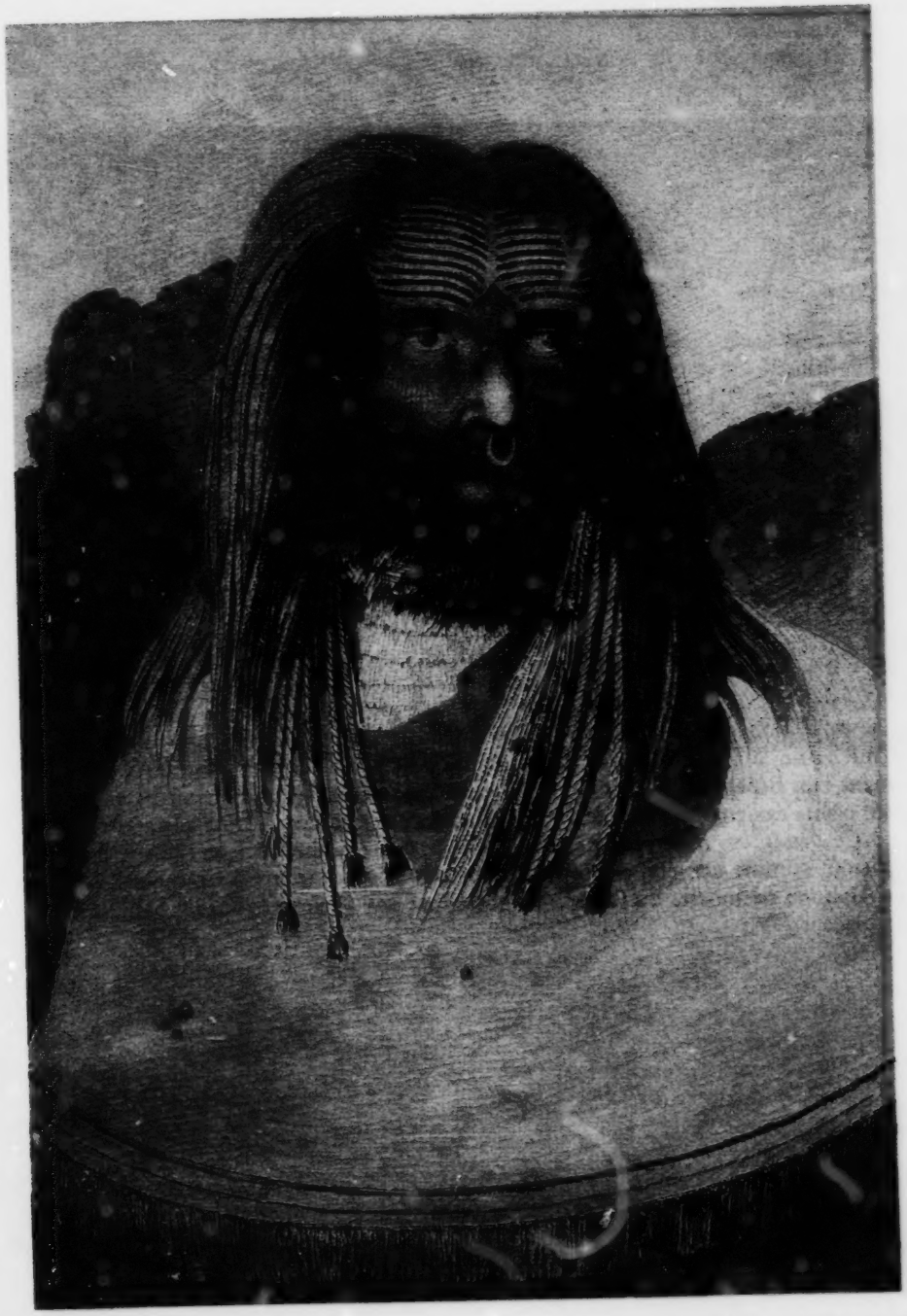

Homme du détroit de Nootka (île Vancouver), avril 1778. John Webber (1751–1793). Pastel avec encre et lavis gris, après 1778, 45,6×31,1 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-13415).

I

L'équipage de Cook abandonne sa recherche du passage du Nord-Ouest, 1778

Le mauvais temps force les navires de Cook à prendre la haute mer dès leur départ de Nootka. Ce n'est qu'une fois atteintes les eaux de l'Alaska que l'équipage revoit la terre ferme. L'expédition est alors confrontée aux dures réalités de la navigation polaire et doit rebrousser chemin devant un mur de glace qui lui barre la route de l'est.

Dans ce croquis de Webber, on peut voir en arrière-plan les navires de Cook, le *Resolution* et le *Discovery*, et derrière eux, les montagnes de glace qui leur bloquent la route. Le morse ne figurait pas au menu habituel des membres de l'équipage de Cook, mais pour plusieurs, il constituait un changement bienvenu à l'éternelle viande salée.

Les navires de Cook se retirent par le détroit de Béring pour aller passer l'hiver dans les îles Sandwich (hawaïennes) où Cook trouve la mort. Son équipage fait une autre tentative, tout aussi vaine, pour trouver le passage du Nord-Ouest. Bien que cette expédition n'ait pas atteint ce que l'on considérait, à l'époque, comme son principal objectif, elle n'en demeure pas moins extrêmement importante puisqu'elle permit enfin aux Européens de connaître la côte nord-ouest de l'Amérique. Contrairement aux Espagnols, Cook et ses officiers montrèrent au monde où ils étaient allés et ce qu'ils avaient vu grâce à des récits, des cartes et des dessins comme celui-ci.

Ce dessin est relativement achevé. Webber l'a probablement exécuté après l'expédition, comme une étape intermédiaire entre le croquis fait sur place et la gravure. Les Archives nationales du Canada en possèdent une autre version, probablement faite sur place.

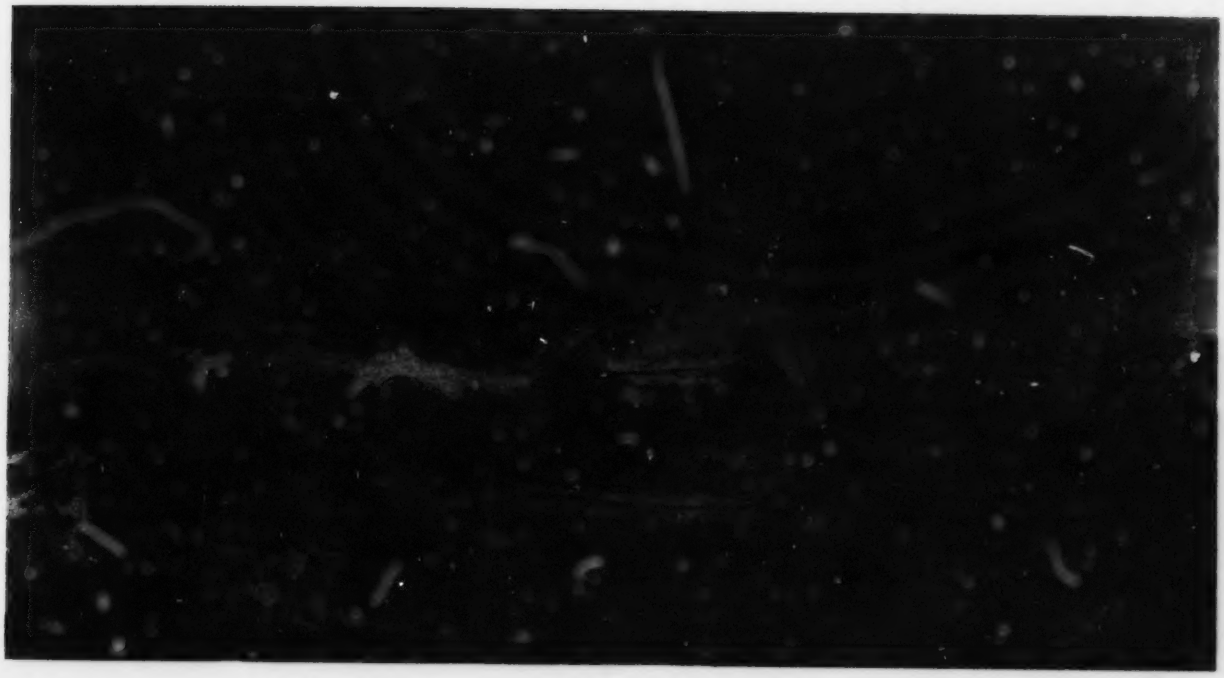

Hommes de Cook abattant des morses, 19 août 1778. John Webber (1751–1793). Crayon, encre et lavis gris, après 1778, 16,3 × 30,1 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-2621).

I

Le journal de bord d'un navire espagnol qui faillit déclencher une guerre, 1789

Dans le journal de bord de son navire *Princesa*, l'Espagnol Esteban José Martínez (v. 1742–1798) dressa une liste de tous les navires et de leurs capitaines qui, à son avis, avaient visité le détroit de Nootka jusqu'en 1789, y compris son navire. Cette liste comprend le nom d'explorateurs comme l'Espagnol Pérez, l'Anglais Cook et le Français Lapérouse. Toutefois, la majorité des noms, comme Cooper, Colnett, Dickson, Meares et d'autres, sont ceux de marchands anglais et américains qui s'adonnaient au commerce très profitable des peaux de loutres marines.

Sur le chemin du retour vers l'Angleterre, les équipages du capitaine Cook font escale à Canton pour s'approvisionner. C'est là qu'ils découvrent que les fourrures contre lesquelles ils ont troqué des babioles sur la côte nord-ouest peuvent se vendre à des prix astronomiques. Leurs profits ne passent pas inaperçus et incitent les navires britanniques et américains à s'adonner, pendant une brève période, au commerce des peaux de loutres marines. Ces expéditions commerciales contribuèrent elles aussi à faire connaître la côte et ses habitants.

Devant ce regain d'activité commerciale, les Espagnols chargent Martínez de se rendre à Nootka pour faire valoir leur souveraineté. Martínez s'empare d'un petit fort construit par l'Anglais John Meares de même que de deux de ses navires, l'*Argonaut* et le *Princess Royal*, tous deux sur la liste de Martínez.

Comme à l'époque la situation internationale est très tendue, cet incident faillit déclencher une guerre entre l'Angleterre et l'Espagne. Toutefois, la Révolution française amena les protagonistes à signer l'accord de Nootka, en 1790, selon lequel les Britanniques avaient des droits de pêche et de navigation dans le Pacifique, sauf à moins de dix lieux des côtes occupées par l'Espagne.

Le journal de bord du *Princesa* est une copie manuscrite de l'original, lequel fut perdu peu après dans le naufrage du navire. On trouve, à la dernière page de cette copie, une attestation de la main de Martínez, datée du 6 décembre 1789, indiquant que le document, rédigé alors que le *Princesa* mouillait à San Blas (Mexique), est une copie fidèle du journal de bord original.

176

Razon de las Embarcaciones q. han hecho Descubrimiento al N. de la California; con expresion de q. las q. han estado en este Puerto de S. Lorenzo de Nuca van señaladas con la letra N. [illegible]

Nombres de las Embarcaciones	Sus Capitanes	Años
S. Pedro y S. Pablo	Bering y Chirikov	1741
N. Fragata Santiago	D. Juan Perez	1774
Dha. Fragata; y Goleta Sonora	D. [illegible] de Bodega	1775
N. Resolucion y Descubierta	Jacobo Cook	1778
Princesa, y Favorita	D. Ygnacio Arteaga	1779
N. Bergantin [illegible]	Juan [illegible]	1784
N. Paquebot [illegible]	Dho. Capitan	1786
N. Bergantin [illegible]	Capitan [illegible]	1786
N. Paquebot Cook	[illegible]	1786
N. Paquebot Experimentado	Capitan [illegible]	1786
N. Paquebot	Capitan [illegible]	1786
[illegible]	[illegible]	1786
N. [illegible]	William [illegible]	1786
N. El Rey George	Capitan [illegible]	1786
N. [illegible]	Capitan Colnet	1786
N. Paquebot [illegible]	Capitan [illegible]	1786
N. Reyna Carlota	Capitan Dikson	1787
N. Fragata [illegible]	Capitan Barkley	1787
N. Fragata Principe [illegible]	Capitan Colnet	1787
N. Balandra Princesa Real	Capitan Dunkin	1787
N. [illegible]	William [illegible]	1787
N. Goleta Construida en Nuca	Roberto Funter	1788
N. Paquebot Feliz Aventura	Capitan [illegible]	1788
N. Paquebot Efigenia	D. [illegible] José Viana	1788
N. Balandra Washington	Roberto Gray	1788
N. Fragata Columbia	Juan Kendrick	1788
N. Frag.ta Princesa y Paquebot S. Carlos	Comand.te D. Esteban José Martinez	1789
N. Balandra Princesa Real	Thomas [illegible]	1789
N. Goleta Construida en Nuca	Roberto Funter	1789
N. Paquebot Argonaut	Roberto [illegible]	1789
En el [illegible] El Gobernador	[illegible] Colnet	1789

177

Dia 15. Miercoles de Julio de 1789

Los Carpinteros, y Hacheros siguen labrando y cortando [illegible] para la fabrica de la Casa en que hemos de pasar la Invernada.

A las 10. de la mañana se hizo a la Vela desde este Puerto la Fragata Columbia, y Balandra Washington para seguir [illegible] de descubrimientos, a los que salí a dejar hasta fuera [illegible] distancia de 5 a 6 millas con mi Lancha, acompañado de los RR. PP. Misioneros [illegible] a mi bordo al medio dia.

El Piloto de dha. Fragata D. Jose Ingraham me hace [illegible] anteriormente de su [illegible] un Informe en Ingles [illegible] de las costumbres de los Indios de Nuca, de las producciones de Yerbas, y Plantas de la tierra, Arboles, Pajaros, [illegible] Peces del mar, y sus calidades, noticia del flujo, y Reflujo del mar en este Puerto, y un pequeño Vocabulario.

Journal de bord du *Princesa* [copie manuscrite]. Esteban José Martínez Fernandez y Martínez de la Sierra (vers 1742–1798). Journal de bord manuscrit, 1789.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, MG 23, J 12, p. 176–177.

I

Vancouver trace la côte de la Colombie-Britannique et de l'Alaska d'aujourd'hui, 1792–1794

Les concessions des Espagnols amènent les Britanniques à faire un levé hydrographique détaillé du Pacifique Nord, en 1792, à la fois pour encourager le commerce et pour consolider leurs propres possessions. Le savoir-faire et le travail minutieux du capitaine George Vancouver (1757–1798) en font le candidat idéal pour cette expédition. Le capitaine Vancouver avait passé plus de la moitié de sa vie en mer et avait été initié à l'arpentage et à la navigation par le capitaine Cook et par le célèbre astronome William Wales. En plus d'effectuer ce levé hydrographique, Vancouver avait pour mission de se remettre à la recherche d'un réseau maritime menant au passage du Nord-Ouest.

Vancouver recueillit les données pour cette carte marine pendant l'expédition de 1792–1794. On peut y retracer le parcours de ses navires. Comme ces cartes connurent une grande diffusion, de nombreux endroits portent encore le nom qu'il leur a donné. Pour les régions qu'il n'avait pas visitées, Vancouver s'est fié aux comptes rendus espagnols. Il donna même des noms espagnols aux endroits visités par des navigateurs espagnols, particulièrement, sur cette carte, entre les îles Reine-Charlotte et le continent (détroit d'Hécate), et au nord de ces îles (Entrée Dixon).

Grâce aux levés consciencieux de Vancouver, toute une nouvelle région se dessinait et venait s'ajouter aux cartes européennes. Toutefois, ce travail anéantit les derniers espoirs de trouver une voie maritime transcontinentale. Vancouver effectua un relevé topographique définitif de la côte ouest du Canada au XVIII[e] siècle, et ses cartes furent souvent copiées. À l'époque, on ne savait pas encore très bien ce qui se trouvait au-delà des côtes mais il fallait redessiner les cartes existantes pour remplacer la grande mer de l'Ouest par un nouveau tracé ininterrompu des côtes.

Cette carte est la sixième carte d'un atlas sans titre accompagnant l'ouvrage de Vancouver intitulé *Voyage of Discovery to the North Pacific Ocean . . .* (3 vol., Londres, 1798). Ce livre fut rapidement réédité dans d'autres langues. Les Archives nationales du Canada possèdent l'édition anglaise de 1798 et l'édition française de 1799.

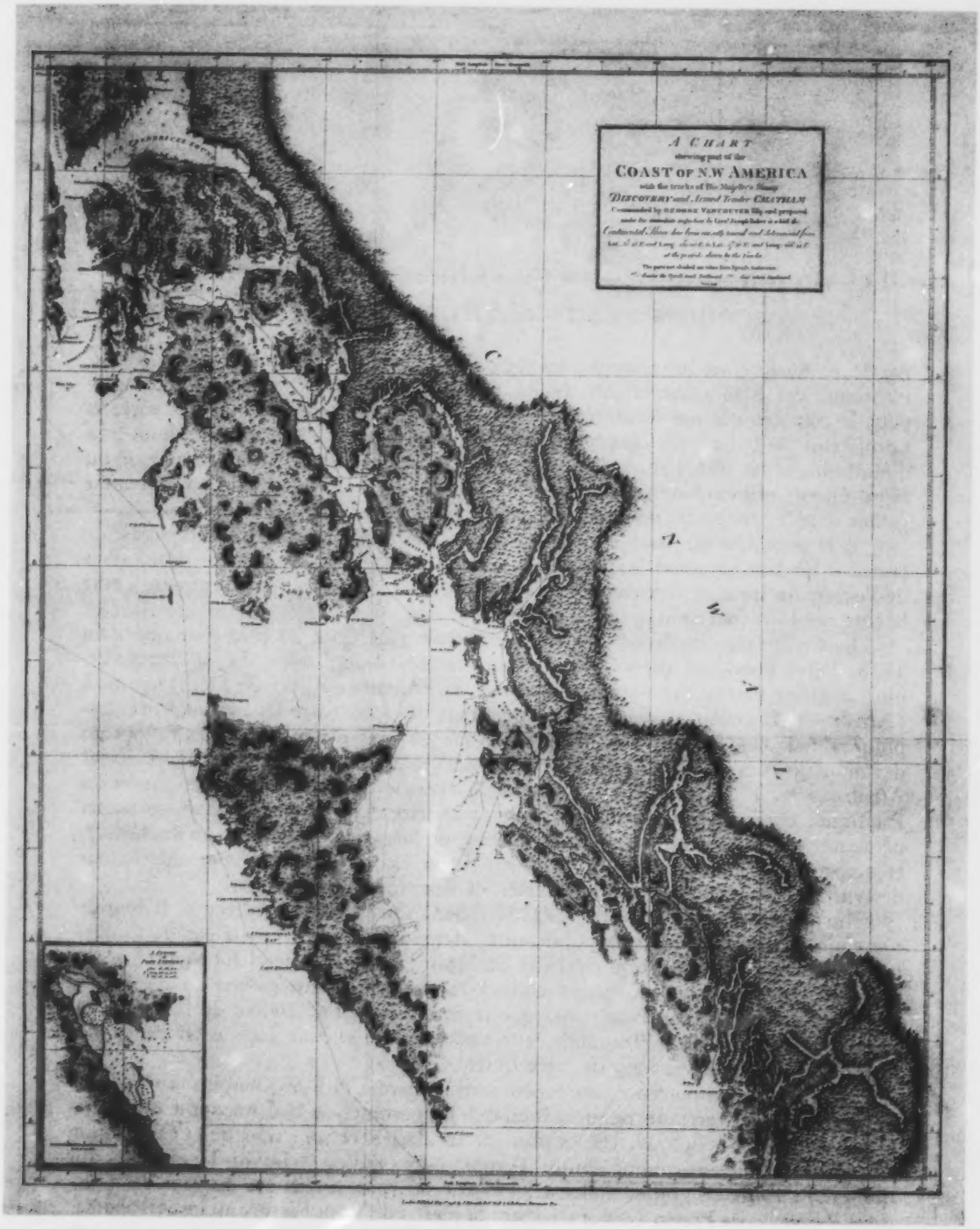

A Chart shewing part of the Coast of N.W. America . . . . [encart de Port Stewart]. George Vancouver (1757–1798) et Joseph Baker. Eau-forte de Warner. 1 carte : gravure, 74,2 × 60,0 cm.

In un atlas de George Vancouver. *Voyage of Discovery to the North Pacific Ocean and Round the World*. 3 vol., Londres, J. Edwards and G. Robinson, 1798.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 18923).

I

Les régions intérieures de l'Ouest commencent à être connues : carte d'Arrowsmith, 1795

Au début du Régime britannique, les régions éloignées de l'ouest sont presque aussi inconnues des Blancs que la côte du Pacifique. C'est la vive concurrence qui existe pour le contrôle des nouveaux territoires d'approvisionnement en fourrures entre la Compagnie de la baie d'Hudson (qui exerce ses activités sur les affluents de la baie d'Hudson), et les compagnies de Montréal (dominées plus tard par la Compagnie du Nord-Ouest, qui explorent l'Ouest par les Grands Lacs) qui les conduit vers l'ouest jusque dans l'Athabasca, au-delà des Rocheuses et, enfin, jusqu'au Pacifique.

À la recherche du passage du Nord-Ouest, Samuel Hearne, de la Compagnie de la baie d'Hudson, descend la rivière Coppermine avec des Chipewyans jusqu'aux rives de l'océan Arctique et devient ainsi, le 17 juillet 1771, le premier Européen à voir la côte nord du continent.

La Compagnie du Nord-Ouest effectue les explorations les plus lointaines. En 1778, Peter Pond, un de ses associés, traverse l'extrémité ouest du lac Supérieur, puis se dirige vers le nord-ouest, traversant les hauteurs du portage Methye jusqu'à l'Athabasca. Il avait traversé la ligne de partage des eaux entre les bassins hydrographiques de la baie d'Hudson et de l'océan Arctique, ce qui rapprochait les Européens des montagnes et du Pacifique. Alexander Mackenzie, l'associé de Pond, part du lac Athabasca en 1789 pour suivre le fleuve Mackenzie qui, selon lui, doit mener au Pacifique. Il découvre toutefois que celui-ci se jette dans l'Arctique. Sans se laisser démonter, en 1793 il suit la rivière de la Paix, du lac Athabasca jusqu'aux Rocheuses, et emprunte le fleuve Fraser et la rivière Bella Coola jusqu'à la côte. Mackenzie devient ainsi le premier Blanc à traverser les Rocheuses canadiennes.

La carte d'Aaron Arrowsmith (1750–1833) illustre ces expéditions. Il semble toutefois qu'au moment de sa publication, Arrowsmith ne disposait pas de l'information relative à l'expédition de 1771 de Hearne, et que celle-ci fut ajoutée après coup sur un petit bout de papier collé à la carte. La carte montre la région de l'Athabasca explorée par Pond ainsi que la partie sud de la rivière de la Paix à sa sortie du lac Athabasca. Toutefois, elle ne comporte aucune indication du grand voyage de MacKenzie le long de cette rivière.

Malgré leur importance, ces expéditions n'ouvrent que des chemins étroits, sans pénétrer dans les terres inconnues. Bien que les hommes de la Compagnie du Nord-Ouest aient fait les découvertes les plus spectaculaires, ce sont ceux de la Compagnie de la baie d'Hudson comme Philip Turnor, Peter Fidler et David Thompson, qui dressent, à l'aide de guides indiens, les cartes des voies maritimes du pays des fourrures. Les levés de Philip Turnor couvrant la région de York Factory au lac Athabasca, en 1791, sont fidèlement reproduits, de même que les renseignements les plus récents sur le réseau de la rivière Saskatchewan, recueillis essentiellement à partir des voyages de Peter Fidler.

Les cartes de la compagnie Arrowsmith sont parmi les plus importantes sources de renseignements sur l'exploration de l'Ouest. Cette carte de trois feuilles, dont nous n'avons reproduit que la feuille centrale, est la première compilation américaine d'Arrowsmith. Avant sa publication, on ne connaissait à peu près rien de l'Ouest canadien, car les précédentes étaient très générales et souvent inexactes.

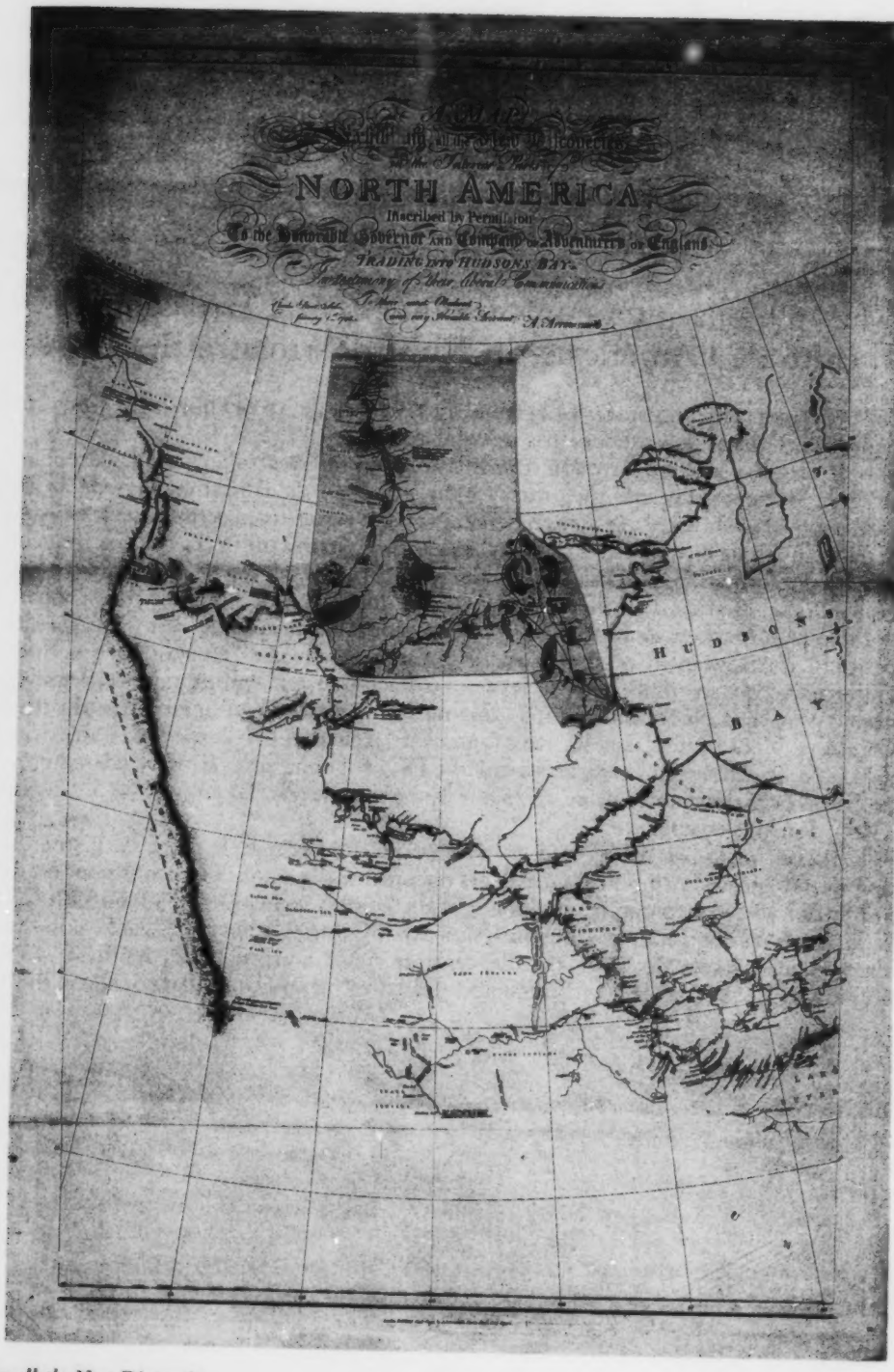

A Map Exhibiting all the New Discoveries in the Interior Parts of North America . . . . A. Arrowsmith (1750–1833). Londres, A. Arrowsmith, 1795. 1 carte : gravure, col. à la main, 88,4 × 57,5 cm. Feuille centrale d'une carte en trois sections.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 97818).

I

Les régions intérieures commencent à être connues : carte de l'Amérique du Nord d'Arrowsmith, 1814

On peut voir, en comparant les versions de 1795 et de 1814, que les régions intérieures du Canada ne tardèrent pas à être connues.

Les connaissances d'Arrowsmith sur les régions intérieures du Canada découlaient en grande partie du fait que, cartographe officieux de la Compagnie de la baie d'Hudson, il avait accès aux renseignements et aux cartes manuscrites que les engagés de la Compagnie envoyaient à Londres. Par contre, Arrowsmith n'avait pas beaucoup accès à l'information portant sur les découvertes et les levés de la Compagnie du Nord-Ouest, bien qu'il ait pu avoir recours à la documentation publiée pour connaître la route que Mackenzie avait suivie pour se rendre au Pacifique. Toutefois, la carte de 1814 d'Arrowsmith ne donne aucun renseignement sur l'expédition que Simon Fraser entreprit en 1808 pour se rendre au Pacifique, en empruntant le fleuve qui devait plus tard porter son nom. L'illustration du bassin hydrographique du fleuve Columbia repose plutôt sur les renseignements recueillis par l'expédition américaine de Lewis et Clarke que sur le travail de David Thompson. Il est également peu probable qu'Arrowsmith ait eu accès aux levés détaillés de Thompson sur les régions à l'est des Rocheuses.

Il n'en reste pas moins que les nombreuses versions de la carte de l'Amérique du Nord d'Arrowsmith sont les meilleurs documents dont nous disposons pour étudier l'évolution de la cartographie de l'Ouest et du Nord canadiens de 1795 à 1850. Cette carte a été révisée plus de vingt fois. Les Archives nationales du Canada possèdent six versions, datées de 1795 (feuille centrale d'une carte de trois feuilles), 1796, 1802, 1814, 1821 et 1833 (comprenant des notes manuscrites allant jusqu'à 1838).

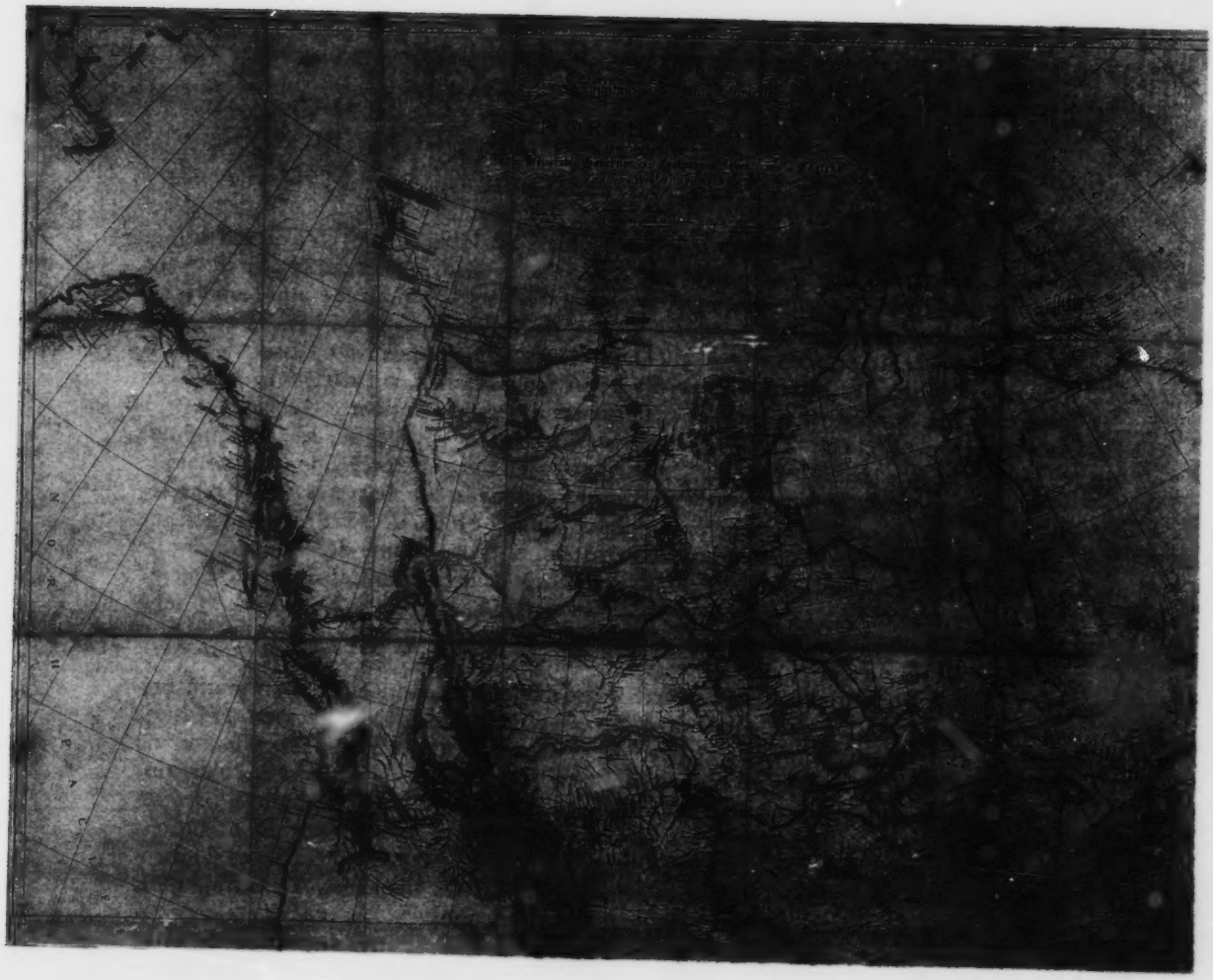

A Map Exhibiting all the New Discoveries in the Interior Parts of North America . . . . Additions to June 1814. A. Arrowsmith (1750–1833). Gravée par Puke. Londres, A. Arrowsmith, 1795. 1 carte : gravure, col. à la main, 124,0 × 145,0 cm.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 48909).

I

Un jalon du relèvement hydrographique au XVIII^e siècle : *The Atlantic Neptune*, 1775–1781

Pendant que les explorateurs font le levé de l'Ouest canadien et de la côte du Pacifique, des travaux semblables se déroulent sur la côte de l'Atlantique. Après sa victoire sur la France en 1763, l'Angleterre se trouve en possession d'un nouvel empire américain de vastes dimensions, dont les côtes sont à peine levées du côté est. Il est donc essentiel d'obtenir rapidement de meilleurs levés, afin de favoriser l'essor de la colonisation et du commerce. Dès 1763–1764 trois officiers subalternes qui avaient participé aux campagnes militaires précédentes entreprennent cette tâche.

James Cook (1728–1779), avant d'entreprendre ses voyages sur le Pacifique, fait le levé de la côte très découpée de Terre-Neuve avec une telle précision que, un siècle plus tard, son travail fait encore l'admiration des hydrographes. Ses cartes marines sont publiées à Londres par des particuliers. Samuel Holland (1728–1801), nommé Arpenteur général du district nord de l'Amérique, consacre une décennie au levé de l'île du Prince-Édouard, des rives du golfe du Saint-Laurent, du Cap-Breton de même que des terres côtières de l'Atlantique, de la rivière Saint-Jean à New York. Joseph Frederick Wallet DesBarres (1722–1824) se charge, pour sa part, des levés plus laborieux autour de la Nouvelle-Écosse.

Devant l'imminence de la guerre d'Indépendance américaine, l'Amirauté britannique veut se doter de meilleures cartes et demande à DesBarres en 1774, de publier ses levés de la côte de l'Atlantique et ceux d'autres officiers. Au plus fort du projet qui dura dix ans, DesBarres employa vingt graveurs, imprimeurs et coloristes.

La carte du port de Saint-Jean démontre l'excellente qualité du travail des topographes et des cartographes. Les sondes du port sont nombreuses et la côte est illustrée de façon très détaillée. Les diverses nuances de couleur et d'encre donnent une impression de perspective et aident à percevoir les distances. La cartographie soignée donne l'impression d'une photographie aérienne.

En raison de leur excellente qualité, les cartes de DesBarres étaient chères et ne furent jamais couramment utilisées pour la navigation commerciale. Elles furent cependant copiées, à maintes reprises, par d'autres cartographes de l'époque. Il existait toutefois de nombreux doutes sur la précision des sondes de DesBarres, doutes confirmés par les travaux hydrographiques du siècle suivant. Malgré ses lacunes, *The Atlantic Neptune* continue de faire honneur à l'énergie et à l'ambition de son créateur.

Les Archives nationales du Canada possèdent plus de sept cents feuilles des diverses versions de l'*Atlantic Neptune*, de même que trente des soixante-quatre plaques de cuivre utilisées pour leur production parmi les originales qui subsistent. Les descendants de Jeffrey, lord Amherst, commandant en chef de l'Amérique du Nord, ont fait don aux Archives nationales du Canada de l'exemplaire du *Atlantic Neptune* qui avait appartenu à leur ancêtre. Les Archives nationales possèdent également des manuscrits originaux des travaux de DesBarres, de même que des transcriptions, des photocopies et des copies sur microfilm.

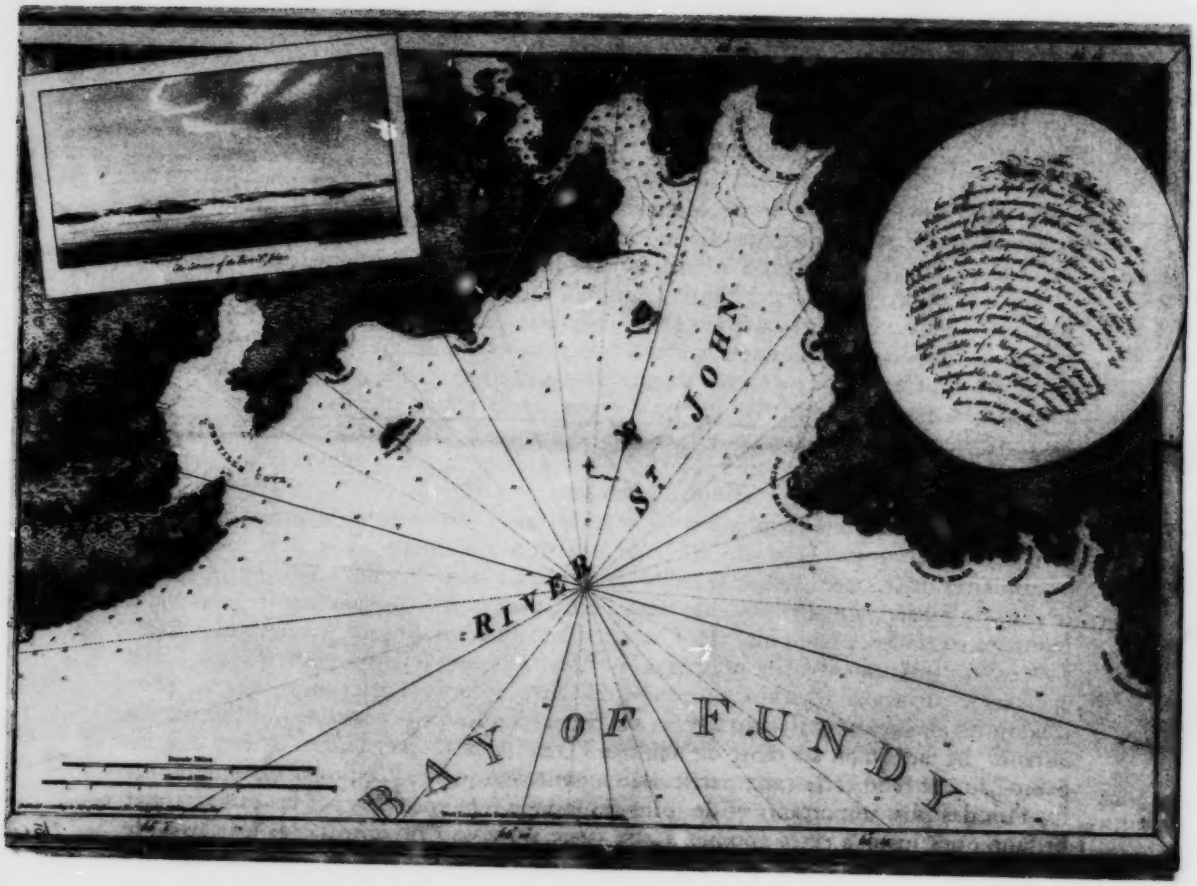

Carte de l'embouchure et du port de la rivière Saint-Jean. J.F.W. DesBarres (1722–1824). Londres, J.F.W. DesBarres, 1776. 1 carte : gravure, col. à la main, 49,8 × 74,2 cm.

In J.F.W. DesBarres. *Surveys of North America Entitled The Atlantic Neptune* . . . . Londres, J.F.W. DesBarres, 1775–1781.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 27969).

I

Un détail de l'énorme carte de la province de Québec dressée par Murray, 1761

Cette représentation de l'île de Montréal et des environs n'est qu'un détail d'une extraordinaire carte manuscrite. Cette carte, qui fait 13,5 sur 10,8 mètres lorsqu'elle est dépliée, couvre une région qui s'étend sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent, de Les Cèdres, en amont de Montréal, jusqu'à l'île aux Coudres dans les environs de Baie-Saint-Paul. Ce superbe travail fut entrepris juste après la Conquête par une équipe de topographes militaires britanniques relevant du général James Murray (mort en 1794). Outre une cartographie de qualité supérieure, ce document offre une étude approfondie non seulement du territoire mais de ses habitants. L'équipe du général Murray effectua un recensement permettant d'obtenir, au premier coup d'œil, des renseignements détaillés, comme le nom des propriétaires, la population, l'emplacement des moulins et l'historique de l'endroit.

La plupart des levés sont effectués entre les mois de février et de novembre 1761. Puis, entre l'automne 1761 et l'été 1763, on trace minutieusement, à la main, sept exemplaires de la carte. Avant le traité de 1763, les Britanniques voulaient recueillir le plus de renseignements possible dans l'éventualité où le Canada serait rétrocédé à la France par la force. De plus, si le Québec demeurait britannique, cette carte pouvait s'avérer un instrument utile pour réprimer les troubles civils ou pour résister à une éventuelle invasion française. Certains détails, comme l'inscription du nombre d'hommes en âge de porter les armes, reflètent bien les préoccupations militaires des auteurs. Le fait qu'on ait tenté de montrer l'étendue des terres arables de la vallée du Saint-Laurent rend cette carte particulièrement remarquable. Ce projet topographique fut l'un des plus importants et des plus difficiles à être entrepris par les cartographes britanniques jusqu'à cette époque. Cette carte surpassait de loin toutes les cartes de la période française, tant par son échelle que par son contenu, et annonçait les nombreux levés, de petite ou de grande envergure, du Haut-Canada (Ontario), du Québec et des Maritimes qui seraient effectués avant 1815.

À notre connaissance, cinq exemplaires originaux de cette carte subsistent encore aujourd'hui. Les Archives nationales du Canada en possèdent deux. Cette feuille provient de l'exemplaire original qui semble avoir été exécuté pour le général Murray. Tracée sur de plus petites feuilles de papier que les autres, cette copie est accompagnée d'une feuille de légende qui en fait un document de référence maniable et de consultation facile. Cette carte comporte également plus de détails que toutes les autres, y compris une illustration des immeubles des grandes villes.

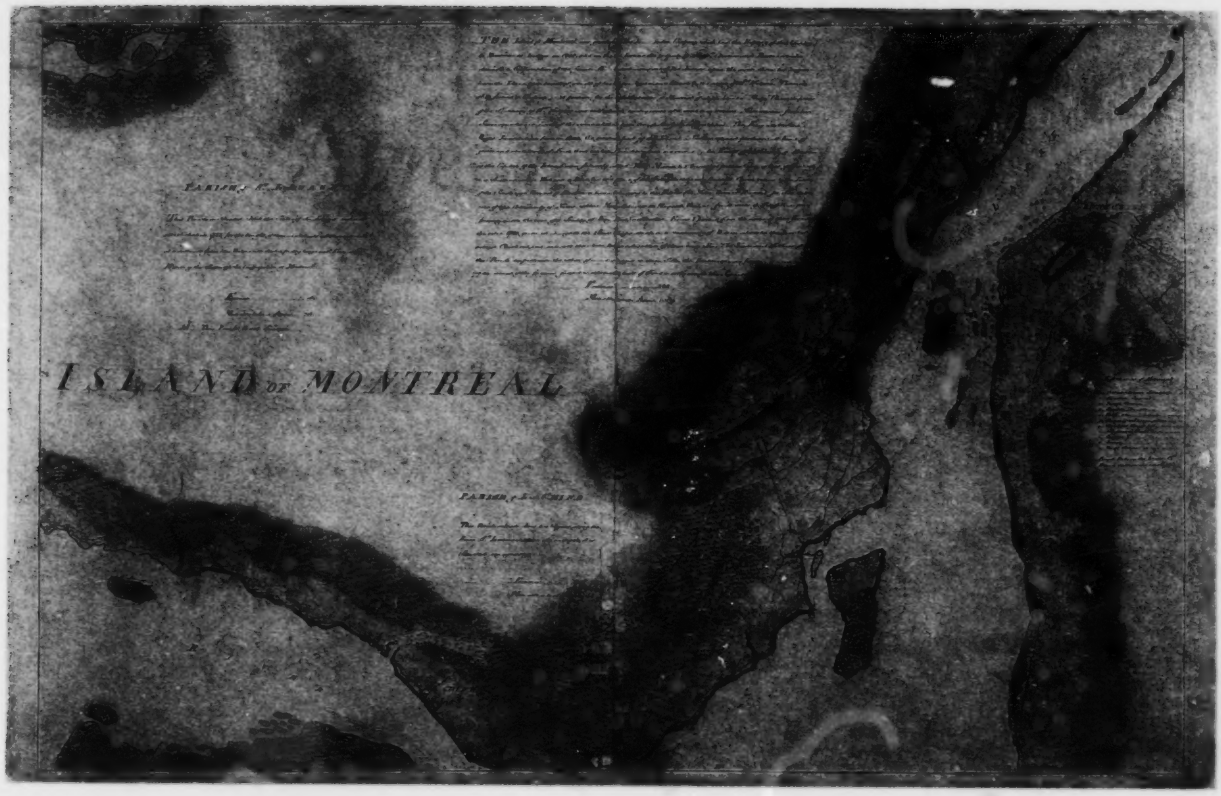

Portion de l'île de Montréal et des environs. 1 carte : ms., col. à la main, 62,2×95,5 cm. Feuille Mc(8).

Détail du « Plan of Canada or the Province of Quebec from the uppermost Settlements to the Island of Coudre as survey'd by order of His Excellency Governor Murray in the year 1760. 61 & 62 . . . . »

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 10842).

II

Après la Conquête

Louisbourg, la sentinelle française du Saint-Laurent, tombe en 1758. Québec capitule devant les Britanniques en 1759. Montréal reste une possession française jusqu'en 1760. En 1763, le traité de Paris confirme les victoires de l'armée britannique.

Ces événements cachent de nombreuses questions et incertitudes. Les colons de la Nouvelle-France plongent dans l'inconnu. Resteront-ils français? Ils caresseront cet espoir jusqu'en 1763. Auront-ils le droit de garder leurs terres, leur langue, leur religion? Seront-ils déportés? Auront-ils le droit de quitter le pays? Est-il préférable de retourner en France?

Les conquérants britanniques, pour leur part, se voient dans la nécessité, pour la première fois, de gouverner une colonie établie par des Européens ayant une civilisation et une culture différentes des leurs. Ils auront à répondre aux difficiles questions posées par les Canadiens.

La faible densité du peuplement des Maritimes pose également des problèmes aux Britanniques. Quant à Terre-Neuve, elle reste ce qu'elle est depuis longtemps, soit un important centre de pêche dont les besoins en tant que colonie permanente ne sont pas officiellement reconnus.

II

Une aube nouvelle? L'armée britannique occupe Québec, 1759

Des soldats britanniques à l'exercice devant les portes du fort Saint-Louis (l'ancienne résidence du gouverneur français), voilà un tableau qui dut être émouvant pour les Canadiens français. Derrière les soldats, on peut apercevoir, au milieu des dégâts et de la confusion, l'église et le couvent des Récollets et, à droite, la cathédrale catholique, autres vestiges de l'influence française. Devant la cathédrale se dressent les ruines des maisons de la rue Sainte-Anne. Restaurées, les maisons les plus importantes existent encore aujourd'hui. Le fort Saint-Louis, l'église et le couvent des Récollets ont, quant à eux, depuis longtemps disparu.

Les bombardements britanniques ont détruit le tiers des maisons de Québec et de nombreuses autres sont tellement endommagées qu'elles doivent être rasées. L'hiver approche et le long conflit a appauvri une bonne partie de la population. En outre, on craint que l'armée ne se mette à piller la ville. La plupart des Canadiens se seraient sans doute moqués de l'idée d' « aube nouvelle » que l'auteur de cette vue semble vouloir transmettre en présentant le soleil qui se lève derrière l'église.

Cette gravure fait partie d'un ensemble de douze vues de Québec d'après les croquis exécutés sur place par Richard Short (connu v. 1754–1766), un officier de marine arrivé avec la flotte britannique en 1759. Short est l'un des premiers topographes militaires britanniques qui a travaillé au Canada et dont les œuvres sont bien représentées dans les fonds des Archives nationales du Canada.

Cette gravure est en excellente condition et semble a voir été imprimée hier. Elle provient de la Collection d'œuvres canadiennes de W.H. Coverdale (connue aussi sous le nom de Collection du Manoir Richelieu), l'une des plus importantes collections d'art documentaire du Canada dont la majeure partie a été achetée par les Archives nationales du Canada en 1970.

Vue de la Cathédrale, du Collège des Jésuites, et de l'Eglise des Recollets, prise de la Porte du Gouvernement. Richard Short (connu vers 1754–1766). Eau-forte de P. Canot. Londres, Thomas Jefferys, 1761. Gravure, 32,4 × 50,8 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-361).

Les Britanniques commémorent leurs victoires, 1758–1760

Fatigués d'une longue guerre à la grandeur du globe, les Britanniques sont enchantés de leurs victoires en Amérique du Nord. Cette ballade de l'époque et ces médailles commémoratives reflètent leur enthousiasme.

La ballade fut probablement chantée aux concerts à la mode de Vauxhall Gardens, à Londres, où le compositeur John Worgan et le chanteur Thomas Lowe étaient très populaires. Le parolier, M. Lockman, semble particulièrement conscient des avantages économiques de la victoire, comme le démontrent le troisième et le quatrième couplets. Cette feuille de paroles parut dans le *London Magazine* et fut aussi mise en vente à Londres en 1760.

Nombre de médailles sont produites à l'occasion des victoires britanniques au Canada, des œuvres d'art précieuses et finement travaillées destinées aux gens riches et influents aux souvenirs bon marché fabriqués en série. Elles ne présentent pas uniquement les héros et les endroits associés à la Conquête mais également des allégories opposant la gloire de la Grande-Bretagne à la défaite de la France.

La médaille portant l'inscription « Louisbourg Taken, 1758 » (Prise de Louisbourg) (en haut) est un exemple d'œuvre de qualité supérieure. Contrairement à la plupart des autres médailles présentées ici, qui sont commémoratives comme le veut la coutume de l'époque, il s'agit d'une médaille honorifique remise à des récipiendaires choisis qui ont participé à la capture. L'avers (la face) porte un large globe avec une carte de l'Est de l'Amérique du Nord écrasant une silhouette féminine (la France) qui se défait d'une fleur de lis. À la gauche et à la droite du globe figurent un soldat et un marin britanniques. La devise *Paritur in bello* (Égaux devant la guerre) fait référence à leur collaboration pendant la guerre.

La médaille de l'amiral Boscawen (en haut à gauche) est très différente de la première, tant par sa qualité que par le marché auquel elle était destinée. Elle fut mise sur le marché par Christopher Pinchbeck, horloger londonien qui faisait des médailles en « pinchbeck » , un mauvais alliage de cuivre et de zinc qui ressemble à l'or, mais ternit rapidement. Le terme « pinchbeck » est d'ailleurs devenu synonyme de camelote en anglais. Cette médaille au modèle rudimentaire porte sur l'avers l'effigie de l'amiral Edward Boscawen, commandant des forces navales à Louisbourg. Ce type de médaille était vendu à la masse londonienne comme souvenirs des grands événements.

Autre création de Pinchbeck, la médaille frappée en bronze (au centre), qui porte sur le revers l'inscription « I Surrender Prisoner, 1758 » (Je me constitue prisonnier), représente Drucour, commandant des forces françaises, se rendant à Boscawen.

Les trois médailles suivantes, qui commémorent la prise de Québec, en 1759 (en haut à droite), la prise de Montréal, en 1760 (en bas à gauche) et la soumission du Canada, en 1760 (en bas à droite), étaient destinées à une clientèle riche. Toutes ces médailles sont des variations du même thème, soit la France, représentée par une femme revêtue d'une robe classique, qui est captive ou en deuil et qui est dominée par la puissance britannique.

La dernière médaille de ce groupe (en bas), qui porte l'inscription « Montreal » sur l'avers, est la plus rare, et la seule à avoir été fabriquée en Amérique du Nord. Cette médaille frappée en étain est l'une des vingt-trois médailles remises aux chefs indiens qui avaient contribué à la prise de Montréal, et l'une des sept qui, à notre connaissance, subsistent encore. Créée par Daniel Christian Fueter de New York, elle porte sur le revers l'inscription « Tankalkel/MOHIGRANS ».

La collection de médailles des Archives nationales du Canada comprend douze mille médailles, décorations et autres pièces numismatiques se rapportant à un grand nombre d'organismes et d'événements de l'histoire canadienne.
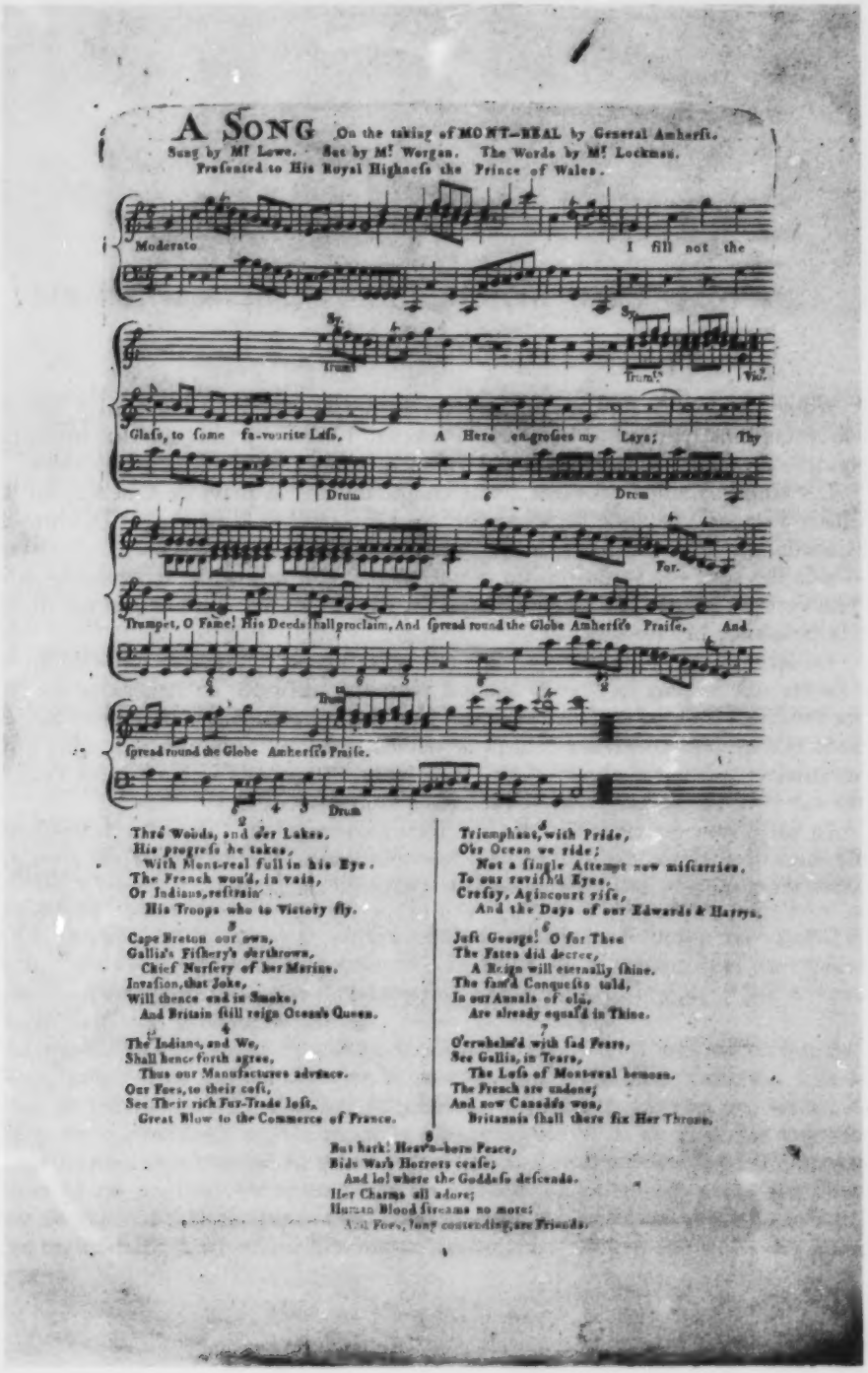
A SONG On the taking of MONT-REAL by General Amherſt.
Sung by Mr Lowe. Set by Mr Worgan. The Words by Mr Lockman.
Preſented to His Royal Highneſs the Prince of Wales.

Moderate

I fill not the

Glaſs, to ſome fa-vourite Laſs, A Hero engroſſes my Lays; Thy

Trumpet, O Fame! His Deeds ſhall proclaim, And ſpread round the Globe Amherſt's Praiſe. And

ſpread round the Globe Amherſt's Praiſe.

2
Thro' Woods, and o'er Lakes,
His progreſs he takes,
With Mont-real full in his Eye.
The French would, in vain,
Or Indians, reſtrain
His Troops who to Victory fly.

3
Cape Breton our own,
Gallia's Fiſhery's o'erthrown,
Chief Nurſery of her Marine.
Invaſion, that Joke,
Will thence end in Smoke,
And Britain ſtill reign Ocean's Queen.

4
The Indians, and We,
Shall henceforth agree,
Thus our Manufactures advance.
Our Foes, to their coſt,
See Their rich Fur-Trade loſt,
Great Blow to the Commerce of France.

5
Triumphant, with Pride,
Our Ocean we ride;
Not a ſingle Attempt now miſcarries.
To our raviſh'd Eyes,
Creſſy, Agincourt riſe,
And the Days of our Edwards & Harrys.

6
Juſt George! O for Thee
The Fates did decree,
A Reign will eternally ſhine.
The fam'd Conqueſts told,
In our Annals of old,
Are already equall'd in Thine.

7
O'erwhelm'd with ſad Fears,
See Gallia, in Tears,
The Loſs of Monteral bemoans.
The French are undone;
And now Canada's won,
Britannia ſhall there fix Her Throne.

8
But hark! Heaven-born Peace,
Bids War's Horrors ceaſe;
And lo! where the Goddeſs deſcends.
Her Charms all adore;
Human Blood ſtreams no more;
And Foes, long contending, are Friends.

A Song. On the taking of Mont-Real by General Amherst. Composition de Worgan. Paroles de Lockman. Londres, 1760. In-plano.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, MG 18, 05.

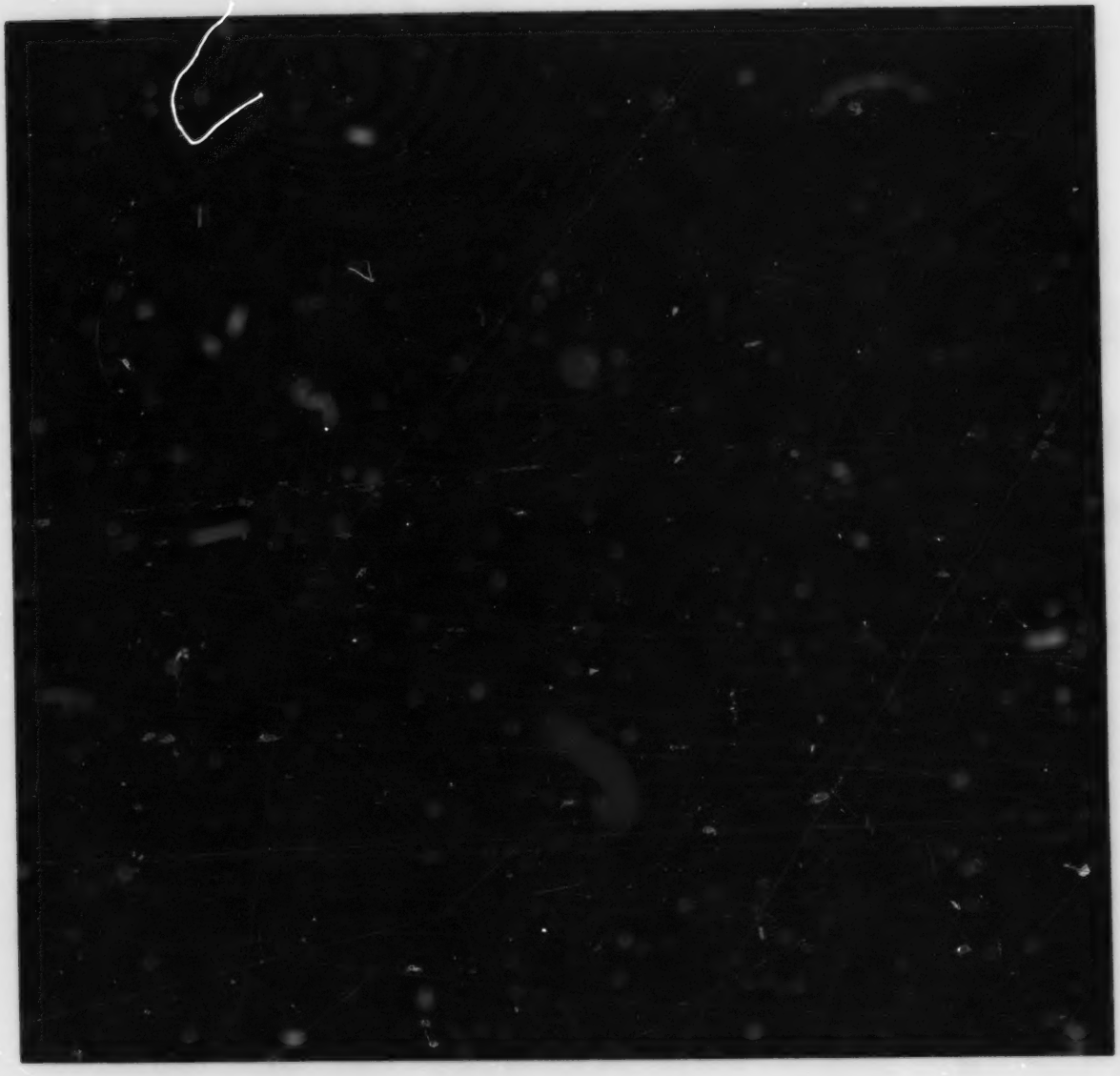

Haut : avers de la médaille portant l'inscription « Louisbourg Taken, 1758 », frappée en bronze, 1758, 44 mm.
Coin supérieur gauche : avers de la médaille de Boscawen, frappée en « pinchbeck », 1758, 37 mm.
Coin inférieur gauche : revers de la médaille commémorant la prise de Montréal, 1760, frappée en bronze, 1760, 41 mm.

Centre : revers de la médaille de Boscawen portant l'inscription « I Surrender Prisoner, 1758 », frappée en bronze, 26 mm.
Coin supérieur droit : revers de la médaille commémorant la prise de Québec, 1759, frappée en bronze, 1759, 40 mm.
Coin inférieur droit : revers de la médaille commémorant la soumission du Canada, 1760, frappée en bronze, 1760, 26 mm.

Bas : avers de la médaille de Montréal, frappée en étain, 1760, 45 mm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie.

II

Des Français et des Canadiens français quittent le pays

Après la chute de la Nouvelle-France, les Britanniques n'expulsent aucun ancien sujet français, bien qu'ils permettent à ceux qui veulent partir de le faire. Près de quatre à cinq mille personnes (six à sept pour cent de la population) se prévalent de cette option, nombre nettement insuffisant pour modifier considérablement la composition de la société canadienne-française.

Sur cette affiche française de 1791 figure une liste de seigneurs, de notables civils et militaires et de leurs familles, soit les réfugiés et les blessés de la Conquête, de même que des Acadiens déjà expulsés des Maritimes et vivant en France où ils sont admissibles aux pensions françaises.

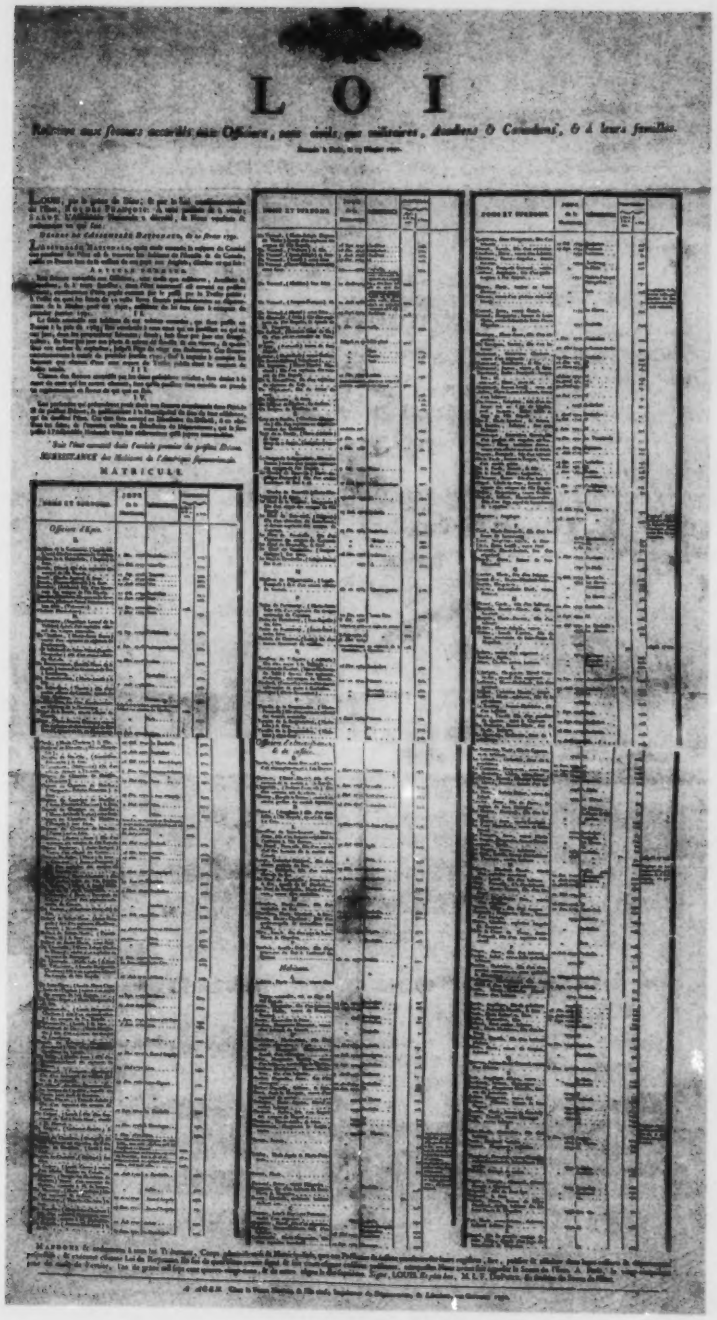

L O I

Relative aux secours accordés aux Officiers, tant civils que militaires, Acadiens & Canadiens, & à leurs familles.

MATRICULE

Loi Relative aux secours accordés aux Officiers, tant civils que militaires, Acadiens & Canadiens... Agen : Chez la Veuve Noubel et Fils, 1791. In-plano.

Archives nationales du Canada : Bibliothèque (Négatif nº C-121417).

II

Des Britanniques arrivent au pays

Au moment de la Conquête et au cours des années suivantes, le Québec n'attire qu'un petit nombre de sujets britanniques, notamment des habitants des colonies américaines intéressés essentiellement par les possibilités commerciales de la colonie.

Alexander Henry, père (1739–1824), originaire du New Jersey, est l'un des premiers arrivants. Il accompagne l'armée britannique au Canada à titre de fournisseur. Profitant de l'autorité britannique, il se lance presque immédiatement dans la traite des fourrures dans l'Ouest. Après avoir voyagé jusqu'à la rivière Saskatchewan pour y faire la traite, il prend sa retraite en 1776 et passe le reste de sa longue vie à Montréal, comme marchand et douanier. Bien que peu scolarisé, Henry possédait une grande vigueur intellectuelle. Ses brillants mémoires, intitulés *Travels and Adventures in Canada and the Indian Territories* (1809), demeurent un classique parmi les récits de voyages de la littérature canadienne. Les Archives nationales du Canada possèdent un exemplaire original de la première édition. Henry était également cartographe. En 1776, il offrit la carte représentée sur le portrait à sir Guy Carleton (qui devint plus tard lord Dorchester). Cette carte est présentement conservée par la Library of Congress. L'artiste prit de grandes libertés en l'exécutant.

Alexander Henry et les autres marchands de l'époque sont des hommes ambitieux et dynamiques. Malgré leur situation minoritaire dans la colonie, ils mènent une campagne énergique en faveur du droit commercial anglais, des procès avec jury et, plus particulièrement, du système parlementaire.

Ce portrait d'Henry, qui date du début de XIX[e] siècle, est l'œuvre d'un peintre anonyme. Malgré les nombreuses retouches apportées ultérieurement, il demeure un important symbole de la classe de cet homme talentueux.

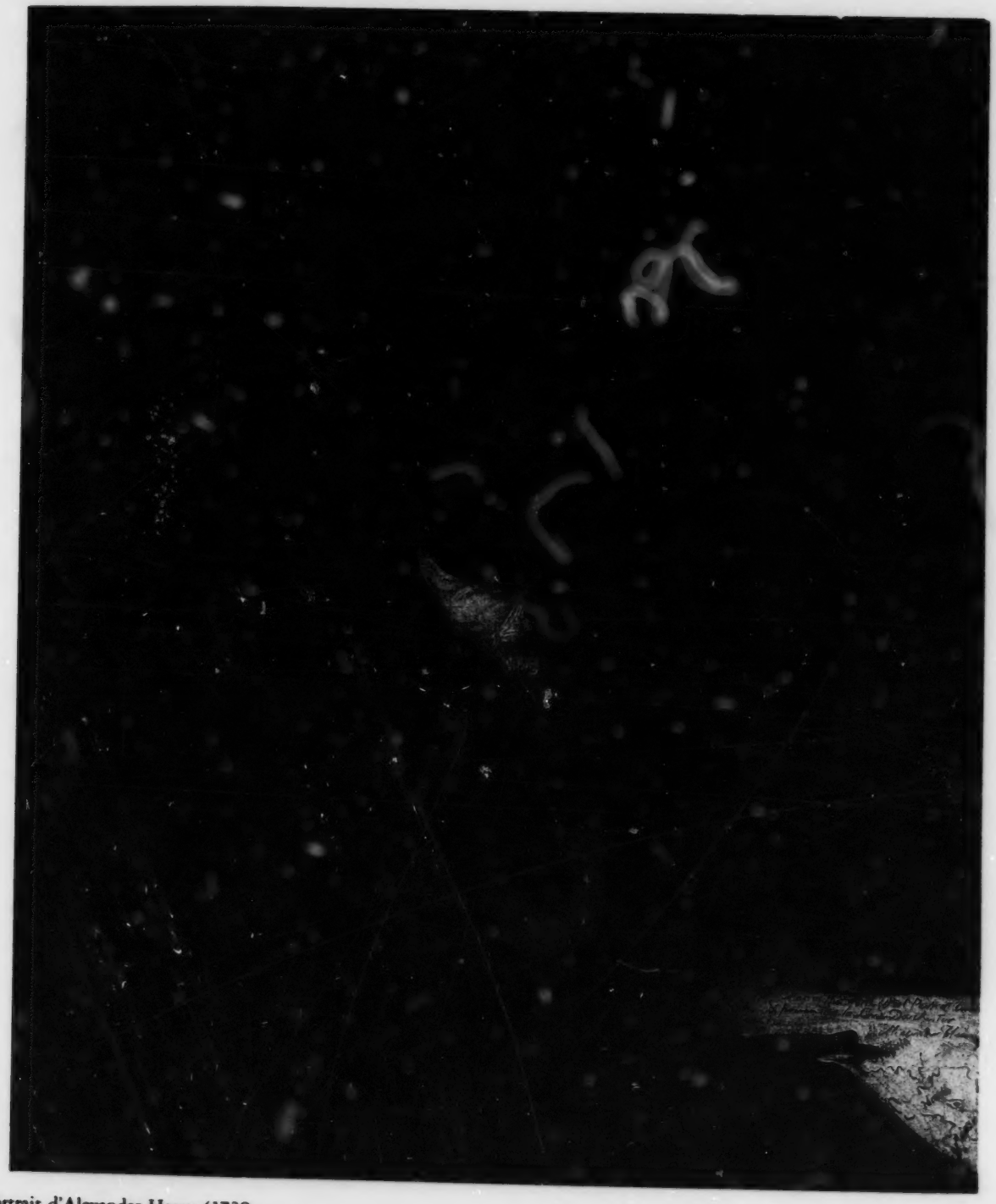

Portrait d'Alexander Henry (1739–1824). Artiste inconnu. Huile sur toile, fin du XVIII[e] siècle, 73,8×61,1 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif n° C-103612).

II

La proclamation de 1763 : les Britanniques expliquent comment le Québec sera gouverné

Cette proclamation du gouvernement britannique comprend ces dispositions :
— la province de Québec sera réduite à un étroit parallélogramme ne comprenant que les régions colonisées le long du fleuve Saint-Laurent;
— l'arrière-pays de l'Ouest, riche territoire de traite des fourrures de la Nouvelle-France, deviendra une réserve indienne;
— le gouvernement introduira des institutions britanniques, y compris un gouvernement représentatif, de même que des règles de droit et de propriété britanniques;
— les catholiques conserveront le droit de pratiquer leur religion, mais ils ne pourront occuper aucune charge politique.

Cette proclamation est fondée sur le faux espoir d'un afflux d'immigrants britanniques au Québec, et ses dispositions ne seront jamais entièrement mises en œuvre. En effet, les gouverneurs se déroberont devant l'introduction des institutions britanniques, les catholiques occuperont des charges politiques et le Québec ne coupera pas ses liens avec l'Ouest.

Ce livre est un recueil de capitulations et de traités, de 1759 à 1783. Imprimé à Québec en 1800, il est l'un des cinquante mille livres, in-planos et dépliants rares, que possèdent les Archives nationales du Canada.

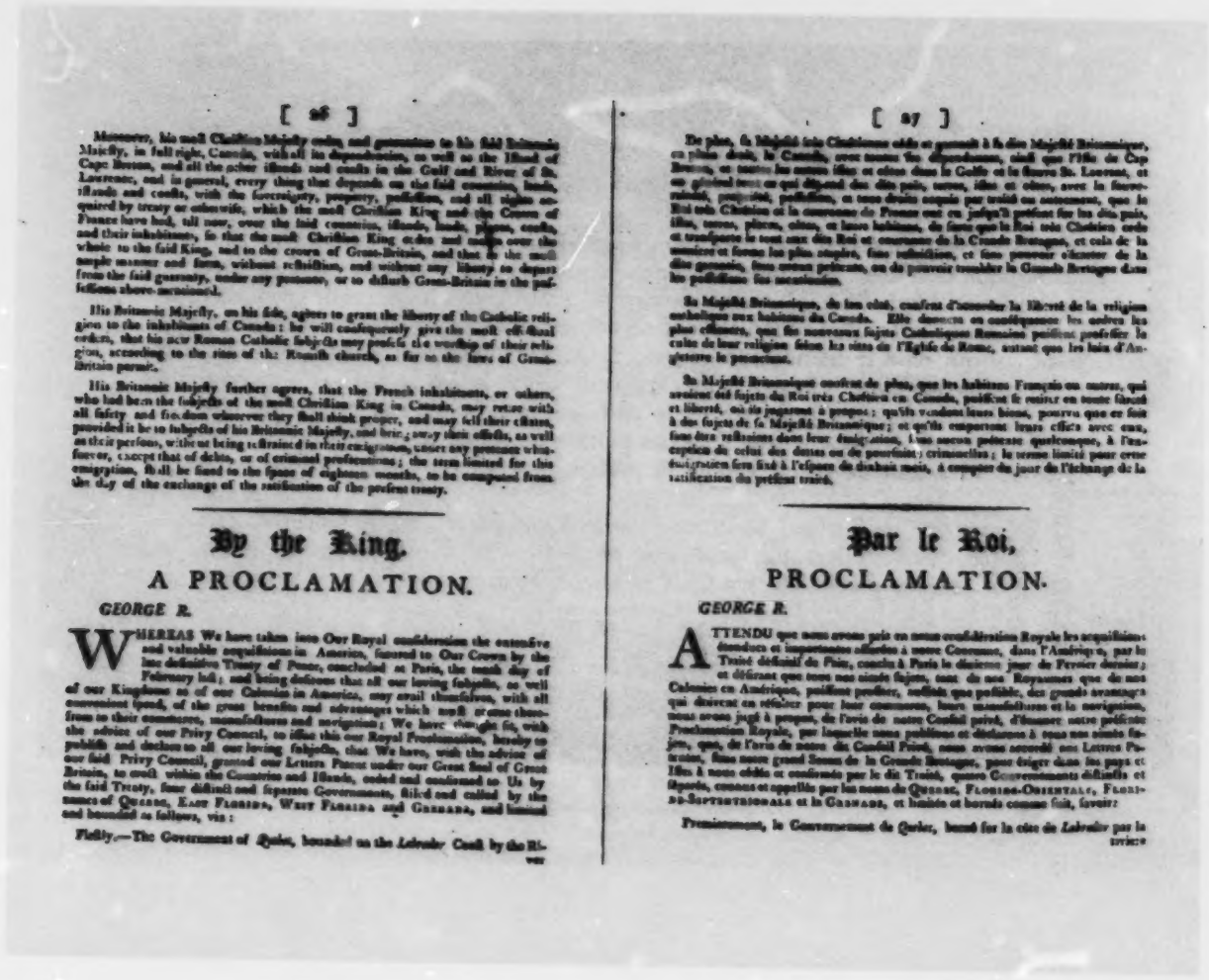

[26]

Moreover, his moſt Chriſtian Majeſty cedes and guarantees to his ſaid Britannic Majeſty, in full right, Canada, with all its dependencies, as well as the Iſland of Cape Breton, and all the other iſlands and coaſts in the Gulf and River of St. Lawrence, and in general, every thing that depends on the ſaid countries, lands, iſlands and coaſts, with the ſovereignty, property, poſſeſſion, and all rights acquired by treaty or otherwiſe, which the moſt Chriſtian King and the Crown of France have had, till now, over the ſaid countries, iſlands, lands, places, coaſts, and their inhabitants, ſo that the moſt Chriſtian King cedes and makes over the whole to the ſaid King, and to the crown of Great-Britain, and that in the moſt ample manner and form, without reſtriction, and without any liberty to depart from the ſaid guaranty, under any pretence, or to diſturb Great-Britain in the poſſeſſions above-mentioned.

His Britannic Majeſty, on his ſide, agrees to grant the liberty of the Catholic religion to the inhabitants of Canada: he will conſequently give the moſt effectual orders, that his new Roman Catholic ſubjects may profeſs the worſhip of their religion, according to the rites of the Romiſh church, as far as the laws of Great-Britain permit.

His Britannic Majeſty further agrees, that the French inhabitants, or others, who had been the ſubjects of the moſt Chriſtian King in Canada, may retire with all ſafety and freedom wherever they ſhall think proper, and may ſell their eſtates, provided it be to ſubjects of his Britannic Majeſty, and bring away their effects, as well as their perſons, without being reſtrained in their emigration, under any pretence whatſoever, except that of debts, or of criminal proſecutions; the term limited for this emigration, ſhall be fixed to the ſpace of eighteen months, to be computed from the day of the exchange of the ratification of the preſent treaty.

By the King.

A PROCLAMATION.

GEORGE R.

WHEREAS We have taken into Our Royal conſideration the extenſive and valuable acquiſitions in America, ſecured to Our Crown by the late definitive Treaty of Peace, concluded at Paris, the tenth day of February laſt; and being deſirous that all our loving ſubjects, as well of our Kingdome as of our Colonies in America, may avail themſelves, with all convenient ſpeed, of the great benefits and advantages which muſt accrue therefrom to their commerce, manufactures and navigation; We have thought fit, with the advice of our Privy Council, to iſſue this our Royal Proclamation, hereby to publiſh and declare to all our loving ſubjects, that We have, with the advice of our ſaid Privy Council, granted our Letters Patent under our Great Seal of Great Britain, to erect within the Countries and Iſlands, ceded and confirmed to Us by the ſaid Treaty, four diſtinct and ſeparate Governments, ſtiled and called by the names of QUEBEC, EAST FLORIDA, WEST FLORIDA and GRENADA, and limited and bounded as follows, viz:

Firſtly.—The Government of *Quebec*, bounded on the *Labrador* Coaſt by the River

[27]

De plus, Sa Majeſté très Chrétienne cède et garantit à ſa dite Majeſté Britannique, en pleine droite, le Canada, avec toutes ſes dépendances, ainſi que l'Iſle du Cap Breton, et toutes les autres iſles et côtes dans le Golfe et le fleuve St. Laurent, et en général tout ce qui dépend des dits pays, terres, iſles et côtes, avec la ſouveraineté, propriété, poſſeſſion, et toute droits acquis par traité ou autrement, que le Roi très Chrétien et la couronne de France ont eu juſqu'à préſent ſur les dits pays, iſles, terres, places, côtes, et leurs habitans, de ſorte que le Roi très Chrétien cede et transporte le tout aux dits Roi et couronne de la Grande Bretagne, et cela de la manière et forme les plus étendue, ſans reſtriction, et ſans pouvoir obtenir de la dite garantie, dans aucun prétexte, ou de pouvoir troubler la Grande Bretagne dans les poſſeſſions ſus mentionnées.

Sa Majeſté Britannique, de ſon côté, conſent d'accorder la liberté de la religion catholique aux habitans du Canada. Elle donnera en conſéquence les ordres les plus effectifs, que ſes nouveaux ſujets Catholiques Romains puiſſent profeſſer le culte de leur religion ſelon les rites de l'Egliſe de Rome, autant que les lois d'Angleterre le permettent.

Sa Majeſté Britannique conſent de plus, que les habitans Français ou autres, qui auroient été ſujets du Roi très Chrétien en Canada, puiſſent ſe retirer en toute ſûreté et liberté, où ils jugeront à propos: qu'ils vendent leurs biens, pourvu que ce ſoit à des ſujets de ſa Majeſté Britannique; et qu'ils emportent leurs effets avec eux, ſans être refuſés dans leur émigration, ſous aucun prétexte quelconque, à l'exception de celui des dettes ou de pourſuites criminelles; le terme limité pour cette émigration ſera fixé à l'eſpace de dix-huit mois, à compter du jour de l'échange de la ratification du préſent traité.

Par le Roi,

PROCLAMATION.

GEORGE R.

ATTENDU que nous avons pris en notre conſidération Royale les acquiſitions étendues et importantes aſſurées à notre Couronne, dans l'Amérique, par le Traité définitif de Paix, conclu à Paris le dixième jour de Février dernier; et déſirant que tous nos ſimple ſujets, tant de nos Royaumes que de nos Colonies en Amérique, puiſſent profiter, ſurſlits que poſſible, des grands avantages qui doivent en réſulter pour leur commerce, leurs manufactures et la navigation, nous avons jugé à propos, de l'avis de notre Conſeil privé, d'émaner notre préſente Proclamation Royale, par laquelle nous publions et déclarons à tous nos ſimple ſujets, que, de l'avis de notre dit Conſeil Privé, nous avons accordé nos Lettres Patentes, ſous notre grand Sceau de la Grande Bretagne, pour ériger dans les pays et Iſles à nous cédés et confirmés par le dit Traité, quatre Gouvernements diſtincts et ſéparés, connus et appellés par les noms de QUEBEC, FLORIDE-ORIENTALE, FLORIDE-SEPTENTRIONALE et la GRENADE, et bornés comme ſuit, ſavoir:

Premièrement, le Gouvernement de Quebec, borné ſur la côte de *Labrador* par la RIVIE-

Capitulations and extracts of treaties relating to Canada: with His Majesty's Proclamation of 1763 . . . ./ Capitulations et extraits des traités concernant le Canada; avec la Proclamation de sa Majesté, de 1763 . . . . Québec, P.E. Desbarats, 1800, p. 26–27.

Archives nationales du Canada : Bibliothèque (Négatif nº C-130523).

II

L'Église en crise

La destruction de ses édifices n'est que l'un des nombreux problèmes auxquels l'Église catholique doit faire face après la Conquête. Sous l'autorité des nouveaux dirigeants protestants, l'Église catholique n'existe plus légalement et les effets de ce changement se font sentir partout. Le recrutement de prêtres à l'étranger est pratiquement inexistant, ce qui rend le nombre de prêtres au Québec tristement insuffisant. En outre, l'éducation régie par l'Église perd l'appui de l'État et on se demande même si les autorités britanniques permettront la nomination d'un nouvel évêque de Québec. L'attitude conciliatrice des deux parties permet de résoudre la plupart des différends et, malgré sa faiblesse et son manque de prêtres jusqu'au XIX[e] siècle, l'Église catholique survit.

Cette vue de Richard Short est le seul document visuel qui illustre l'intérieur de l'église des Récollets qui figure à la pièce 10. Elle donne un aperçu général du décor des églises paroissiales du Québec sous le Régime français.

Vue de l'Intérieur de l'Eglise des Recollets. Richard Short (connu vers 1754–1766). Eau-forte de C. Crignion. Londres, Thomas Jefferys, 1761. Gravure, 62,8 × 44,3 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-353).

II

La vie continue

L'un des aspects les plus remarquables de la Conquête réside sans doute dans le fait qu'elle n'a pratiquement pas de conséquences immédiates pour la plupart des Canadiens français. Ceux-ci restent au pays et les immigrants britanniques sont peu nombreux. De nombreuses institutions et coutumes françaises se perpétuent et l'économie continue à reposer sur les mêmes produits et les mêmes méthodes.

Cette vue idyllique de la seigneurie de Berthier environ vingt ans après la Conquête suggère une continuité de la société canadienne traditionnelle, sauf pour ce qui est du pont à l'arrière-plan qui fut construit par l'armée britannique pour approvisionner ses positions de défense. Tout était pareil tout en étant différent.

L'auteur de cette vue, James Peachey (connu v. 1773–1797), est, comme Richard Short, un militaire. Dessinateur, topographe et officier, il est l'un des artistes les plus importants et les plus prolifiques de l'époque. Les Archives nationales du Canada possèdent la collection la plus importante des œuvres de Peachey, soit quarante-deux aquarelles, eaux-fortes et aquatintes.

Vue du pont enjambant la rivière Berthier en 1781. James Peachey (connu vers 1773–1797). Aquarelle, 1785, 32,1 × 48,9 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif n° C-45559).

II

Les Britanniques révisent les règles : l'Acte de Québec de 1774

L'Acte de Québec a pour but de mettre en place un gouvernement adapté aux besoins du Québec. On compte, parmi ses principales dispositions, le maintien de la liberté de pratiquer la religion catholique. Les catholiques sont d'ailleurs tenus, par la loi, de payer la dîme à leur Église. L'Acte de Québec remet également au Québec le cœur de l'ancien empire des fourrures français situé à l'ouest. Cette caricature jette un coup d'œil satirique sur les implications religieuses de l'Acte de Québec. On y voit quatre évêques anglicans qui dansent autour du bill, sous la direction de politiciens britanniques, tandis qu'un diable survole la scène, laissant sous-entendre l'inspiration de ce projet de loi.

Cette caricature d'un auteur anonyme, qui paraît dans le *London Magazine* en juillet 1774, est l'une des plus anciennes pièces de la collection de plus de dix mille caricatures et dessins satiriques, du début du XVIII[e] siècle à aujourd'hui, que possèdent les Archives nationales du Canada.

Les colonies du Sud, de plus en plus rebelles, sont amèrement déçues de se voir ainsi couper l'accès aux régions intérieures de l'Ouest et y voient la preuve que les Britanniques entendent imposer l'Église et le mode de gouvernement établis au Québec à tous les Américains. L'Acte de Québec devient donc l'une des causes de l'imminente Révolution américaine.

Selon d'autres dispositions importantes de l'Acte de Québec :

— le droit pénal anglais est officiellement adopté, mais les « lois et coutumes du Canada » continuent à régir le droit civil;

— le système de tenure seigneuriale reste en place;

— la colonie est administrée par un gouverneur et un conseil nommés plutôt que par une assemblée élue.

The Mitred Minuet. Artiste inconnu.
Gravure, col. à la main,
10,7 × 17,2 cm.
In *London Magazine*, juillet 1774.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-38989).

Terre-Neuve : le plus grand navire britannique, v. 1800

Le gouvernement britannique considère Terre-Neuve comme un « grand navire anglais amarré près des bancs de poissons » pour l'exploitation des pêcheries. Il est formellement interdit de s'y établir en permanence. En effet, les Britanniques veulent faire de Terre-Neuve une « pépinière » de marins pour les besoins de la marine de guerre. En réalité, l'île compte, dans les années 1770, environ quinze mille habitants permanents dont les sept huitièmes vivent le long de la côte de la péninsule entre les baies Trinity et Placentia, à l'extrémité est de l'île. Les tensions entre la politique officielle et la réalité créent des conflits.

Dans cette aquarelle d'un peintre anonyme, on voit des hommes qui vident un filet dans un doris. Sur une plate-forme de pêche à laquelle est amarrée une goélette, d'autres hommes s'affairent à étaler des morues. Les deux grands récipients, appelés « moutons », qui se trouvent sur la plate-forme servent à presser le poisson pour en extraire l'excédent d'huile et de sel avant de le faire sécher au soleil.

L'élément le plus important est probablement la ville même, que l'on aperçoit à l'arrière-plan. Saint-Jean a toujours été le plus important centre de Terre-Neuve en raison de sa proximité des lieux de pêche. Comme de nombreuses autres pièces des fonds des Archives nationales du Canada, cette scène nous permet d'identifier certains bâtiments et leur configuration exacte, l'apparence des rues et de nombreux autres détails que l'on ne peut obtenir d'aucune autre source documentaire.

Vue de la partie élevée du port de Saint-Jean (Terre-Neuve). Artiste inconnu. Aquarelle, fin du XVIII[e] siècle, 33,6 × 52,1 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif n° C-3372).

II

Le peuplement des Maritimes : le recensement de 1775

Après la Conquête, les autorités britanniques espèrent attirer une immigration anglophone massive en Nouvelle-Écosse (territoire qui comprend alors le Nouveau-Brunswick). Ce recensement indique que le projet échoua.

Halifax est la capitale et le principal centre de la Nouvelle-Écosse. Les Allemands s'étaient d'abord établis à Lunenburg. À la fin du Régime français sept mille fermiers et pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre s'établissent essentiellement le long des côtes de la partie sud de la péninsule de même que dans la vallée de l'Annapolis. Plus de mille habitants du Yorkshire et de nombreuses familles du Nord de l'Irlande s'établissent dans l'isthme de Chignectou. Quelques Écossais, qui ne figurent pas dans ce recensement et qui sont les premiers immigrants d'une vague ultérieure, s'installent en Nouvelle-Écosse et dans l'île du Cap-Breton. Cette liste n'énumère que quelques villages sur la rivière Saint-Jean et dans la baie de Passamaquoddy et indique que certains des Acadiens déportés par les Britanniques en 1755 sont revenus au pays. La population globale de la colonie comprend de dix-sept mille à vingt mille habitants, dont la moitié viennent de la Nouvelle-Angleterre. La population de l'île Saint-Jean (île du Prince-Édouard) ne compte que mille trois cents habitants, venus principalement d'Écosse.

Au cours de la prochaine décennie, les réfugiés de la Révolution américaine viendront presque tripler la population des Maritimes.

Ce recensement est destiné à William Legge, deuxième comte de Dartmouth (1731–1801). En sa qualité de président de la Chambre de commerce (1765–1766) et de secrétaire d'État au ministère américain (1772–1775), Legge s'intéresse beaucoup aux affaires nord-américaines. En 1926, les descendants britanniques de Legge ont offert aux Archives nationales du Canada pratiquement tous les documents de leur ancêtre concernant le Canada.

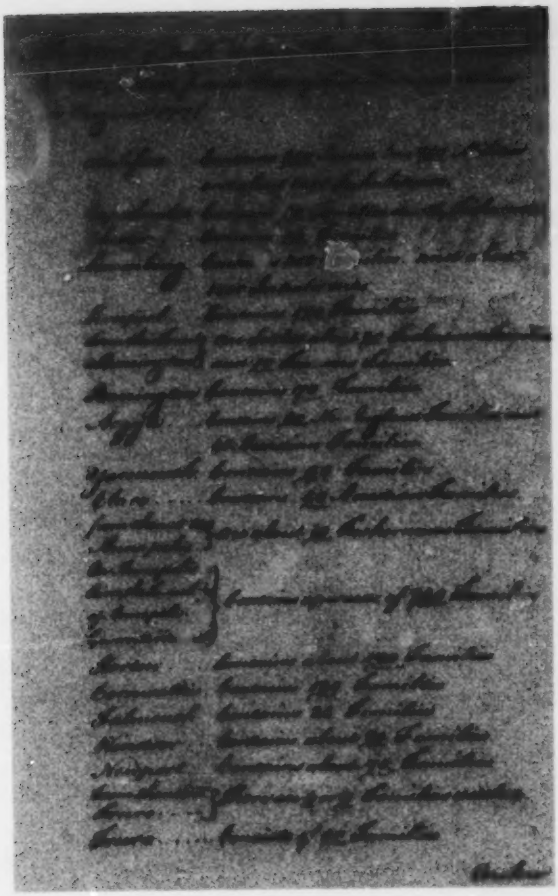

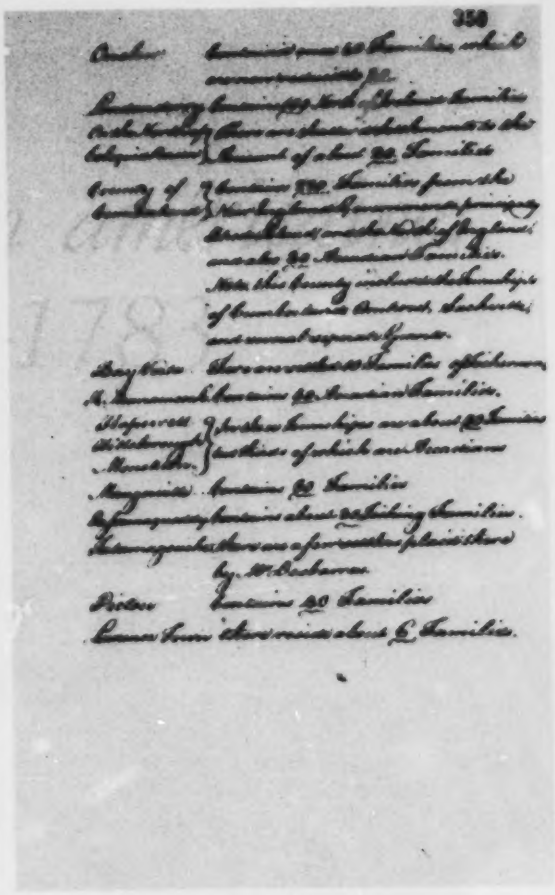

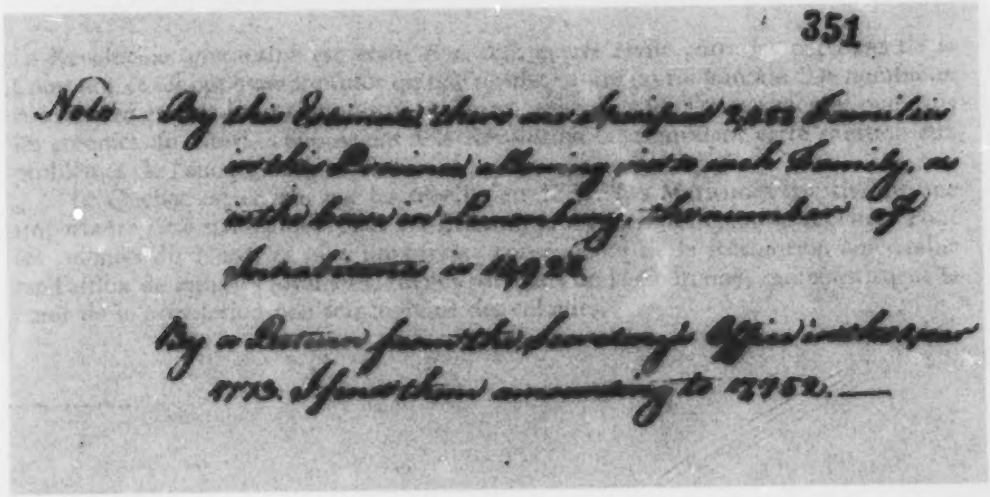

« Abstracts of the Number of Families settled in Nova Scotia . . . August 1775. »

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, fonds de Dartmouth, MG 23, A 1, vol. 1, p. 349–351.

III

La Révolution américaine, 1775–1783

La Révolution américaine est avant tout une guerre civile entre les partisans de la Couronne et ses opposants, plutôt qu'une révolte contre un roi lointain. De nombreux Américains étaient indécis tandis que d'autres, tant dans les Treize Colonies que dans les colonies du Nord, s'opposaient à la Révolution ou trouvaient cette solution aux problèmes de l'époque trop radicale.

Le Québec est envahi par les rebelles en 1775. Les Maritimes constituent une importante base stratégique pour les Britanniques contre les colonies rebelles. Pour les colonies du Nord, la plus importante conséquence de la Révolution américaine est l'afflux de réfugiés loyalistes, fidèles partisans de la Couronne, qui constituent le cœur de la population non francophone des colonies.

III

Les rebelles lancent un appel au Canada français, 1776

Cet in-plano signé par John Hancock, président du deuxième Congrès continental, annonce la marche des rebelles sur Montréal et Québec en 1775–1776 et incite les Canadiens à former un congrès provincial appuyant la Révolution.

Parmi la population qui est tentée de se rallier à l'idéal révolutionnaire américain, il manque de chefs. Les seigneurs et le clergé appuient la Couronne, et de nombreux Canadiens, qui ne voient aucune raison de se mêler à cette querelle, conservent une neutralité pragmatique.

Le Français Fleury Mesplet (1734–1794), l'un des imprimeurs de cet in-plano (feuille d'impression ne formant qu'un feuillet ou deux pages), accompagne l'armée américaine à Montréal. Ironiquement, après la retraite de cette dernière, Mesplet demeure à Montréal et devient le premier imprimeur à l'ouest de Québec. Il produisit quatre-vingts publications, y compris deux périodiques, imprima dans quatre langues (français, anglais, latin et mohawk), publia le premier journal français du Québec et fonda le journal *Montreal Gazette/La Gazette de Montréal*, aujourd'hui *the Gazette*.

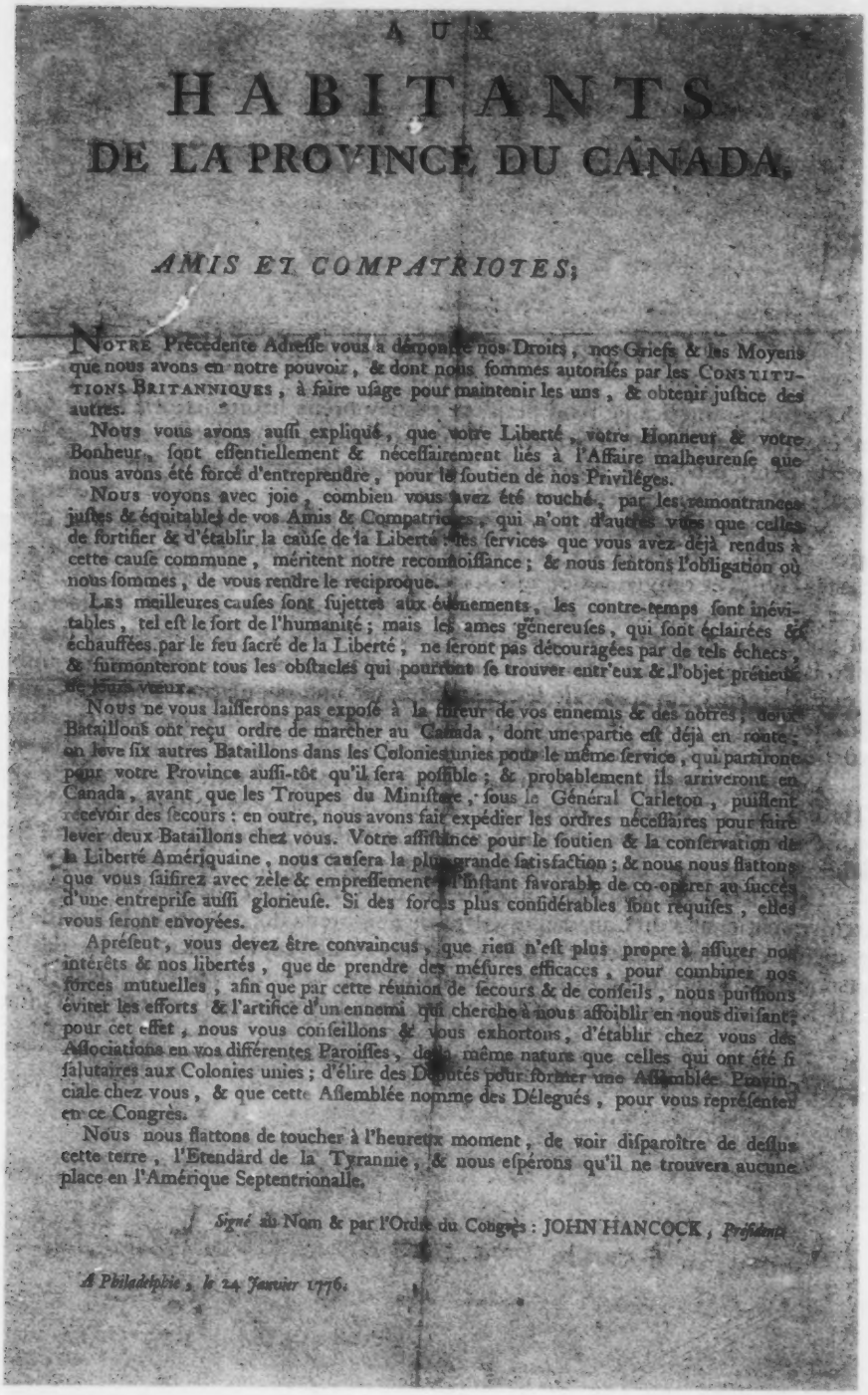

AUX

HABITANTS
DE LA PROVINCE DU CANADA,

AMIS ET COMPATRIOTES;

NOTRE Précedente Adreſſe vous a dépeint nos Droits, nos Griefs & les Moyens que nous avons en notre pouvoir, & dont nous ſommes autoriſés par les CONSTITUTIONS BRITANNIQUES, à faire uſage pour maintenir les uns, & obtenir juſtice des autres.

Nous vous avons auſſi expliqué, que votre Liberté, votre Honneur & votre Bonheur, ſont eſſentiellement & néceſſairement liés à l'Affaire malheureuſe que nous avons été forcé d'entreprendre, pour le ſoutien de nos Priviléges.

Nous voyons avec joie, combien vous avez été touché, par les remontrances juſtes & équitables de vos Amis & Compatriotes, qui n'ont d'autres vûes que celles de fortifier & d'établir la cauſe de la Liberté: les ſervices que vous avez déjà rendus à cette cauſe commune, méritent notre reconnoiſſance; & nous ſentons l'obligation où nous ſommes, de vous rendre le reciproque.

LES meilleures cauſes ſont ſujettes aux événements, les contre-temps ſont inévitables, tel eſt le ſort de l'humanité; mais les ames généreuſes, qui ſont éclairées & échauffées par le feu ſacré de la Liberté, ne ſeront pas découragées par de tels échecs, & ſurmonteront tous les obſtacles qui pourront ſe trouver entr'eux & l'objet prétieux de leurs vœux.

Nous ne vous laiſſerons pas expoſé à la fureur de vos ennemis & des nôtres; deux Bataillons ont reçu ordre de marcher au Canada, dont une partie eſt déjà en route: on leve ſix autres Bataillons dans les Colonies unies pour le même ſervice, qui partiront pour votre Province auſſi-tôt qu'il ſera poſſible; & probablement ils arriveront en Canada, avant que les Troupes du Miniſtere, ſous le Général Carleton, puiſſent recevoir des ſecours: en outre, nous avons fait expédier les ordres néceſſaires pour faire lever deux Bataillons chez vous. Votre aſſiſtance pour le ſoutien & la conſervation de la Liberté Amériquaine, nous cauſera la plus grande ſatisfaction; & nous nous flattons que vous ſaiſirez avec zele & empreſſement, l'inſtant favorable de co-opérer au ſuccès d'une entrepriſe auſſi glorieuſe. Si des forces plus conſidérables ſont requiſes, elles vous ſeront envoyées.

Aprés-cela, vous devez être convaincus, que rien n'eſt plus propre à aſſurer nos intérêts & nos libertés, que de prendre des méſures efficaces, pour combiner nos forces mutuelles, afin que par cette réunion de ſecours & de conſeils, nous puiſſions éviter les efforts & l'artifice d'un ennemi qui cherche à nous affoiblir en nous diviſant: pour cet effet, nous vous conſeillons & vous exhortons, d'établir chez vous des Aſſociations en vos différentes Paroiſſes, de la même nature que celles qui ont été ſi ſalutaires aux Colonies unies; d'élire des Députés pour former une Aſſemblée Provinciale chez vous, & que cette Aſſemblée nomme des Délegués, pour vous repréſenter en ce Congrès.

Nous nous flattons de toucher à l'heureux moment, de voir diſparoître de deſſus cette terre, l'Etendard de la Tyrannie, & nous eſpérons qu'il ne trouvera aucune place en l'Amérique Septentrionalle.

Signé au Nom & par l'Ordre du Congrès: JOHN HANCOCK, *Préſident.*

A Philadelphie, le 24 Janvier 1776.

Aux Habitants de la Province du Canada. John Hancock. Philadelphie, Fleury Mesplet et Charles Berger, 1776. In-plano.

Archives nationales du Canada : Bibliothèque (Négatif nº C-111468).

III

Un Loyaliste donne son avis, 1775

La Révolution américaine rend perplexe de nombreux habitants des Treize Colonies. On constate un sincère sentiment de consternation dans cette lettre de Jonathan Sewell, père, procureur général du Massachusetts. Sewell écrit de Boston, centre névralgique du mouvement révolutionnaire.

Sewell est stupéfait de l'attitude de ses concitoyens qui habitent l'un des territoires les plus fertiles et les plus vastes de la terre, bénéficient des « plus grandes libertés civiles et religieuses qu'une société humaine puisse admettre », sont protégés « par la seule puissance du globe capable de leur procurer une telle protection », et qui pourtant, se « ruent sur les armes avec une férocité de sauvages et une ferveur de croisés! » Il croit que cette révolution est une machination ourdie par des ambitieux et des intrigants qui usent de leurs artifices sur une population crédule. Comme de nombreux Américains croient qu'un appel aux armes est une réaction excessive à la situation, certains d'entre eux se réfugient au Canada durant et après la Révolution.

Jonathan Sewell, père se réfugie d'abord en Angleterre en 1775 avant de s'établir à Halifax, en 1778, où il devient juge de la Cour de la vice-amirauté de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Son correspondant, le général de division Frederick Haldimand, devient gouverneur de Québec en 1777.

Cette lettre est un brouillon conservé dans les papiers personnels de Sewell. Les Archives nationales du Canada possèdent de nombreux documents de la famille Sewell, de même que des transcriptions manuscrites et des copies microfilmées des papiers personnels de Haldimand, une documentation fondamentale pour l'étude de la période de la Révolution américaine au Québec et dans la région qui deviendra l'Ontario.

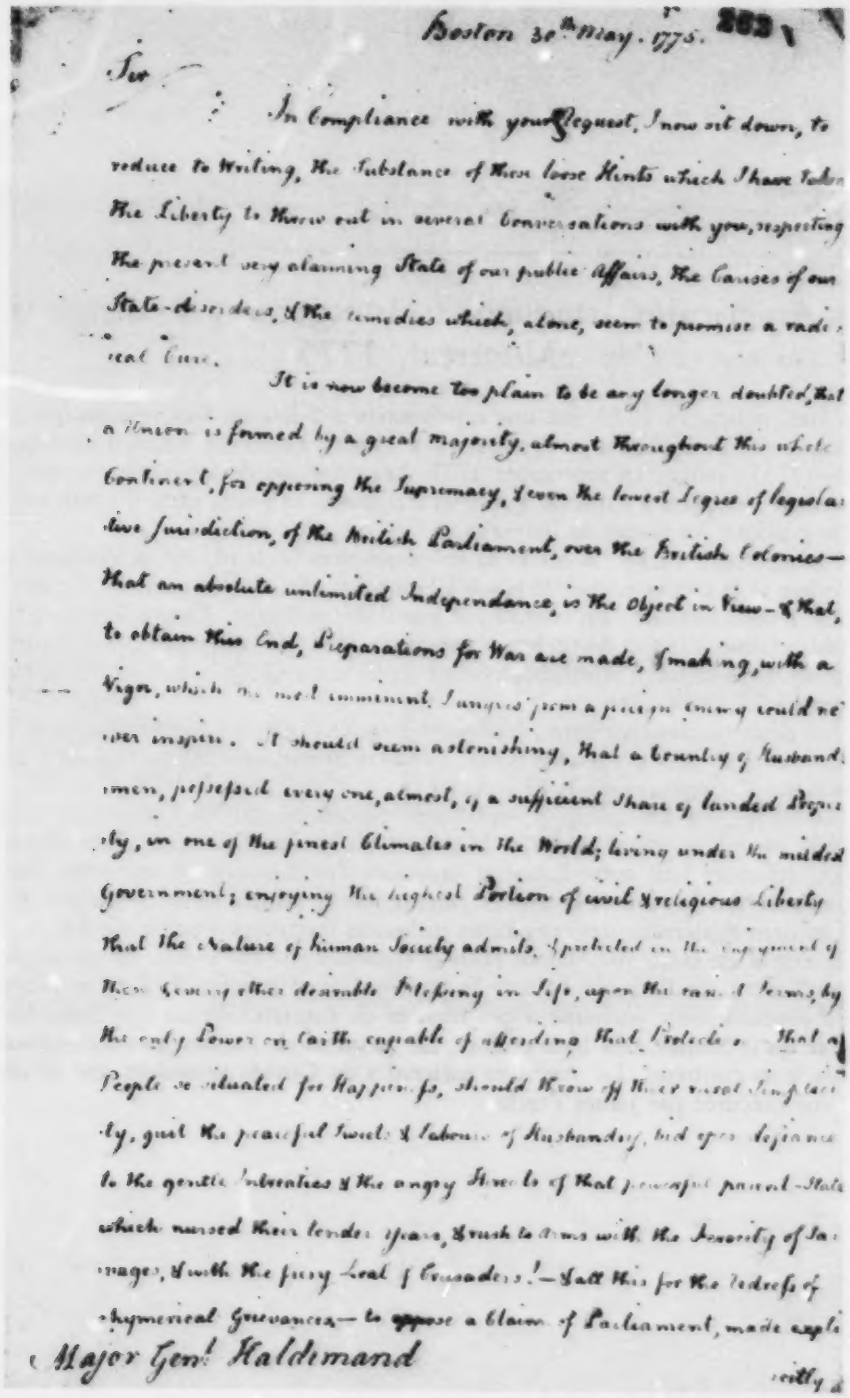

Boston 30th May. 1775. 262

Sir

In Compliance with your Request, I now sit down, to reduce to Writing, the Substance of those loose Hints which I have taken the Liberty to throw out in several Conversations with you, respecting the present very alarming State of our public Affairs, the Causes of our State-disorders, & the remedies which, alone, seem to promise a radical Cure.

It is now become too plain to be any longer doubted, that a Union is formed by a great majority, almost throughout this whole Continent, for opposing the Supremacy, even the lowest Degree of legislative Jurisdiction, of the British Parliament, over the British Colonies— that an absolute unlimited Independance, is the Object in View— & that, to obtain this End, Preparations for War are made, & making, with a Vigor, which the most imminent Dangers from a foreign Enemy could never inspire. It should seem astonishing, that a Country of Husbandmen, possessed every one, almost, of a sufficient Share of landed Property, in one of the finest Climates in the World; living under the mildest Government; enjoying the highest Portion of civil & religious Liberty that the Nature of human Society admits, & protected in the enjoyment of those & every other desirable Blessing in Life, upon the easiest Terms, by the only Power on Earth capable of affording that Protection— that a People so situated for Happiness, should throw off their most long established, quiet & peaceful Habits & Labours of Husbandry, bid open defiance to the gentle Intreaties & the angry Menaces of that powerful parental State which nursed their tender years, & rush to Arms with the Ferocity of Savages, & with the fiery Zeal of Crusaders!— All this for the Redress of chymerical Grievances— to oppose a Claim of Parliament, made explicitly &

Major Genl Haldimand

Lettre de Jonathan Sewell au général de division Frederick Haldimand, Boston, 30 mai 1775.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, papiers personnels de J. Sewell, MG 23, G II 10, vol. 2, p. 262.

III

Les Américains attaquent : Montgomery se dirige vers Montréal, 1775

Cette vue, peinte en 1779, est une représentation fidèle du fort britannique Saint-Jean sur la rivière Richelieu, à l'époque où le général américain Richard Montgomery (1736–1775) l'assiège en septembre 1775. Les positions de son artillerie sont ingénieusement indiquées à l'aide de symboles d'oiseaux. La petite carte du coin inférieur gauche explique les notations littérales.

Montgomery mène les forces américaines vers le nord, en descendant le lac Champlain et la rivière Richelieu jusqu'à Montréal, afin de s'emparer du Canada pour la cause révolutionnaire. En chemin, il prend Ticonderoga, Crown Point et le fort Chambly. Lorsque le fort Saint-Jean capitule au début de novembre, les Britanniques abandonnent Montréal à Montgomery et se replient sur Québec. Les rebelles semblent sur le point de l'emporter.

Les deux navires de guerre, le *Royal George* et l'*Inflexible* (également représentés par des oiseaux), se distinguent contre la flotte américaine dans la bataille de l'île Valcour (lac Champlain) en 1777.

En 1776, les Britanniques reprennent possession du fort Saint-Jean, qui est utilisé pendant une bonne partie de la guerre par les Loyalistes pour faire leur recrutement, effectuer leur surveillance et organiser des missions de sauvetage dans les colonies rebelles. Les unités loyalistes, notamment le King's Royal Regiment of New York mènent également des opérations militaires continues à partir du fort.

L'auteur de cette vue, James Hunter (connu v. 1776–1792), est un ingénieur et un officier d'artillerie de l'armée britannique. Les dossiers de l'armée indiquent qu'il a probablement participé à des travaux de construction au fort Saint-Jean en 1779 et qu'il connaît très bien ce fort. Les peintres de l'armée copient souvent les vues de leurs confrères. Les Archives nationales du Canada possèdent une version de cette vue exécutée par James Peachey.

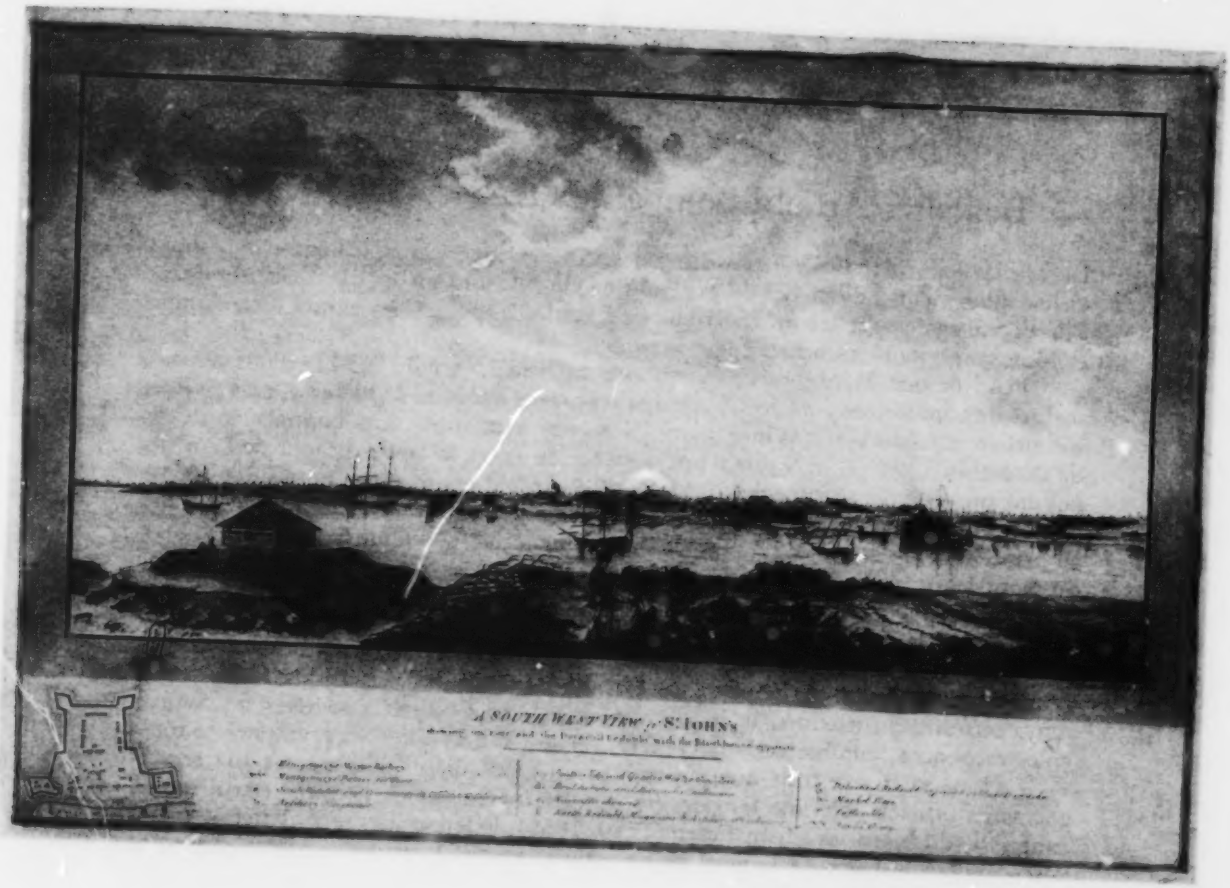

Vue du sud-ouest du fort Saint-Jean (Québec), avec plan. James Hunter (connu vers 1776–1792). Aquarelle, 1779, 41,9 × 60,6 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-1507).

III

Benedict Arnold bombarde Québec, 1775–1776

La carte de Jefferys indique les positions des artilleurs américains, le nombre de canons et le déploiement des troupes du général Benedict Arnold sur les plaines d'Abraham. Elle décrit également les fortifications de la ville et indique les endroits où Arnold et Montgomery ont commencé leur attaque.

Pendant que Montgomery marche sur Montréal, Arnold (1742–1801) réussit, malgré de nombreuses épreuves, à amener sept cents hommes à Québec par les rivières Kennebec et Chaudière. Montgomery l'y rejoint avec trois cents hommes au début de décembre 1775 et, au cours d'une tempête de neige la veille du jour de l'An, ils lancent une attaque désespérée contre la ville. Arnold est repoussé tandis que Montgomery et ses principaux officiers sont tués. Les autres assiégeants sont mis en déroute au printemps lorsque le dégel permet aux Britanniques d'obtenir des renforts le long du Saint-Laurent. Les rebelles abandonnent Montréal le 9 mai. Québec a repoussé l'attaque des rebelles.

Comme la compagnie d'Arrowsmith, celle de Thomas Jefferys (v. 1710–1771) fait figure de pionnier dans le domaine de la publication de cartes britanniques de l'Amérique du Nord. À l'époque, la Grande-Bretagne n'a pas d'éditeur officiel de cartes terrestres et marines, et le gouvernement a tout intérêt à soutenir les compagnies reconnues, comme celle de Jefferys. Ayant été nommé « géographe du roi » en 1761, il se trouve dans une position privilégiée qui lui donne accès aux renseignements officiels, comme les données que les ingénieurs de l'armée recueillent en Amérique du Nord. William Faden (1750–1836), le jeune associé de Jefferys, prend la tête de la compagnie à la mort de ce dernier, en 1771, et devient un cartographe encore plus influent.

Plan of the City and Environs of Quebec with its seige and blockade by the Americans from the 8th of December 1775 to the 13th of May 1776. Gravé par William Faden (1750–1836). Londres, William Faden, 1776. 1 plan : gravure, col. à la main, 44,1×61,4 cm.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 55019).

III

Halifax : la gardienne du Nord, 1781

Pendant toute la durée de la guerre d'Indépendance, Halifax est un port important, un centre de ravitaillement et une base pour les forces loyalistes, et à ce titre, regorge de fortifications. À la fin de la guerre, on compte quatorze forts, casernes et blockhaus dans la ville même et dans les environs, pouvant abriter deux mille huit cents soldats.

Cette vue a été prise de l'un des nombreux petits postes de Point Pleasant. Au loin, on aperçoit Citadel Hill, couronnée d'un grand blockhaus octogonal construit au début de la guerre et d'un dédale de tranchées et d'ouvrages de terre; un peu plus bas, le fort Massey et son blockhaus construit entre 1776 et 1778.

La flotte britannique visite périodiquement le port de Halifax et de nombreux navires de transport militaires ayant traversé l'Atlantique font escale à Halifax pour prendre leurs ordres et se ravitailler avant de prendre la route du sud. La petite ville est surpeuplée. Comme on peut le voir sur cette gravure, les pentes de Citadel Hill et les environs sont couverts de tentes.

La présence de l'armée et de la marine empêche toute participation active de la population de la Nouvelle-Écosse à la Révolution américaine. En 1776, au moment où les troupes britanniques et les Loyalistes de Boston sont évacués sur Halifax, la ville commence à accueillir de nombreux réfugiés. Vers la fin de la guerre, cette émigration augmente considérablement.

L'auteur de cette vue, Edward Hicks (connu v. 1778–1782), est un officier du 70e régiment en garnison à Halifax en 1778. Ses croquis permirent d'exécuter une série de quatre gravures de Halifax, qui sont devenues des pièces extrêmement rares. Les Archives nationales du Canada possèdent les quatre gravures de même qu'une aquarelle de Hicks.

« South aspect of Halifax Nova Scotia... in 1780... » Edward Hicks (connu vers 1778–1782). Londres, 1781. Aquatinte, col. à la main, 53,4 × 31,2 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-11214).

III

Les Loyalistes arrivent : une liste de ravitaillement des Loyalistes, 1786

Les Loyalistes de cette liste appartiennent au King's Royal Regiment of New York, qui a fait de nombreuses incursions aux frontières de l'État de New York et de la Pennsylvanie (voir aussi la pièce 22). Ces Loyalistes s'établissent dans la baie de Quinte du lac Ontario, près de l'emplacement actuel de Kingston (Ontario).

Un tel établissement est une opération fastidieuse et, comme l'indique ce document, le gouvernement doit les approvisionner en nourriture pendant quelque temps avant qu'ils puissent vivre de leurs propres récoltes.

Le gouvernement britannique traite très bien les Loyalistes qui viennent s'établir au nord. En effet, il leur fournit nourriture, vêtements, outils, graines et logement, leur donne de nouvelles terres et les dédommage des pertes subies pendant la guerre. En tout et pour tout, le gouvernement affecte une somme de trente millions de livres sterling à l'établissement des Loyalistes.

Les Archives nationales du Canada possèdent plus de vingt listes de ravitaillement originales des Loyalistes pour le Haut-Canada (Ontario), de même qu'un certain nombre de listes pour les Maritimes.

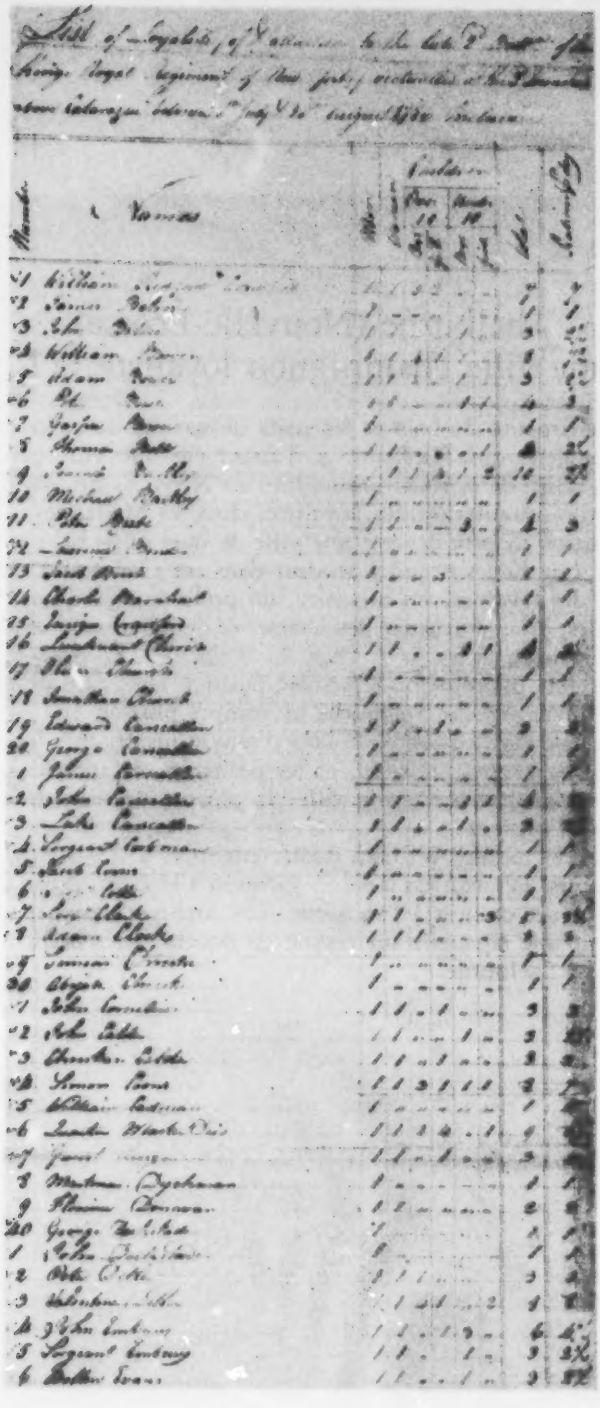

« List of Loyalists/of & attached to the late 2d Battn of the Kings Royal Regiment of New York/victualled at the 3d Township above Cataraqui between 1st July & 31st August 1784 Inclusive. » Détail. George Singleton.

Archives nationales du Canada : Division des archives gouvernementales, archives du ministère des Finances, RG 19, E 4, vol. 4447, dossier 1, partie 1, pièce 1, nº 4.

III

Shelburne (Nouvelle-Écosse) : une ville champignon loyaliste, 1789

Les maisons à charpente de bois et les mâts de navires de ce croquis de 1789 de Booth sous-entendent que Shelburne a d'abord été une ville prospère. En effet, Shelburne et la vallée de la rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick constituent la principale zone de colonisation des Loyalistes dans les Maritimes. En trois ans seulement, cette région déserte devient une ville de huit mille habitants offrant toutes les commodités que l'on s'attend à trouver dans un plus grand centre, comme de belles maisons, des tavernes, un bijoutier, un professeur de danse, un coiffeur, des églises, des écoles, trois journaux, des scieries et des chantiers navals. Elle est prête à rivaliser avec Halifax.

Cette croissance est toutefois éphémère puisque vers la fin des années 1780 elle commence à décliner, et que Shelburne ne compte plus en 1815 que six cents habitants. Le sol s'est révélé pauvre, le bois d'œuvre insuffisant, les communications des régions de l'intérieur primitives, et les pêcheries et l'industrie baleinière décevantes. Lors de la disparition de la ville, la plupart de ses habitants s'établissent ailleurs dans les Maritimes.

L'auteur de ce croquis, William Booth (connu v. 1785–1788), est un capitaine du Royal Engineers. Pendant qu'il est en garnison à Halifax, il parcourt la Nouvelle-Écosse et effectue des croquis à l'aquarelle. Les Archives nationales du Canada possèdent également une aquarelle sur crayon de Booth représentant un Loyaliste noir coupant du bois à Shelburne.

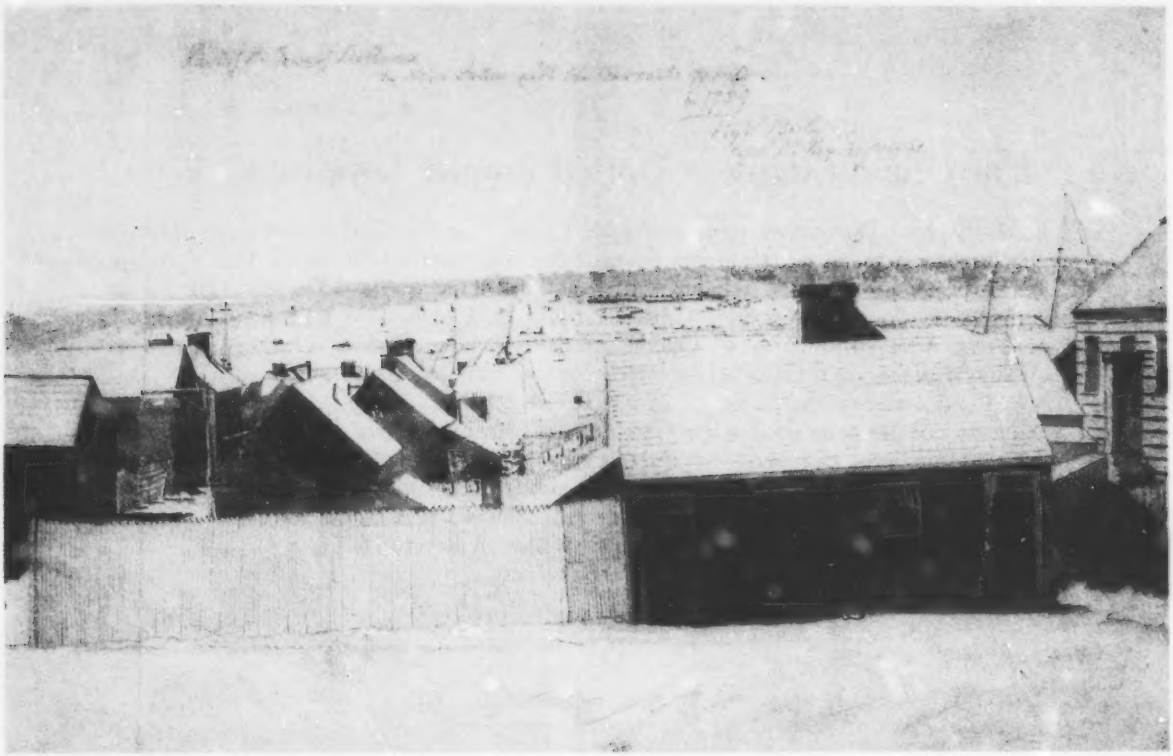

Partie de la ville de Shelburne (Nouvelle-Écosse), avec la caserne en face. William Booth (connu vers 1785–1788). Crayon et lavis, 1789, 29,2 × 54,6 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif n° C-10548).

III

L'origine du terme « United Empire Loyalist », 1789

En 1789, lord Dorchester, gouverneur de l'Amérique du Nord britannique, décrète que les Loyalistes et leurs enfants devront être autorisés à faire suivre leur nom des lettres « UE », « faisant référence au grand principe qu'ils défendent, l'unité de l'empire », d'où l'expression « United Empire Loyalist » ou « UEL ». À l'origine, ce terme n'est employé qu'au Québec et dans le Haut-Canada (Ontario). Ce n'est qu'au XX^e^ siècle qu'il est officiellement reconnu dans les Maritimes.

Ce document québécois de 1789 est un arrêté en conseil, ou décret officiel, exigeant que les conseils fonciers, chargés d'assigner les terres aux nouveaux colons, dressent une liste des « personnes qui ont adhéré à l'Unité de l'empire ». Ce document a été réimprimé sous forme de dépliant, à partir du compte rendu des délibérations du Conseil législatif, afin d'assurer une distribution plus large aux fonctionnaires concernés du Québec et du territoire qui va bientôt devenir le Haut-Canada.

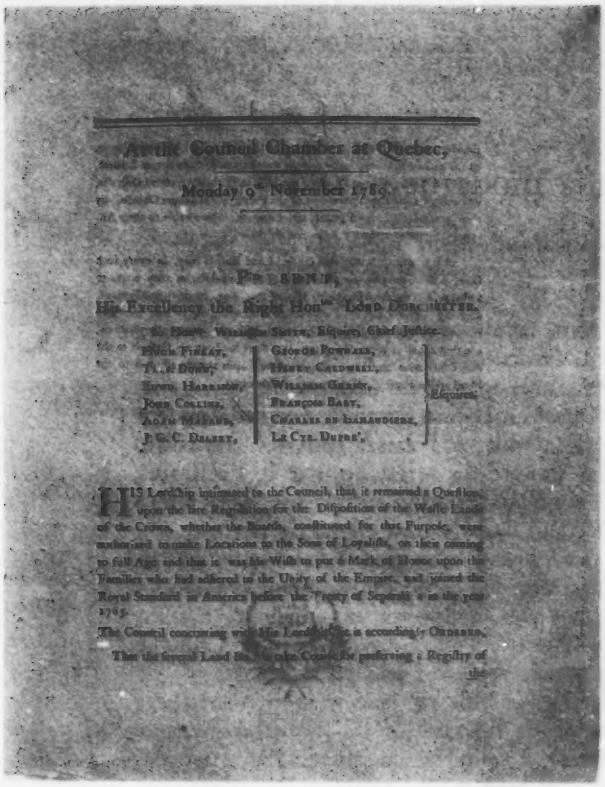

At the Council Chamber at Quebec,

Monday 9th November 1789.

PRESENT,

His Excellency the Right Hon^ble LORD DORCHESTER.

The Hon^ble WILLIAM SMITH, Esquire, Chief Justice.

HUGH FINLAY,	GEORGE POWNALL,
ALEX^R DUNN,	HENRY CALDWELL,
EDWD. HARRISON,	WILLIAM GRAHAM,
JOHN COLLINS,	FRANÇOIS BABY,
ADAM MABANE,	CHARLES DE LANAUDIERE,
P. G. C. DELERY,	LE CTE. DUPRE',

Esquires.

HIS LordShip intimated to the Council, that it remained a Question, upon the late Regulation for the Disposition of the Waste Lands of the Crown, whether the Boards, constituted for that Purpose, were authorized to make Locations to the Sons of Loyalists, on their coming to full Age and that it was his Wish to put a Mark of Honor upon the Families who had adhered to the Unity of the Empire, and joined the Royal Standard in America before the Treaty of Separation in the year 1783.

The Council concurring with His Lordship, it is accordingly ORDERED,

That the several Land Boards in this Province preserving a Registry of the

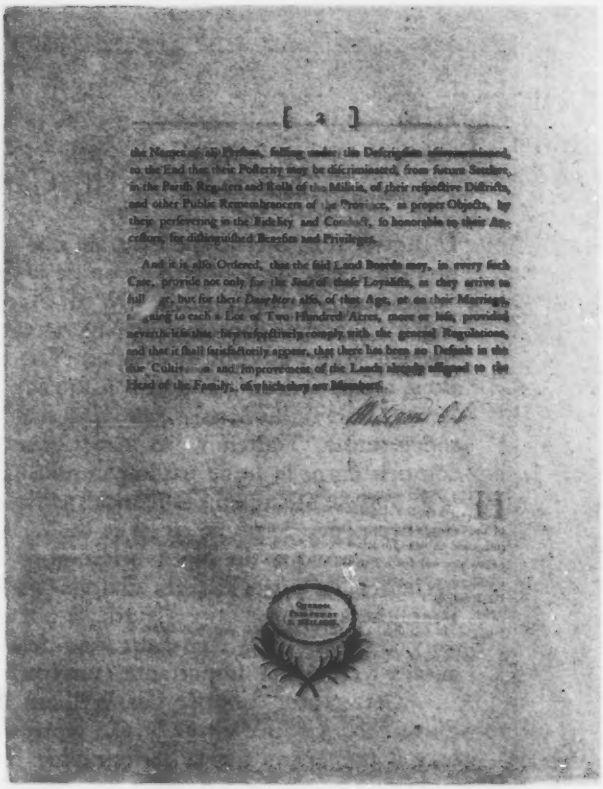

[2]

the Names of all Persons, falling under the Description aforementioned, to the End that their Posterity may be discriminated, from future Settlers, in the Parish Registers and Rolls of the Militia, of their respective Districts, and other Public Remembrancers of the Province, as proper Objects, by their persevering in the Fidelity and Conduct, so honorable to their Ancestors, for distinguished Benefits and Privileges.

And it is also Ordered, that the said Land Boards may, in every such Case, provide not only for the Sons of such Loyalists, as they arrive to full Age, but for their Daughters also, of that Age, on their Marriages, granting to each a Lot of Two Hundred Acres, more or less, provided nevertheless that they respectively comply with the general Regulations, and that it shall satisfactorily appear, that there has been no Default in the due Culture and Improvement of the Lands already assigned to the Head of the Family, of which they are Members.

[1]

Québec. Arrêté en conseil exigeant que les conseils fonciers dressent une liste des « personnes qui ont adhéré à l'Unité de l'empire ». In-plano, 1789.

Archives nationales du Canada : Bibliothèque (Négatifs nos C-130528 et C-130529).

III

L'embryon du Canada moderne, 1784

La Révolution américaine entraîne une modification importante de la carte politique de l'Amérique du Nord. À la fin de la guerre, l'Angleterre a perdu la plupart de ses possessions en Amérique du Nord. Avec le traité de Paris (1783), l'Angleterre reconnaît l'indépendance américaine et établit une frontière, représentée ici par un trait rouge, passant au centre des quatre Grands Lacs situés au nord et, à partir du lac des Bois, allant « droit à l'ouest » jusqu'aux présumées sources du Mississippi, puis, vers le sud, le long du Mississippi. Le sort de l'Ouest américain demeure temporairement indéterminé. Toutefois, les Américains réclameront, à l'ouest, tous les territoires compris entre la ligne passant au-dessus des sources du Mississippi et le Pacifique, et au sud, le Mexique. Les Français, alliés de la nouvelle nation américaine, obtiennent des privilèges de pêche au large de Terre-Neuve, dans la zone bleue de la carte.

L'Amérique du Nord britannique ne comprend plus que Terre-Neuve et ses pêcheries, les petits villages affaiblis des Maritimes, le Québec français que la Grande-Bretagne a même hésité à garder à peine vingt ans auparavant et, enfin, les régions sauvages des « pays d'en-haut » au-delà du Québec. Peu d'observateurs de l'époque auraient cru à une importante croissance sur une base aussi peu prometteuse.

Cette carte, publiée par William Faden en 1796, est une version postérieure d'une carte publiée en 1777. La représentation de l'Amérique du Nord britannique repose largement sur la cartographie française d'avant la Conquête. Par exemple, deux des îles du lac Supérieur de cette carte, soit les îles Philipeaux et Pontchartrain, n'ont jamais existé. Cette erreur avait été incorporée à une carte française des années 1730, à la suite de l'interprétation erronée de renseignements transmis par les autochtones. Les cartes générales de l'Amérique du Nord (par opposition aux cartes plus détaillées des régions colonisées) reposeront encore quelque temps sur la cartographie du Régime français.

The United States of North America with the British Territories and those of Spain according to the Treaty of 1784. Gravée par William Faden (1750–1836). Londres, William Faden, 1796. 1 carte : gravure, col. à la main, 52,5 × 63,5 cm.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 24667).

IV

Population et colonisation

Entre 1760 et 1815, l'Amérique du Nord britannique manque avant tout d'une population. Bien que la colonisation des régions du centre et de l'est du Canada connaisse une poussée suffisante pour assurer la survie et la prospérité des colonies, l'immigration n'augmente sensiblement qu'après 1815. La croissance démographique, le processus de peuplement, l'expansion des centres urbains et l'évolution connexe des communications durant cette période sont tous des sujets très peu connus des Canadiens, même si les documents de l'époque contiennent de nombreux renseignements.

IV

Un taux de natalité record

La plus grande concentration démographique est de loin celle du Québec. La population de cette région s'élève à soixante-dix mille en 1765, à cent soixante et un mille en 1790 et à trois cent mille en 1814, soit environ soixante pour cent de la population globale de l'Amérique du Nord britannique. La croissance démographique québécoise est d'autant plus remarquable qu'elle ne dépend pas de l'immigration. À cette époque, le Québec a le taux de natalité le plus élevé jamais enregistré chez un peuple d'origine européenne, car sa population double tous les vingt-cinq ou vingt-sept ans!

Ce recensement (1765) de la seigneurie de Bécancour est un excellent exemple des nombreux documents similaires conservés aux Archives nationales du Canada. Combiné à d'autres recensements, il se révèle extrêmement utile, non seulement pour calculer la population, mais également pour retracer l'histoire des familles, étudier les occupations des habitants, la taille et la structure des familles, la composition religieuse de la population, de même que la production agricole.

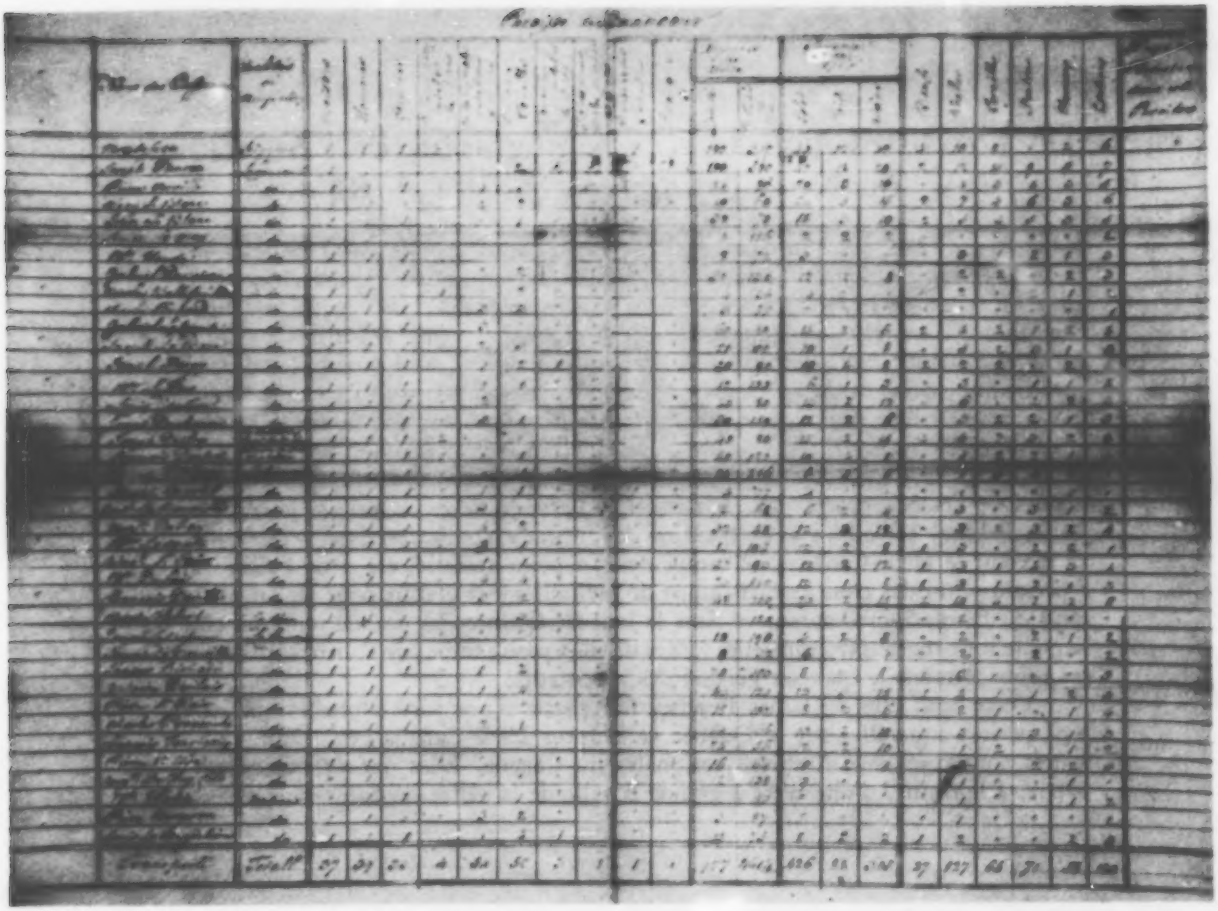

Recensement de Bécancour, 1765.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, archives des Bureaux des secrétaires civils et provinciaux :
Québec, Bas-Canada, série « S », RG 4, A 1, vol. 11, p. 4499.

IV

Les Loyalistes modifient la démographie de l'Amérique du Nord britannique, 1783–1784

Même si en 1783, les Maritimes comptent une population de vingt mille habitants et de huit mille colons à Terre-Neuve, l'immigration loyaliste qui commence cette année-là constitue le premier peuplement anglais substantiel de l'Amérique du Nord britannique. En tout, de quarante mille à cinquante mille Loyalistes s'établissent dans les colonies britanniques, soit environ trente-cinq mille dans les Maritimes canadiennes, deux mille au Québec et sept mille cinq cents en Ontario. Pour faire face à cette arrivée massive, on crée les nouvelles provinces du Nouveau-Brunswick et du Cap-Breton en 1784, et celle du Haut-Canada (Ontario) en 1791.

Cette vue est la seule existante qui ait été exécutée par un témoin oculaire des débuts de l'établissement des Loyalistes. À l'arrivée de ces derniers, le topographe James Peachey travaille à la préparation des lots de colonisation dans le territoire qui va devenir le Haut-Canada. Ce campement, à peine installé, est situé à Cornwall et représente l'un des trois grands camps de ravitaillement établis pour les Loyalistes le long du fleuve Saint-Laurent et dans la baie de Quinte. La grande tente au côté de laquelle sont regroupées plusieurs tentes de plus petite taille, de l'autre côté de l'anse, est probablement le quartier général des arpenteurs.

Cette aquarelle de James Peachey fait partie d'une série alphabétique de dix-sept petites aquarelles sur le Québec et le futur Haut-Canada vers 1784, qui sont toutes conservées aux Archives nationales du Canada. Elles ont probablement fait partie, à l'origine, d'une carte à grande échelle de la vallée du Saint-Laurent.

Campement des Loyalistes à Cornwall, 1784. James Peachey (connu vers 1773–1797). Aquarelle, crayon et encre, après 1784, 16,6 × 36,5 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-2001).

IV

Des Américains demandent des terres, 1792

Après l'immigration loyaliste du début des années 1780, les colonies britanniques attirent de nombreux Américains. Le Haut-Canada (Ontario) est le principal bénéficiaire de cet intérêt, car entre 1784 et 1814, c'est principalement l'immigration américaine qui fait passer sa population de sept mille cinq cents habitants à soixante et onze mille habitants. Les Maritimes et le Québec accueillent également un nombre considérable d'Américains.

Certains, les « Loyalistes tardifs », viennent s'établir au nord par fidélité envers la Couronne. La plupart sont attirés par des facteurs économiques comme l'abondance de terres gratuites dans le Haut-Canada. Certains groupes religieux et ethnoculturels minoritaires, comme les quakers, les tunkers et les frères moraves, s'établissent dans les colonies du Nord pour échapper à l'intolérance dans la nouvelle république du sud. L'arrivée de ces nombreux colons américains inquiète, puisque la menace d'une nouvelle guerre avec les États-Unis préoccupent les colonies du Nord.

Cette demande datée de 1792 est présentée par Stephen Aldrich, William Lawing et ses associés, et un groupe d'Allemands de l'État du Vermont qui désirent s'établir dans un canton sur les rives du lac Memphrémagog au Québec. Comme il n'existe pas de statistiques précises sur l'immigration américaine en Amérique du Nord britannique au cours de cette période, ces documents se révèlent très utiles pour étudier les mouvements migratoires.

Cette demande provient de la série contenant des demandes de terres et des documents connexes, comme des relevés d'arpentage et des copies de décisions officielles, présentés au Comité des terres du Conseil exécutif du Québec de 1764 à 1841. Cette série comprend deux cent dix volumes, soit vingt et un mètres de matériel.

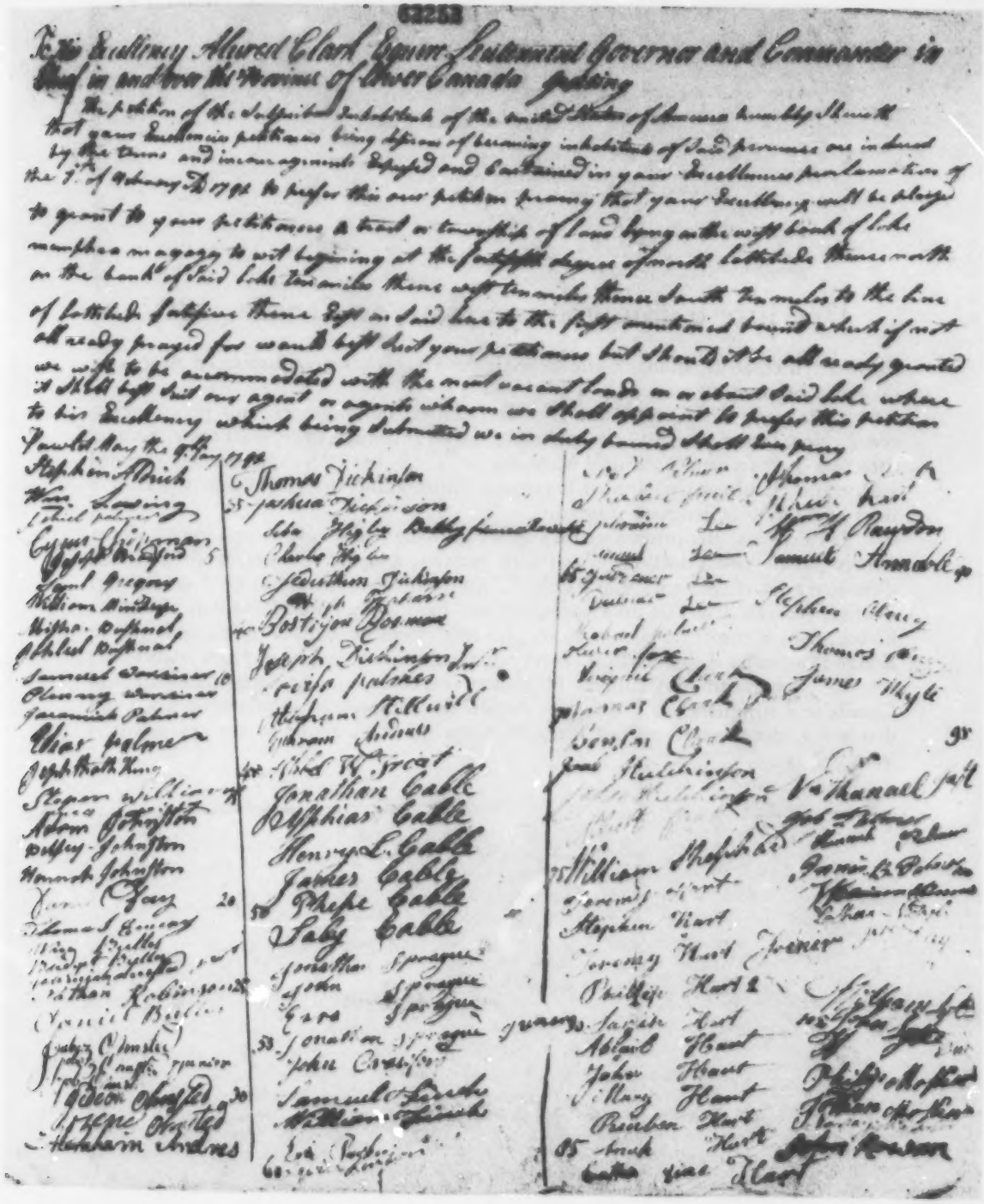

Pétition de Stephen Aldrich et de ses associés relativement à l'obtention d'un canton, 1792.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, Conseil exécutif : pétitions concernant la propriété foncière au Bas-Canada, RG 1, L 3 L, vol. 126, p. 62252.

IV

Une liste d'immigrants écossais au Canada, 1802

Entre 1770 et 1815, quinze mille Écossais des Highlands s'établissent en Amérique du Nord britannique.

Cette page fait partie d'une liste de familles d'immigrants, soit près de cinq cents colons venus en 1802 de Lochaber, dans l'Inverness-shire, en Écosse, sous la direction du marchand Archibald McMillan (v. 1761–1832). S'ils débarquent d'abord à Montréal, la plupart rejoignent la colonie d'immigrants des Highlands déjà établie dans le comté de Glengarry (Ontario).

Les Écossais, aux prises avec un système agricole « amélioré » qui remplace leurs fermes par de petits lots sur lesquels ils peuvent à peine survivre, avaient décidé d'émigrer. Ils réussissent, sans l'aide du gouvernement britannique, à établir des districts écossais dans l'île du Prince-Édouard, dans la région de Pictou en Nouvelle-Écosse, dans le comté de Glengarry et, plus modestement, dans la région de la rivière Rouge (Manitoba d'aujourd'hui), sauvegardant ainsi leur langue et leurs traditions.

Les documents d'Archibald McMillan conservés aux Archives nationales du Canada se distinguent par le caractère détaillé des comptes, de la correspondance, des demandes, des contrats et des listes de noms qu'ils contiennent sur ces premiers immigrants.

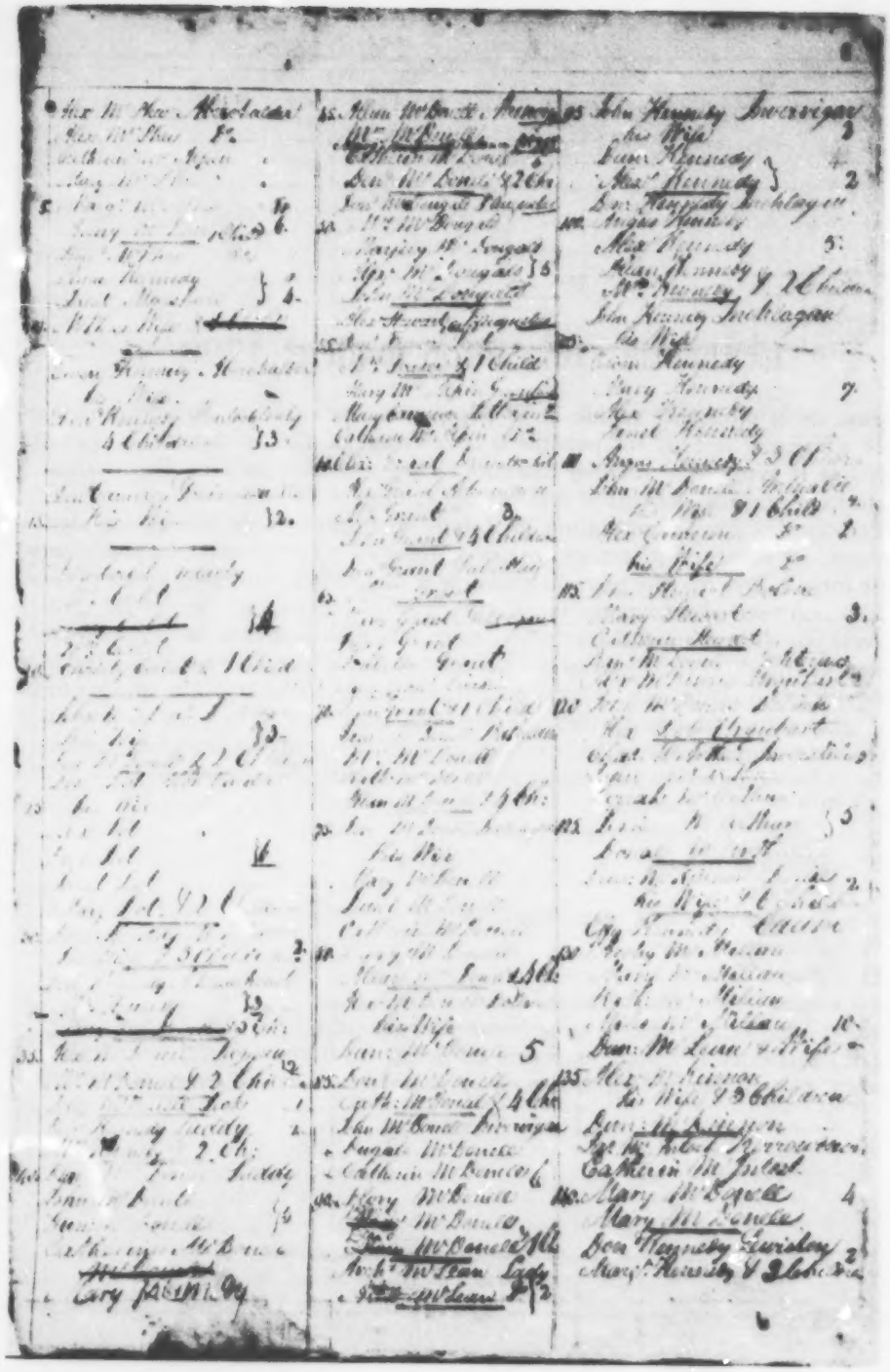

Liste d'immigrants écossais, 1802.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, papiers familiaux et personnels d'Archibald McMillan, MG 24, I 183, p. 6.

IV

La théorie : un canton modèle, 1790

En raison de la croissance rapide de la population, les autorités gouvernementales doivent s'attaquer le plus tôt possible à la question de l'organisation des régions. Tandis que le système seigneurial demeure en vigueur chez les Canadiens français, les Canadiens anglais adoptent le système des cantons.

Préoccupées par l'immigration de colons américains et de colons des classes inférieures, les autorités gouvernementales désirent attirer et promouvoir une « aristocratie forte et loyale ». Ce plan du gouverneur du Québec, lord Dorchester (1724–1808), a pour but d'encourager la création d'élites locales. Son projet de canton comprend une ville d'un mille carré divisée en lots d'un acre destinés aux habitants prospères et entourée, dans un rayon d'un demi-mille, d'une zone tampon à laquelle succède des lots de vingt-quatre acres pour les citoyens les plus importants. Ce projet prévoit également nombre d'écoles, d'églises, de tribunaux et de prisons, soit tout ce qu'il faut pour promouvoir un bon comportement et punir les écarts de conduite.

Le code littéral ci-dessous explique les autres caractéristiques de ce plan :

A – Terres de la Couronne
B et C – Église, presbytère et école
D – Prison et tribunal
E – Hospice
F – Terrains pour les églises, hôpitaux, etc.
G – Places publiques
H – Places du marché
I – Grand terrain réservé pour le maître d'école
K – Grand terrain réservé pour le ministre du culte

Les initiales et le timbre en forme de pointe de flèche sont ceux du Board of Ordnance, responsable de fournir des cartes et autre matériel à l'armée britannique.

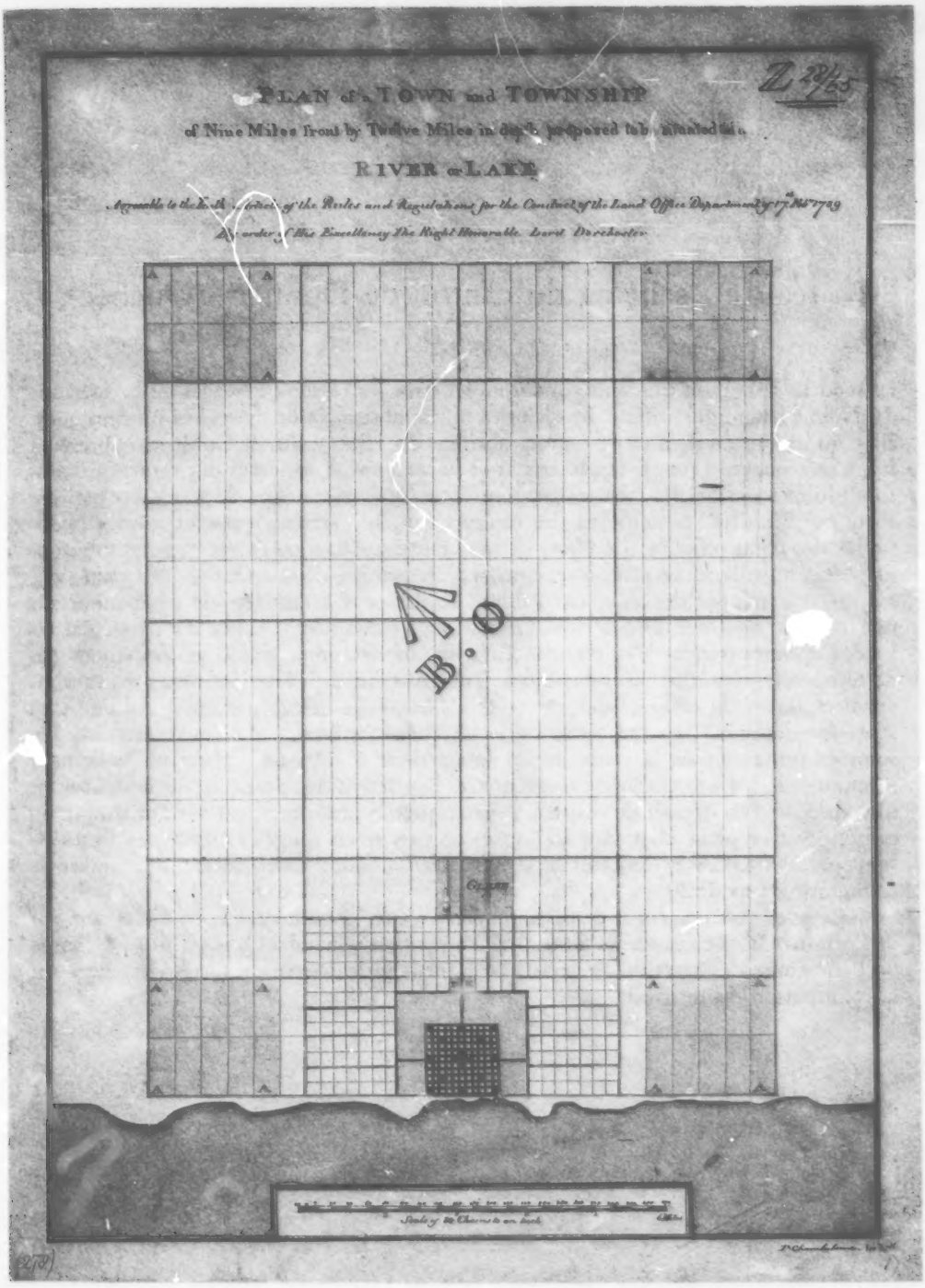

« Plan of a Town and Township of Nine Miles front by Twelve Miles in depth proposed to be situated on a River or Lake. » Ts. Chamberlaine. 1 plan : ms., col. à la main, 1789, 43,0×29,7 cm.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 273).

IV

La réalité : schéma du canton de Dunham (Québec), 1796

Le modèle de canton qui finit par s'imposer dans les régions centrales de l'Amérique du Nord britannique diffère des théories plutôt abstraites des autorités britanniques. Bien qu'un certain nombre de cantons abritent des villes, celui de Dunham, représenté ici, n'en comprend pas. L'emplacement et l'organisation concrète des centres urbains sont plutôt fonction des facteurs géographiques et économiques de la région que des théories officielles. Néanmoins, les cantons gardent certaines caractéristiques essentielles des plans officiels. En effet, ils sont rectangulaires ou carrés et leurs lots sont disposés en grillage. Le canton type occupe une surface de seize kilomètres carrée ou, s'il est traversé par des eaux navigables, de dix-neuf kilomètres de profondeur sur une rive de quatorze kilomètres. Ce modèle varie souvent selon les particularités locales. Contrairement à la théorie officielle, ils ne comprennent généralement pas de terres réservées, disposées par blocs. Toutefois, un septième des terres du canton, appelées terres du clergé, sont réservées à l'usage du clergé protestant et un autre septième désignées comme terres de la Couronne, à l'usage du gouvernement. Les sommes provenant de la vente de ces lots servent à aider les Églises officiellement reconnues et les projets gouvernementaux. Les terres du clergé et de la Couronne sont disposées en damier de manière à être réparties uniformément sur l'ensemble du canton. Sur ce plan, elles sont indiquées en gris et en rouge. Comme ces terres ne sont pas défrichées et sujettes à la spéculation, elles commencent à entraver la colonisation vers 1820.

Ce relevé est une copie certifiée préparée à titre documentaire, en 1796, à partir de l'original alors conservé au Bureau de l'arpenteur général à Québec, qui est chargé de l'arpentage des terrains, et constitue la principale source de cartes détaillées sur la colonisation du territoire.

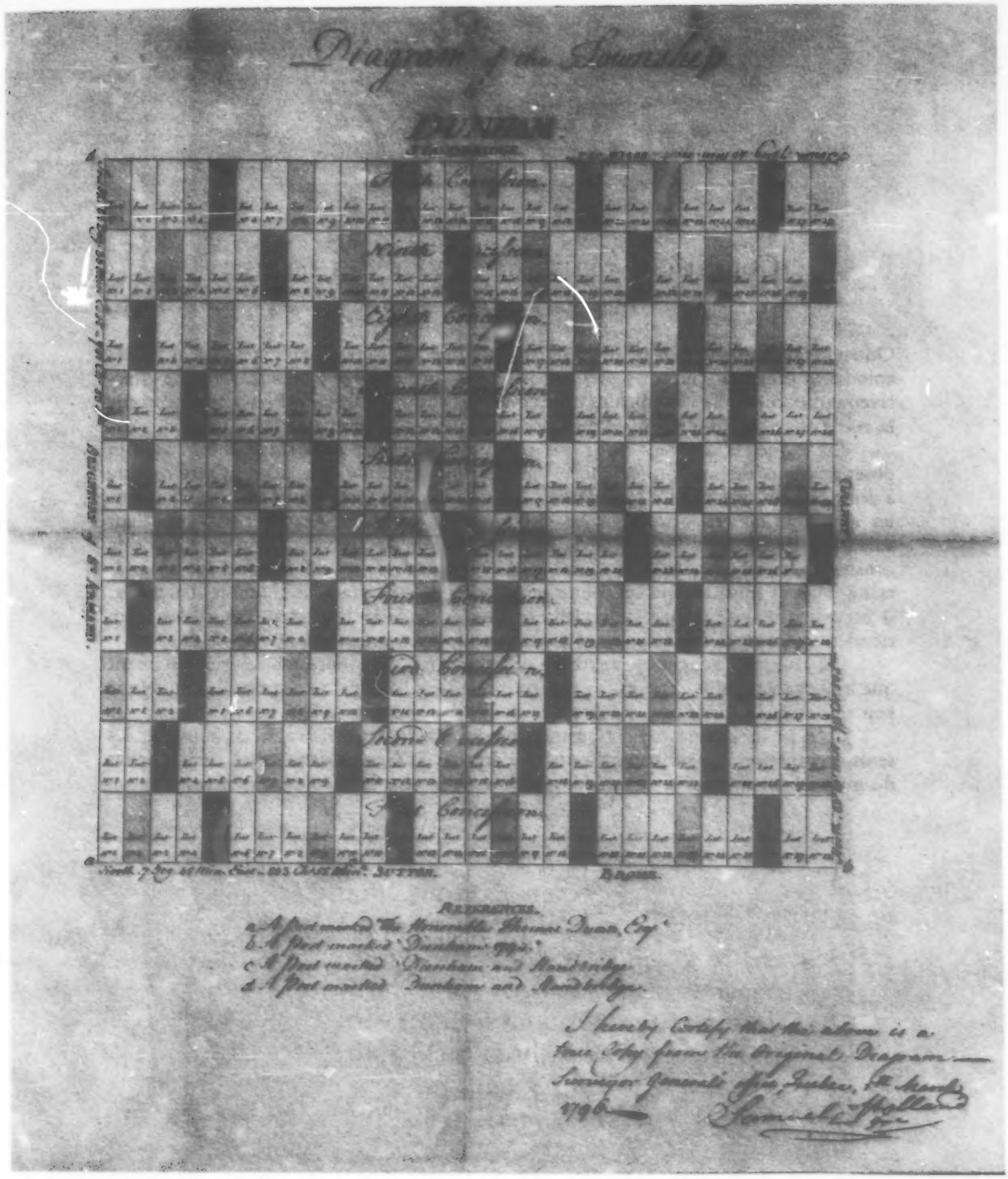

« Diagram of the Township of Dunham. » Approuvé par Samuel Holland (1728–1801). 1 plan : ms., col. à la main, 1796, 39,3 × 33,8 cm.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 1330).

IV

Conditions régissant l'octroi des terres : la rue Yonge, 1798

Outre l'établissement des modèles de colonisation et l'octroi des terres, les autorités coloniales prennent certaines mesures pour s'assurer que les lots octroyés sont effectivement occupés. Les conditions qui régissent l'octroi de terrains bien situés, comme la rue Yonge, artère principale de York (Toronto), semblent strictes.

Les autorités insistent pour que chaque propriétaire construise une maison et pose, au cours de la première année, une clôture entourant cinq acres. Cette mesure a pour but d'empêcher les spéculateurs de monopoliser des terrains en attendant que les améliorations apportées par les propriétaires du voisinage fassent monter leur valeur. Le gouvernement a peu de fonds à affecter aux travaux onéreux comme la construction et l'entretien des routes et le règlement officiel selon lequel les propriétaires doivent travailler sur les routes secondaires est une pratique courante. Toutefois, il est plus facile d'établir ce règlement que de le faire respecter. Les colons n'en tiennent souvent aucun compte et les sommations et amendes sont sans effet.

On trouve à gauche du texte de ce prospectus, une note manuscrite précisant que les Loyalistes n'ont pas droit aux terrains de la rue Yonge, une application quelque peu ironique des privilèges particuliers que le gouvernement leur accorde.

Ce type de prospectus était généralement affiché dans les régions. Souvent, les seuls exemplaires qui subsistent sont ceux déposés à l'époque dans les dossiers officiels du gouvernement, qui sont maintenant conservés dans les dépôts d'archives.

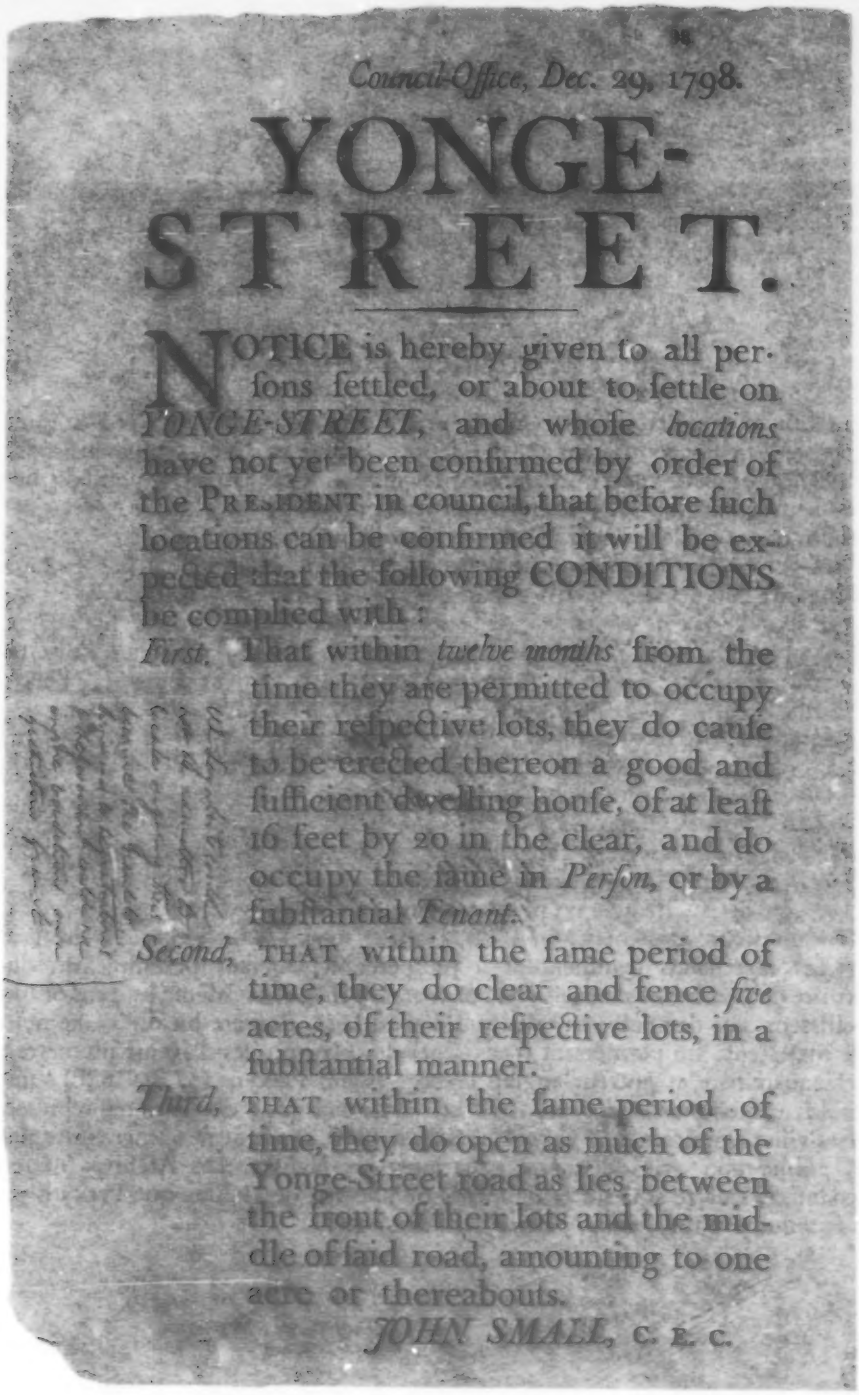

Council-Office, Dec. 29, 1798.

YONGE-STREET.

NOTICE is hereby given to all perſons ſettled, or about to ſettle on *YONGE-STREET*, and whoſe *locations* have not yet been confirmed by order of the PRESIDENT in council, that before ſuch locations can be confirmed it will be expected that the following CONDITIONS be complied with:

First, That within *twelve months* from the time they are permitted to occupy their reſpective lots, they do cauſe to be erected thereon a good and ſufficient dwelling houſe, of at leaſt 16 feet by 20 in the clear, and do occupy the ſame in *Perſon*, or by a ſubſtantial *Tenant*.

Second, THAT within the ſame period of time, they do clear and fence *five* acres, of their reſpective lots, in a ſubſtantial manner.

Third, THAT within the ſame period of time, they do open as much of the Yonge-Street road as lies between the front of their lots and the middle of ſaid road, amounting to one acre or thereabouts.

JOHN SMALL, C. E. C.

Règlements régissant l'utilisation des terres de la rue Yonge. In-plano, 1798.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, Conseil exécutif : soumissions concernant les affaires d'État du Bas-Canada, 1791–1841, RG 1, E 3, vol. 100, p. 98.

Une ville royale : Halifax, 1800

Tandis que la population des régions rurales de l'Amérique du Nord britannique augmente, les villes continuent à se développer. Fondée en 1749, Halifax n'est encore, en 1790, qu'un petit centre urbain dont les misérables constructions en bois ne sont défendues que par les ruines des forts construits durant la Révolution américaine. Ses exportations sont rares et son commerce hasardeux.

Les guerres napoléoniennes remettent l'économie de la ville à flot au moment où Édouard, duc de Kent et fils du roi George III, arrive à Halifax, en 1794, pour occuper le poste de commandant en chef militaire de la Nouvelle-Écosse. À son départ, en 1800, Halifax est parsemée d'excellents édifices publics et militaires et entourée de puissantes batteries qui en font la forteresse la mieux défendue à l'extérieur de l'Europe.

Le fort de l'île George, d'où est prise cette vue, est le symbole de l'importance militaire de Halifax. Édouard le fait entièrement reconstruire et moderniser, tout comme la citadelle au haut de la colline, au centre. Sur la pente, à gauche de Citadel Hill, se dessine à l'horizon l'hôtel particulier Belle Vue, la magnifique résidence en bois d'Édouard, au vaste portique corinthien. Le palais du gouverneur, dont la construction débuta l'année même où George Parkyns esquissa cette vue, se trouve à gauche, près de la Citadelle ou plus exactement au-dessous de cette dernière. Le duc de Kent construit également, en 1800, l'église (ronde) Saint-George, à droite de la ville. Les marchands commençent à prospérer et, suivant l'exemple du duc, à construire de plus belles maisons et de plus grands magasins. Même les gens ordinaires embellissent leur demeure. La ville qu'Édouard laisse derrière lui revêt une nouvelle allure majesteuse lui permettant d'envisager des perspectives d'avenir prometteuses.

L'aquarelliste et graveur anglais George Isham Parkyns (1750–1820) s'installe à Brooklyn, aux États-Unis, en 1793 et publie une série d'aquatintes représentant diverses villes américaines. Il visite Halifax, en 1800, avant de retourner en Angleterre où il publie une série de quatre aquatintes sur Halifax. Les Archives nationales possèdent ces quatre aquatintes de même qu'une vue de Halifax que Parkyns publie dans le volume 6 du *Colonial Journal* (Londres, 1817).

View of Halifax from Georges Island.
George Isham Parkyns (1750–1820).
Eau-forte et aquatinte à l'encre brune et aquarelle, vers 1801, 33,0 × 54,6 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-40306).

IV

Québec : confort et misère, 1804

À l'époque, tout comme aujourd'hui, Québec est considérée comme l'une des plus belles et des plus spectaculaires villes de l'Amérique du Nord. Sa longue rangée de quais commerciaux, soigneusement délimités sur cette carte militaire, témoignent de sa prospérité, tandis que la nouvelle banlieue s'étendant à l'ouest, à l'extérieur des murs de la ville, reflète sa croissance. Le maintien de la citadelle et des fortifications, qui confèrent à la ville son allure militaire, absorbe une bonne portion des fonds publics. Québec est animée et constitue, dans ce contexte colonial, un centre urbain sophistiqué.

Toutefois, Québec respire également la saleté, la pauvreté et le danger, comme les autres villes de l'époque. William Smith, un citoyen bien en vue, décrit les approches de la ville comme des avenues d'où émanent des « vapeurs nocives » et « encombrées de monceaux de vieilles chaussures, de mocassins abandonnés . . . d'ossements, de chats et de chiens morts . . . de la vidange des abattoirs et des étables ». La pauvreté est bien en évidence. Quotidiennement, pendant l'hiver, de nombreux mendiants parcourent les rues avec de grands sacs dans lesquels ils mettent la nourriture que leur donnent les passants.

Le danger d'incendie est une menace constante. Comme mesures de protection, les autorités établissent des ordonnances comme celle qui stipule que tous les charretiers de la ville doivent se rendre sur les lieux d'un incendie avec un cheval, une charette et un tonneau, s'ils en possèdent un, pour charrier l'eau et enlever les biens. Entre 1790 et 1815, deux gros incendies jettent de nombreuses familles à la rue. Les gens de Québec vivent donc dans le confort et la beauté, mais également dans une misère effroyable et la crainte des sinistres.

Ce plan, annexé à un rapport sur les fortifications de Québec, de Gother Mann, général de division commandant les Royal Engineers, a été exécuté dans le salon des ingénieurs à Québec. Comme les militaires attachent beaucoup d'importance aux villes fortifiées, ils dressent fréquemment des plans de ces dernières.

« Plan of the City & Fortifications of Quebec... Quebec 1st. Augt. 1804. » Gother Mann (1747–1830), général de division commandant les Royal Engineers. 1 carte : ms., col. à la main, 142,5 × 167,3 cm.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 95875).

Une capitale au milieu des souches : York (Toronto), v. 1803

Contrairement à Québec et à Halifax, qui jouent un rôle stratégique et économique, York (Haut-Canada) est une communauté fragile qui se voit obligée de devancer sa croissance naturelle en raison de son statut de capitale. De nombreux centres urbains de l'Amérique du Nord britannique se retrouvent à cette époque, comme York, au milieu de souches non loin d'une forêt. Toutefois, peu d'entre eux ont des maisons et des magasins aussi raffinés.

Ce tableau montre l'extrémité est de la ville le long de la rue Front, de la taverne Cooper sur la rue King jusqu'au blockhaus de la ville où les citoyens peuvent s'abriter en cas d'attaque. La ville ne fait, en longueur, que dix pâtés de maisons.

Selon une annonce de 1801, la taverne Cooper à gauche, est « aussi semblable aux auberges anglaises que la situation locale le permet . . . ». Le propriétaire William Cooper offre un excellent exemple de la flexibilité dont il faut faire preuve pour réussir dans une ville de pionniers. Il est, à différentes époques et souvent en même temps, tavernier, maître d'école, ministre du culte, boucher, gardien de quai, meunier et encanteur. La maison située derrière la taverne appartient au marchand écossais Duncan Cameron, qui a fait le commerce local des fourrures pendant quelques années. La maison voisine appartient à William Warren Baldwin, un Irlandais qui, malgré des études médicales, exploite une étude d'avocats relativement prospère et distinguée. Baldwin est appelé à jouer un rôle de premier plan dans la politique réformiste. Son voisin de droite, William Allan, est marchand et, comme la plupart des marchands importants du Haut-Canada (Ontario), il est Écossais. La dernière maison appartient à Peter Russell, un fonctionnaire qui a été administrateur de la province. Russell exploite une ferme modestement prospère sur le lot de cent acres qui lui a été accordé et tente, sans grand succès, de mener la vie oisive des gentilhommes britanniques. Les deux édifices en brique rouge d'un étage, à côté du blockhaus, doivent être les ailes de la résidence du lieutenant-gouverneur, qui n'a jamais été construite. Ces ailes, qui se dressent au pied de ce qui est devenu la rue Parliament, servaient aux réunions de l'assemblée législative, aux séances des tribunaux et aux services religieux.

On connaît trois variantes de cette aquarelle. Elizabeth Frances Hale (1774–1826) copia probablement cette version à partir des aquarelles effectuées par Edward Walsh, à l'automne 1803.

York (Haut-Canada). Elizabeth Frances Hale (1774–1826). Aquarelle, plume et encre sur crayon, 1804, 28,3 × 44,5 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif n° C-40137).

IV

Le courrier se rend . . . peut-être, 1811–1812

Dans les débuts de l'Amérique du Nord britannique, la mise sur pied d'un système de transports et de communications satisfaisant est une entreprise de taille. Les commentaires de cette « lettre de transport » portée par des messagers chargés de transporter le courrier de Halifax à Québec au cœur de l'hiver font ressortir l'aspect dramatique des difficultés. En effet, nous ne savons même pas avec certitude si, après plus d'un mois, le courrier arrive à destination. Les dernières notes ont été consignées à Madawaska, une localité située à presque deux cents milles de Québec.

Une lettre de transport est une liste des marchandises transportées. Dans le cas présent, les messagers ont reçu pour instruction de faire inscrire par divers maîtres de poste, le long de leur trajet, la date et l'heure de l'arrivée et du départ du courrier. Tous les retards doivent être consignés et attestés par un responsable. Les instructions sont très strictes sur ce point : « Vous (le messager) ne devez pas manquer de prendre ces mesures. »

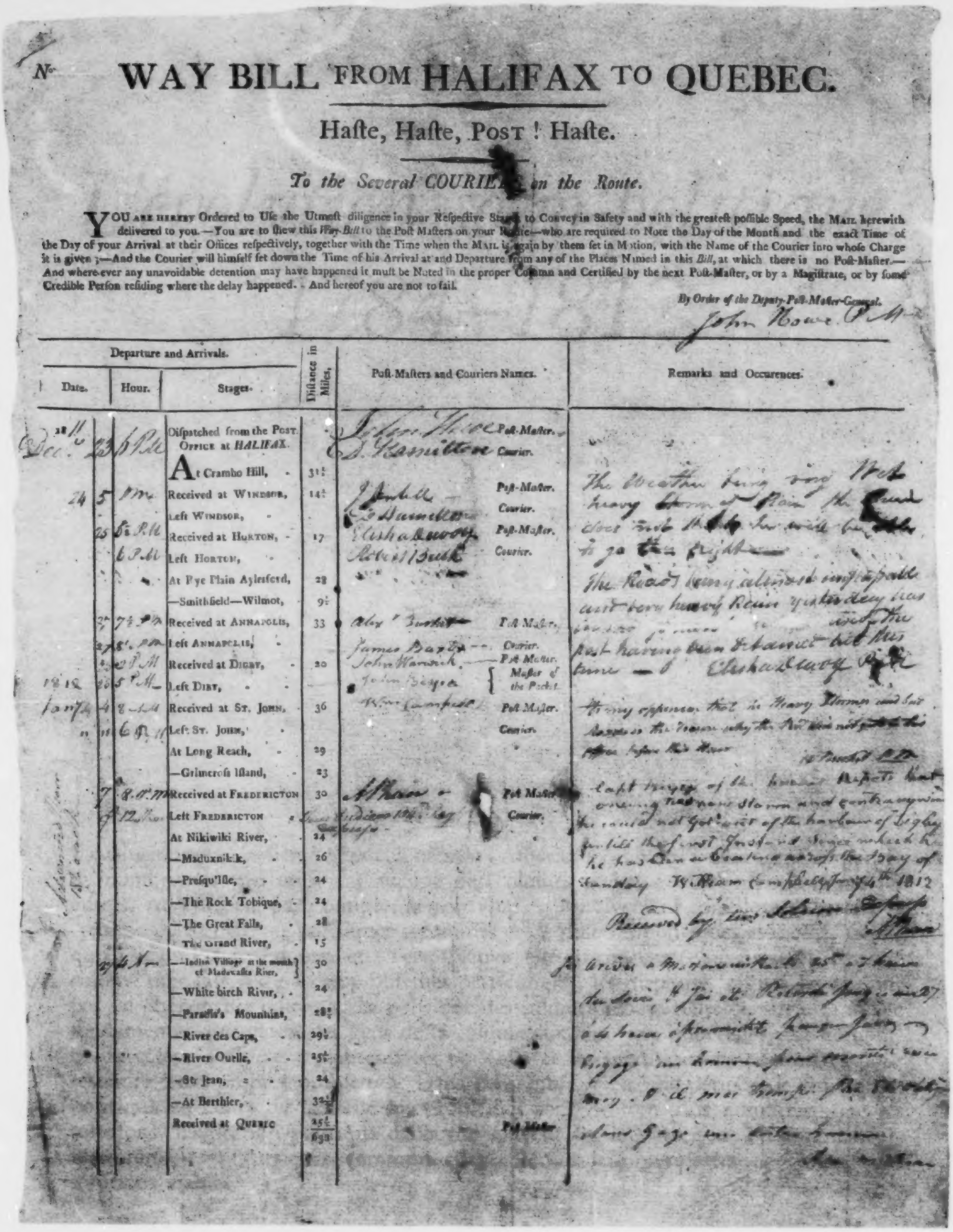

No

WAY BILL FROM HALIFAX TO QUEBEC.

Hafte, Hafte, Post ! Hafte.

To the Several COURIERS on the Route.

YOU ARE HEREBY Ordered to Ufe the Utmoft diligence in your Refpective Stages to Convey in Safety and with the greateft poffible Speed, the MAIL herewith delivered to you.—You are to fhew this *Way-Bill* to the Poft Mafters on your Route—who are required to Note the Day of the Month and the exact Time of the Day of your Arrival at their Offices refpectively, together with the Time when the MAIL is again by them fet in Motion, with the Name of the Courier into whofe Charge it is given;—And the Courier will himfelf fet down the Time of his Arrival at and Departure from any of the Places Named in this *Bill*, at which there is no Poft-Mafter.—And where-ever any unavoidable detention may have happened it muft be Noted in the proper Column and Certified by the next Poft-Mafter, or by a Magiftrate, or by fome Credible Perfon refiding where the delay happened. - And hereof you are not to fail.

By Order of the Deputy-Poft-Mafter-General.

John Howe P.M.

Date.	Hour.	Stages.	Diftance in Miles.	Poft-Mafters and Couriers Names.		Remarks and Occurences.
1811 Dec. 23	6 P.M.	Difpatched from the Post Office at HALIFAX.		John Howe	Poft-Mafter.	
				J. Hamilton	Courier.	
		At Crambo Hill,	31½			
24	5 P.M.	Received at WINDSOR,	14½		Poft-Mafter.	The Weather being very Wet
		Left WINDSOR,			Courier.	
25		Received at HORTON,	17		Poft-Mafter.	
	6 P.M.	Left HORTON,			Courier.	
		At Pye Plain Aylesford,	28			
		—Smithfield—Wilmot,	9½			
		Received at ANNAPOLIS,	33		Poft-Mafter.	
		Left ANNAPOLIS,		James	Courier.	
		Received at DIGBY,	20	John Warwick	Poft Mafter.	
1812	5 P.M.	Left DIBY,			Mafter of the Packet.	
Jan.		Received at ST. JOHN,	36		Poft Mafter.	
		Left ST. JOHN,			Courier.	
		At Long Reach,	29			
		—Grimcrofs Ifland,	23			
		Received at FREDERICTON	30		Poft Mafter.	
		Left FREDERICTON			Courier.	
		At Nikiwiki River,	24			
		—Maduxnikik,	26			
		—Prefqu'Ifle,	24			
		—The Rock Tobique,	24			
		—The Great Falls,	28			
		The Grand River,	15			
		—Indian Village at the mouth of Madawafka River,	30			
		—White birch River,	24			
		—Paradis's Mountains,	28½			
		—River des Caps,	29½			
		—River Ouelle,	25½			
		—St Jean,	24			
		—At Berthier,	32½			
		Received at QUEBEC	25½		Poft Mafter	
			633			

Way Bill from Halifax to Quebec. Liste de marchandises imprimée avec notes manuscrites, 1811–1812.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, documents divers, MG 55/24, nº 59.

V

L'évolution socio-politique, 1784–1812

L'évolution socio-politique des colonies de l'Amérique du Nord britannique comporte de nombreuses variantes, car aucune des colonies n'évolue exactement comme les autres. Au Québec, par exemple, la politique est relativement complexe et suscite la création de formations politiques reconnues et de théories politiques avancées, tandis qu'à l'île du Prince-Édouard et à Terre-Neuve, elle est concentrée sur un sujet. Chaque colonie doit faire face à des problèmes particuliers ; les disparités régionales ne sont pas un phénomène nouveau. La politique des colonies repose toutefois sur un modèle fondamental qui oppose les gens de la colonie aux autorités impériales, car de nombreux colons s'efforcent d'obtenir les pouvoirs et les modifications nécessaires pour résoudre leurs propres problèmes. Dans l'ensemble, c'est une période de frustration politique au cours de laquelle les problèmes sont de loin plus nombreux que les solutions. L'agitation politique débouche souvent sur le statu quo. Néanmoins, ultérieurement, l'expérience commune des colonies leur permettra de trouver des solutions viables.

V

Le Haut-Canada

Suivant le peuplement initial des « pays d'en haut » du Québec, l'Acte constitutionnel de 1791 divise l'ancienne province de Québec pour créer la nouvelle colonie du Haut-Canada (Ontario). Le premier lieutenant-gouverneur de cette colonie, John Graves Simcoe (1752–1806), un vétéran de la guerre d'Indépendance, tente de faire de la nouvelle colonie le bastion de l'influence britannique au cœur du continent. Simcoe prône l'établissement d'une aristocratie locale, de même que la fondation d'églises, d'écoles et d'universités de type britannique. Simcoe encourage une colonisation rapide et, par conséquent, l'arpentage immédiat des cantons (comme l'indique la carte), l'établissement de nouvelles villes comme York (Toronto) et London et la création immédiate d'un réseau routier, tel qu'illustré par les rues Dundas et Yonge. Simcoe ne réussit que partiellement à atteindre ses buts, car ses successeurs ne partagent pas sa vision et son dynamisme, et le Haut-Canada demeure très nord-américain.

David William Smith (1764–1837) est le premier arpenteur général du Haut-Canada. Grâce à ce poste, il prépare cette carte qui est la première représentation exacte et détaillée du Sud de l'Ontario d'aujourd'hui. Un examen minutieux nous renseigne sur l'emplacement et les premiers noms des villes, les réseaux routiers, les anciens villages de la période française, les Indiens établis après la Révolution américaine, et même, les aristocrates français qui ont fui la Révolution française. Les Archives nationales du Canada possèdent toutes les versions ultérieures de cette carte, soit les éditions de 1813, 1818 et 1838.

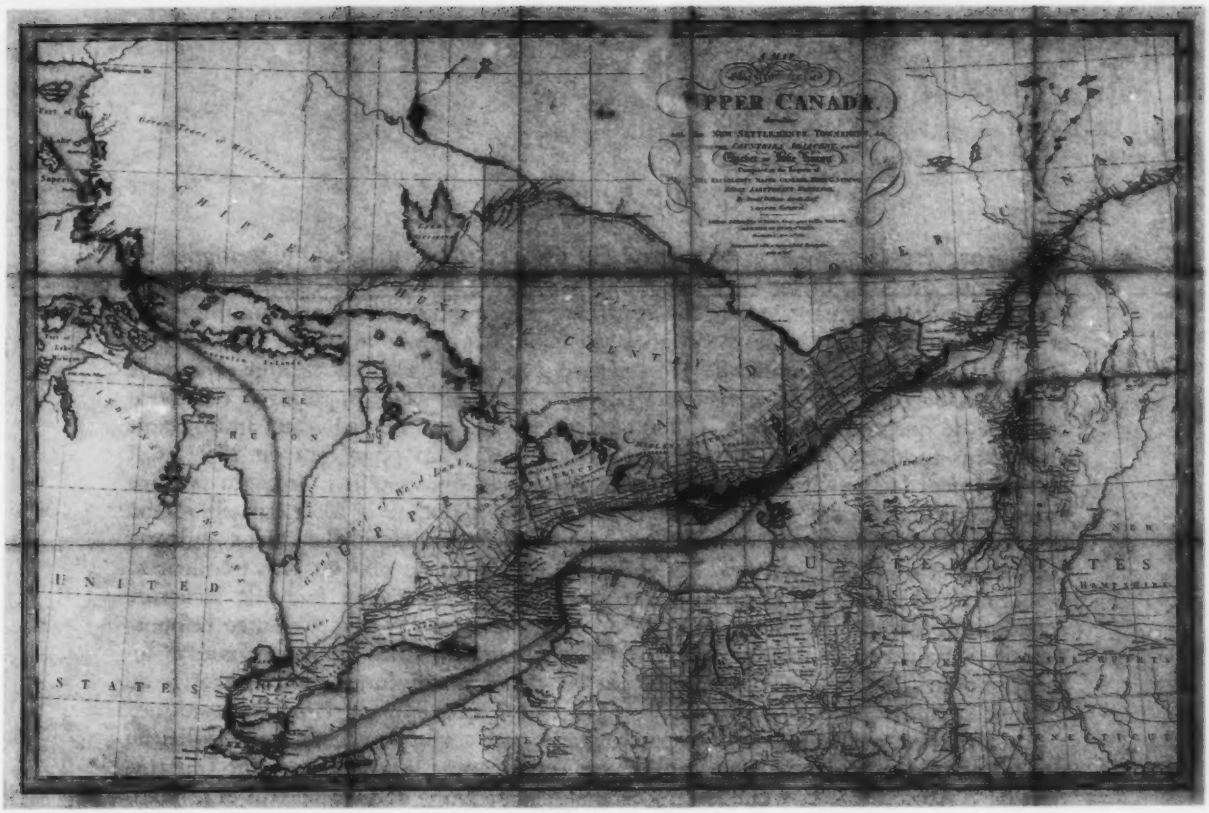

A Map of the Province of Upper Canada describing All the New Settlements, Townships, & c. . . . . David William Smith (1764–1837). Londres, William Faden, 1800. 1 carte : gravure, col. à la main, 55,0 × 83,6 cm.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 98186).

Le Québec

Le Québec est la colonie la plus vaste, la plus peuplée et la plus développée de l'Amérique du Nord britannique. Comme l'indique cette carte, les colons continuent à s'établir principalement le long du Saint-Laurent, ce qui facilite les communications et le commerce. La colonie est coupée du haut Saint-Laurent et des Grands Lacs lorsque l'Acte constitutionnel de 1791 sépare les « pays d'en-haut » pour en faire le Haut-Canada (Ontario). L'arrivée des Loyalistes fait passer la population non francophone de quatre pour cent à neuf pour cent, tandis que les nouveaux immigrants américains font monter ce pourcentage, à douze et demi pour cent en 1791. Cet accroissement fait renaître l'espoir, chez les Anglais, d'une colonie plus anglo-saxonne dans sa culture et dans ses institutions. Le Québec demeure la seule grande région de l'Amérique du Nord abritant une majorité francophone. Les deux cultures coexistent et ne s'intègrent pas. Les tensions deviennent de plus en plus fréquentes.

Entre 1790 et 1815, on voit apparaître, au Québec, une nouvelle structure économique qui favorise la montée de nouvelles classes. Les conflits entre la bourgeoisie d'affaires et les membres des professions libérales, entre ces deux classes et les fonctionnaires britanniques, amplifiés par les tensions ethniques, font connaître au Québec l'évolution politique la plus complexe de l'Amérique du Nord britannique.

La portion représentée ici fait partie d'une carte à grande échelle (huit milles au pouce) divisée en districts et en cantons, et représentant la vallée du Saint-Laurent, de l'île d'Anticosti à la frontière du Haut-Canada. On y remarque plusieurs notes descriptives. Les églises, les moulins à vent et les moulins à eau, de même que les lignes de démarcation entre les comtés, les routes, les villages et les vieilles concessions françaises sont représentés par des symboles et par des traits, expliqués par les « références » de la légende du coin inférieur gauche de la carte.

Cette carte est accompagnée d'un document de William Vondenvelden et Louis Charland, intitulé *Extraits des titres des anciennes concessions de terre en fief et seigneurie* . . . (Québec, 1803), décrivant l'emplacement des seigneuries et énonçant les dates auxquelles ces dernières ont été accordées. Les Archives nationales du Canada possèdent un exemplaire de ce document.

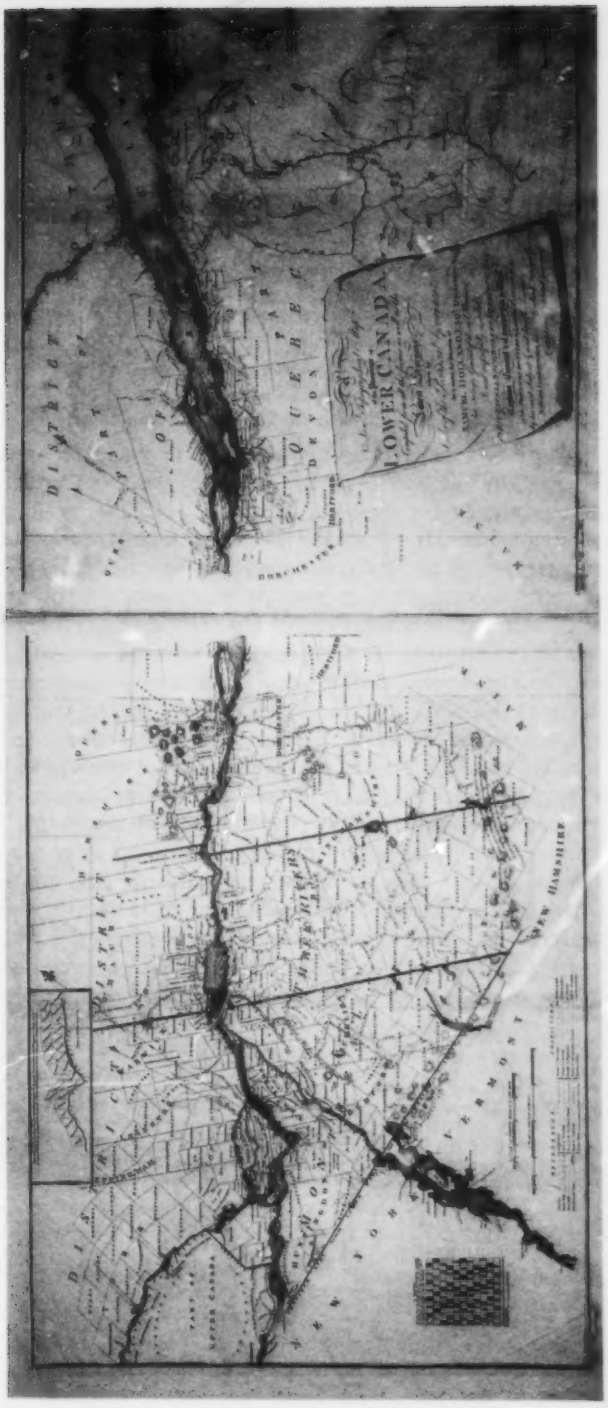

A New Topographical Map of the Province of Lower Canada . . . . William Vondenvelden et Louis Charland.
Londres, W. Vondenvelden, 1803.
1 carte : gravure, col. à la main.
Feuille gauche : 59,0 × 77,6 cm.
Feuille médiane : 59,0 × 78,2 cm.
Feuille droite : 59,0 × 78,2 cm. Détail.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 98187).

V

Une longue contre-pétition tente d'empêcher les réformes au Québec, 1784

Le gouvernement militaire autoritaire et souvent arbitraire qui domine pendant la Révolution américaine amène certains éléments de la société québécoise à faire des pressions pour obtenir un gouvernement représentatif, sous la forme d'une assemblée. Les dirigeants de ce mouvement sont des marchands canadiens-français et canadiens-anglais, des Canadiens français exerçant des professions libérales, des Loyalistes et une élite de commerçants et de fermiers canadiens-français. En 1784, ils recueillent deux mille trois cents signatures dans une pétition pour l'établissement d'un gouvernement représentatif. Les seigneurs canadiens-français s'opposent à ce mouvement de réforme puisqu'ils croient que les conditions en vigueur servent bien leurs intérêts et qu'ils craignent les conséquences de l'établissement d'un gouvernement populaire. L'Acte constitutionnel de 1791 accorde la réforme voulue en établissant une assemblée. L'établissement de cette assemblée n'était pas possible sans la participation d'une couche importante de la société canadienne-française au mouvement de réforme. Le Canada français apprend rapidement à se servir des institutions et des pratiques parlementaires britanniques pour exprimer ses besoins et ses désirs.

Voici une petite portion de la contre-pétition que les seigneurs font signer aux personnes qui s'opposent à la réforme. Bien que cette pétition contienne deux mille quatre cents signatures, on constate, en examinant les écritures, que les nombreux noms n'ont été inscrits que par un petit nombre de personnes. En réalité, la plupart des noms sont consignés en bloc, au cours d'assemblées générales des habitants, par les seigneurs qui présument, plus qu'ils ne demandent, l'appui de ces derniers.

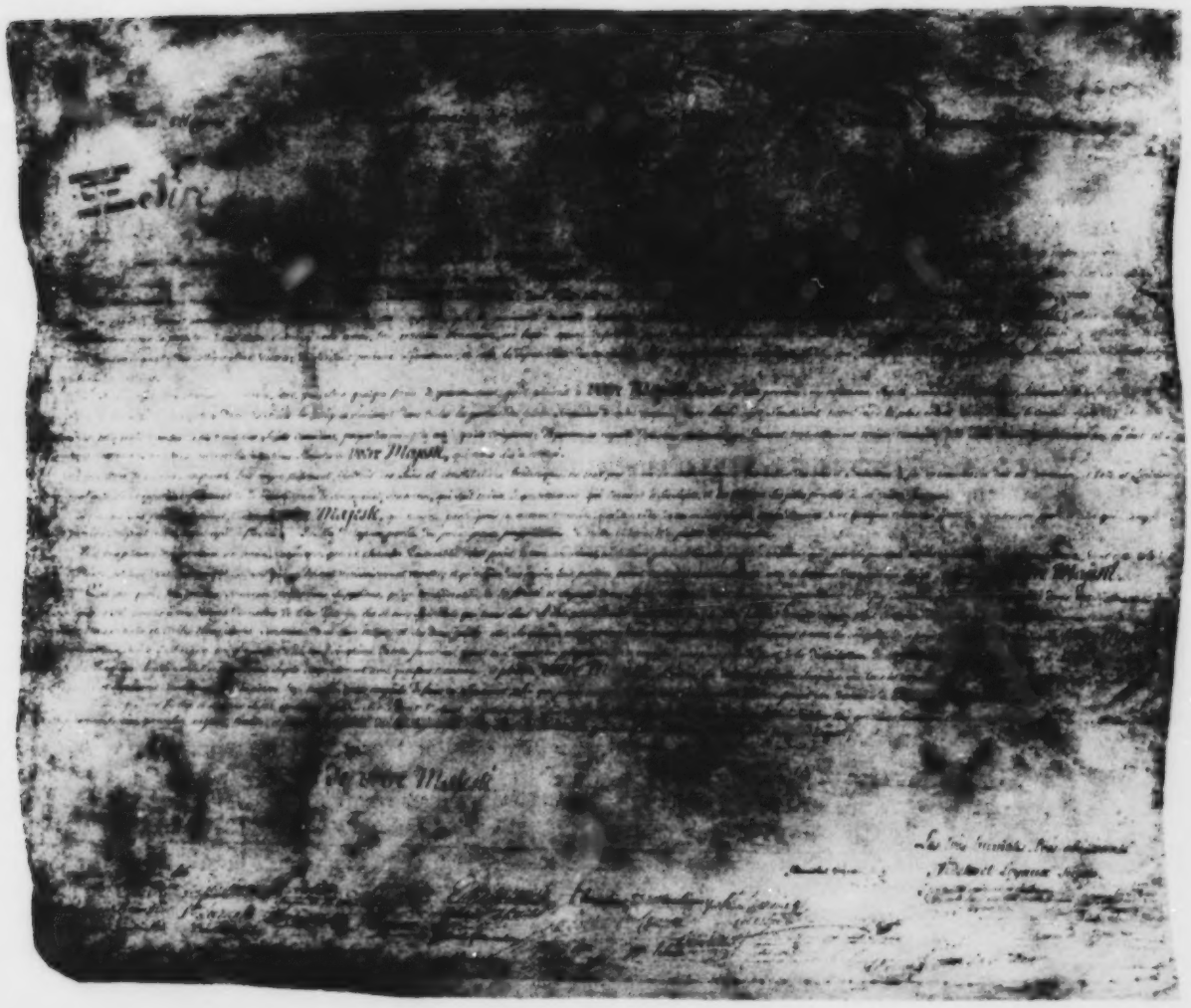

Pétition des citoyens et habitants catholiques de Montréal en faveur des libertés civiles et religieuses, 1784. Détail.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits : MG 23, G I 6.

V

Affiches de la première élection du Québec, 1792

Les premières élections pour une assemblée au Québec ont lieu en 1792 et cette Assemblée commence à siéger en 1793. Comme les conditions de propriété garantissant le droit de vote sont fondées sur celles en vigueur en Grande-Bretagne, presque tous les hommes à la tête d'un ménage qui habitent cette Amérique du Nord britannique riche en terres sont habilités à voter et, dès le début, la politique prend une forte teinte démocratique.

Avant 1791, les élites anglaises et françaises ont collaboré temporairement pour obtenir une réforme politique. À partir de la première session de l'Assemblée, les conflits entre les deux groupes apparaissent rapidement. Cette affiche électorale de la première élection du Québec, imprimée en anglais et en français, met l'accent sur l'harmonie entre les intérêts des marchands anglais et ceux des Canadiens français. Toutefois, elle présente également les éléments de base des conflits constitutionnels, sociaux, ethniques et économiques qui continueront à opposer ces deux groupes jusqu'en 1815 et bien au-delà.

Cette affiche électorale est imprimée par Samuel Neilson (1771–1793) de Québec. Les livres de commande du fonds Neilson conservés aux Archives nationales du Canada indiquent que cette affiche a été tirée, à l'origine, à sept cents exemplaires. Seulement quatre d'entre eux subsistent, y compris les exemplaires illustrés.

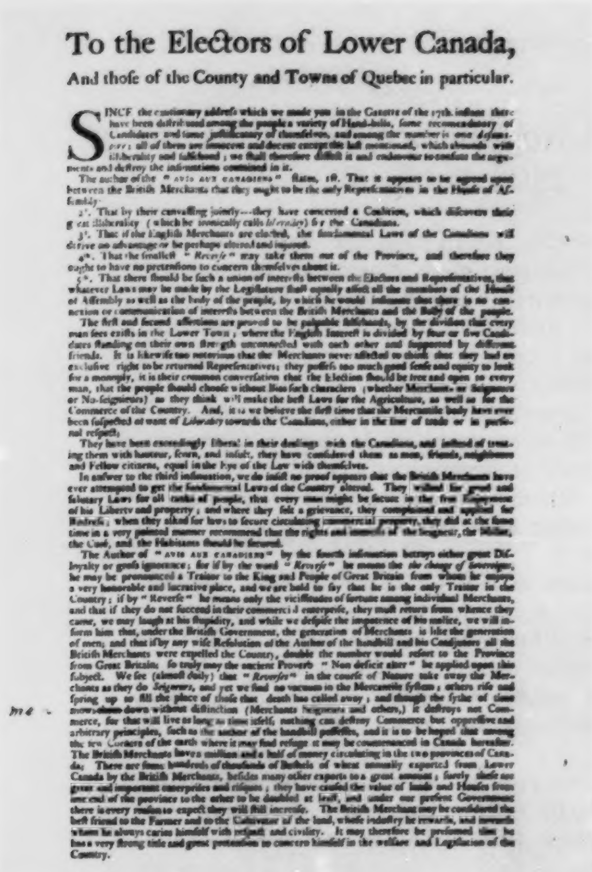

To the Electors of Lower Canada,

And those of the County and Towns of Quebec in particular.

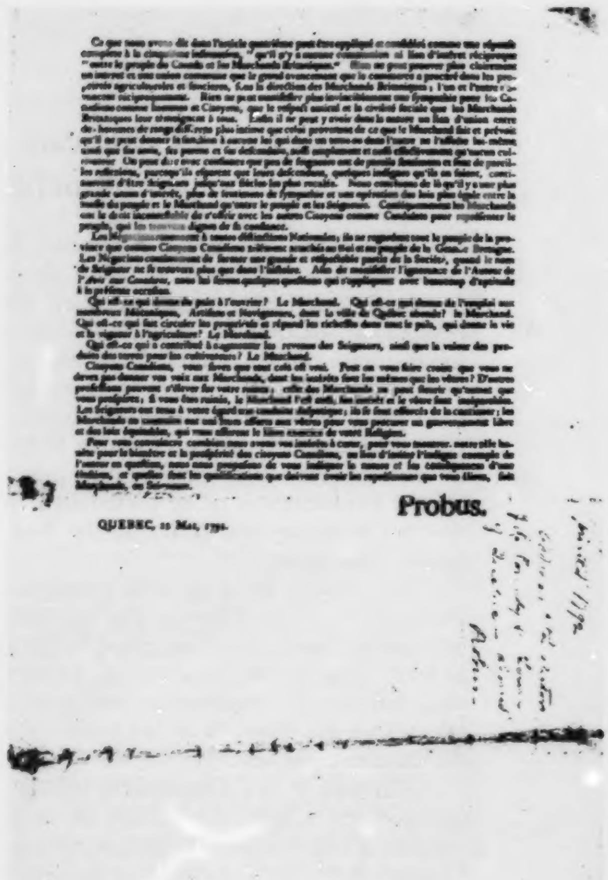

Probus.

Aux Électeurs du Bas Canada, et à ceux du Comté et des Villes de Québec en particulier / To the Electors of Lower Canada and those of the County and Towns of Quebec in particular. Auteur incertain. [John Young?]. Québec, Samuel Neilson, 1792. Affiche.

Archives nationales du Canada : Bibliothèque (Négatifs n[os] C-54628 et C-54631).

V

Les Anglais et les Français s'affrontent à l'Assemblée du Québec, 1805

Dès la première séance de l'Assemblée législative, ses membres se divisent en deux partis. Le parti breton se compose de fonctionnaires et de marchands britanniques qui favorisent l'essor commercial et démographique de la fraction anglaise de la population. Ils désirent contrôler l'Assemblée de manière à pouvoir faire adopter des lois qui serviront leurs intérêts. Ils veulent que le Québec devienne, à longue échéance, une colonie anglaise et que les Canadiens français soient assimilés. Le parti breton jouit généralement d'un excellent appui du gouverneur et de ses fonctionnaires.

Les Canadiens français forment le Parti canadien, composé de notaires, d'avocats, de médecins, d'arpenteurs, de quelques artisans et commerçants et de fermiers bien nantis. Les membres de ce parti louent les mérites de la constitution britannique et désirent se servir des droits qu'elle leur confère pour protéger et promouvoir « la nation canadienne ».

Les conflits entre les deux partis sont souvent axés sur le contrôle des finances. Par exemple, le parti breton dénonce violemment le Parti canadien, en 1805, lorsque la majorité canadienne-française à la Chambre d'Assemblée adopte une loi permettant la levée d'un impôt commercial, et non foncier comme le veulent les marchands, pour financer la construction de nouvelles prisons à Québec et à Montréal. Ces résolutions des *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada* expliquent la nature des impôts proposés.

Un vote tenu à l'Assemblée législative du Bas-Canada (Québec) en avril 1794, quelques mois après l'ouverture de la première session, autorise l'impression d'un compte rendu bilingue. La publication des *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada* est confiée à John Neilson, successeur de Samuel, qui continue à l'imprimer jusqu'à la rébellion de 1837. Les Archives nationales du Canada possèdent un jeu original complet de ces publications.

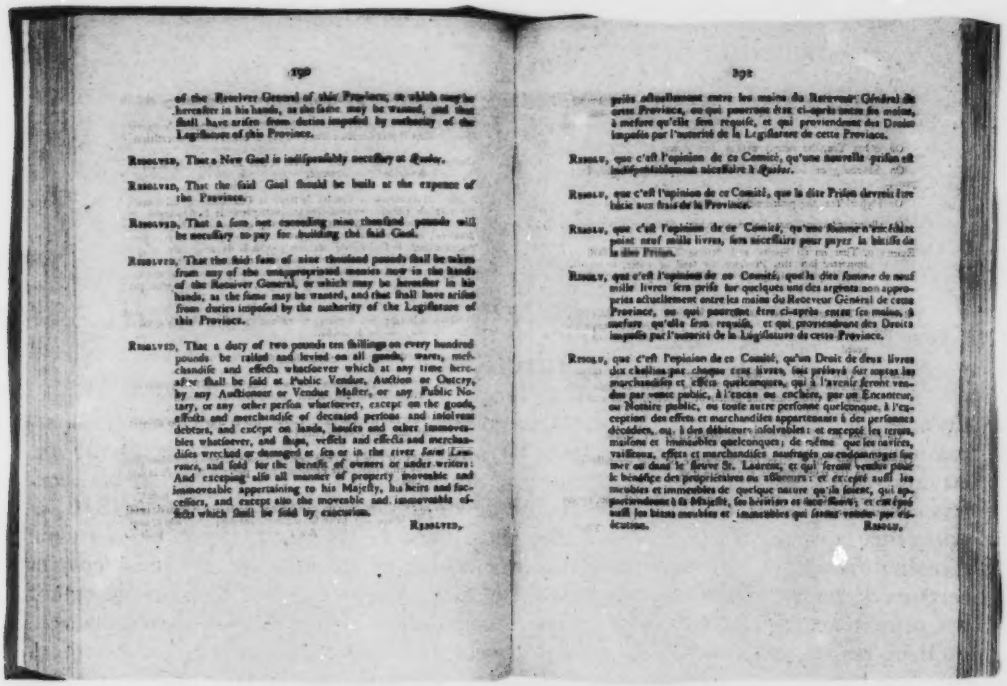

190

of the Receiver General of this Province, or which may be hereafter in his hands, as the same may be wanted, and that shall have arisen from duties imposed by authority of the Legislature of this Province.

RESOLVED, That a New Goal is indispensably necessary at *Quebec*.

RESOLVED, That the said Goal should be built at the expence of the Province.

RESOLVED, That a sum not exceeding nine thousand pounds will be necessary to pay for building the said Goal.

RESOLVED, That the said sum of nine thousand pounds shall be taken from any of the unappropriated monies now in the hands of the Receiver General, or which may be hereafter in his hands, as the same may be wanted, and that shall have arisen from duties imposed by the authority of the Legislature of this Province.

RESOLVED, That a duty of two pounds ten shillings on every hundred pounds be raised and levied on all goods, wares, merchandize and effects whatsoever which at any time hereafter shall be sold at Public Vendue, Auction or Outcry, by any Auctioneer or Vendue Master, or any Public Notary, or any other person whatsoever, except on the goods, effects and merchandize of deceased persons and insolvent debtors, and except on lands, houses and other immoveables whatsoever, and ships, vessels and effects and merchandizes wrecked or damaged at sea or in the river *Saint Lawrence*, and sold for the benefit of owners or under writers: And excepting also all manner of property moveable and immoveable appertaining to his Majesty, his heirs and successors, and except also the moveable and immoveable effects which shall be sold by execution.

RESOLVED,

192

prêts actuellement entre les mains du Receveur Général de cette Province, ou qui pourront être ci-après entre ses mains, à mesure qu'elle sera requise, et qui proviendront des Droits imposés par l'autorité de la Législature de cette Province.

RESOLU, que c'est l'opinion de ce Comité, qu'une nouvelle prison est indispensablement nécessaire à *Quebec*.

RESOLU, que c'est l'opinion de ce Comité, que la dite Prison devroit être bâtie aux frais de la Province.

RESOLU, que c'est l'opinion de ce Comité, qu'une Somme n'excédant point neuf mille livres, sera nécessaire pour payer la bâtisse de la dite Prison.

RESOLU, que c'est l'opinion de ce Comité, que la dite Somme de neuf mille livres sera prise sur quelques unes des argents non appropriés actuellement entre les mains du Receveur Général de cette Province, ou qui pourront être ci-après entre ses mains, à mesure qu'elle sera requise, et qui proviendront des Droits imposés par l'autorité de la Législature de cette Province.

RESOLU, que c'est l'opinion de ce Comité, qu'un Droit de deux livres dix chellins par chaque cent livres, soit prélevé sur toutes les marchandises et effets quelconques, qui à l'avenir seront vendus par vente public, à l'encan ou enchère, par un Encanteur, ou Notaire public, ou toute autre personne quelconque, à l'exception des effets et marchandises appartenants à des personnes décédées, ou à des débiteurs insolvables: et excepté les terres, maisons et immeubles quelconques; de même que les navires, vaisseaux, effets et marchandises naufragés ou endommagés sur mer ou dans le fleuve St. Laurent, et qui seront vendus pour le bénéfice des propriétaires ou assureurs: et excepté aussi les meubles et immeubles de quelque nature qu'ils soient, qui appartiendront à Sa Majesté, ses heritiers et successeurs; et excepté aussi les biens meubles et immeubles qui seront vendus par exécution.

RESOLU,

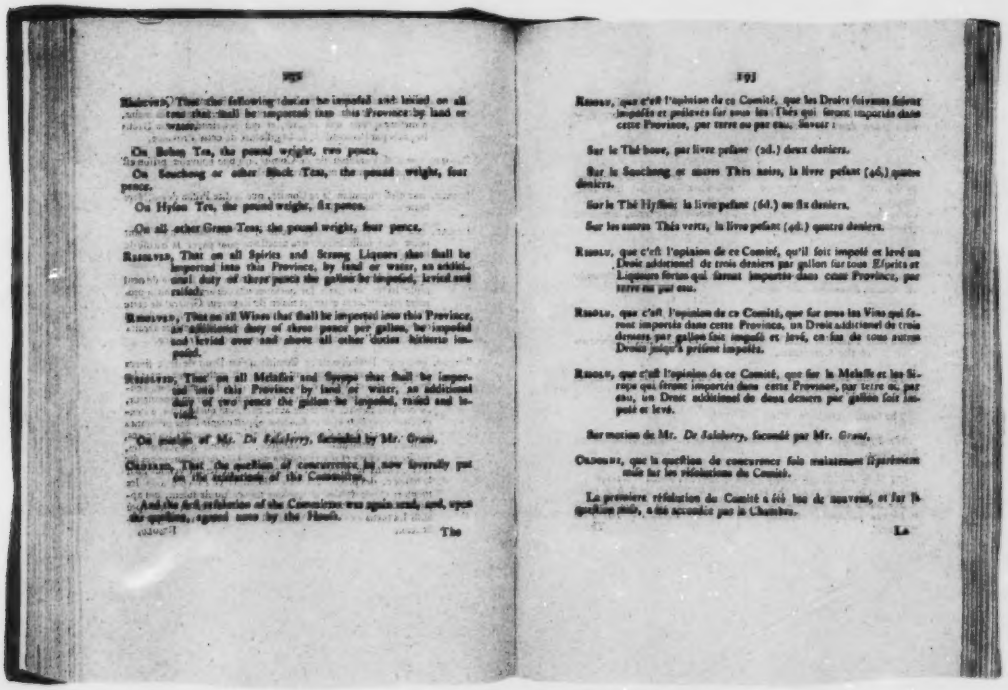

193

RESOLVED, That the following duties be imposed and levied on all teas that shall be imported into this Province by land or water:

On Bohea Tea, the pound weight, two pence.

On Souchong or other Black Teas, the pound weight, four pence.

On Hyson Tea, the pound weight, six pence.

On all other Green Teas, the pound weight, four pence.

RESOLVED, That on all Spirits and Strong Liquors that shall be imported into this Province, by land or water, an additional duty of three pence the gallon be imposed, levied and raised.

RESOLVED, That on all Wines that shall be imported into this Province, an additional duty of three pence per gallon, be imposed and levied over and above all other duties hitherto imposed.

RESOLVED, That on all Melasses and Syrups that shall be imported into this Province by land or water, an additional duty of two pence the gallon be imposed, raised and levied.

On motion of Mr. *De Salaberry*, seconded by Mr. *Grant*,

ORDERED, That the question of concurrence be now severally put on the resolutions of the Committee.

And the first resolution of the Committee was again read, and, upon the question, agreed unto by the House.

The

RESOLU, que c'est l'opinion de ce Comité, que les Droits suivants soient imposés et prélevés sur tous les Thés qui seront importés dans cette Province, par terre ou par eau, savoir:

Sur le Thé bouc, par livre pesant (2d.) deux deniers.

Sur le Souchong or autres Thés noirs, la livre pesant (4d.) quatre deniers.

Sur le Thé Hyson: la livre pesant (6d.) six deniers.

Sur les autres Thés verts, la livre pesant (4d.) quatre deniers.

RESOLU, que c'est l'opinion de ce Comité, qu'il soit imposé et levé un Droit additionel de trois deniers par gallon sur tous Espirits et Liqueurs forts qui seront importés dans cette Province, par terre ou par eau.

RESOLU, que c'est l'opinion de ce Comité, que sur tous les Vins qui seront importés dans cette Province, un Droit additionel de trois deniers par gallon soit imposé et levé, en sus de tous autres Droits jusqu'à présent imposés.

RESOLU, que c'est l'opinion de ce Comité, que sur la Melasse et les Sirops qui seront importés dans cette Province, par terre ou par eau, un Droit additionel de deux deniers par gallon soit imposé et levé.

Sur motion de Mr. *De Salaberry*, secondé par Mr. *Grant*,

ORDONNÉ, que la question de concurrence soit maintenant séparément mise sur les résolutions du Comité.

La première résolution du Comité a été lue de nouveau, et sur la question mise, a été accordée par la Chambre.

La

Journals of the House of Assembly of Lower Canada/Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Québec, John Neilson, 1805, p. 190–193.

Archives nationales du Canada : Bibliothèque (Négatifs nos C-130542 et C-130543).

V

Le gouverneur Craig et la suppression du Parti canadien, 1810

Comme le Parti canadien continue à promouvoir énergiquement ses projets, la situation prend des proportions de crise. Sir James Craig (1748–1812), représenté ici, est un gouverneur strict et probritannique qui dissout l'Assemblée législative deux fois, en 1809 et en 1810. Enfin, au milieu de la campagne électorale de 1810, le gouverneur profite d'articles audacieux parus dans *Le Canadien*, le journal du parti canadien-français, pour saisir la presse du journal et emprisonner ses rédacteurs et certains de ses distributeurs, soit plus de vingt personnes en tout. L'emprisonnement des principaux membres du parti entraîne une crise à la direction du Parti canadien, qu'il ne peut résoudre avant la fin des années 1820. Le parti est donc relativement passif et, pendant un certain temps, la scène politique québécoise paraît calme, du moins en surface.

His Excellency Sir James Henry Craig . . . . Anonyme. Mezzo-tinto, col. à la main, 32,7 × 25,5 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-24888).

La Nouvelle-Écosse

Les Loyalistes et les soldats dispersés qui viennent s'installer en Nouvelle-Écosse pendant et après la Révolution américaine, augmentent la population des deux tiers et donnent vraiment naissance à la Nouvelle-Écosse britannique. En conséquence, on sépare le Nouveau-Brunswick et le Cap-Breton de la Nouvelle-Écosse pour en faire des colonies distinctes. Le Cap-Breton est de nouveau rattaché à la Nouvelle-Écosse en 1820. Le Loyaliste John Wentworth (1737–1820) profite de son long mandat de gouverneur de la Nouvelle-Écosse (1792–1808) pour amener les Loyalistes à contrôler les échelons les plus élevés du pouvoir exécutif. Les Loyalistes ne jugent donc pas qu'il est nécessaire de faire valoir énergiquement leurs droits, et leur influence distincte disparaît rapidement.

Wentworth est continuellement en conflit avec le « country party » (parti rural) dirigé par William Cottnam Tonge (1764–v. 1825). Malgré les efforts de Wentworth, l'Assemblée obtient la responsabilité de l'octroi des sommes affectées aux routes, ce qui est la principale source du favoritisme politique local. Comme les gouverneurs militaires qui succèdent à Wentworth ne s'opposent pas à cet arrangement, la scène politique est relativement calme jusque dans les années 1830.

Cet encart est un extrait de la *Map of Cabotia* de Purdy, couvrant de grandes portions du Canada à l'est du lac Supérieur. Cette carte est la seule carte de l'Amérique du Nord britannique à grande échelle de l'époque qui couvre une si vaste région et contient un si grand nombre de renseignements. La section de la Nouvelle-Écosse contient des informations détaillées sur les villages et particulièrement sur les routes. Sur cette carte figure également une note expliquant pourquoi l'île Saint-Jean est rebaptisée île du Prince-Édouard.

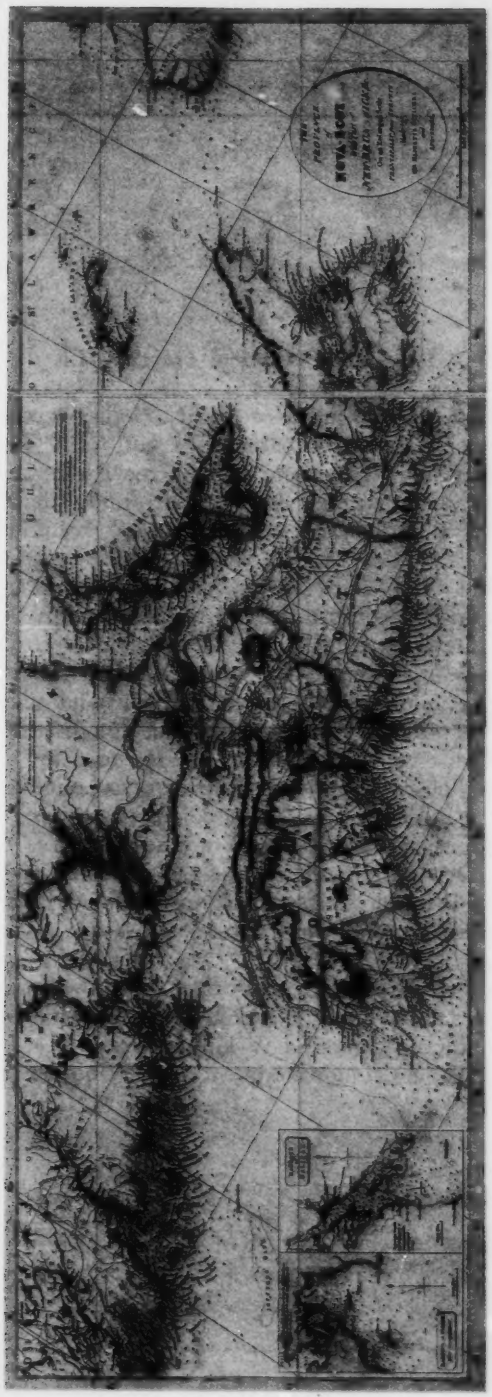

The Province of Nova Scotia with Part of New Brunswick & c. . . . John Purdy.
1 carte : gravure, col. à la main, 35,5 × 105,0 cm.
Encart de *A Map of Cabotia Comprehending the Provinces of Upper and Lower Canada, New Brunswick, and Nova Scotia, with Breton Island, Newfoundland & c. . . .* Gravée par Thompson et Hall.
Londres, Whittle and Laurie, 1814.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 98208).

V

Le Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick est « la province loyaliste » par excellence. Sa population, qui s'élève à moins de quatre mille habitants avant 1784 (y compris les Acadiens revenus après la déportation), augmente soudainement avec l'arrivée d'environ quatorze mille réfugiés loyalistes au nord de la baie de Fundy, dans la vallée de la rivière Sainte-Croix et dans la vallée de la rivière Saint-Jean, où ils établissent leurs principaux villages.

La « colonie noire » dont fait mention cette carte des villages de la rivière Saint-Jean nous rappelle que l'on compte trois mille Noirs parmi les Loyalistes installés dans les Maritimes. Elle montre également un peuplement très dense sur les rives de la rivière, entre Saint-Jean, le centre commercial de son embouchure, et Fredericton, la capitale gouvernementale. La forêt vierge pratiquement impénétrable qui couvre la majeure partie de la province favorise ce type de colonisation. Comme on peut le constater, les routes sont très peu développées. Les moulins disséminés le long du fleuve témoignent de l'optimisme des premiers colons concernant l'agriculture et le débitage. Toutefois, le sol est pauvre et les colons ne peuvent pas faire concurrence aux bas prix de production du bois d'œuvre américain. Les colons commencent à quitter la région, et l'économie périclite. Ces difficultés économiques suscitent d'intenses controverses politiques sur les questions régionales, sociales et religieuses. L'opposition tapageuse est menée par l'Écossais fantasque et brillant, James Glenie (1750–1817).

Toutefois, le progrès du débitage, au début du XIX[e] siècle, atténue les frictions. C'est également à cette époque que l'on voit arriver dans la colonie des immigrants écossais et irlandais qui supplanteront, à longue échéance, l'élément loyaliste. Encouragés par le débitage, les colons commencent à s'éloigner un peu des rives de la rivière et de la vallée.

A Map of the Great River St. John & Waters . . . Robert Campbell. Gravée par S.I. Neele. Londres, Robert Campbell, 1788. 1 carte : gravure, 59,9 × 40,2 cm.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 254).

L'île du Prince-Édouard vue en rose, 1779

L'importance des problèmes de l'île Saint-Jean (l'île du Prince-Édouard après 1799) incite certains des grands propriétaires terriens à faire de la publicité pour attirer des colons.

En 1767, soixante-sept cantons de vingt mille acres chacun ont été accordés, par un système de loterie, à des officiers militaires et à ceux auxquels le gouvernement britannique doit des faveurs. Le gouvernement concède ces terres à la condition que les propriétaires les exploitent. Toutefois, peu d'entre eux le font. Même si l'île comprend de vastes régions inexploitées, ceux qui désirent s'y établir doivent payer un prix d'achat ou des loyers exhorbitants. En conséquence, l'île du Prince-Édouard est nettement négligée. En fait, la population de Terre-Neuve augmente plus rapidement.

Dans ce bel exemple de publicité adroite, le propriétaire Robert Clark tente d'attirer « des fermiers et des commerçants industrieux ayant quelques possessions » en leur promettant qu'à l'île du Prince-Édouard, ils « pourront vivre avec une aisance inconnue des personnes de leur rang dans ce pays [l'Angleterre] ». Il est peu surprenant que Clark ignore les problèmes de l'île et qu'il en vante les avantages naturels. Sur cette page, il la décrit comme un véritable paradis terrestre, de loin supérieure à l'Angleterre.

A

SHORT DESCRIPTION

OF THE

ISLAND of St. JOHN,

In the GULPH of St. LAWRENCE,

NORTH-AMERICA.

THE ISLAND of St. JOHN is ſituate in the Gulph of the River St. Lawrence, between 46 and 47 degrees North latitude, and about 62 degrees Weſt longitude from London; its extent about 140 miles in length, and 30 miles in breadth; is contiguous to Nova-Scotia, Cape-Breton, Newfoundland, the Bay of Chaleurs, and Canada; is governed by a Governor, appointed by the Crown, a Council and an Aſſembly, choſen from the moſt reſpectable Proprietors and other Inhabitants on the Iſland, empowered to make laws for the ſafety of the ſubject, and conſonant to thoſe of Great-Britain. Several Towns and Settlements are already formed, and Fortifications are erected and garriſoned.

The Climate is healthy and temperate, not ſubject to Fogs (ſo frequent in Newfoundland) nor to the ſudden changes of Weather we experience in England. The Winter, which ſets in about December, continues till April, during this period it is colder than in England, but not ſo ſevere as to injure the Cattle that are kept out and foddered, nor any ways to prevent the exertions of the Inhabitants in their various employments; the Sun appears with great brightneſs, producing ſerene Weather and a clear Sky. In April, the Spring opens, the Trees bloſſom, and Vegetation is in great forwardneſs; the Huſbandman now prepares the Ground for Seed. In May, the face of the whole Country wears a delightful aſpect, the uncommon Verdure, and natural Beauties of the place at this ſeaſon, are not to be excelled. The Farmer now begins to ſow and plant, which is generally accompliſhed by the middle of June; when done, they betake themſelves to Fiſhing; the Huſbandry requiring but little attention for the preſent. Vegetation is ſo exceeding quick, that in July, Peaſe, &c. are gathered, which were ſown the preceding Month. The ſeaſon of Harveſt now approaches, and is uncommonly fine, attended with ſoft refreſhing ſhowers; indeed the whole Autumn is more ſerene and regular than in England.

In

A Short Description of the Island of St. John, in the Gulph of St. Lawrence, North America. Robert Clark [London?], 1779, p. 1.

Archives nationales du Canada : Bibliothèque (Négatif nº C-130540).

V

Un exposé sur l'île du Prince-Édouard, 1808

Dans ce dépliant, un habitant anonyme de l'île du Prince-Édouard rectifie, avec humour et détermination, les fausses impressions que les brochures publicitaires, comme la pièce précédente, donnent de l'île du Prince-Édouard. L'auteur précise qu'il vit sur l'île depuis vingt ans et bien qu'il ait vu « des établissements dont les terres se prêtent aux méthodes agricoles les plus perfectionnées et les plus raffinées, il n'y a pas un seul bon fermier dans l'île; qu'on trouve de splendides cabriolets à deux chevaux et des voitures à roues mais qu'il n'y a qu'une seule route, pas très longue, à peine suffisante pour une petite charette; qu'il existe bien des illuminations, mais qu'il y a à peine une fenêtre suffisamment grande pour en contenir une douzaine et, enfin, qu'on porte des chapeaux claques sur l'île, mais que les portes des vestibules peuvent à peine laisser passer les hommes qui les portent. Les pauvres gens entendent parler de récoltes spontanées, là où l'on ne trouve que des régions sauvages et des clairières où l'on peut à peine trouver son chemin sur une longueur de vingt verges en ligne droite ».

La question des terres fut la principale préoccupation politique de l'île, de 1763 à 1873, date à laquelle l'île se joint à la Confédération.

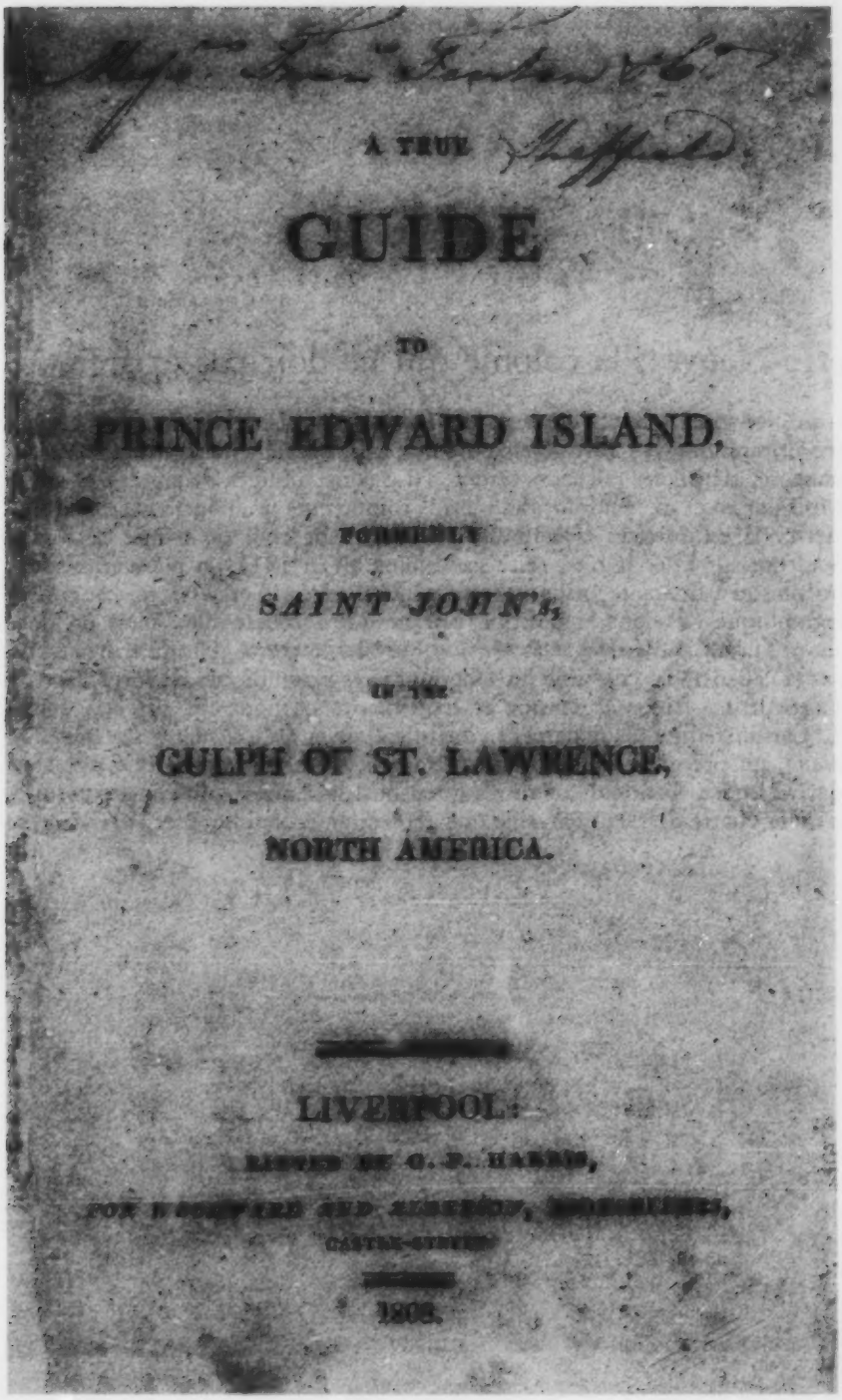

A TRUE

GUIDE

TO

PRINCE EDWARD ISLAND,

FORMERLY

SAINT JOHN'S,

IN THE

GULPH OF ST. LAWRENCE,

NORTH AMERICA.

LIVERPOOL:

PRINTED BY G. F. HARRIS,

FOR WOODWARD AND ALDERSON, BOOKSELLERS,

CASTLE-STREET.

1808.

A True Guide to Prince Edward Island, formerly Saint John's, in the Gulph of St. Lawrence, North America. Anonyme. Liverpool, G.F. Harris pour Woodward and Alderson, 1808. Dépliant. Page de titre.

Archives nationales du Canada : Bibliothèque (Négatif nº C-130530).

V

Terre-Neuve : la colonie qui ne doit pas exister, 1813

Afin que les grands bancs au large de Terre-Neuve deviennent une « pépinière de marins britanniques », Terre-Neuve ne doit pas, officiellement, devenir une colonie permanente. Ainsi, les pêcheurs seront, en théorie, obligés de traverser l'Atlantique deux fois par an et deviendront des marins compétents qui pourront être enrôlés pour la guerre. Il est interdit d'avoir un gouvernement civil ou même de s'adonner à l'agriculture sur l'île. Il n'en reste pas moins qu'en 1812, la population de l'île se chiffre presqu'à quarante mille habitants. La prospérité et les fortes augmentations démographiques rendent la position britannique insoutenable. Dans un document percutant, *Letter to Members of Parliament* (1812), le chirurgien du district, William Carson (1770–1843), convainc les fonctionnaires britanniques de lever l'interdiction sur l'agriculture, sinon la famine et les émeutes ne pourront pas être évitées. En 1813, Carson rédige un document, intitulé *Reasons for Colonizing the Island of Newfoundland* qui préconise l'établissement d'un gouvernement civil et d'une assemblée législative locale. Toutefois, d'autres questions deviennent plus importantes lorsque la fin de la guerre de 1812 entraîne une dépression économique et l'agitation sociale.

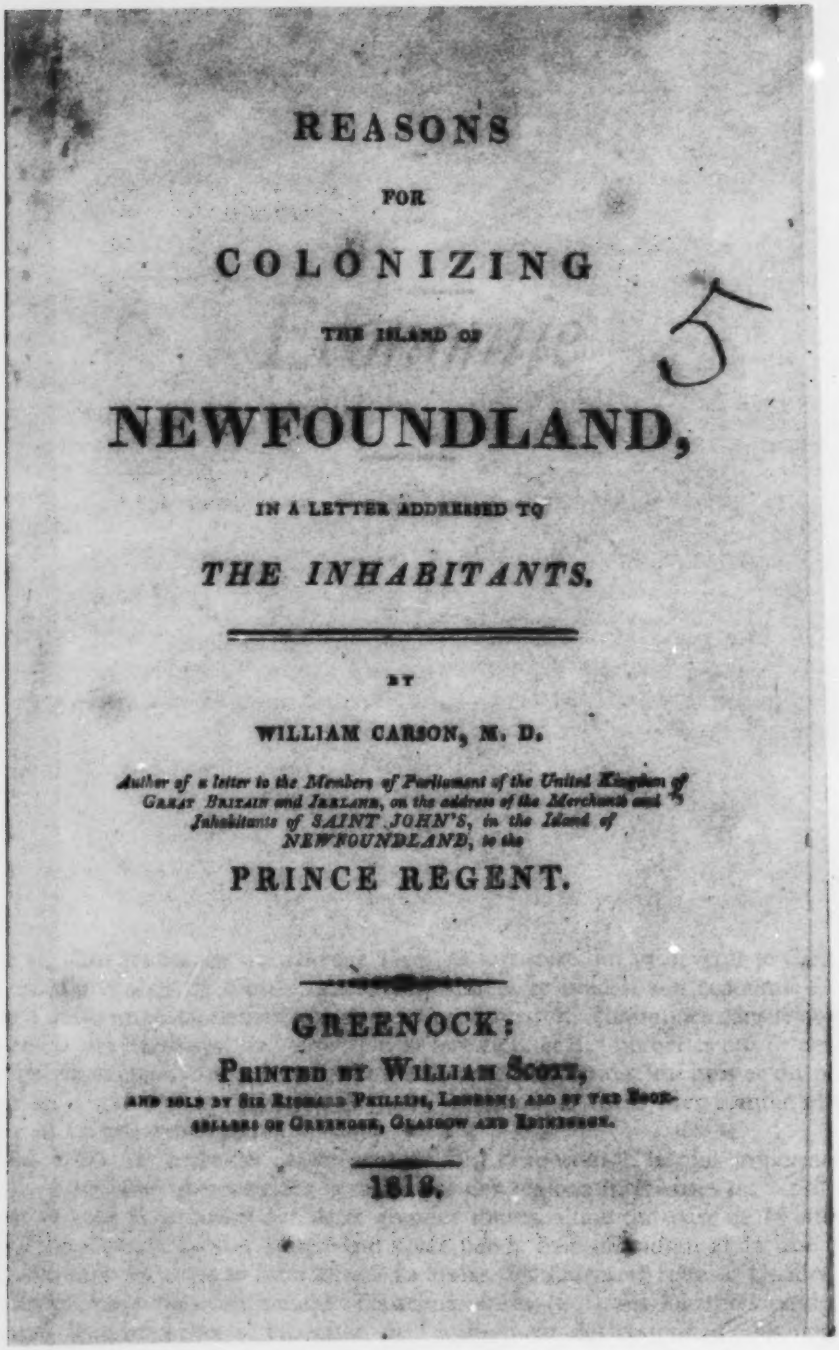

REASONS

FOR

COLONIZING

THE ISLAND OF

NEWFOUNDLAND,

IN A LETTER ADDRESSED TO

THE INHABITANTS.

BY

WILLIAM CARSON, M. D.

Author of a letter to the Members of Parliament of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, on the address of the Merchants and Inhabitants of SAINT JOHN'S, in the Island of NEWFOUNDLAND, to the

PRINCE REGENT.

GREENOCK:

PRINTED BY WILLIAM SCOTT,

AND SOLD BY SIR RICHARD PHILLIPS, LONDON; ALSO BY THE BOOKSELLERS OF GREENOCK, GLASGOW AND EDINBURGH.

1813.

Reasons for Colonizing the Island of Newfoundland, in a Letter Addressed to the Inhabitants. William Carson, médecin (1770–1843). Greenock, Écosse, W. Scott, 1813. Page de titre.

Archives nationales du Canada : Bibliothèque (Négatif nº C-130544).

VI

Économie

Même si, dans les années qui suivent 1760, le territoire qui va devenir le Canada se compose d'une série de communautés fragmentées et isolées, son économie est une source d'unité importante bien que ténue. Les occupations communes dans le domaine de la traite des fourrures, de l'exploitation forestière et des pêcheries créent des liens entre les particuliers. La collecte et l'expédition des fourrures, du bois et du poisson relient les régions de l'Amérique du Nord britannique entre elles comme elles les relient au monde extérieur.

En 1760, les fourrures constituent de loin l'exportation la plus importante du Canada. Elles sont obtenues des autochtones des régions intérieures du Nord et de l'Ouest et sont acheminées par deux grandes routes, l'une qui part de Montréal et traverse les Grands Lacs et l'autre qui passe par la baie d'Hudson et la baie James pour atteindre les régions intérieures. La traite des fourrures relie le Québec à un vaste arrière-pays transcontinental. Toutefois, après 1800, les fourrures perdent rapidement leur importance, en raison de l'épuisement des ressources, des nouvelles modes et des guerres napoléoniennes qui perturbent le marché.

Heureusement, les guerres napoléoniennes créent en Grande-Bretagne un marché pour le bois de charpente de toutes les régions du centre et de l'est de l'Amérique du Nord britannique, particulièrement pour les mâts de navires. Le bois ne tarde donc pas à remplacer les fourrures comme principale exportation canadienne. L'accroissement des exportations de bois de charpente déclenche à son tour une augmentation de la construction locale de navires pour le transport du bois.

Les pêcheries relient les Maritimes et Terre-Neuve à l'Europe, et elles prospèrent, dans les phases ultérieures des guerres napoléoniennes, en raison de leur commerce avec les Antilles.

VI

Des tableaux révèlent l'importance et la valeur de la traite des fourrures de Montréal, 1767

Ces tableaux, dressés en 1767 par le commissaire des Affaires indiennes de Fort Michillimackinac, au nord du lac Michigan, contiennent de nombreux renseignements sur les marchands de fourrures établis à Montréal, leurs protecteurs, leurs chargements, leurs destinations et la valeur de leurs fourrures.

Les marchands de fourrures de Montréal traversent les Grand Lacs, en direction ouest, vers les Prairies. Vers la fin des années 1760, ils atteignent la rivière Saskatchewan. Comme ces tableaux l'indiquent, certains marchands descendent le Mississippi pour pénétrer profondément dans le territoire actuel des États-Unis.

Les nombreux noms figurant sur ces tables indiquent que le secteur de la traite de Montréal se compose, à l'époque, d'un certain nombre de petites compagnies indépendantes. Les Français sont plus nombreux mais le nombre de noms anglais fait ressortir l'influence anglo-saxonne croissante.

Les fourrures jouent un rôle très important dans l'économie du Québec. Elles constituent alors presque quatre-vingt pour cent de ses exportations.

Comme le recensement de la Nouvelle-Écosse de 1775 (voir la pièce 19), ce document est remis au deuxième comte de Darmouth, à titre documentaire, en sa qualité de fonctionnaire britannique s'occupant des colonies. Ces documents démontrent le luxe de détails auxquels devaient s'intéresser les fonctionnaires britanniques responsables des colonies.

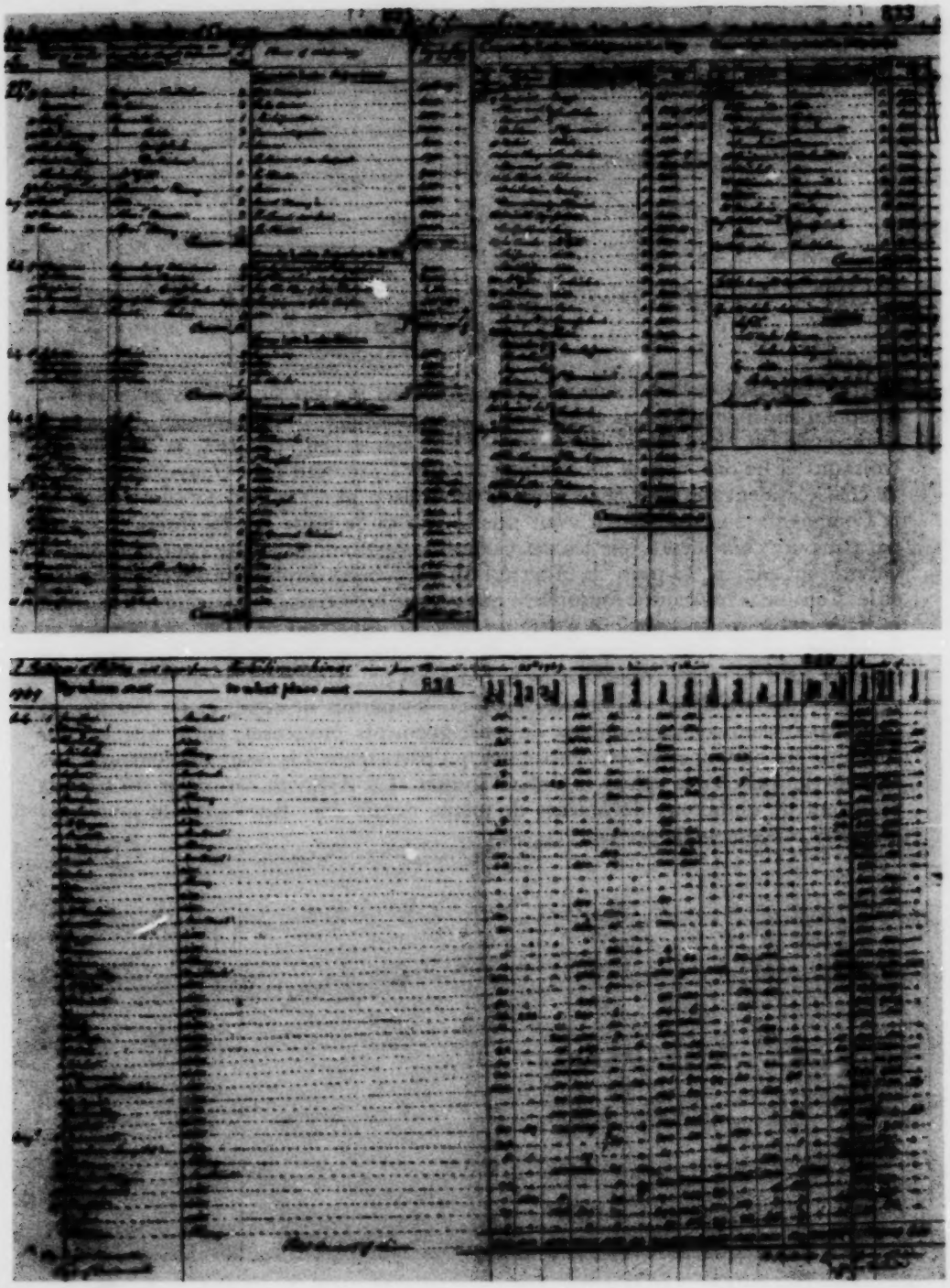

Tableaux concernant la traite des fourrures, Michillimackinac, juin–septembre 1767, B. Roberts.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, fonds de Dartmouth, MG 23, A 1, vol. 1, p. 831–835.

VI

Un « voyageur » s'engage à la Compagnie du Nord-Ouest, 1787

Joseph Laverdure, un « voyageur » canadien, a tracé sa croix sur cet « engagement », acceptant ainsi le poste, la destination, les conditions et la rémunération que la Compagnie du Nord-Ouest lui offre en 1787. Entre 1767 et 1787, la concurrence croissante et les distances de plus en plus longues à parcourir pour trouver des terrains de chasse avaient forcé les négociants de Montréal à se regrouper. Le consortium de la Compagnie du Nord-Ouest avait pris la tête de la traite des fourrures. Ce n'est pas par pure coïncidence que les deux autres noms figurant sur ce contrat (Pond et Grant) sont anglais. La traite de Montréal est maintenant dirigée par des anglophones, et les Canadiens français ne fournissent que quinze pour cent des fourrures. Toutefois, la traite des fourrures continue à être un élément important de la vie québécoise; au cours des années 1780, le tiers de tous les hommes en âge de travailler sont à un moment ou à un autre engagés dans la traite des fourrures.

Les contrats de travail comme celui-ci, les permis de traite et les statistiques sur l'exportation sont des sources de renseignements précieuses, entre autres, pour connaître les personnes et les compagnies qui participent à la traite des fourrures, les régions de traite et la valeur des marchandises. Les Archives nationales du Canada possèdent de nombreux documents de même nature dans leurs archives gouvernementales et leurs fonds privés.

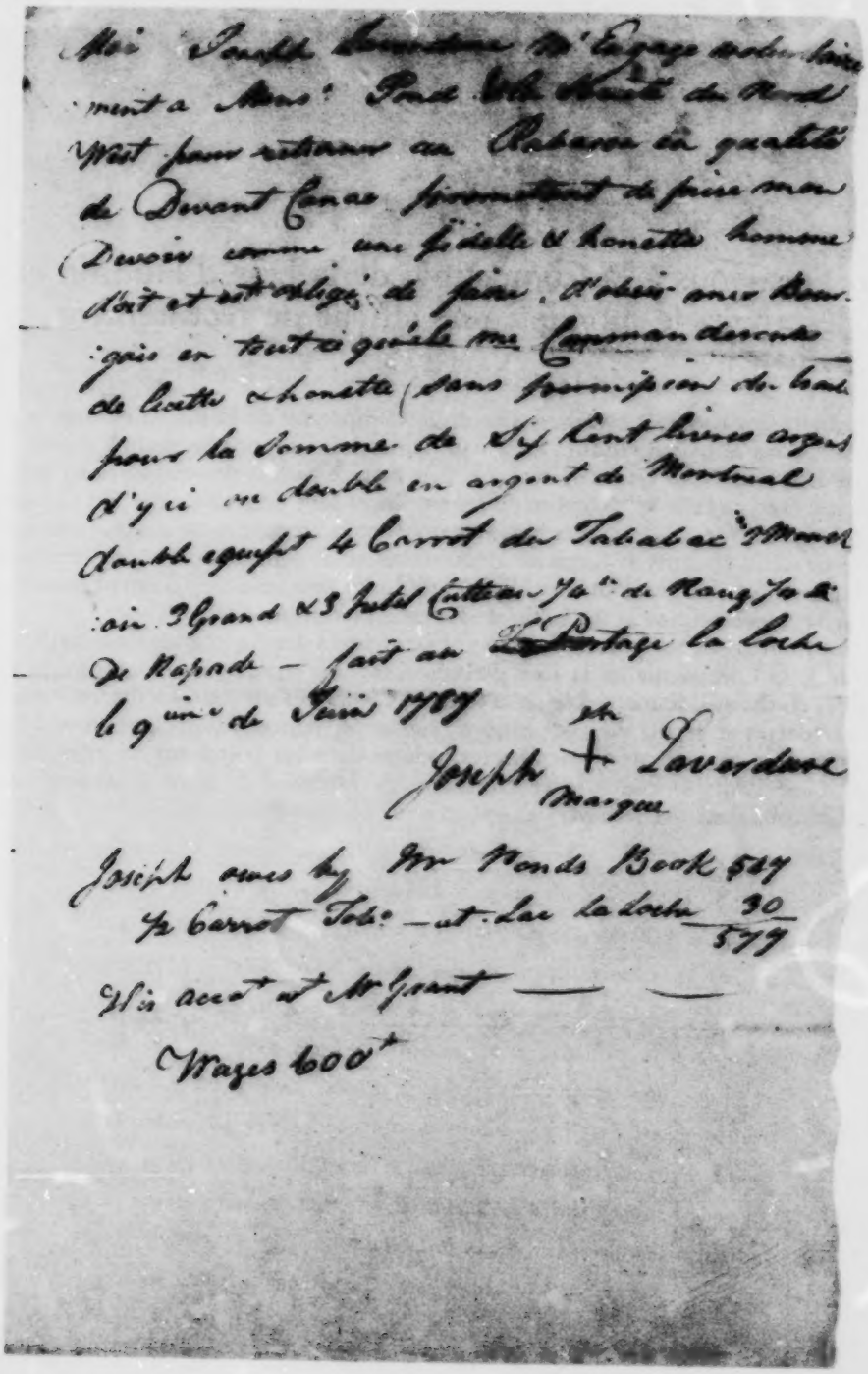

Contrat de travail de voyageur offert à Joseph Laverdure par la Compagnie du Nord-Ouest, 9 juin 1787.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, collection Charles Bell, MG 19, A 30, non paginée.

VI

Joignez-vous à la Compagnie de la baie d'Hudson et découvrez le monde : une affiche de recrutement, v. 1815

La majorité des activités commerciales de la Compagnie de la baie d'Hudson étant localisées dans la baie d'Hudson et la baie James, elle importe sa main d'œuvre par bateau directement de Grande-Bretagne. Elle recrute parfois des employés au moyen d'affiches comme celle-ci. Nombre de ses employés sont originaires des îles Orcades, au nord de l'Écosse. Si ces jeunes hommes trouvent la vie avec la compagnie exotique, pleine de défis et souvent lucrative, leur travail n'en demeure pas moins exigeant, car ils passent de longs séjours dans des postes isolés sans beaucoup d'espoir de rentrer dans leur pays d'origine avant la fin de leur vie professionnelle.

Contrairement aux associations moins structurées des marchands de fourrures de Montréal, la Compagnie de la baie d'Hudson est une compagnie monolithique qui possède, en théorie, le monopole de la traite des fourrures sur toutes les terres arrosées par les rivières se jetant dans les baies d'Hudson et James. Jusqu'aux années 1770, la Compagnie se contente d'attendre les Indiens dans ses postes sur les rives de ces baies. Cependant, la concurrence croissante de Montréal la force à pénétrer plus profondément dans l'arrière-pays.

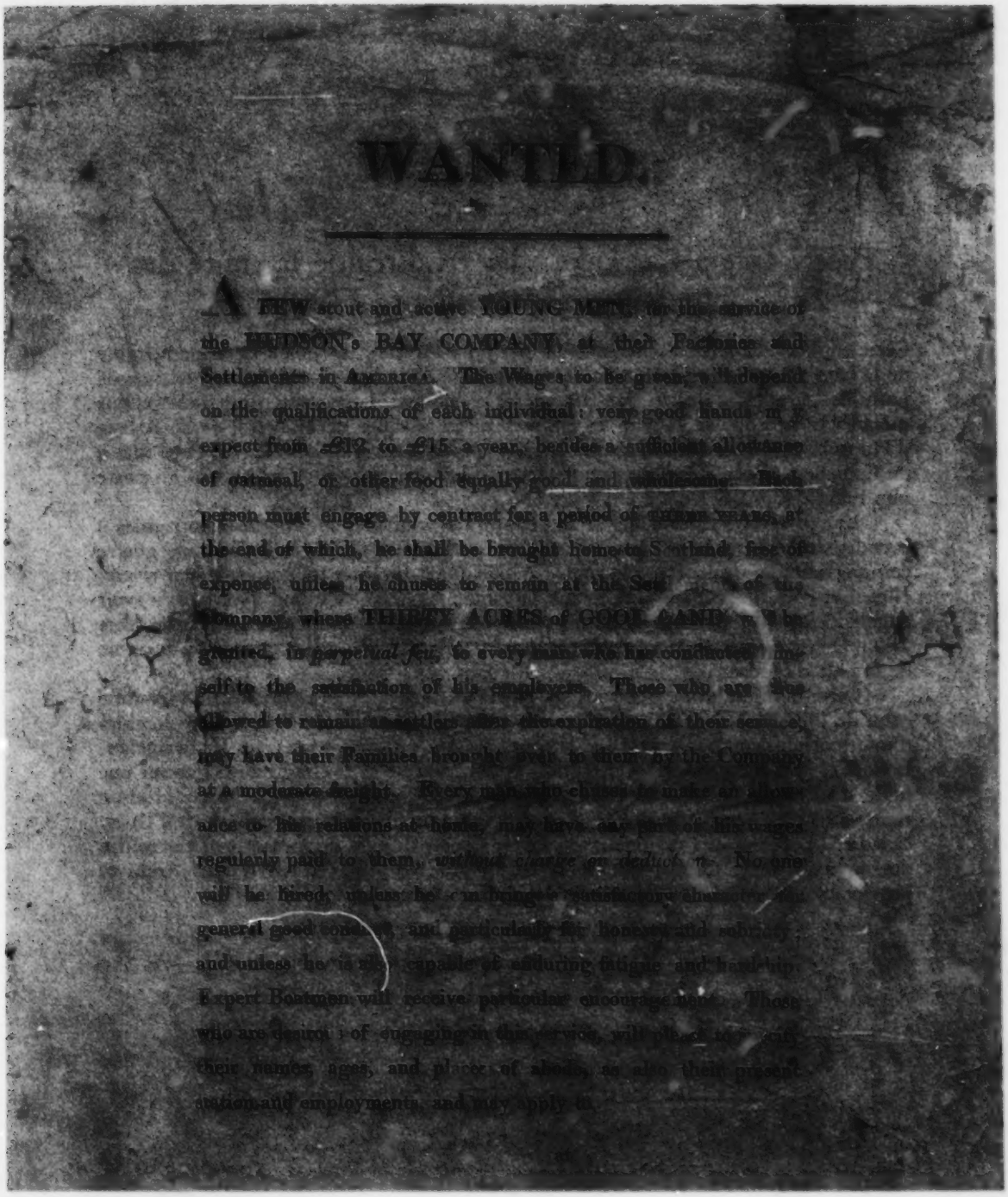

WANTED.

A FEW stout and active YOUNG MEN, for the service of the HUDSON's BAY COMPANY, at their Factories and Settlements in America. The Wages to be given will depend on the qualifications of each individual: very good hands may expect from £12 to £15 a year, besides a sufficient allowance of oatmeal, or other food equally good and wholesome. Each person must engage by contract for a period of certain years, at the end of which, he shall be brought home to Scotland, free of expence, unless he chuses to remain at the Settlements of the Company, where THIRTY ACRES of GOOD LAND will be granted, in *perpetual fee*, to every man who has conducted himself to the satisfaction of his employers. Those who are thus allowed to remain as settlers after the expiration of their servitude, may have their Families brought over to them by the Company at a moderate freight. Every man who chuses to make an allowance to his relations at home, may have any part of his wages regularly paid to them, *without charge or deduction*. No one will be hired, unless he can bring satisfactory testimonials of his general good conduct, and particularly for honesty and sobriety; and unless he is also capable of enduring fatigue and hardship. Expert Boatmen will receive particular encouragement. Those who are desirous of engaging in this service, will please to send their names, ages, and places of abode, as also their present situation and employments, and may apply to

Annonce de recrutement de la Compagnie de la baie d'Hudson du début du XIX^e^ siècle. In-plano.

Archives nationales du Canada : Bibliothèque (Négatif n° C-125856)

VI

Face à face à Cat Lake : les rivalités de la traite des fourrures s'intensifient, 1790

Cette copie d'une lettre écrite en 1790 par John McNab, intendant de la Compagnie de la baie d'Hudson au fort Albanie dans la baie d'Hudson, est tirée d'un journal de poste de traite. Elle décrit, dans un contexte régional, la concurrence féroce, parfois même violente que se livrent les empires de la fourrure de Montréal et de la baie d'Hudson. McNab transmet à son collègue la bien mauvaise nouvelle « qu'une masse de Canadiens encerclent leurs établissements de l'arrière-pays et établissent un poste non loin de l'un des leurs à Cat Lake. . . ».

L'augmentation des coûts et la pénurie des fourrures forcent les compagnies à prendre de l'expansion pour survivre. C'est ainsi qu'en s'engageant dans une guerre commerciale qui déclenche une course à relais pour devancer les postes de leur rivale, elles sont entraînées, dans la décennie suivante, jusqu'au Pacifique. Non sans y avoir engagé des sommes énormes, les négociants de Montréal remportent la course. Vers 1800, la compagnie de Montréal reçoit quatre fois plus de fourrures que la Compagnie de la baie d'Hudson.

Cette dernière exige que tous ses postes tiennent des journaux détaillés comme celui de John McNab. Ces journaux constituent aujourd'hui des sources inestimables d'informations, non seulement sur la traite des fourrures mais aussi sur les indigènes, la flore et la faune locales, les maladies, la température et le climat ainsi que sur une foule d'autres sujets. En fait, les archives de la Compagnie de la baie d'Hudson représentent la principale source d'information sur l'histoire des débuts de l'Ouest canadien. Les Archives nationales du Canada possèdent un exemplaire sur microfilm des archives de la Compagnie de la baie d'Hudson jusqu'en 1870. Les Archives provinciales du Manitoba conservent la plupart des originaux.

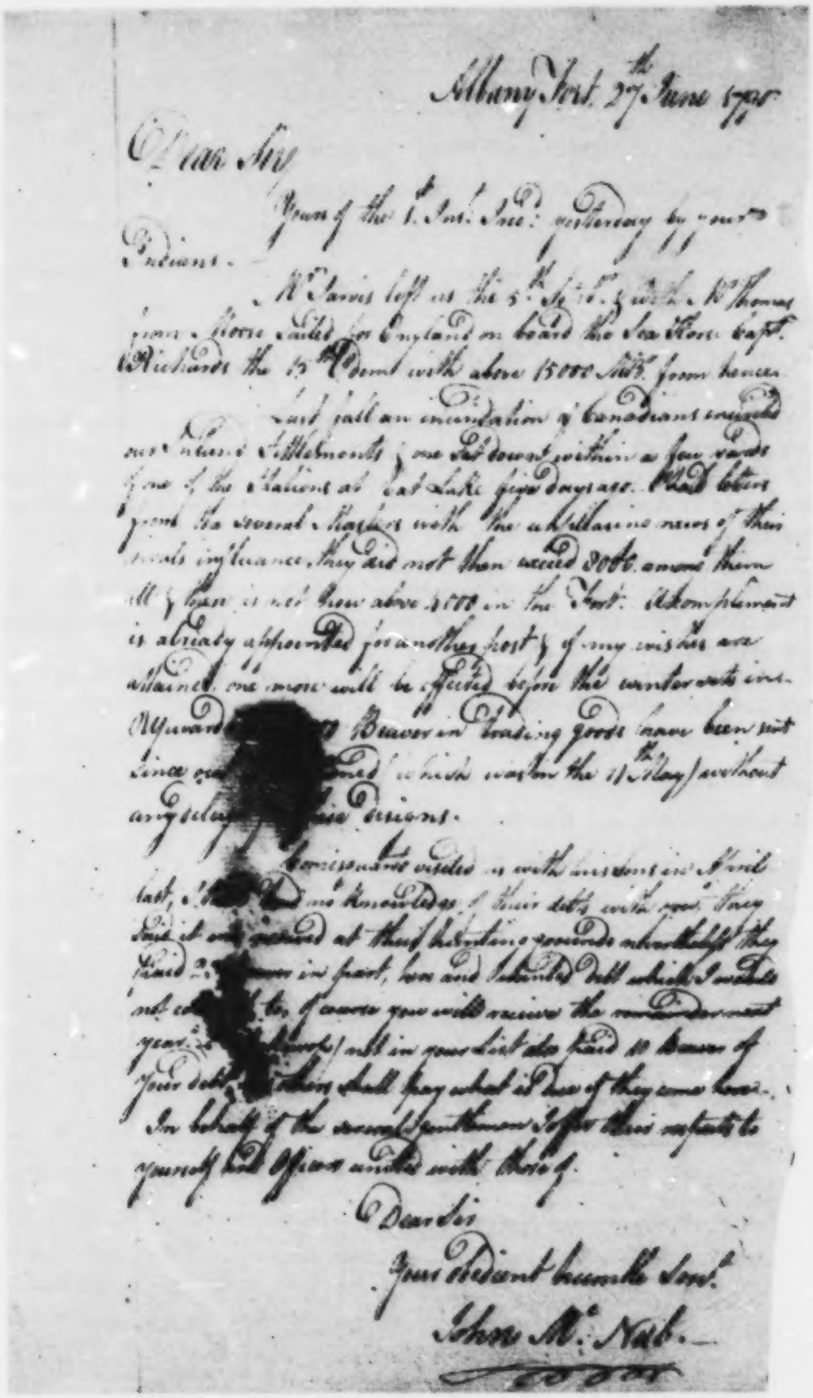

Lettre de John McNab à John Ballanden, fort Albanie, 27 juin 1790, Severn House Journal.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, MG 19, D 2, vol. 3, non paginé.

VI

Fondation de la colonie de la rivière Rouge, 1812

Miles McDonnell (1767–1828) écrit cette lettre à son protecteur, lord Selkirk, juste avant de quitter York Factory dans la baie d'Hudson, avec un petit groupe de colons écossais. Ces colons vont fonder la colonie de la rivière Rouge, près du confluent des rivières Rouge et Assiniboine. Cette colonie est le berceau du Manitoba actuel. C'est Thomas Douglas, comte de Selkirk (1771–1820), qui a l'idée de créer cet établissement, à l'époque où il contrôle la Compagnie de la baie d'Hudson.

Établie au cœur même du territoire que la Compagnie du Nord-Ouest considère comme sa chasse gardée, la colonie de la rivière Rouge augmente les tensions opposant les deux compagnies.

Cette transcription a été faite pour les dossiers personnels de McDonnell, pratique courante jusqu'au début du XX^e^ siècle.

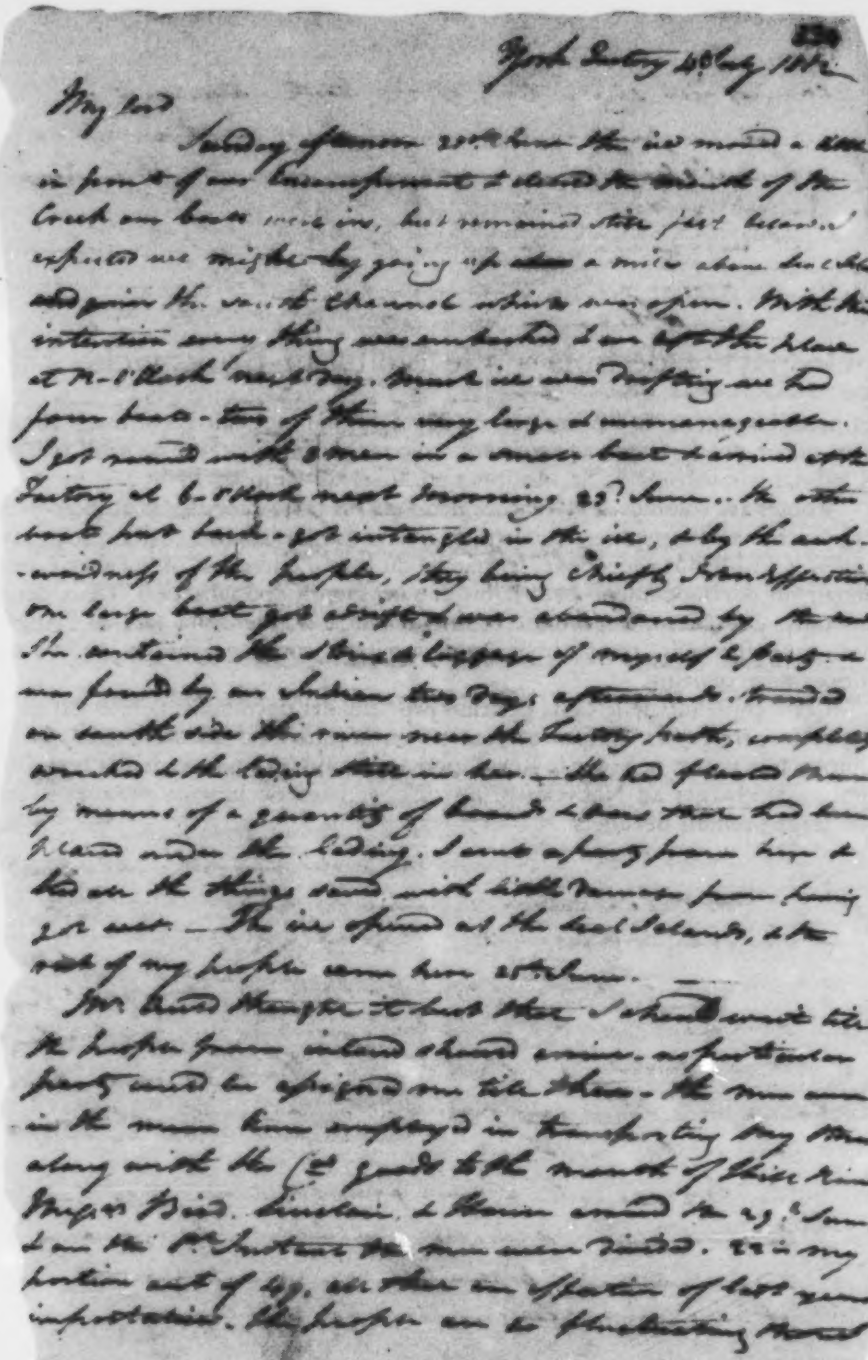

York Factory 4th July 1812

My Lord

Sunday afternoon 23rd June the ice moved a little in front of our Encampment & cleared the mouth of the Creek our boats were in, but remained still fast below. I expected we might by going up about a mile above [illegible] and gain the south Channel which was open. With this intention every thing was embarked & we left the place at 11 o'Clock next day. Much ice was drifting. we had four boats - two of them very large & unmanageable. I got round with 8 men in a small boat & arrived at the Factory at 6 o'Clock next morning 25th June. The other boats got back - got entangled in the ice, & by the awkwardness of the people, they being chiefly [illegible] one large boat got adrift & was abandoned by the men. She contained the stores & baggage of myself & party & was found by an Indian two days afterwards stranded on south side the river near the [illegible], completely swamped & the lading still in her. - she had floated [illegible] by means of a quantity of boards & [illegible] that had been placed under the lading. I sent a party from here & had all the things saved with little damage from being got wet. - The ice opened at the Seal Islands, & the rest of my people came here 25th June. —

Mr Auld thought it best that I should wait till the people from inland should arrive, as no particular party would be assigned me till then - the men were in the mean time employed in transporting my things along with the Cos goods to the mouth of Hill River. Messrs Bird, Sinclair & Heney arrived the 29th June & on the 1st Instant the men were divided. 22 is my portion out of 49, all those in [illegible] of last years importation. The people are so fluctuating

Lettre de Miles McDonnell au comte de Selkirk, York Factory, 4 juillet 1812.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, papiers personnels de McDonnell, MG 19, E 4, p. 334.

VI

Un pays « de bois » : le Nouveau-Brunswick, 1784

Les premiers colons de l'Amérique du Nord britannique ont pleinement conscience de la valeur des forêts de ce territoire, comme en fait foi cette pétition rédigée par les habitants loyalistes de St. Andrews au Nouveau-Brunswick.

Toutes les colonies se livrent au débitage du bois, produisant du bois d'œuvre, des planches et des madriers équarris de même que des douves et des cercles pour les tonneaux. Au début cependant, le marché du bois d'œuvre est régional et l'industrie connaît un développement assez faible et sans grande spécialisation. Deux décennies plus tard, une guerre importante et une demande accrue de la part de l'Angleterre vont soudainement transformer cette activité commerciale en une industrie d'importance majeure.

Cette copie officielle de la pétition provient des documents personnels de Ward Chipman, père et fils. Chipman, père est un Loyaliste du Massachusetts qui occupe d'importants postes pendant la Révolution américaine. Le père et le fils remplissaient nombre de charges au Nouveau-Brunswick, et leurs documents personnels traitent d'un large éventail de sujets.

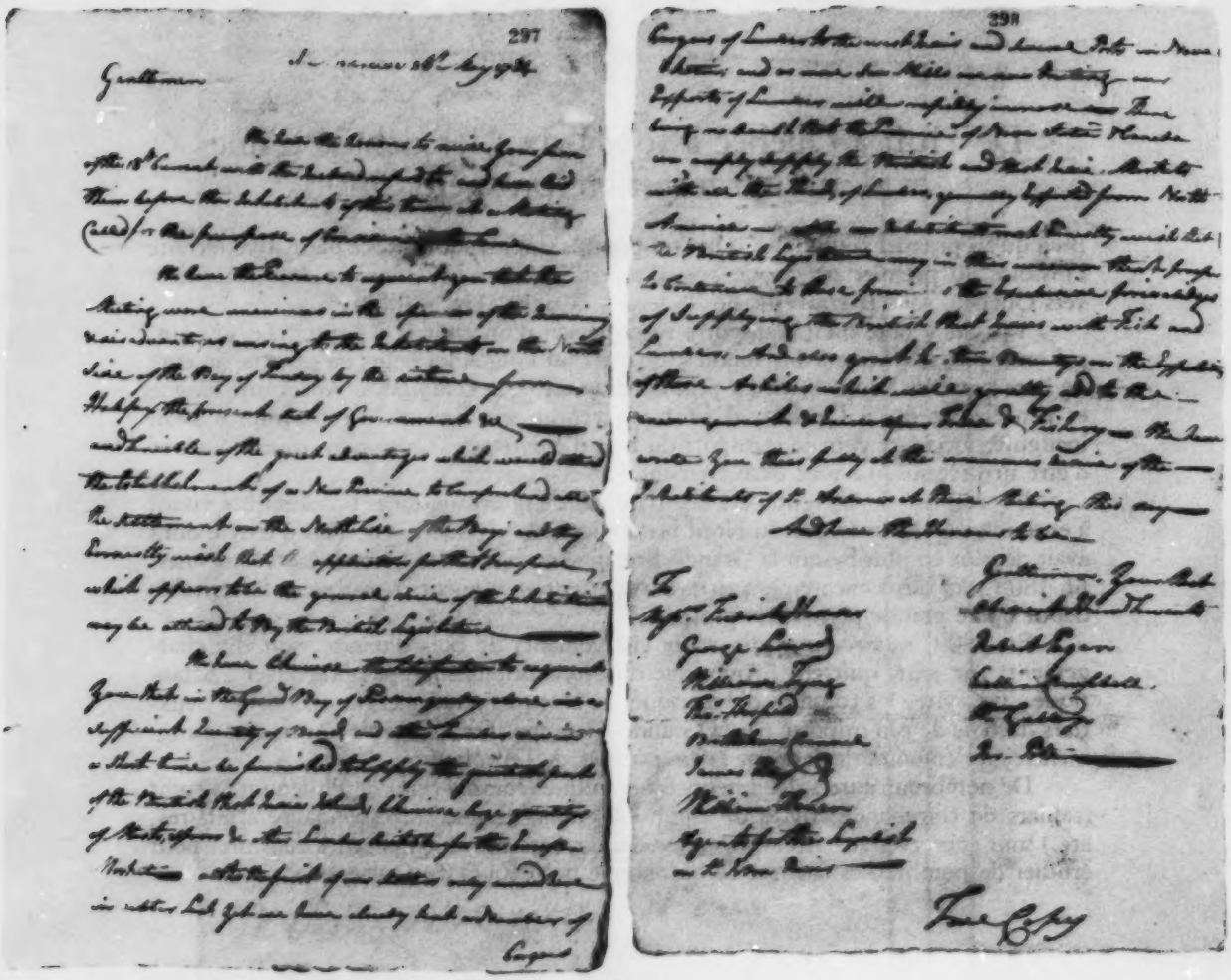

Pétition de Fredrick Houser et de ses associés, St. Andrews [Nouveau-Brunswick], 26 mai 1784 [copie manuscrite].

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, papiers de la famille Chipman, MG 23, D 1, série 1, vol. 10, p. 297–298.

VI

De Hull à Québec à tout prix : les débuts d'une exploitation forestière prospère, 1806

Bien qu'au premier coup d'œil il ne soit pas très impressionnant, ce petit livre raconte l'histoire du premier radeau de bois d'œuvre à descendre la rivière des Outaouais, vers Québec, sous la gouverne de Philemon Wright (1761–1839).

Wright y note qu'il transporte sa cargaison d'un endroit à l'autre. Le 12 juin, par exemple, il affirme avoir vendu « quatre cent cinquante bouts de planche au curé de la paroisse de South Buck au prix de six piastres la centaine ». Après une longue et pénible attente à Québec, il finit par vendre son bois en octobre, après avoir inauguré une route pour le transport du bois d'œuvre sur l'Outaouais, qui a continué d'être utilisée jusqu'à tout dernièrement.

L'entreprise de Wright a été favorisée par de nouveaux tarifs britanniques visant à encourager, en Amérique du Nord britannique, la production de bois d'œuvre dont avait de plus en plus besoin la Grande-Bretagne en raison des guerres napoléoniennes. En 1808, des tarifs encore plus attrayants entrent en vigueur et marquent le véritable début d'une grande période de prospérité.

En 1809, quatre-vingt-dix mille chargements de bois d'œuvre, soit dix chargements par jour, quittent l'Amérique du Nord britannique pour traverser l'Atlantique. Très vite, les colonies d'Amérique du Nord britannique fournissent les deux-tiers du bois de pin importé par la Grande-Bretagne. Les quantités continuant d'augmenter, les colonies deviennent la cour à bois de l'Angleterre.

De nombreux autres documents économiques comme celui de Philemon Wright (cahiers de commande, livres de comptes, grands livres, correspondance d'affaires, etc.) sont conservés aux Archives nationales du Canada, où on peut les consulter pour étudier de nombreuses facettes de l'économie des débuts du Canada.

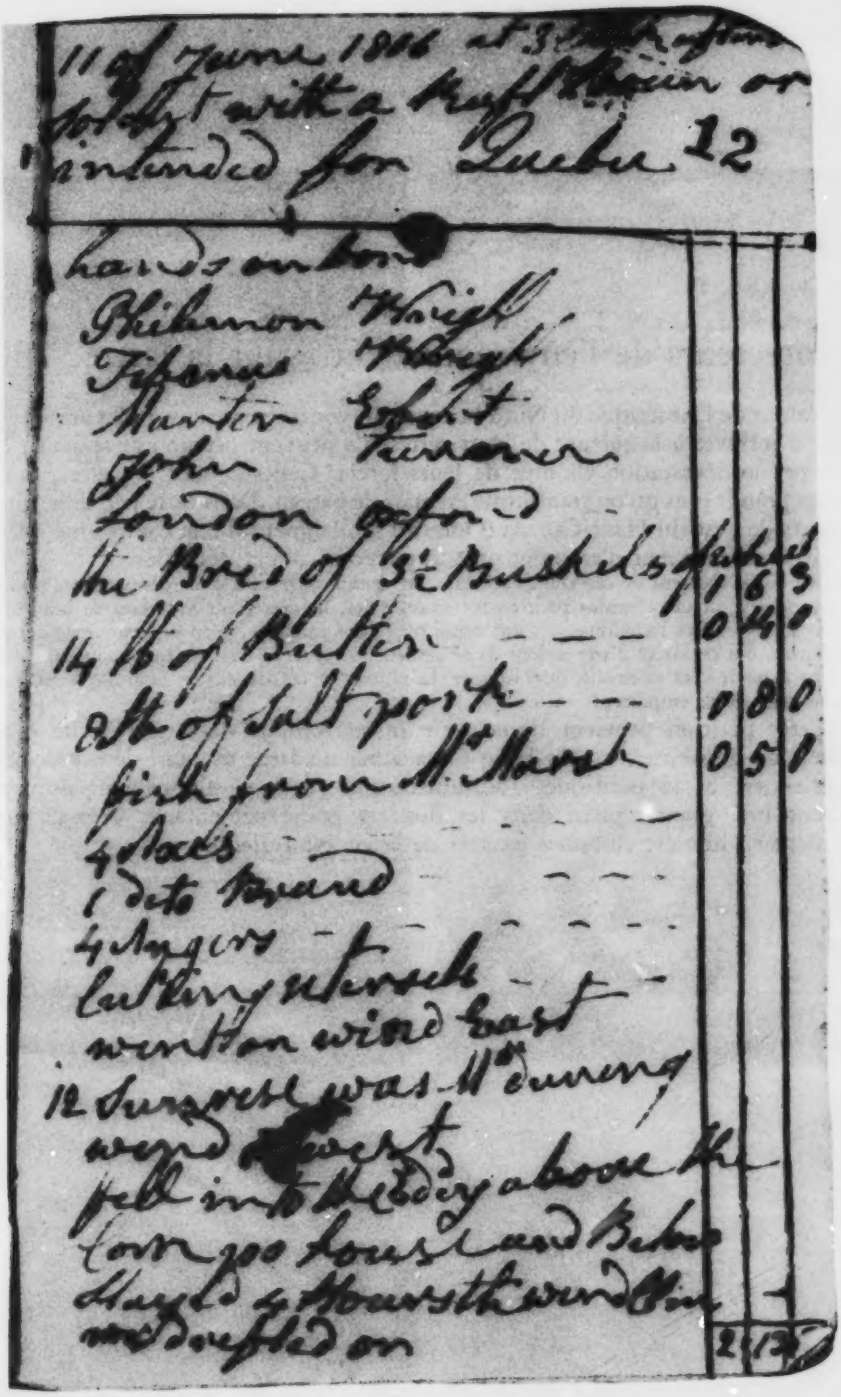

Entrée du 11 et du 12 juin 1806 extraite du journal de bord de Philemon Wright.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, papiers personnels de Wright, MG 24, D 8, vol. 114, p. 12.

VI

Protecteurs de l'environnement avant la lettre, 1808

Si les colons de l'Amérique du Nord britannique considèrent souvent les arbres comme autant d'entraves à la culture de leurs terres, ils peuvent néanmoins se sentir bouleversés par la dévastation éhontée de leurs forêts. Celles-ci sont, en effet, dévastées pour ses grands pins qu'on transforme en mâts de bateau. Dans cette pétition, quelques habitants de l'est du Haut-Canada (Ontario) se plaignent d'une compagnie à laquelle le gouvernement vient d'accorder un contrat pour couper des mâts :

> « Là où ils abattent de ces grands arbres, c'est comme si le vent avait dévasté cette région et, en ouvrant des chemins pour emporter ces mâts, ils détruisent le terrain de beaucoup de gens . . . Ces individus . . . ont causé plus de dommages qu'on ne peut imaginer en coupant des centaines d'arbres dont ils ne veulent pas et en ne coupant qu'à moitié d'autres arbres que le vent va ensuite faire tomber. La plupart de ces arbres sont pourtant aussi bons que ceux qu'ils emportent. . . »

Cette pétition provient d'une série ininterrompue de lettres et de pétitions adressées au gouvernement du Haut-Canada sur un large éventail de préoccupations quotidiennes. Si la politique, l'administration et le développement économique occupent une grande place dans les dossiers gouvernementaux, ceux-ci mettent également en lumière certaines facettes de la vie quotidienne.

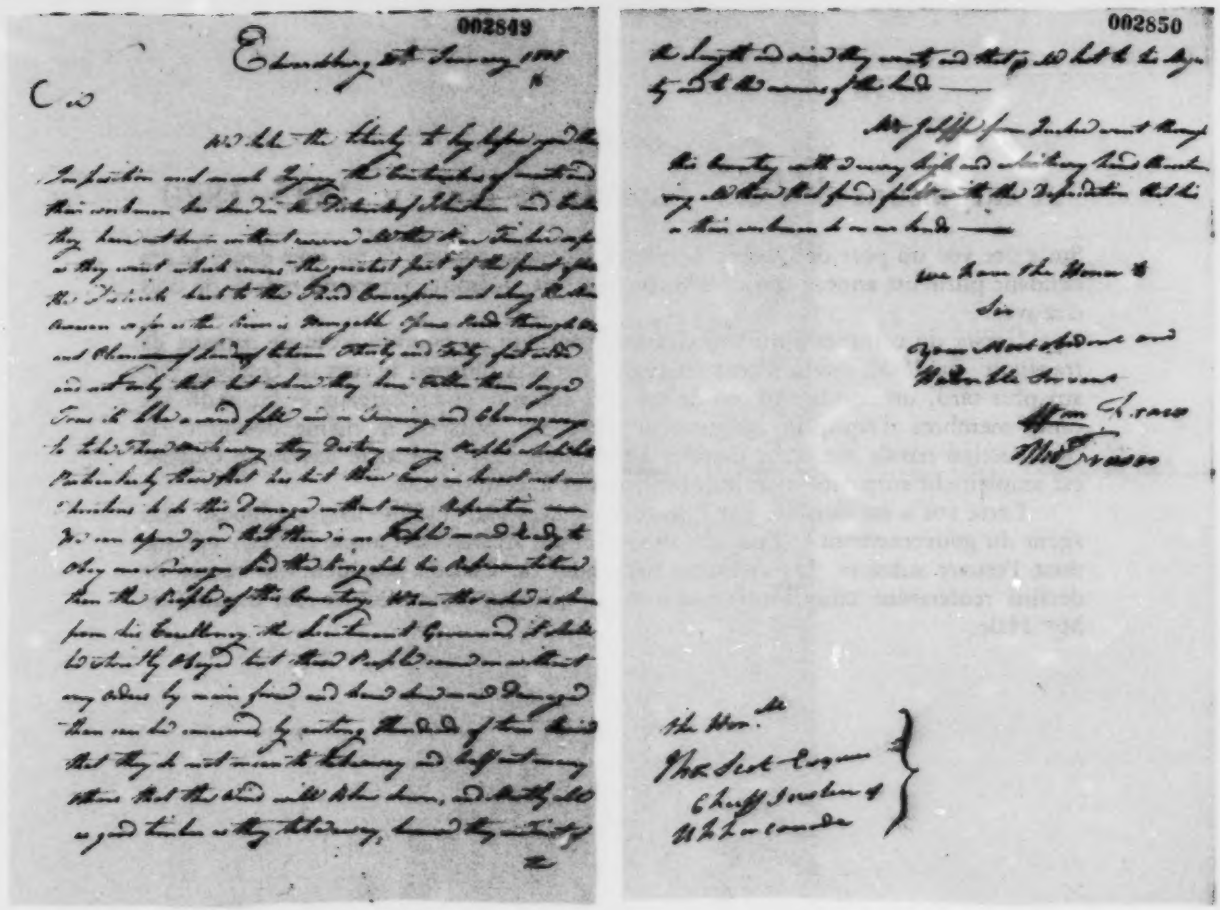

Lettre de William et Thomas Fraser à Thomas Scott, juge en chef du Haut-Canada, Edwardsburg, 20 janvier 1808.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, archives des Bureaux des secrétaires civils et provinciaux : Haut-Canada. Correspondance, « Upper Canada Sundries », RG 5, A 1, vol. 7, p. 2849–2850.

VI

À cargaisons de bois, bateaux de bois, v. 1815–1820

Sur cette vue du port de Québec bondé de bateaux, comme ce fut sans doute le cas pendant plusieurs années après 1808, on aperçoit, à droite, un grand radeau de bois d'œuvre.

L'essor du commerce du bois d'œuvre nécessite un nombre accru de bateaux de transport. En 1800, environ cent cinquante bateaux quittent le port de Québec. Dix ans plus tard, un nombre record de six cent soixante et un bateaux et six mille six cents membres d'équipage quittent le port. Au cours de la même décennie, la construction navale régionale double. La croissance de l'industrie navale de Québec est amplement surpassée dans les Maritimes et à Terre-Neuve.

Cette vue a été dessinée par Elizabeth Frances Hale (1774–1826), l'épouse d'un agent du gouvernement et l'une des rares femmes artistes du Canada de cette époque dont l'œuvre subsiste. Les Archives nationales du Canada possèdent un carnet de dessins renfermant cinquante et une vues, quatorze aquarelles et des croquis de M^me^ Hale.

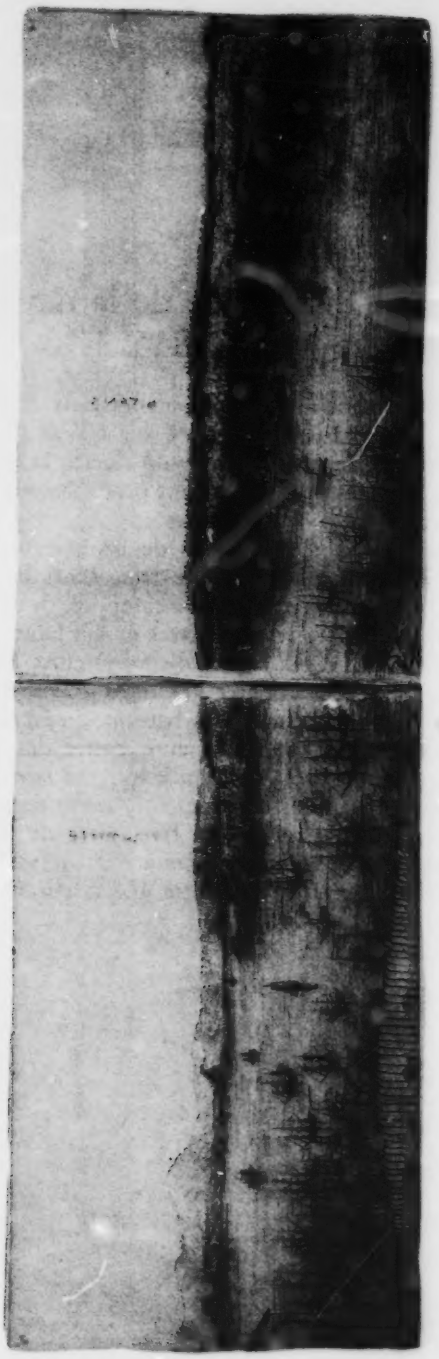

Vue de la basse ville et du port de Québec. Elizabeth Frances Hale (1774–1826). Plume et encre, début du XVIII[e] siècle, 12,8 × 20,6 cm. Folio. *In* le carnet de dessins de M[me] Hale.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie, carnet de dessins de M[me] Hale, p. 31–32 (Négatif n° C-131287).

Le début de la grande époque de la navigation à voile, 1760–1815

De nombreux bateaux comme celui-ci sillonnent les eaux côtières canadiennes entre 1760 et 1815. Le grand trois-mâts représenté sur la vue du bas constitue un bel exemple de navire marchand du milieu du XVIII[e] siècle. Les plus grands deux-mâts sont des goélettes tandis que les plus petits sont probablement des « shallops », soit de petites goélettes ouvertes ou à demi pontées.

En 1811, selon les registres, les colons de l'Amérique du Nord britannique possèdent le nombre impressionnant de mille trois cents bateaux. La construction navale reste, en général, une industrie artisanale composée de petits groupes d'hommes construisant quelques bateaux à l'abri des havres et des baies. Ces bateaux servent à la pêche et au cabotage (commerce à courte distance) entre les colonies. Même si le commerce du bois d'œuvre et le commerce grandissant avec les Antilles favorisent la construction navale d'envergure, ce sont des bateaux de fabrication britannique qui continuent d'assurer le transport de la majeure partie des exportations. Pour les Maritimes, la grande époque de la navigation à voile ne fait que commencer.

Ces deux magnifiques gravures coloriées à la main représentent des bateaux à l'île de Sable en Nouvelle-Écosse et sur la rive ouest de la rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. Elles sont tirées de l'*Atlantic Neptune* (voir la pièce 8) qui en plus d'une valeur cartographique certaine, démontre une valeur artistique exceptionnelle.

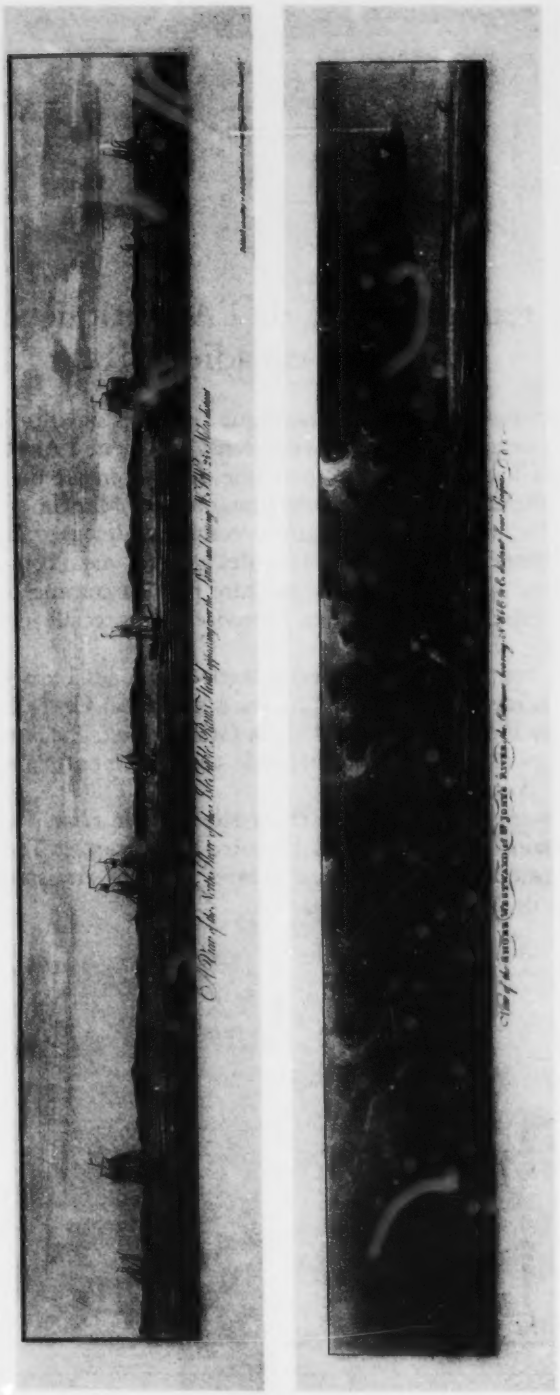

A View of the North Shore of the Isle Sable Rams Head appearing over the Land and bearing W.S.W. 2½ Miles distant. J.F.W. DesBarres. Londres, J.F.W. DesBarres, 1er juin 1779. Aquatinte, partiellement col. à la main, 13,3 × 72,0 cm.

À l'origine, sur une feuille comportant cinq vues de l'île de Sable (extrémité est). Londres, 1er juin 1779.

View of the Shore Westward of the St. John's River the Entrance bearing NEbE½E distant four Leagues. Londres, J.F.W. DesBarres. Aquatinte, partiellement col. à la main.

À l'origine, sur une feuille non datée comportant trois vues, vers décembre 1780. Une vue semblable figure sur une feuille comportant cinq vues et datée du 26 juillet 1777.

In J.F.W. DesBarres. *Surveys of North America Entitled The Atlantic Neptune . . .* Londres, J.F.W. Des Barres, 1775–1781, 15,5 × 74,0 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatifs nos C-40972 et C-40973).

Comment rendre la côte de l'Atlantique sûre pour le commerce canadien, 1806

Sur cette carte, un escadron naval britannique tient des navires de guerre français à distance des côtes nord-américaines. Les guerres que mène l'Angleterre favorisent et entravent tout à la fois le commerce maritime de l'Amérique du Nord britannique. Sous l'égide et l'impulsion de la Grande-Bretagne, les Maritimes tentent, avec plus ou moins de succès, d'établir des relations commerciales avec les Antilles après la Révolution américaine. Le déclenchement des guerres napoléoniennes oblige l'Angleterre à permettre aux États-Unis de prendre part au commerce avec les Antilles, décision qui fait rapidement péricliter l'activité commerciale des Maritimes et de Terre-Neuve.

Après 1808, toutefois, la Grande-Bretagne exclut les États-Unis du commerce avec les Antilles en raison de l'aide américaine à la France. Ce manque de concurrence allié à de nouvelles mesures incitatives de la Grande-Bretagne, mises en vigueur dès 1803, rendent plus attrayant et profitable le commerce entre l'Amérique du Nord britannique et les Antilles.

Cette carte manuscrite retrace le trajet suivi par le *Hero*, l'un des navires d'un escadron de la Marine royale en patrouille entre la Barbade et Terre-Neuve. La carte indique l'emplacement où des bateaux neutres ont été arraisonnés et les diverses positions connues de l'escadron français.

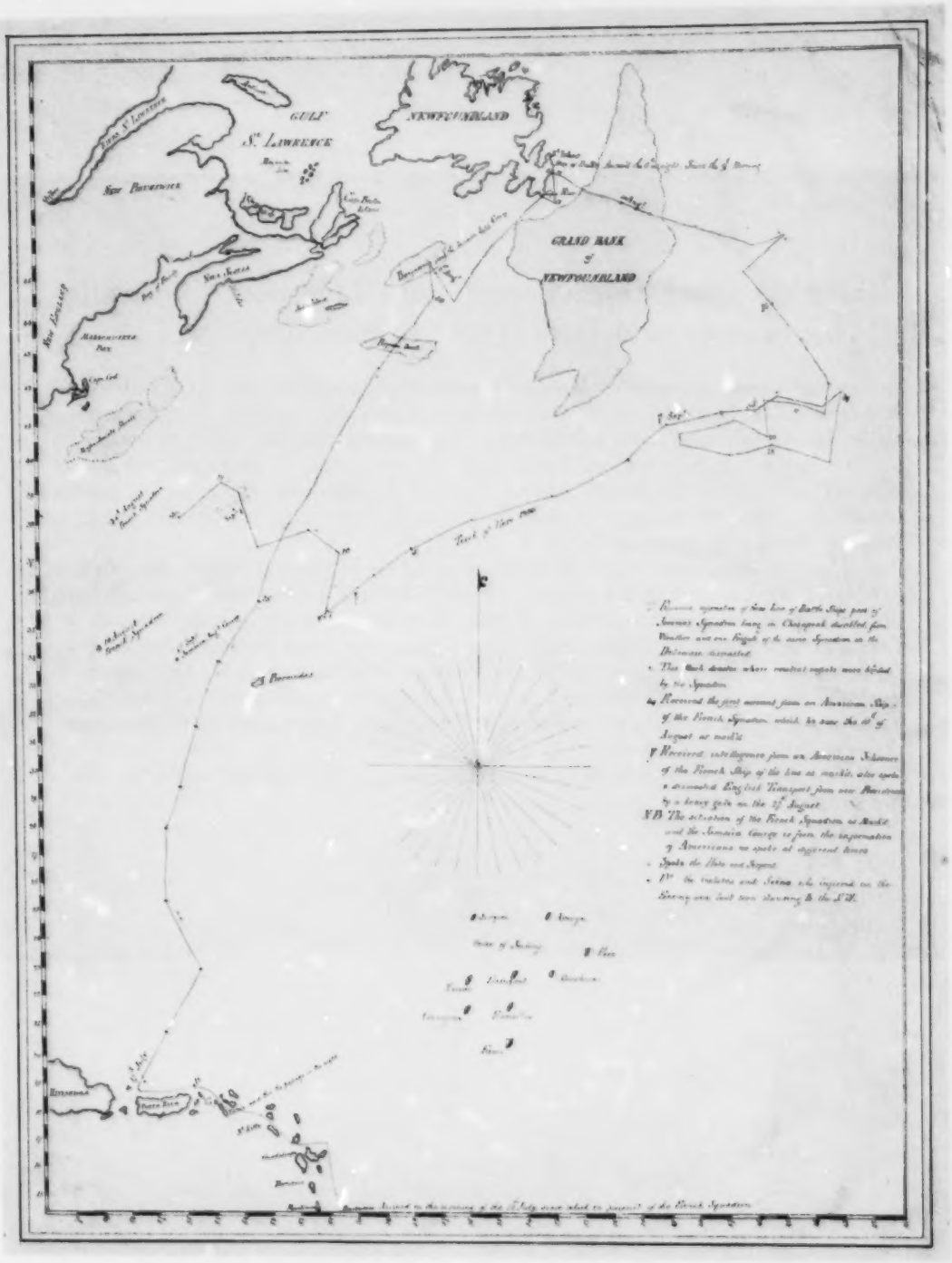

Carte du parcours du *Hero*, 1806.
Cartographe inconnu. 1 carte : ms., col. à la main, vers 1806, 47,0 × 34,8 cm.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 6752).

VI

Saison de navigation chargée pour Liverpool (Nouvelle-Écosse) et débuts d'un millionnaire, 1811

Ce registre brosse un tableau détaillé du commerce maritime du port d'importance moyenne qu'est Liverpool en Nouvelle-Écosse. Il nous renseigne sur les bateaux, leur taille, leurs équipages, leurs propriétaires, leurs destinations et leurs cargaisons.

Construits dans la région, ces bateaux de petite taille appartiennent à des armateurs locaux. On commerce surtout avec les Antilles qui importent du poisson (nourriture économique pour les esclaves des plantations) et du bois de charpente. Le cabotage occupe le second rang.

L'un des armateurs de Liverpool (numéro 12 sur la première liste), Enos Collins (1774–1871), est considéré à sa mort en 1871 comme le plus riche Canadien, avec un avoir de six millions de dollars. Collins vient d'une famille de vingt-six enfants. Cet homme au bagage scolaire réduit s'embarque très jeune comme mousse. Il est capitaine de goélette avant l'âge de vingt ans et devient bientôt co-propriétaire de quelques bateaux qui commercent à partir de Liverpool. La guerre de 1812 fait réaliser à Collins des profits qui lui permettent d'investir dans plusieurs autres entreprises commerciales.

Tenus par les douaniers des ports, ces registres servent au calcul et à la collecte des droits de douane.

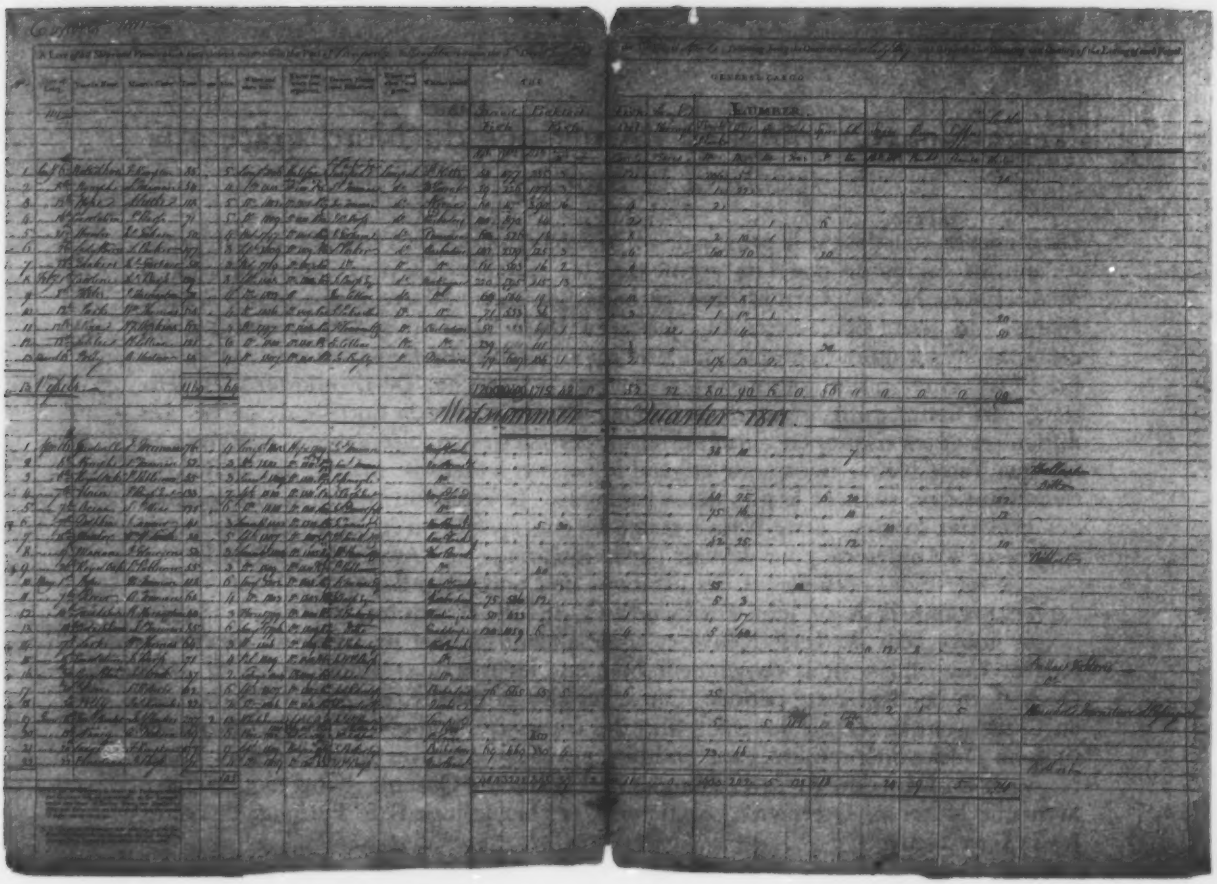

Liste de bateaux dédouanés en partance de Liverpool (Nouvelle-Écosse), 5 janvier–5 avril 1811. Entrée du registre des douanes, Liverpool (Nouvelle-Écosse).

Archives nationales du Canada : Division des archives gouvernementales, archives du ministère du Revenu national, RG 16, A 2, vol. 525, non paginée.

VI

Terre-Neuve s'intègre à l'Amérique du Nord grâce à la pêche à la morue, 1810

Les pêcheries constituent la principale activité économique de Terre-Neuve. On prend surtout de la morue que l'on écoule sur les marchés des pays catholiques de la Méditerranée et des Antilles. Les pêcheries de Terre-Neuve connaissent, à cette époque, un grand bouleversement. Jusqu'en 1800, la pêche se fait surtout à partir des « bankers » transatlantiques qui rentrent en Grande-Bretagne à la fin de la saison. En 1778, vingt mille hommes prennent part à la pêche. De ce nombre, les deux tiers, soit douze mille, rentrent en Grande-Bretagne avec la flottille de pêche. Les difficultés et les risques encourus en raison des guerres napoléoniennes, combinés au fait que Terre-Neuve transforme et vend le poisson à meilleur marché que la flottille transatlantique, sonnent le glas des « bankers ». Le recensement révèle l'importance des goélettes locales. Terre-Neuve cesse, à cette époque, d'être un poste de pêche éloigné de l'Angleterre pour devenir partie intégrante de l'Amérique du Nord.

Ce relevé des pêcheries et des habitants de Conception Bay en 1810 est tiré des papiers personnels de sir John Duckworth (1748–1817), qui est, de 1810 à 1813, à la fois gouverneur de Terre-Neuve et commandant en chef de l'escadron de Terre-Neuve. Ces papiers nous renseignent bien sur les fonctions officielles de sir John Duckworth pendant cette période. Outre certains originaux, les Archives nationales du Canada ont rassemblé sur microfilm des copies très complètes des documents de sir John Duckworth conservés aux endroits suivants : Archives provinciales de Terre-Neuve et du Labrador; Archives Douglas de l'université Queen's, Kingston; National Maritime Museum, Greenwich, Angleterre; et chez le juge R.S. Furlong, de Saint-Jean (Terre-Neuve).

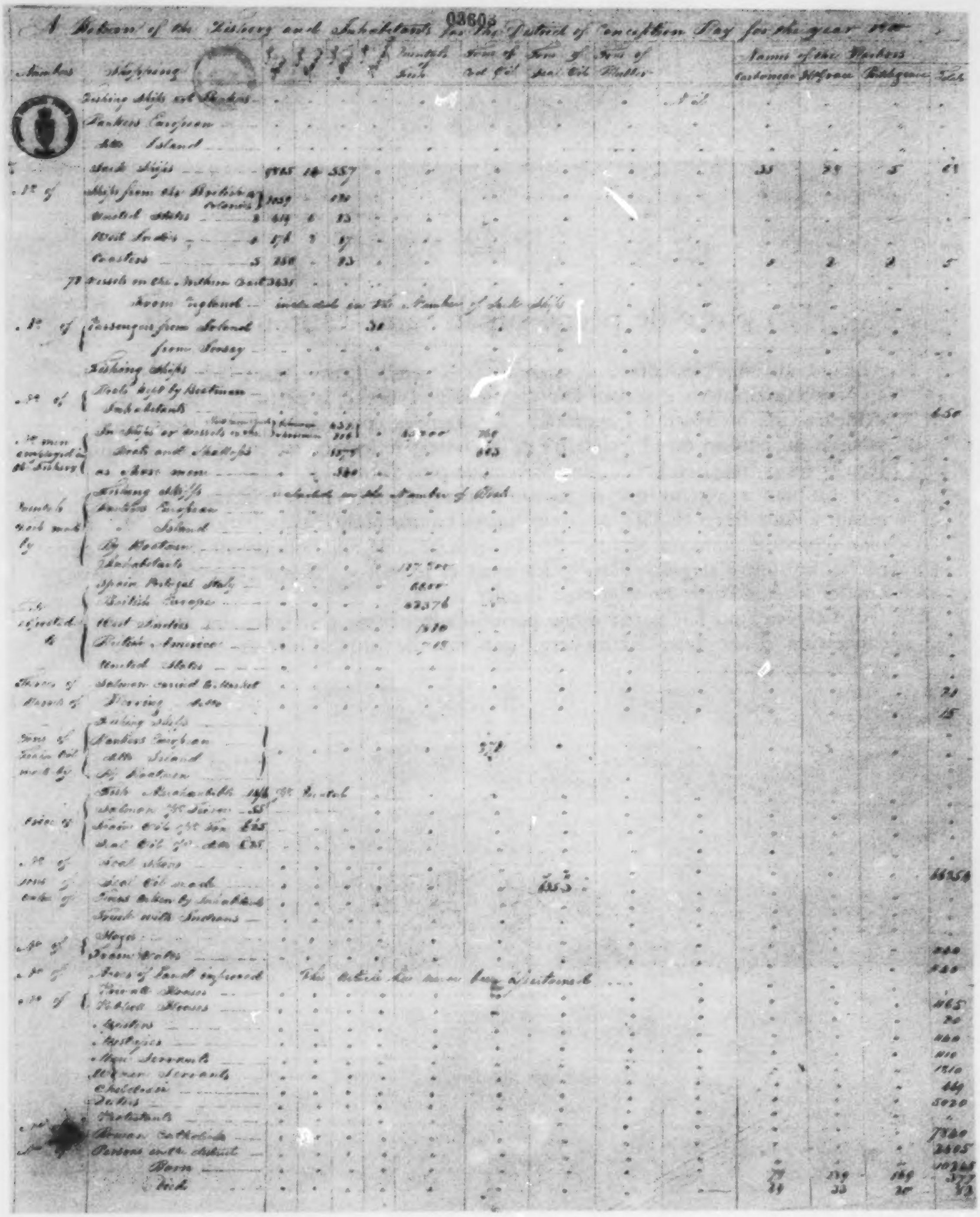
03603
A Return of the Fishery and Inhabitants for the District of Conception Bay for the year 1810

Relevé des pêcheries et des habitants de Conception Bay (Terre-Neuve), 1810.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, papiers personnels de Duckworth, MG 24, A 45, p. 3603.

VI

Un poste de pêche sur le Saint-Laurent, 1809

Ailleurs, au large des côtes sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, dans la baie de Fundy au Nouveau-Brunswick et dans le golfe du Saint-Laurent, la pêche de diverses espèces demeure une occupation importante. De grandes compagnies spécialisées dans la salaison du poisson ou propriétaires de goélettes, telles que les entreprises de Saint-Jean et les entreprises Robin, en côtoient de plus petites.

Ce plan représente une entreprise d'envergure moyenne de la Gaspésie, appartenant à deux frères de l'île de Jersey qui en commencent l'exploitation en 1792. Le plan reproduit de façon détaillée l'aménagement et le fonctionnement d'un poste de pêche. Le mot « stages » désigne les quais et le mot « flakes » , les claies sur lesquelles on étendait le poisson pour le faire sécher.

Ce plan, qui fait partie d'une pétition adressée au gouvernement en vue de la concession d'une terre, démontre, une fois de plus, l'intérêt des documents gouvernementaux.

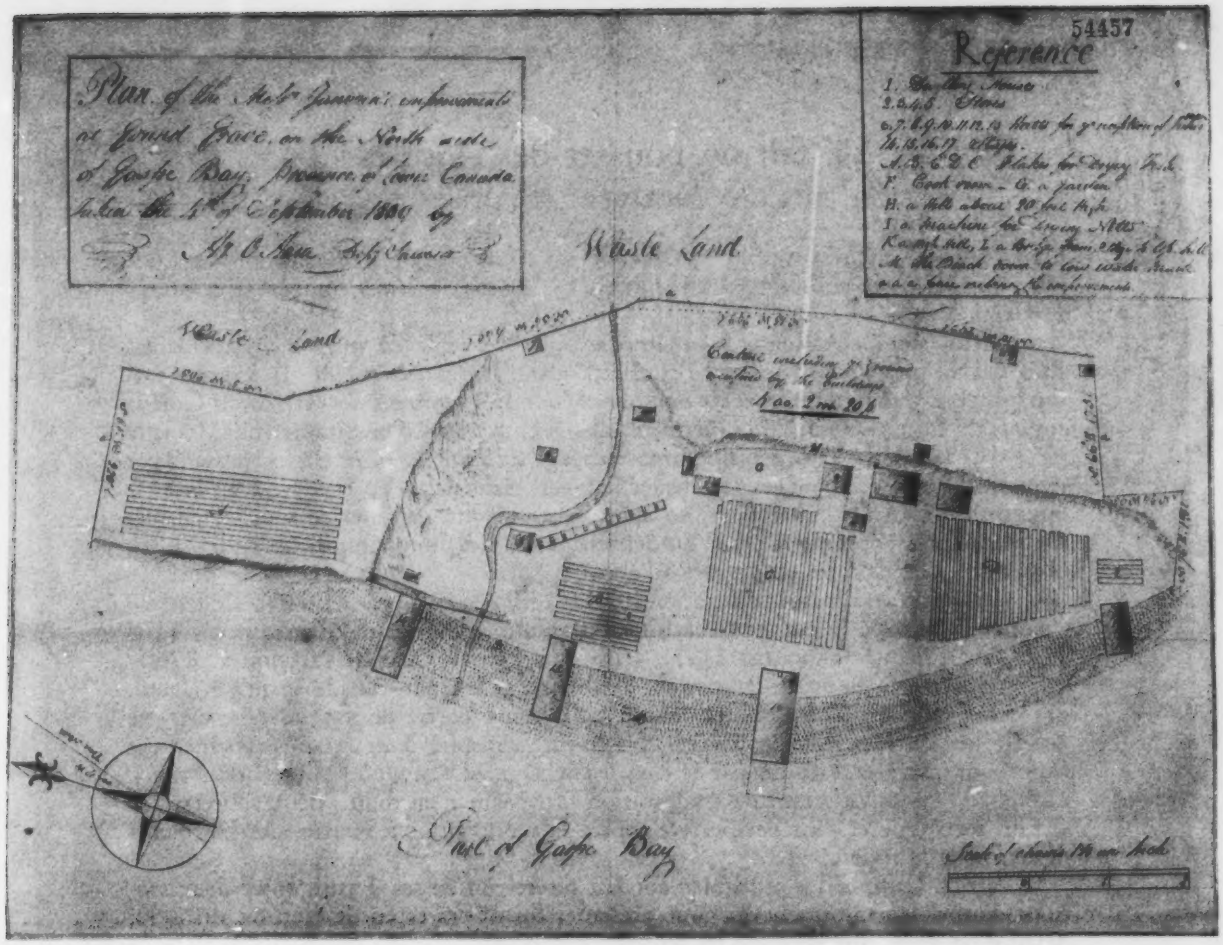

Plan des Janvrins portant sur les embellissements de Grand Cove, Gaspésie. Hy. O'Hara, arpenteur adjoint. Plume et encre, 4 septembre 1809.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, Conseil exécutif : pétitions ayant trait à la propriété foncière et documents connexes du Bas-Canada, 1657–1842, RG 1, L 3 L, vol. 111, p. 54457.

Y fait-on pousser des clôtures? L'agriculture au Nouveau-Brunswick, v. 1790

L'agriculture constitue la principale activité en Amérique du Nord britannique. Environ quatre-vingt pour cent des habitants s'y livrent, à temps complet ou à temps partiel.

Cette estampe présente des méthodes agricoles utilisées sur les rivières Saint-Jean et Nashwaak au Nouveau-Brunswick dans les années 1790. Il s'agit d'une composition réaliste montrant de nombreux éléments typiques des fermes du Canada anglais de cette époque, de la première cabane en rondins d'un simple colon (voir la pièce 14) à la villa d'un gentilhomme campagnard (voir la pièce 8), en passant par les annexes utilisées pour les récoltes et le bétail, sans oublier à l'arrière-plan la forêt omniprésente. Au premier plan, on aperçoit un champ parsemé de souches laissées sur place après la première étape du défrichage et, fait plutôt improbable, divisé par divers types de clôtures employées à l'époque.

Cette gravure est une illustration tirée de l'édition originale d'un livre de Patrick Campbell, intitulé *Travels in the Interior Inhabited Parts of North America in the Years 1791 and 1792* (Édimbourg, 1793). L'Écossais Patrick Campbell (connu v. 1760–1823) parcourt le Nouveau-Brunswick, le Québec et le Haut-Canada jusqu'à Niagara, de même que le Nord des États-Unis. La majeure partie de son ouvrage est une description du Nouveau-Brunswick. La gravure s'inspire d'un dessin probablement réalisé sur place et exécuté par le lieutenant Dugald Campbell, neveu de Patrick Campbell. La gravure est une composition provenant d'au moins deux sources. Un champ rectiligne et sans perspective sépare la représentation réaliste des bâtiments de ferme de la rivière.

Patrick Campbell a probablement fait insérer un de ses dessins entre deux sections d'un dessin plus achevé, pour présenter les divers types de clôtures utilisées, détail d'un grand intérêt pour les fermiers européens.

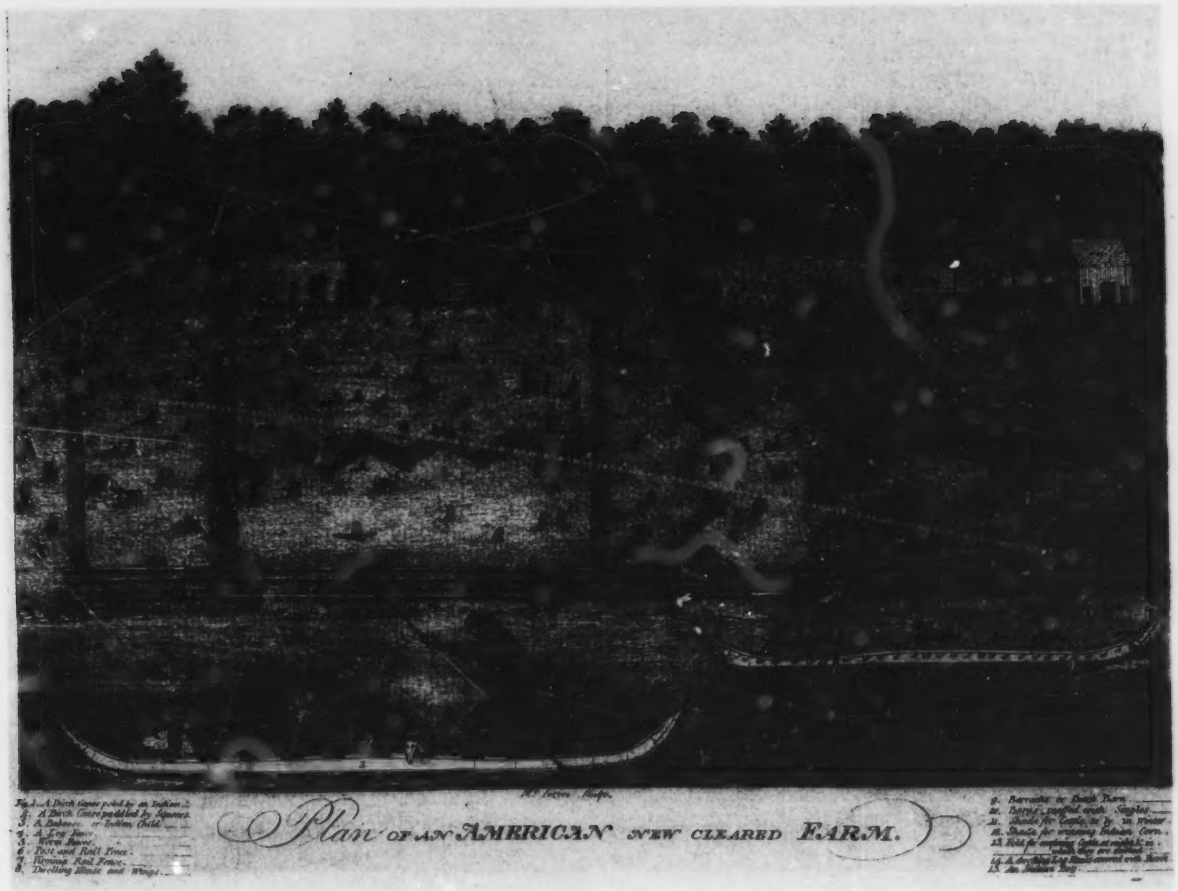

Plan of an American New Cleared Farm. Attribué à Dugald Campbell. Gravé par McIntyre. 1 plan : gravure, 1793, 33,0 × 24,5 cm.

In Patrick Campbell. *Travels in the Interior Inhabited Parts of North America in the Years 1791 and 1792* (Édimbourg, 1793), en regard de la p. 86.

Archives nationales du Canada : Bibliothèque (Négatif nº C-130548).

Configuration des terres : l'agriculture au Canada français, 1795

Au Québec, la principale culture est le blé. Seule la fourrure a une plus grande valeur d'exportation, que concurrence le blé vers 1800. Sur ce plan de 1795, le système seigneurial du Canada français est représenté par la seigneurie de Sorel, avec ses fermes longues et étroites alignées le long des rivières et des ruisseaux.

Le nombre de terres cultivées du Québec augmente rapidement, surtout à partir de 1795, lorsque les marchés britanniques s'ouvrent aux produits agricoles canadiens. Cependant, les exportations agricoles chutent considérablement au début du XIX^e^ siècle, pour voir le bois supplanter le blé au premier rang des exportations. Le débat reste ouvert sur les raisons de ce déclin : méthodes de travail inadaptées ou marché international instable?

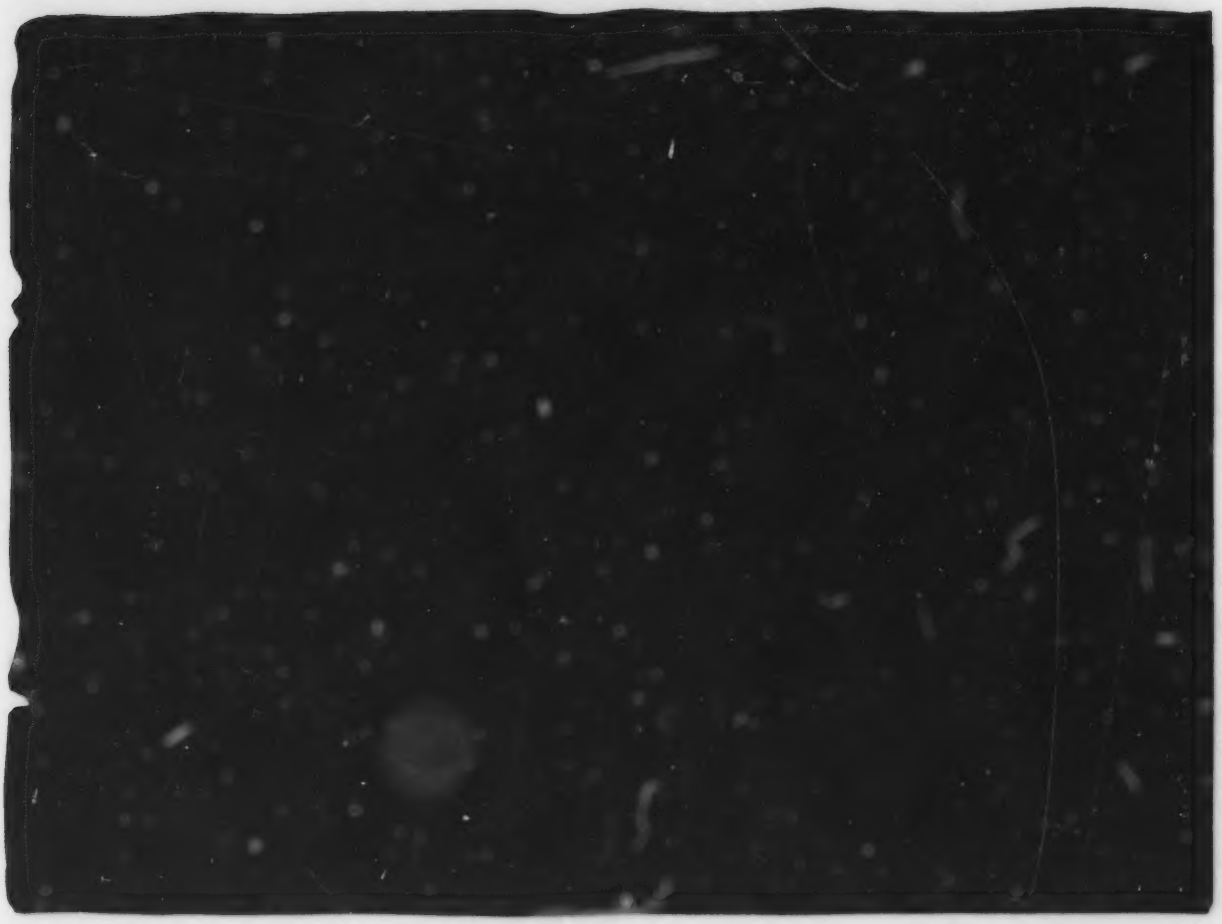

« Map of His Majesty's Seigneurie of Sorel, situated in the county of Richelieu Province of Lower Canada . . . Surveyed in the year 1795 . . . » S.Z. Watson, arpenteur adjoint de la province. Copie. Lieut E.J. Ford. Bureau des Royal Engineers, Québec, 26 février 1838, 130,0 × 225,5 cm.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 26944).

Boutiques de marchands à Québec, 1806

Ces boutiques contiguës de la rue Saint-Jean, à Québec, se trouvent en bordure de la haute ville, possiblement dans le nouveau faubourg Saint-Jean, à l'extérieur des murs de la ville. Les deux magasins exposent leurs marchandises au public : le tanneur a accroché ses peaux à une corde pendant que le marchand général étale ses produits sur le rebord de la fenêtre et sur les volets.

Dans l'annonce d'un marchand général dans le *Quebec Mercury* du 30 juin 1806, on trouve parmi les divers produits à vendre « du sucre en pain et des thés, du muscat et des raisins secs, des amandes et des noix, des sauces et de l'huile d'olive, du fromage de Gloucester, de la quincaillerie, de la papeterie et des parfums . . . de la poudre à canon Dartford et des plombs brevetés, etc. ».

Les marchands habitent souvent le haut de leur boutique ou, comme en fait foi l'inscription de ce tanneur, louent des chambres. Le développement de l'agriculture, l'augmentation des exportations de même que l'essor des villes et des villages qui s'ensuit, entraînent l'apparition de nombreuses boutiques comme celles-ci un peu partout, du centre jusqu'à l'est de l'Amérique du Nord britannique.

L'artiste, Sempronius Stretton (1781–1842), du 49e et 40e régiments d'infanterie, sert au Canada de 1803 à 1806. Parmi ses peintures se trouvent des vues de York (Toronto), du lac Érié et de Queenston, et de la ville de Québec. Il exécute de nombreuses études sur les oiseaux du Canada (les premières études connues) et sur le costume. Les Archives nationales du Canada possèdent cinq aquarelles de Stretton ainsi qu'un carnet de dessins comprenant quarante-trois œuvres, dont celle présentée ici.

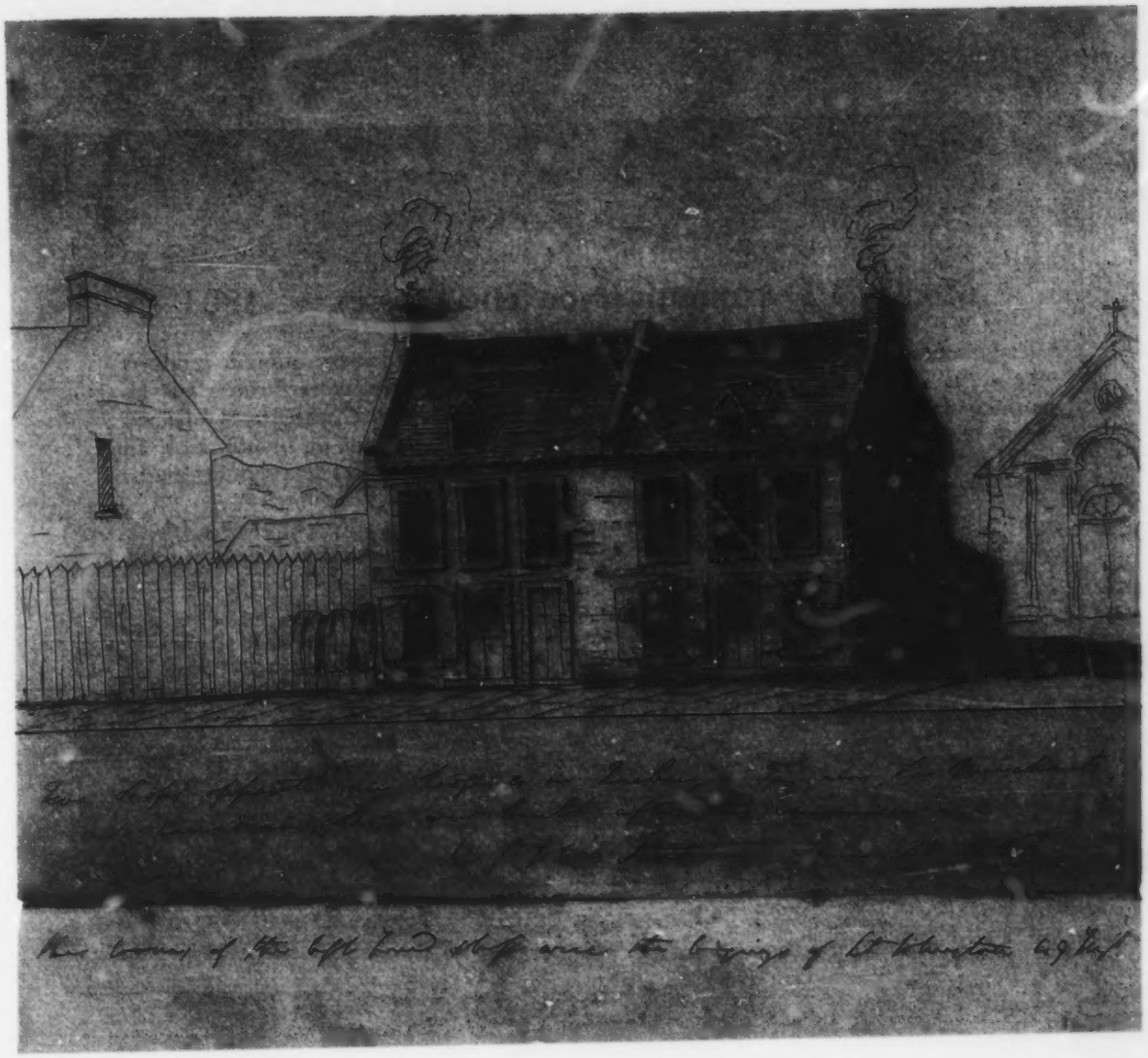

« Two Shops opposite my Lodgings . . . » Sempronius Stretton (1781–1842). Plume et encre avec lavis gris, 29 juin 1806, 16,0 × 20,0 cm. Folio.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie, carnet de dessins de Stretton, vol. 1, p. 36 (Négatif n° C-14834).

Moulin à Dartmouth (Nouvelle-Écosse), v. 1801

L'augmentation démographique et la prospérité encouragent la fabrication de produits des plus variés tels savon, papier, chapeaux, métaux, bateaux et farine dans les principaux centres urbains et leurs faubourgs. Dans le *Royal Gazette* de Halifax du 5 septembre 1797, on annonce que Davis et Barker construisent un moulin à blé en face de l'hôpital naval, du côté de Dartmouth, et qu'ils moudront les premiers grains dès septembre. Barker quitte l'entreprise peu après.

Parmi les détails les plus intéressants de cette scène reproduite par George Isham Parkyns (1750–1820), on note la présence d'un long chenal amenant l'eau jusqu'au deuxième étage du moulin pour en activer le mécanisme et celle, à droite, de deux hommes en train de couper des planches à la main dans une fosse.

Épreuve avant la lettre, cette gravure a été produite pour contrôler la qualité de l'image avant même la gravure des textes sur la planche d'impression. Une telle technique d'impression à partir d'une planche crée une image plus claire et plus accentuée. Les Archives nationales du Canada possèdent également un exemplaire de cette gravure après l'impression des caractères.

Vue de Halifax à partir de Davis' Mill. George Isham Parkyns (1750–1820). Londres, avril 1801. Aquatinte, col. à la main, à l'encre bleue, 32,4 × 53,0 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-985).

VI

Des enfants réduits à l'esclavage? Un contrat d'apprentissage, 1785

Par ce contrat d'apprentissage de 1785, simple formulaire imprimé que complètent des indications manuscrites, William Dedham, fils de laboureur âgé de quatorze ans, s'engage à être l'apprenti d'Andrew Doe de Québec durant sept ans. En retour, Dedham recevra chambre et pension, cinq livres pour l'achat de nouveaux vêtements une fois son apprentissage terminé, et se fera instruire sur « l'art, le commerce et les mystères » de la cordonnerie.

Ce contrat fait plus état du code de conduite auquel doit obéir l'apprenti que de ses tâches. Ainsi, il ne doit pas jouer aux « cartes, aux dés ou autres jeux proscrits », ni « fréquenter les pubs, tavernes ou maisons de jeu ». En raison des longues périodes de travail non rémunéré et de l'absence de restrictions touchant les pouvoirs des maîtres, les contrats d'apprentissage de cette époque sont considérés, ni plus ni moins, comme une forme d'esclavage.

On trouve dans les fonds des Archives nationales du Canada d'autres contrats d'apprentissage, d'ententes d'association et des contrats similaires qui en disent long sur les conditions de travail et les relations sociales de l'époque.

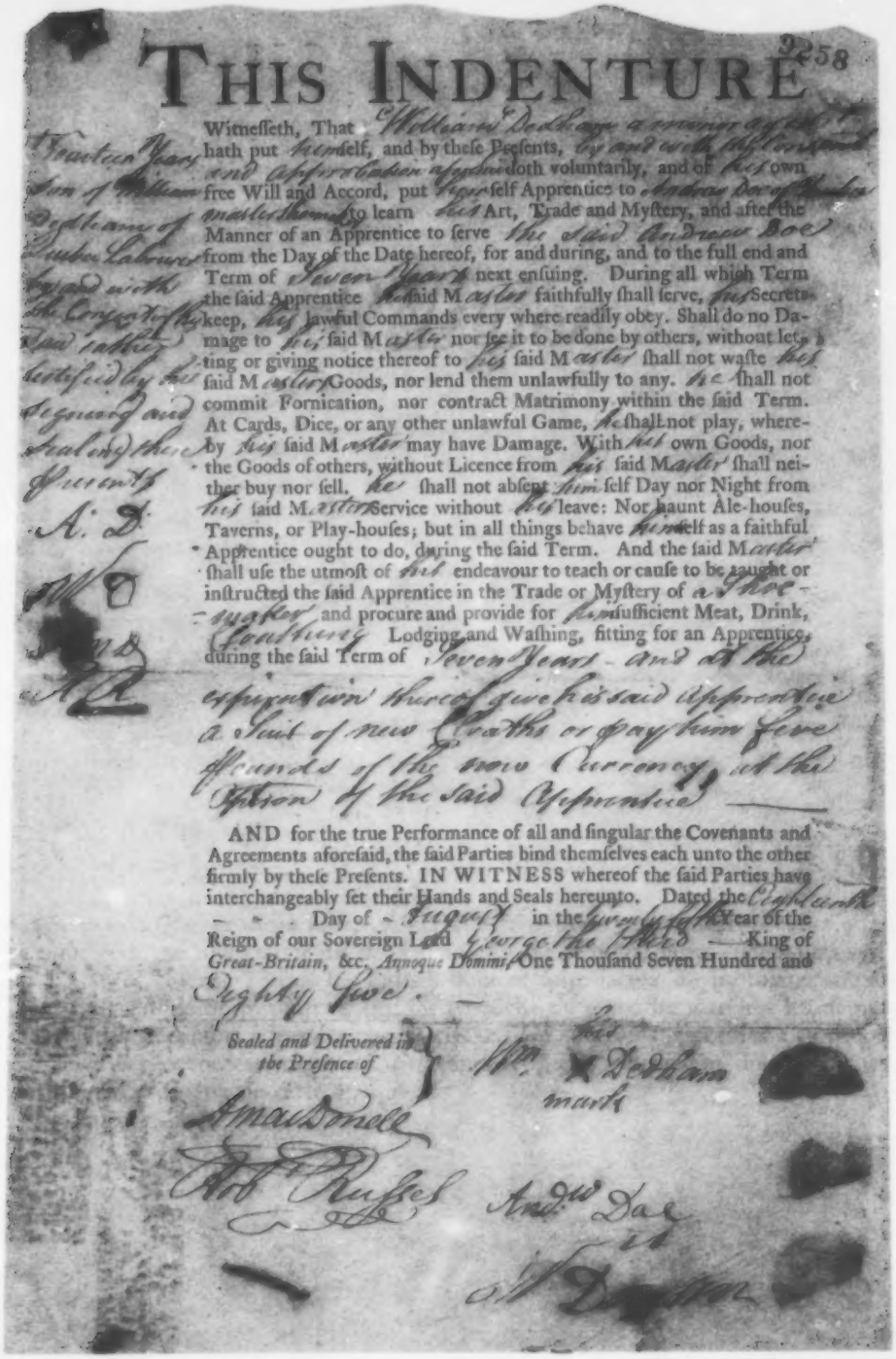

THIS INDENTURE

2258

Witneſſeth, That William Dedham a minor of the age of Fourteen Years hath put himſelf, and by theſe Preſents, by and with the Conſent and Approbation of Andrew Doe doth voluntarily, and of his own free Will and Accord, put himſelf Apprentice to Andrew Doe to learn his Art, Trade and Myſtery, and after the Manner of an Apprentice to ſerve the ſaid Andrew Doe from the Day of the Date hereof, for and during, and to the full end and Term of Seven Years next enſuing. During all which Term the ſaid Apprentice his ſaid Maſter faithfully ſhall ſerve, his Secrets keep, his lawful Commands every where readily obey. Shall do no Damage to his ſaid Maſter nor ſee it to be done by others, without letting or giving notice thereof to his ſaid Maſter ſhall not waſte his ſaid Maſter's Goods, nor lend them unlawfully to any. He ſhall not commit Fornication, nor contract Matrimony within the ſaid Term. At Cards, Dice, or any other unlawful Game, he ſhall not play, whereby his ſaid Maſter may have Damage. With his own Goods, nor the Goods of others, without Licence from his ſaid Maſter ſhall neither buy nor ſell. He ſhall not abſent himſelf Day nor Night from his ſaid Maſter's Service without his leave: Nor haunt Ale-houſes, Taverns, or Play-houſes; but in all things behave himſelf as a faithful Apprentice ought to do, during the ſaid Term. And the ſaid Maſter ſhall uſe the utmoſt of his endeavour to teach or cauſe to be taught or inſtructed the ſaid Apprentice in the Trade or Myſtery of a Shoemaker and procure and provide for him ſufficient Meat, Drink, Cloathing Lodging and Waſhing, fitting for an Apprentice, during the ſaid Term of Seven Years - and at the expiration thereof give his ſaid Apprentice a Suit of new Cloaths or pay him Five Pounds of the new Currency at the Option of the ſaid Apprentice

AND for the true Performance of all and ſingular the Covenants and Agreements aforeſaid, the ſaid Parties bind themſelves each unto the other firmly by theſe Preſents. IN WITNESS whereof the ſaid Parties have interchangeably ſet their Hands and Seals hereunto. Dated the Eighteenth Day of August in the Twenty fifth Year of the Reign of our Sovereign Lord George the Third King of *Great-Britain*, &c. *Annoque Domini*, One Thouſand Seven Hundred and Eighty Five.

Sealed and Delivered in the Preſence of

Amos Bonde

Robt Ruſſel

his
Wm X Dedham
mark

And.w Doe

Contrat d'apprentissage de William Dedham, 18 août 1875. Formulaire imprimé avec des indications manuscrites.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, archives des Bureaux des secrétaires civils et provinciaux du Bas-Canada, série « S », RG 4, A 1, vol. 28, p. 9258.

VII

Religion

En dehors du Québec catholique, l'Amérique du Nord britannique d'après la Conquête se caractérise par une grande diversité religieuse où de nombreuses confessions veillent au salut des colons. Toutes les Églises doivent faire face à un problème commun, celui du manque de ressources, qui les empêche de répondre à toutes les demandes d'aide et de réconfort adressées par les colons. Les solutions apportées à ce problème par les diverses confessions et les dirigeants religieux fournissent une approche aux documents religieux de cette époque.

VII

Temple congrégationaliste, Saint-Jean (Terre-Neuve), v. 1789

Même en matière de religion, Terre-Neuve demeure l'oubliée du colonialisme britannique. Des prêtres missionnaires irlandais réussissent à convertir de nombreux colons au catholicisme, mais leur nombre insuffisant rend leur ministère peu efficace. Les dissidents protestants, pour leur part, dépendent surtout des pasteurs laïcs. Quant à l'Église anglicane, elle est virtuellement inactive.

Cette église congrégationaliste est fondée par John Jones (1737–1800), un soldat britannique converti. À l'origine, la petite paroisse de Jones se réunit en secret dans les landes à l'extérieur de Saint-Jean en raison des règlements britanniques anti-dissidents. Cependant, en 1784, la situation s'améliore lorsque Terre-Neuve se voit accorder la liberté de culte par proclamation. Ce temple est construit en 1789 et comprend une école pour les défavorisés de toutes confessions. Jones commence la construction de cette école grâce à sa pension de militaire. Vers 1794, l'assemblée de Jones s'élevait à quatre cents âmes.

Malgré le succès que connaît Jones à Saint-Jean, le congrégationalisme, avec son manque d'organisation au-delà de chaque paroisse indépendante et son attrait sur les classes moyennes presque inexistantes à Terre-Neuve, ne réussit pas à prendre véritablement racine.

L'habileté évidente que révèle l'exécution de ce plan de même que le passé militaire de Jones nous portent à croire qu'il a été conçu par un officier de l'armée. Sa représentation des habits du dimanche de la classe moyenne vers 1790 est particulièrement charmante. Ce plan est l'un des plus anciens de la collection de deux cent mille plans de dessins architecturaux que les Archives nationales possèdent.

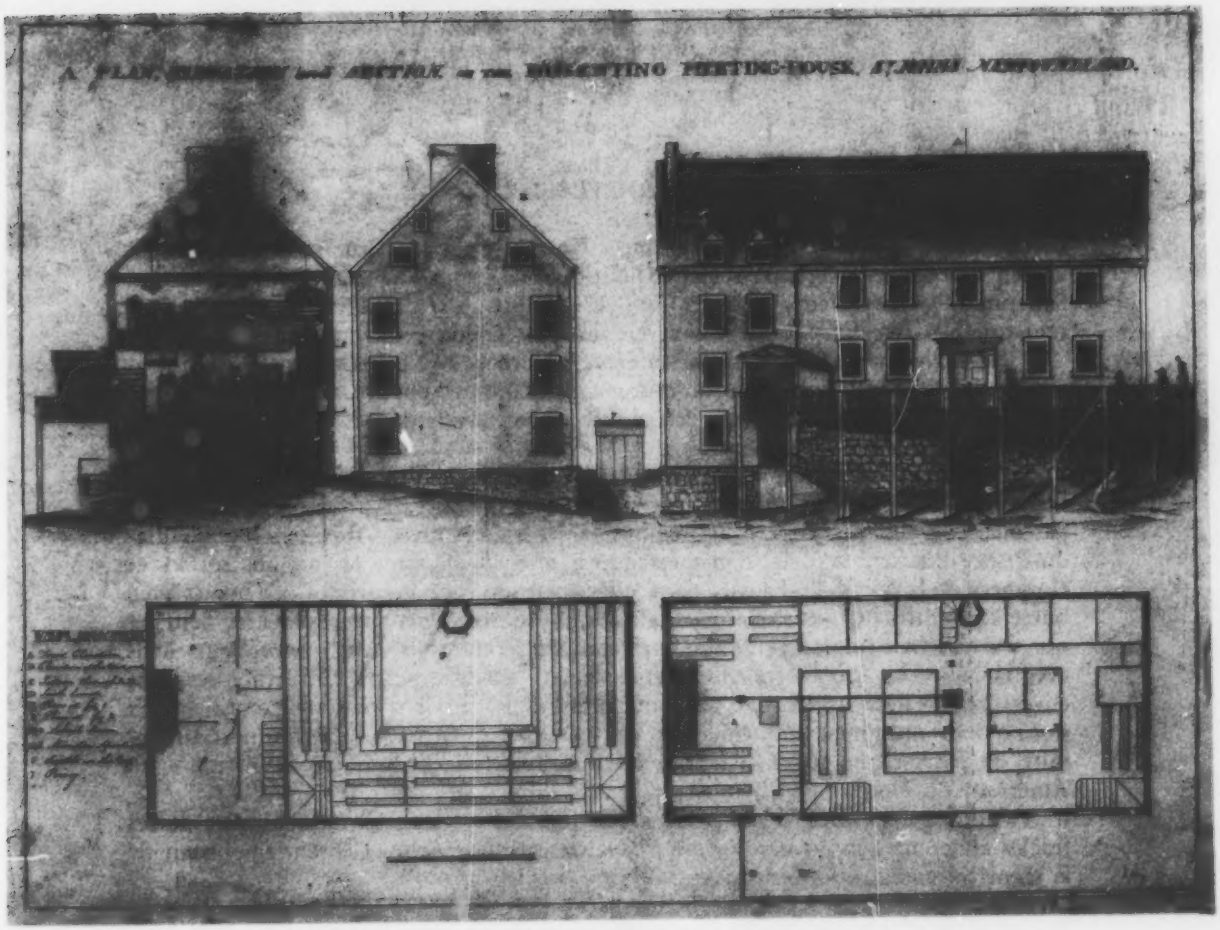

« A Plan, Elevation and Section of the Dissenting Meeting-House, St. Johns, Newfoundland. » Artiste inconnu. Plume et encre avec aquarelle, vers 1789, 31,1×41,9 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-3374).

VII

« New Light » en Nouvelle-Écosse, 1775–1784

Le renouveau appelé le grand réveil ou « New Light » constitue le principal mouvement populaire (religieux, social et politique) de cette époque en Nouvelle-Écosse. Son premier chef, Henry Alline (1748–1784), est aussi un écrivain doué, dont le remarquable livre *Life and Journal* révèle une âme angoissée et mystique.

Né à Newport (Rhode Island) et élevé à Falmouth (Nouvelle-Écosse), Alline se sent opprimé par la rigueur du calvinisme et le manque d'opportunités de son milieu. Après des années de doute et de culpabilité, il se convertit en 1775, au moment où éclate la Révolution américaine.

Alline prêche une forme émotionnelle du calvinisme modifié, qui hésite entre l'amour de Dieu pour l'humanité et le terrible châtiment réservé aux pécheurs. Alline parcourt la Nouvelle-Écosse et les régions habitées du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard actuels. Son message est mieux reçu dans les régions rurales et éloignées de la Nouvelle-Écosse, particulièrement où sont établis des « Yankees » en butte à des difficultés économiques et à l'angoisse provoquée par le déracinement, et qui voient leur situation se détériorer lorsque la Révolution vient rompre leurs liens avec la Nouvelle-Angleterre. Si le renouveau ne modifie pas la sympathie des gens envers la rébellion américaine, il peut, néanmoins, servir d'exutoire émotif à ceux qui ne peuvent agir politiquement. Il contribue à l'apparition d'une forme rudimentaire de patriotisme régional attribuant à la Nouvelle-Écosse une « mission » en Amérique du Nord.

Alline meurt en 1784 sans laisser de véritable organisation. La plupart de ses fidèles adhèrent à la puissante Église baptiste qui devient un élément important de la scène religieuse des Maritimes.

Outre un journal posthume, Alline laisse un volume sur sa théologie, un recueil de sermons et un recueil d'hymnes, dont certains sont utilisés tout au cours du XIX^e^ siècle.

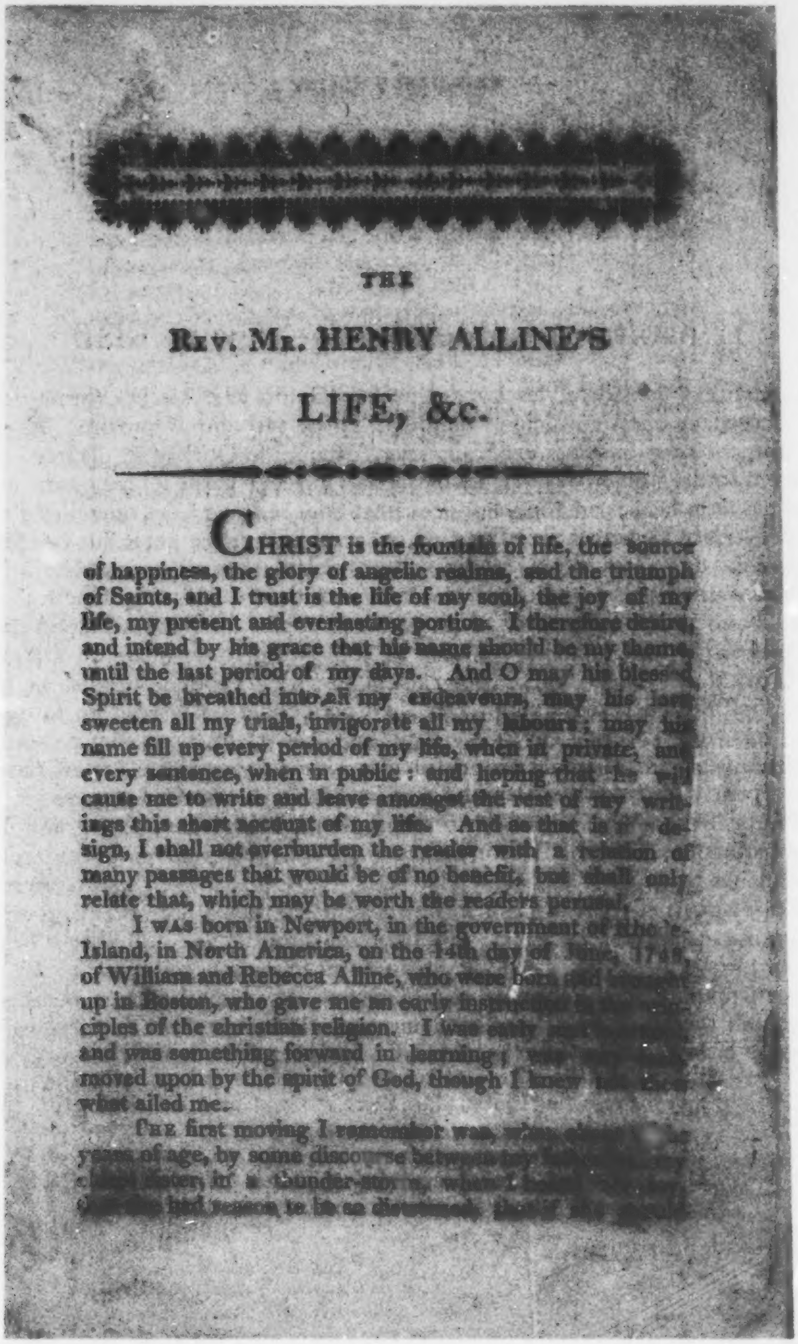
THE

REV. MR. HENRY ALLINE'S

LIFE, &c.

CHRIST is the fountain of life, the source of happiness, the glory of angelic realms, and the triumph of Saints, and I trust is the life of my soul, the joy of my life, my present and everlasting portion. I therefore desire, and intend by his grace that his name should be my theme, until the last period of my days. And O may his blessed Spirit be breathed into all my endeavours, may his love sweeten all my trials, invigorate all my labours; may his name fill up every period of my life, when in private, and every sentence, when in public: and hoping that he will cause me to write and leave amongst the rest of my writings this short account of my life. And as that is my design, I shall not overburden the reader with a relation of many passages that would be of no benefit, but shall only relate that, which may be worth the readers perusal.

I WAS born in Newport, in the government of Rhode-Island, in North America, on the 14th day of June, 1748, of William and Rebecca Alline, who were born and brought up in Boston, who gave me an early instruction in the principles of the christian religion. I was early [illegible] and was something forward in learning; [illegible] moved upon by the spirit of God, though I knew not what ailed me.

THE first moving I remember was, when about [illegible] years of age, by some discourse between my [illegible] in a thunder-storm, [illegible] had reason to [illegible]

The Life and Journal of the Rev. Mr. Henry Alline. Henry Alline (Boston, 1806), p. 3.

Archives nationales du Canada : Bibliothèque (Négatif n° C-130546).

VII

L'habitant, un personnage dévot? 1810

On a tendance à considérer les Canadiens français du XIX^e^ siècle comme des êtres dévots, accordant une soumission aveugle à l'Église catholique romaine.

Comment peut-on alors expliquer que l'évêque de Québec se plaigne, dans ce mandement (ordre), qu'en dépit de ses fréquentes mises en garde les habitants prennent prétexte des fêtes locales en l'honneur des saints pour se livrer à des querelles d'ivrogne et à la débauche? Certaines âmes très actives semblent même avoir fait des fêtes des saints patrons une véritable profession, allant joyeusement d'une paroisse à l'autre, participant à une orgie perpétuelle. L'évêque note qu'il a déjà supprimé les célébrations en l'honneur des saints dans vingt paroisses et sert un avertissement à d'autres. Pareils problèmes sont monnaie courante au cours du premier quart du XIX^e^ siècle.

À l'instar de toutes les Églises canadiennes de l'époque, l'Église catholique romaine souffre d'un manque de prêtres. La Conquête et les guerres en Europe ont, en effet, mis fin à la relève cléricale européenne. Les quelques novices recrutés localement reçoivent un enseignement théologique de piètre qualité et, en raison des besoins urgents, sont envoyés dans les paroisses trop jeunes et mal préparés. Même les meilleurs éléments du clergé sont tout simplement débordés par le grand nombre de leurs paroissiens : en 1805, cent quatre-vingt-six prêtres servent deux cent mille fidèles dans les Maritimes, et dans le Haut et le Bas-Canada. Il en résulte un manque de direction spirituelle efficace qui mène souvent les laïcs à faire preuve d'un esprit d'indépendance rempli d'arrogance, d'hostilité et d'immoralité. L'Église a besoin de dirigeants forts et déterminés afin de pouvoir réaffirmer son pouvoir.

Les mandements qu'adressent régulièrement les évêques à leurs ouailles (voir également les pièces 87 et 97) donnent un aperçu intéressant des inquiétudes et des réactions de la hiérarchie catholique romaine.

1810

MANDEMENT concernant les Fêtes Patronales de Paroisses.

JOSEPH OCTAVE PLESSIS,

Par la miséricorde de Dieu et la grace du S. Siège Apostolique Evêque de Québec, &c. &c. A nos très chers frères en Notre Seigneur, les Curés et Missionaires de notre Diocèse, Salut et Bénédiction.

DEPUIS longtemps, NOS TRES CHERS FRERES, les désordres introduits à l'occasion des fêtes patronales des paroisses, sont devenus pour vos évêques un objet d'amertume et de sollicitude, comme vous en pouvez juger par les divers moyens qu'ils ont mis en œuvre pour y remédier. Ces jours vénérables, destinés dans leur première institution à nourrir la piété et la sainte joie des fidèles, en leur remettant plus particulièrement sous les yeux les circonstances du Mystère ou les vertus du Saint en l'honneur duquel leur église étoit dédiée, sont devenus, par le malheur des temps, des jours de tristesse et de deuil pour la religion, des jours de promenades et de débauches, des jours de querelles et d'ivrognerie, des jours de blasphêmes et de batailles, dont la pluspart d'entre vous ont entendu les affligeans récits, lorsqu'ils n'en ont pas été personellement témoins. Nos Illustres Prédécesseurs ont essayé de toute manière de prévenir ces désordres, d'abord en déclarant que ces fêtes ne seroient plus que de dévotion, puis en en transférant quelques-unes au dimanche suivant, ensuite en les faisant célébrer dans des saisons moins favorables aux rassemblemens, enfin en supprimant tout à fait celles qui étoient l'occasion d'excès plus scandaleux.

LES choses en étoient là lorsque nous avons pris la conduite de ce diocèse. Sur les remontrances de plusieurs d'entre vous et d'après les informations prises dans nos visites, nous avons aussi ordonné la suppression totale de la fête du Patron dans une vingtaine de paroisses, comme le seul remède qui pût y arrêter efficacement le mal. Mais ce remède prive certaines ames pieuses d'un grand sujet de consolation et excite en elles une sorte de jalousie contre ceux dont les fêtes patronales subsistent encore, quoique non exemptes de tous les abus qui ont fait supprimer les leurs.

DESIRANT donc adopter un système qui mît toutes les fêtes patronales sur le même pied, et sincèrement touchés de l'aspect affligeant de tant d'églises privées d'honorer solemnellement leurs saints patrons, nous avons

Mandement de Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, concernant l'observance de la fête des saints, 1810. Dépliant, p. 1.

Archives nationales du Canada : Bibliothèque (Négatif nº C-130541).

VII

Un défenseur de la foi

Joseph-Octave Plessis (1763–1825), évêque de Québec de 1806 à 1825, est l'un des ecclésiastiques catholiques les plus importants de cette période. Cet homme réaliste que l'on dit ambitieux, méthodique et doté d'un certain flair pour la diplomatie, met à contribution ses pouvoirs considérables pour assurer la survie et la consolidation de l'Église, et pour mener ses relations avec l'État. Opposant farouche de la Révolution française et de tout ce qu'elle signifie, il voit en la Grande-Bretagne un défenseur des valeurs traditionnelles et établies. Il se montre, d'ailleurs, très suspect à l'égard des mouvements démocratiques au Canada français. Plessis coopère avec les autorités britanniques en matière civile, tout en résistant aux efforts que celles-ci déploient pour affaiblir l'Église. Il s'oppose à un plan visant l'établissement d'un système d'éducation public, mais encourage la mise sur pied de l'éducation primaire catholique. Ayant à faire face à une pénurie de prêtres, Plessis dirige un nombre important de jeunes ecclésiastiques vers l'enseignement classique, politique qui met fin au déclin que connaît le recrutement. Il laisse une Église beaucoup plus forte que celle qu'il a trouvée en 1806.

Joseph Octave Plessis. Attribué à William Berczy (1744–1813). Aquatinte, col. à la main, début du XVIII[e] siècle, 25,5 × 20,3 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif n° C-99308).

VII

Manuscrit de ce qui est probablement la plus vieille composition canadienne qui subsiste, v. 1756–1791

Ce volume manuscrit de l'église paroissiale de Sainte-Foy renferme des textes latins et de la musique pour des hymnes chantés aux vêpres, une « Messe et office de la sainte Famille » complète et une « Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ selon saint Matthieu pour le dimanche des Rameaux », également dans son intégralité. Cette musique ne faisant pas partie de la portion inchangeable de la messe, le volume ne fit sans doute pas l'objet d'un usage fréquent. Le manuscrit a été préparé pour le Français François-Xavier Borel, curé de Sainte-Foy de 1756 à 1774 et de 1786 à 1791, pour son utilisation personnelle en chaire.

Cette partie de la « prose » de la « Messe de la sainte Famille » a été composée, croit-on, par Charles-Amador Martin (1648–1711), deuxième prêtre né au Canada. Si tel est le cas, elle peut bien être la plus vieille composition canadienne qui subsiste. Imprimée pour la première fois en 1801, elle a été chantée à la cathédrale de Québec le jour de la fête de la sainte Famille jusque dans les années 1950.

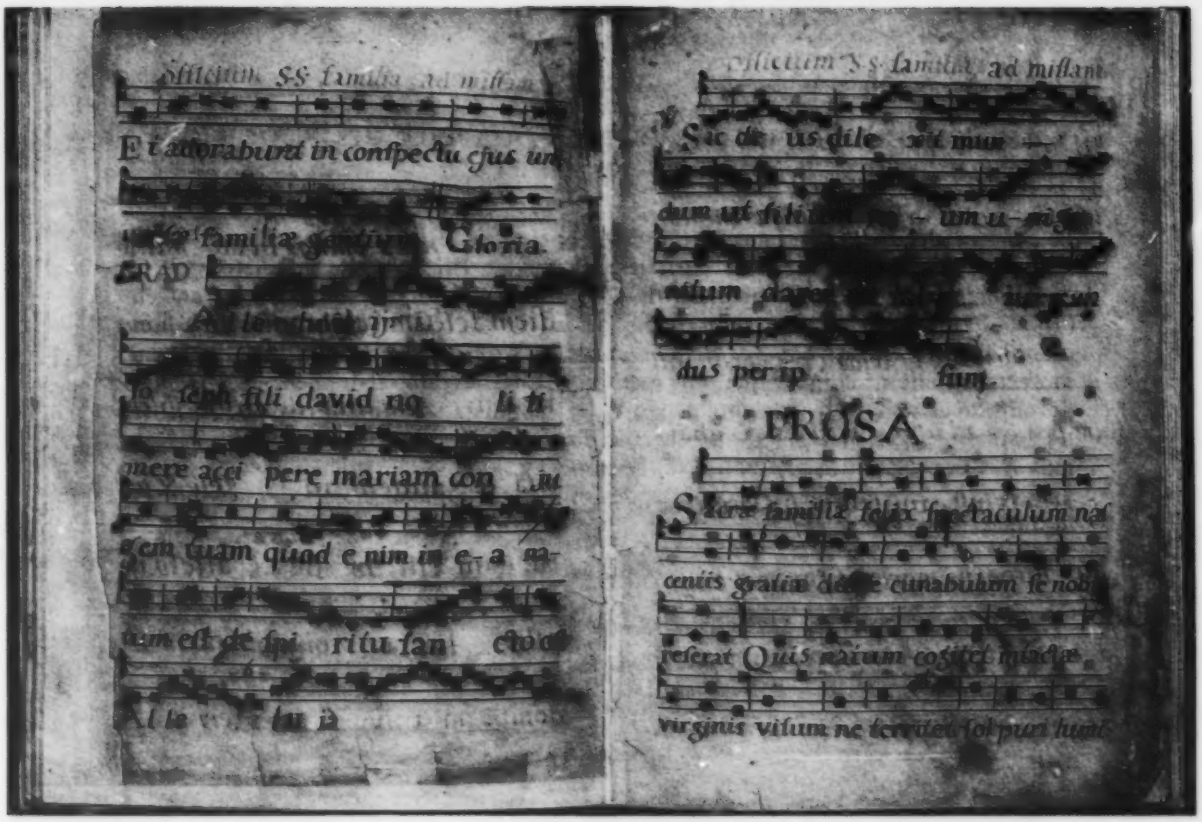

Recueil de musique religieuse et de liturgie. Auteur inconnu. Manuscrit, vers 1756–1791.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, papiers personnels de François-Xavier Borel, MG 18, E 21, non paginé.

VII

« Le document baptiste le plus précieux de l'Ontario », 1805

Le registre des procès-verbaux de l'Église baptiste de Boston (Ontario) (près de la ville actuelle de Simcoe, dans l'arrière-pays du lac Érié) est considéré comme le document baptiste le plus précieux de l'Ontario, en raison de son caractère ancien (1804–1830) et de sa vue approfondie de la vie en congrégation à l'époque des pionniers. Les entrées traitent de l'organisation originale de l'Église en 1805, au moment où elle ne compte que sept membres. Elles révèlent clairement qu'à l'instar de nombreuses Églises implantées parmi les pionniers, ce sont les laïcs qui, chez les baptistes, sont chargés de prêcher et d'administrer les sacrements. Comme en font mention les entrées, l'Église de Boston s'est jointe à l'Association baptiste de Shaftesbury du Vermont, qui dépêche des ministres ordonnés auprès des assemblées locales dépourvues de clergé.

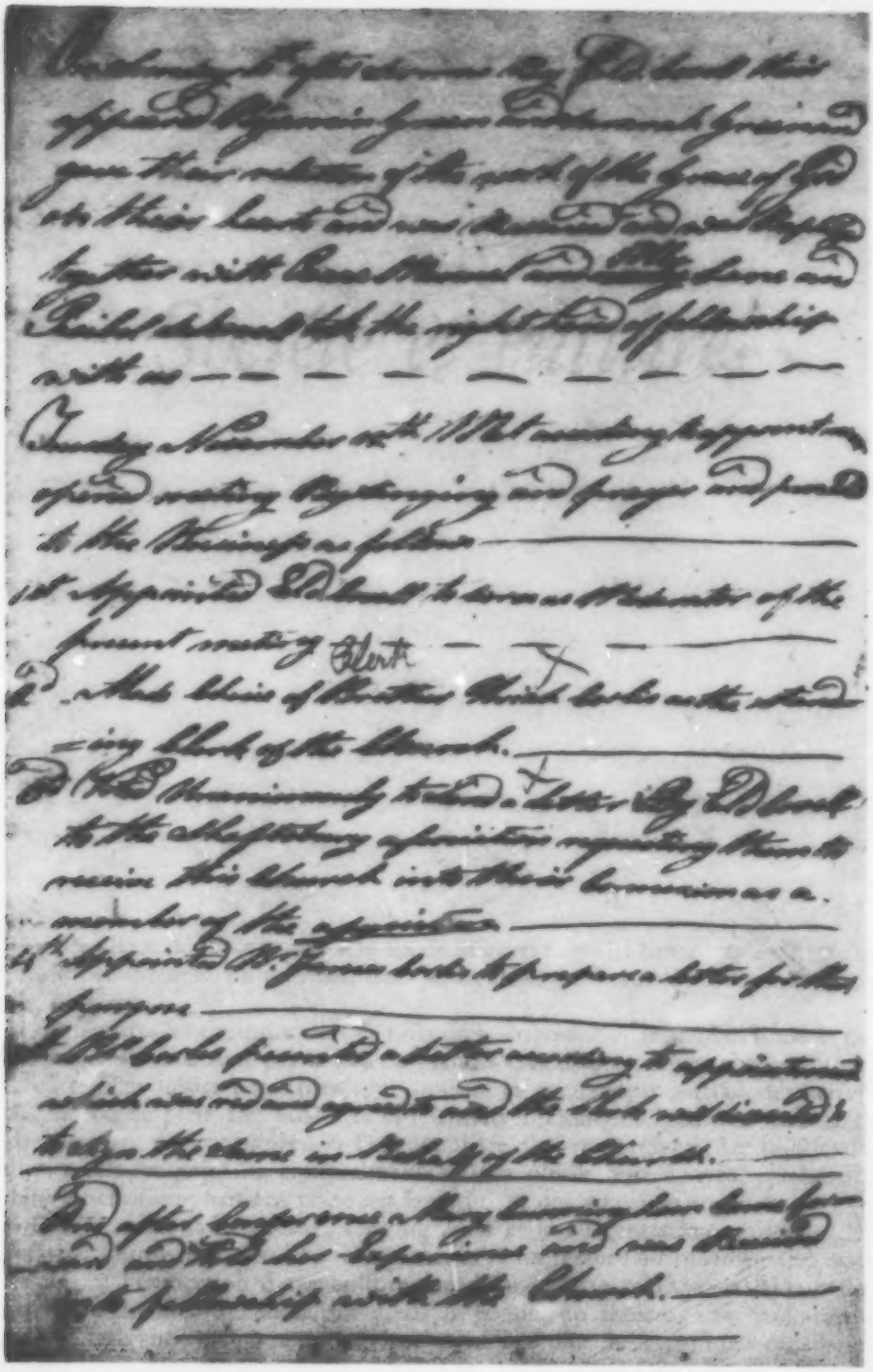

Registre des procès-verbaux de l'Église baptiste de Boston (Ontario). Manuscrit, 1804–1830.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, MG 9, D 7-2, p. 14.

VIII

Société et culture

La période allant de la Conquête à la fin de la guerre de 1812 marque, en Amérique du Nord britannique, un tournant dans le domaine des beaux-arts, de la littérature et de la science.

D'une part, les communautés de pionniers, disposant de ressources limitées pour la culture d'élite, ne sont pas le lieu de grandes créations en prose, poésie, musique ou théâtre. Les loisirs populaires sont simples et comportent surtout des activités physiques ou de plein air. Histoires et chansons folkloriques, pourtant abondantes, ne sont souvent pas consignées, et l'art populaire n'est pas préservé. Les publications pratiques tels les journaux et les almanachs sont plutôt terre à terre, pendant que l'intérêt scientifique naissant porte sur la nature et des domaines concrets.

D'autre part, la prospérité, l'immigration et la concentration croissante de la population fournissent aux écrivains et artistes immigrants ou canadiens les assises nécessaires à l'édification d'une culture canadienne distincte. Avant 1815, celle-ci engendre le premier roman canadien, de la poésie, du théâtre, une littérature de voyage et religieuse en plein essor, ainsi qu'un âge d'or de la peinture canadienne-française.

VIII

Le premier roman écrit en Amérique du Nord, 1763–1768

La plupart des personnages reconnus pour leur importante contribution au développement de l'Amérique du Nord britannique, à la fin du XVIII[e] et au début du XIX[e] siècle, sont des hommes. Peu de personnes d'ailleurs ont fait leur marque dans les domaines de la littérature et de la culture d'élite. Pourtant, le premier romancier du Canada (et de l'Amérique du Nord) est une femme.

Dramaturge, essayiste, librettiste, directrice de théâtre et romancière, Frances Brooke (morte en 1789) est une figure connue des cercles littéraires et théâtraux de Londres. En 1763, elle s'embarque pour Québec afin de rejoindre son mari, qui est aumônier de l'armée. Pendant son séjour, qui prend fin en 1768, elle écrit *The History of Emily Montague* (1769). Ce roman, inspiré par la vie de Brooke à Québec, est en fait une série de lettres fictives contenant les commentaires humoristiques et éclairés de l'auteur sur la politique, la religion, la société et la nature. L'élégance et le style de la narration en font une référence de choix pour tous les voyageurs venant au Canada.

Fait remarquable, le portrait de Frances Brooke a été exécuté par une femme. D'origine écossaise, Catherine Read (1723–1778), portraitiste londonienne de réputation, se spécialise, dans cet âge dominé par les hommes, dans le portrait de femmes. Les deux femmes étaient des amies intimes, ce qui explique sans doute la simplicité chaleureuse du portrait, contraire aux conventions de l'époque.

Portrait de Frances Brooke. Catherine Read (1723–1778). Huile sur toile, 1771, 71,6 × 59,4 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-11373).

VIII

Un poème canadien-anglais, v. 1806

« Quebec Winter » et « Quebec Summer », deux poèmes épiques de William Robe, correspondent plus à la tendance générale de la production littéraire du Canada anglais de cette époque. Dans ce passage de « Summer », Robe traite (à l'instar de la plupart des écrivains) de la piètre condition des routes au Canada et, ce qui est moins courant, de l'alimentation des habitants de Québec au début du printemps. Bien que sa poésie soit réaliste, les observations de Robe dépassent souvent la portée des thèmes poétiques traditionnels pour inclure, par exemple, la misère des chômeurs en hiver, la police et les mouches en été. Écrits sur du papier dont le filigrane porte la mention 1806, ces poèmes semblent être inédits.

Avant 1815, la littérature canadienne n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Beaucoup ne peuvent pas écrire et ceux qui le peuvent sont trop occupés ou n'ont ni le goût ni les aptitudes pour coucher leurs pensées sur le papier. Une grande partie des écrits de langue anglaise paraissent sous la forme de lettres ou de journaux publiés par des soldats ou de simples habitants, dont l'exemple le plus remarquable est *Travels and Adventures in Canada . . .* (1809) (voir la pièce 13) d'Alexander Henry. Dans la même veine, on compte des récits de voyages rédigés par des touristes britanniques et européens. Ces deux formes d'écriture nous en apprennent beaucoup sur les conditions générales de vie et la mentalité des gens de cette époque. Les écrits religieux ont une grande importance, par exemple en Nouvelle-Écosse le livre intitulé *The Life and Journal of The Rev. Mr. Henry Alline* (1806) (voir la pièce 71). Comme forme littéraire, la poésie est beaucoup plus populaire que la prose.

Cette période est importante parce qu'on y jeta les fondations d'un avenir littéraire.

William Robe (1765–1820), officier de la Royal Artillery, sert au Canada de 1794 à 1795, en 1799 et v. 1800–1806. Robe dressa les plans de la cathédrale anglicane de Québec et en supervisa la construction.

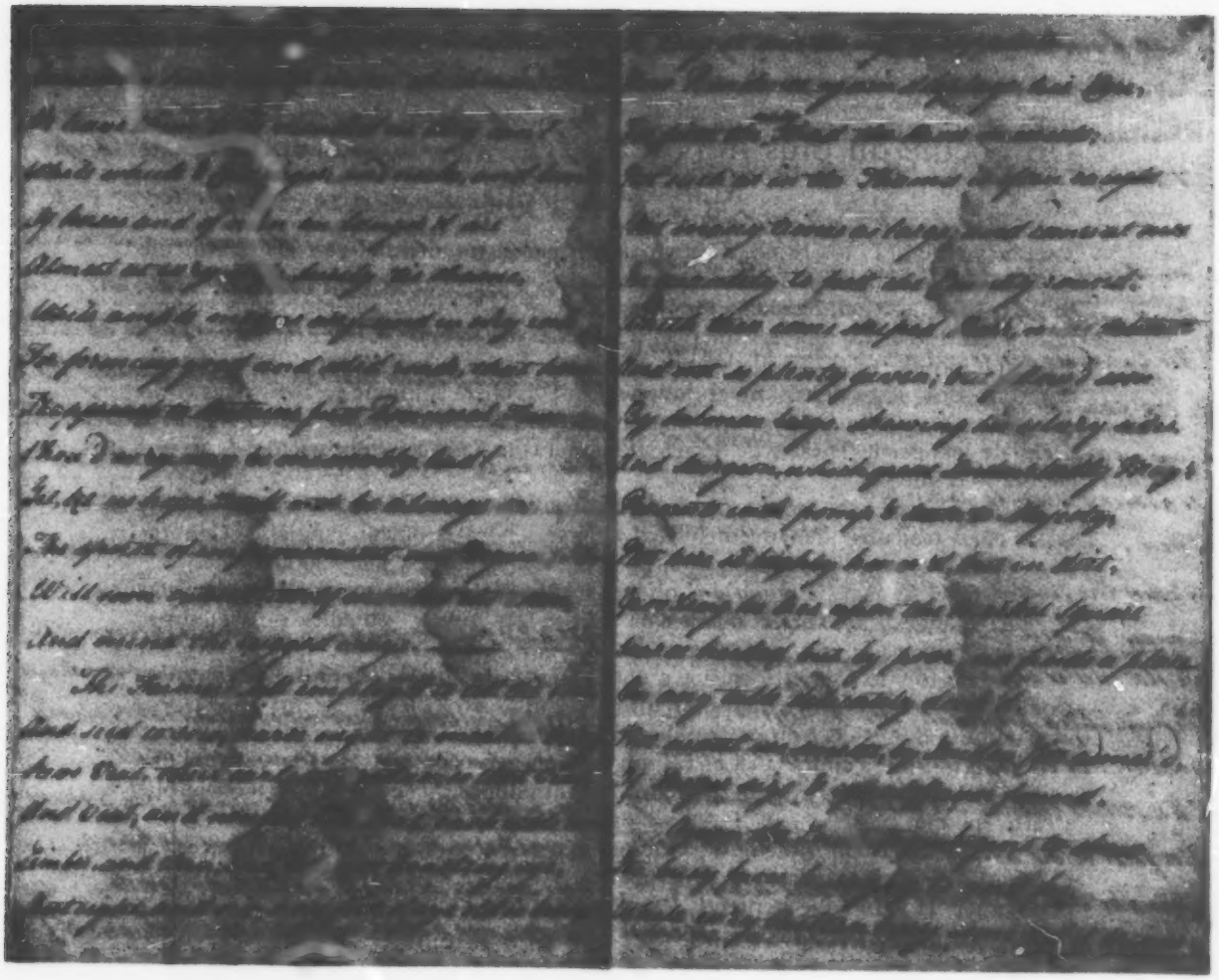

« Quebec Summer. » William Robe (1765–1820). Manuscrit, vers 1806.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, Collection de Lawrence M. Lande, MG 53, 189, p. 4–5.

VIII

Un poème du plus important écrivain de son époque au Canada français

Joseph Quesnel (1746–1809), l'auteur de ce manuscrit intitulé « Le Dépit ridicule ou le Sonnet perdu » est la plus importante personnalité littéraire du Canada français de cette époque. Commandant d'un corsaire français transportant provisions et munitions destinées aux rebelles américains, le Français Joseph Quesnel est capturé par les Britanniques. En 1779, il s'établit à Québec. Écrivain polyvalent, il compose des chansons, des pièces de théâtre et des poèmes. Son opéra comique en trois actes *Colas et Colinette, ou le Bailli dupé*, qui comprend quatorze chansons, est monté pour la première fois par le Théâtre de Société (Quesnel contribue à sa fondation) à Montréal en 1789–1790.

Une autre de ses pièces, *L'Anglomanie, ou le Dîner à l'anglaise*, est en fait une satire où il ridiculise l'engouement des seigneurs pour la culture anglaise. Certains de ces poèmes paraissent dans les journaux et sa musique est jouée localement.

D'autres Canadiens français publient, surtout dans les journaux, leurs chansons et leurs poèmes. En fait, les journaux sont d'importants véhicules de la culture canadienne-française. Ainsi, c'est dans *Le Canadien*, fondé en 1806, qu'apparaît pour la première fois le ton nationaliste qui caractérise depuis la littérature québécoise. L'orateur le plus prestigieux de son temps, Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, voit nombre de ses déclarations publiées (voir les pièces 73 et 97).

Malgré tout, comme au Canada anglais, on ne peut parler de l'existence d'une culture générale solide. À titre d'exemple, mentionnons qu'aucun roman n'est publié à cette époque.

Dans « Le Dépit ridicule », Quesnel exprime avec ironie sa frustration face à l'absence d'évolution artistique. Il se plaint à sa femme en ces mots : « Que me sert pour rimer, la peine que je prends / Si d'écouter mes vers on n'a jamais le temps? » Esprit plus pratique, sa femme répond : « Je vous vois tous les jours écrire ou bien rêver / Tandis que vos enfants, il me faut élever. » Puis le poète de lui annoncer son grand projet : enfermer ses amis dans une pièce et leur lire « tous les vers de [son] dernier ouvrage. »

Les Archives nationales du Canada possèdent vingt-quatre poèmes manuscrits de Joseph Quesnel et certains documents reliés à son commerce et à ses affaires personnelles dans le fonds Lande.

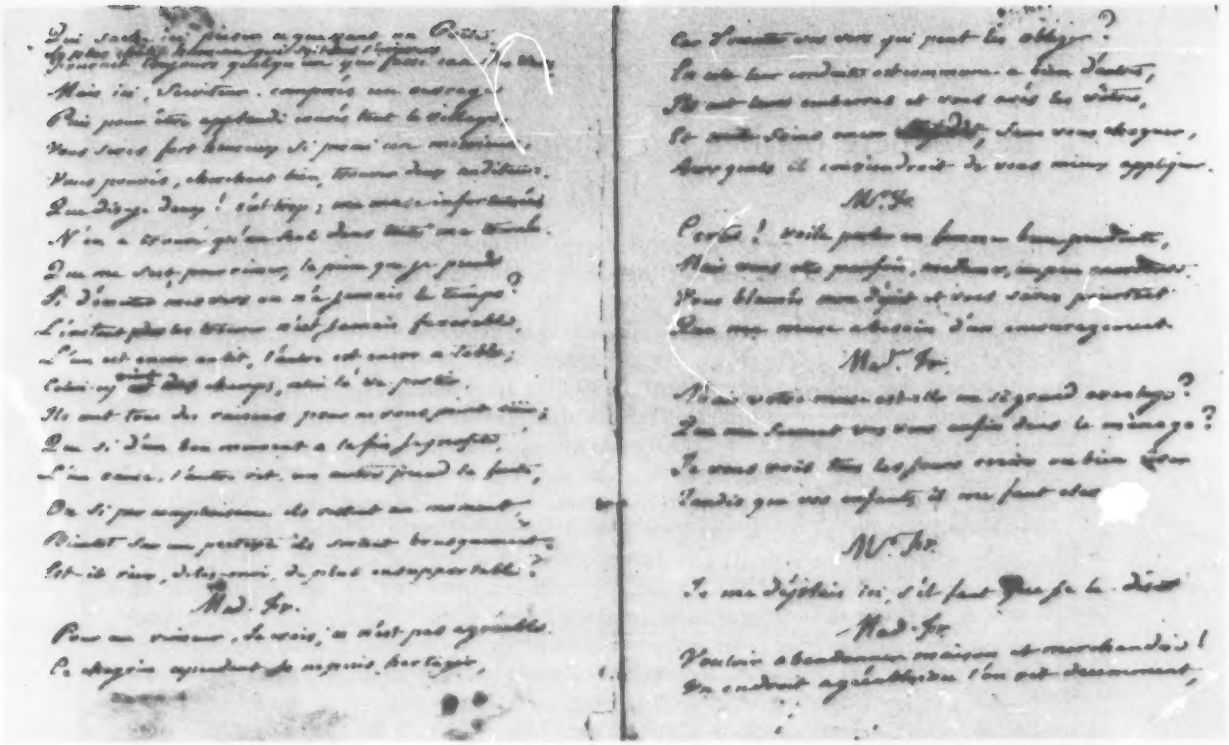

« Le Dépit ridicule ou le Sonnet perdu. »
Joseph Quesnel (1746–1809). Manuscrit, s.d.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, Collection de Lawrence M. Lande, MG 53, 177, non paginé.

La première publication ethnoculturelle du Canada, 1787

La plupart des Canadiens de cette époque lisent surtout des journaux, des almanachs, des prospectus et des affiches, en fait, des publications qui ont une portée immédiate sur leur vie quotidienne.

Destiné à la grande communauté allemande de Nouvelle-Écosse, qui s'est établie à Lunenburg et dans les environs, cet almanach néo-écossais, intitulé *Der Neuschottländische Calendar Auf das Jahr Christi 1789*, est la troisième édition de ce qui est probablement la première publication ethnoculturelle du Canada. Son éditeur Anthon Henrich (Antony Henry) (1734–1800) est d'ascendance allemande et œuvre à Halifax depuis 1760. Il fonde également le premier journal canadien dont l'exploitation est indépendante de l'aide gouvernementale (le *Nova Scotia Chronicle and Weekly Advertiser*, 1769) et publie, en 1776, le premier livre canadien illustré. Henry est convaincu que son modeste almanach peut, grâce à la couleur locale de son contenu, concurrencer les almanachs de langue allemande qui inondent la province en provenance de la Pennsylvanie. Il fait la promesse suivante dans l'édition de 1788 : « Je vais faire tout ce qui est en mon pouvoir pour préserver l'usage de notre langue maternelle par le biais de cette publication . . . en dépit du fait que de nombreux jeunes gens déclarent, du haut d'une suffisance étonnante, leur aversion à son égard. »

Avec son caractère importé d'Allemagne cet almanach se caractérise par une composition de qualité et d'abondants ornements et signes du zodiaque en guise d'illustrations. Il renferme des informations communes à tous les almanachs : cycle lunaire, cartes du ciel, tables de dates historiques, listes des responsables gouvernementaux et militaires de la région, jours de séance des tribunaux, etc. Il jouit d'un succès considérable, puisque sa publication se poursuit annuellement bien après 1800.

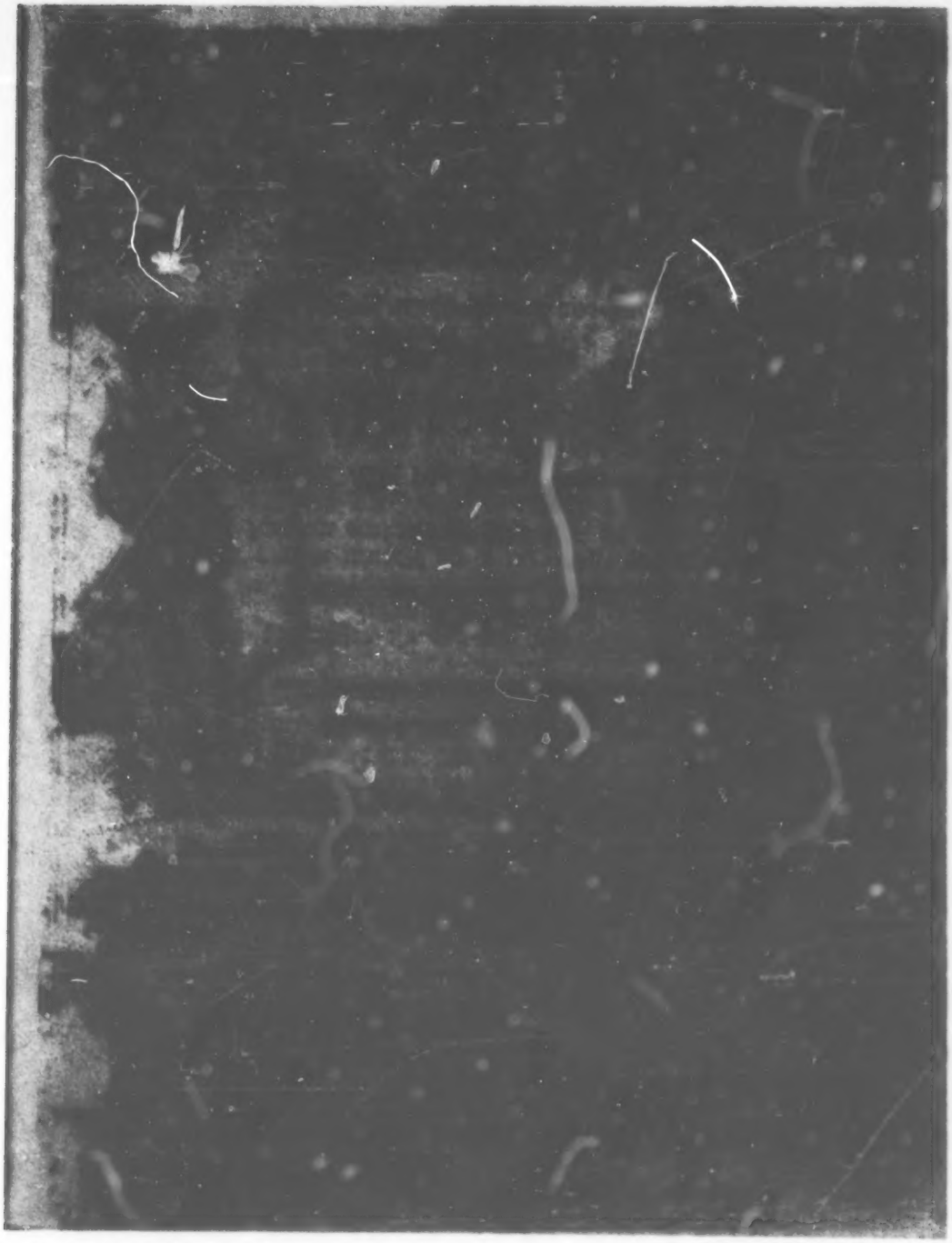

Der Neuschottländische Calender Auf das Jahr Christi 1789. Halifax, Antony Henry, 1788. Page de titre.

Archives nationales du Canada : Bibliothèque (Négatif nº C-105286).

VIII

L'art du portrait au Canada français, v. 1800

Ce portrait est un excellent exemple du plus important courant des beaux-arts canadiens de cette période. Il marque les débuts d'un âge d'or de la peinture canadienne-française qui se poursuivra jusque dans les années 1850. Le développement des centres urbains et l'amélioration de la situation économique engendrent une demande pour les portraits, surtout au Québec, où la concentration démographique est la plus grande. Cependant, des peintres tels Robert Field à Halifax et William Berczy, qui passe une partie de sa carrière dans le Haut-Canada, vont aussi en profiter. L'auteur de ce portrait, Louis Dulongpré, se voit créditer, dans sa notice nécrologique, trois mille cinq cents portraits à l'huile et au pastel, production dont peu de peintres canadiens peuvent s'enorgueillir. Les artistes québécois tirent des revenus des toiles religieuses mais peu d'inspiration, car le clergé se montre traditionnel et prudent dans ses goûts.

Les portraitistes canadiens-français imprègnent leur art d'un style unique, développé lorsqu'ils furent coupés de l'influence de la France par la Révolution française et les guerres napoléoniennes. Bien qu'il se caractérise d'abord par l'héritage rococo quelque peu léché de la cour française, il devient plus sobre en raison des inquiétudes qu'inspirent la guerre et la révolution en Europe et les menaces d'une invasion américaine. Ce style allie une certaine naïveté provinciale à la sophistication d'un style européen pour produire des portraits remplis de vivacité dont le contenu est de plus en plus canadien.

Français d'origine, Louis Dulongpré (1754–1843) étudie en France et s'installe à Montréal après avoir combattu pour la Révolution américaine. Il commence à peindre des portraits et des œuvres religieuses dans les années 1790. Le sujet de ce portrait, Joseph Papineau, est le père de l'orateur et homme politique Louis-Joseph Papineau. Dulongpré a exécuté quatre copies de ce portrait.

Joseph Papineau. Attribué à Louis Dulongpré (1754–1843). Huile sur toile, s.d., 74,3 × 61 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-95591).

VIII

Graines à vendre, v. 1764–1773

À l'instar de la littérature et des beaux-arts, la science n'en est qu'à ses premiers pas au Canada avant 1815. Nombre d'amateurs et de scientifiques s'intéressent plus particulièrement à la botanique. De nombreuses lettres de cette époque mentionnent que des graines sont envoyées à des parents et à des amis d'outre-mer. Dans le cas présent, John Wright voit plus grand et offre de vendre des graines exotiques canadiennes aux jardiniers britanniques intéressés. Wright est le jardinier du gouverneur de Québec. Dès 1764, il fait la cueillette de grandes quantités de graines qu'il expédie en Écosse aux « nobles et gentilhommes de la Société d'Édimbourg », qui lui ont décerné, comme il le rapporte dans ce prospectus, une médaille d'or en récompense de ses efforts.

En 1767, Wright propose d'expédier en Grande-Bretagne quelque quatre cents espèces différentes dans un emballage individuel indiquant le nom botanique approprié et le type de sol requis. Wright importe et vend également des semailles de légumes et de fleurs britanniques, ainsi que des arbres fruitiers et des roses, favorisant ainsi l'acclimatation de plantes de Grande-Bretagne au Canada. Wright retourne en Grande-Bretagne vers la fin de l'année 1772 ou 1773.

Tous les renseignements disponibles concernant Wright proviennent de diverses annonces publicitaires parues dans la *Gazette de Québec*, journal officiel du gouvernement. Les Archives nationales du Canada possèdent un index sujets et un index auteurs des plus complets pour les numéros de la *Gazette* parus entre 1764 et 1823.

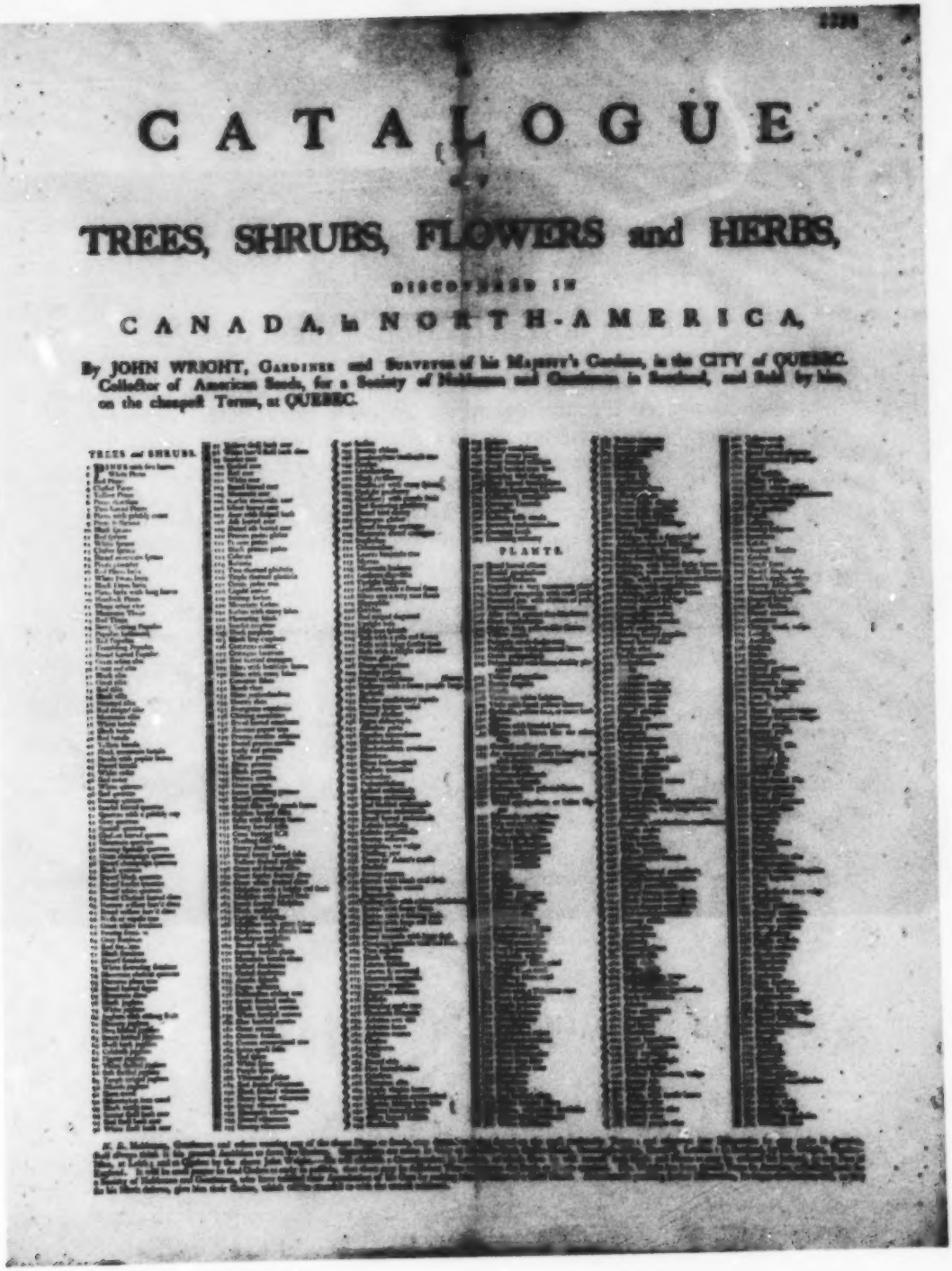

CATALOGUE

TREES, SHRUBS, FLOWERS and HERBS,

DISCOVERED IN

CANADA, in NORTH-AMERICA,

By JOHN WRIGHT, Gardiner and Surveyor of his Majesty's Gardens, in the CITY of QUEBEC. Collector of American Seeds, for a Society of Noblemen and Gentlemen in Scotland, and Sold by him, on the cheapest Terms, at QUEBEC.

TREES and SHRUBS.

PLANTS.

A Catalogue of Trees, Shrubs, Flowers and Herbs Discovered in Canada . . . . John Wright [Londres], vers 1764–1772. In-plano.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, papiers de Dartmouth, MG 23, A 1, vol. 2, p. 2336.

VIII

La pêche sur la rivière Montmorency, 1782

Exception faite des jeux pratiqués par les autochtones, il n'existe pas à proprement parler de véritables sports d'équipe organisés au Canada avant 1815. Les principales activités estivales sont les pique-niques, la chasse et la pêche où, comme le laisse croire l'abondance des poissons pris par les habitants de cette aquarelle, les beaux vêtements et le matériel de luxe ne garantissent pas les meilleures prises.

Un jeune soldat britannique pêchant le saumon non loin de Montmorency, en 1815, fait état des sentiments qui ont amené des générations de Canadiens à braver les coups de soleil, la chaleur et les moustiques pour attraper du poisson :

> Enfin — jamais n'oublierai-je cet instant — dans un grand remous, presque sous un rocher, j'eus droit à un saut splendide — j'attrapai mon poisson qui aussitôt pris le large . . . il m'avait pris vingt-cinq verges de ligne lorsqu'il bondit hors de l'eau et tenta toutes sortes de manœuvres pour se dégager . . . Je finis par tuer mon poisson . . . Il pesait presque dix livres et, comme on peut l'imaginer, je n'étais pas peu fier de ma réussite . . . jeune comme j'étais et amant passionné de la pêche de surcroît, la sensation qui m'envahit lorsque je pris mon premier poisson est quasi indescriptible . . . Je garderai, jusqu'à mon dernier souffle, un souvenir impérissable de cette journée fertile en émotions.[1]

Cette vue, avec ses tons délicats et sa luminosité étonnante, est peut-être le plus bel exemple de ce qui subsiste de l'œuvre de James Peachey.

[1]Frederick Tolfrey, *The Sportsman in Canada*, 2 vol. (Londres, 1845) I, p. 82–83.

A View on Montmorenci River...
James Peachey (connu vers 1773–1797).
Eau-forte, col. à la main, 1782,
42,8 × 61,0 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-2024).

VIII

Danse au Château Saint-Louis, 1801

Nombre de voyageurs observent que l'Amérique du Nord britannique n'a que deux saisons, l'été et l'hiver. L'hiver, époque privilégiée de l'année pour les loisirs, c'est au Canada français qu'on s'adonne avec le plus d'entrain au patinage, aux promenades en traîneau et à la fête. Cette vue représente une « danse à la ronde » tenue au coin du feu et à la chandelle dans le décor somptueux du Château Saint-Louis, résidence du gouverneur où, l'hiver, des soirées ont lieu une ou deux fois par semaine. Le groupe des danseurs où les toilettes élégantes (la mode n'accuse qu'une année de retard environ sur celle de Londres ou de Paris) se mêlent aux costumes locaux, présente une étude de contraste, tout comme, d'ailleurs, les observateurs de l'arrière-plan, dont la plupart sont vêtus à la manière des habitants. L'accompagnement musical est assuré par un violoneux et des joueurs de tambourin. Des réunions similaires, mais plus modestes, où l'on danse, joue aux cartes et festoit, ont lieu à tous les niveaux de la société.

George Heriot (1759–1839) a réalisé de nombreux dessins lors de ses voyages à titre de maître de poste général adjoint pour l'Amérique du Nord britannique. Ses œuvres livrent des renseignements précieux sur la vie des premiers habitants du Canada. Son pittoresque livre, *Travels through the Canadas . . .* (1807), est illustré de plusieurs aquatintes exécutées d'après certains de ses dessins. Les Archives nationales du Canada possèdent soixante-treize aquarelles et lavis de Heriot, dont un carnet de dessins, de même que de nombreuses aquatintes et gravures exécutées d'après ses œuvres.

Danse au Château Saint-Louis. George Heriot (1759–1839). Aquarelle, 1801, 24,6 × 37,6 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-40).

IX

Conditions sociales

C'est sans doute dans les domaines de la santé et du bien-être public que la fin du XVIII[e] et le début du XIX[e] siècle diffèrent le plus de l'époque actuelle. Les services disponibles sont alors beaucoup plus limités et moins efficaces. Cependant, toute proportion gardée, certains problèmes sociaux tels que l'alcoolisme, l'insuffisance de soins médicaux, la violence et le désordre social, sont aussi importants, sinon plus qu'aujourd'hui.

IX

Des billets de loterie, 1781

Dans le Canada du XVIII[e] et du début du XIX[e] siècle, la construction d'écoles, d'hôpitaux, d'orphelinats et autres installations communautaires n'est pas considérée comme étant du ressort du gouvernement. Ces réalisations dépendent presque entièrement de l'aide des Églises et de la charité des particuliers, contribution qui prend souvent la forme d'une loterie.

Extrêment rares aujourd'hui, ces billets de première classe qui permettaient de participer à la loterie de l'école publique de Halifax de 1781, se vendaient vingt shillings (environ 2,50 $) chacun. Les prix accordés pouvaient atteindre jusqu'à quatre mille deux cent cinquante livres (10 500 $). Les responsables désiraient amasser sept cent cinquante livres (1 875 $).

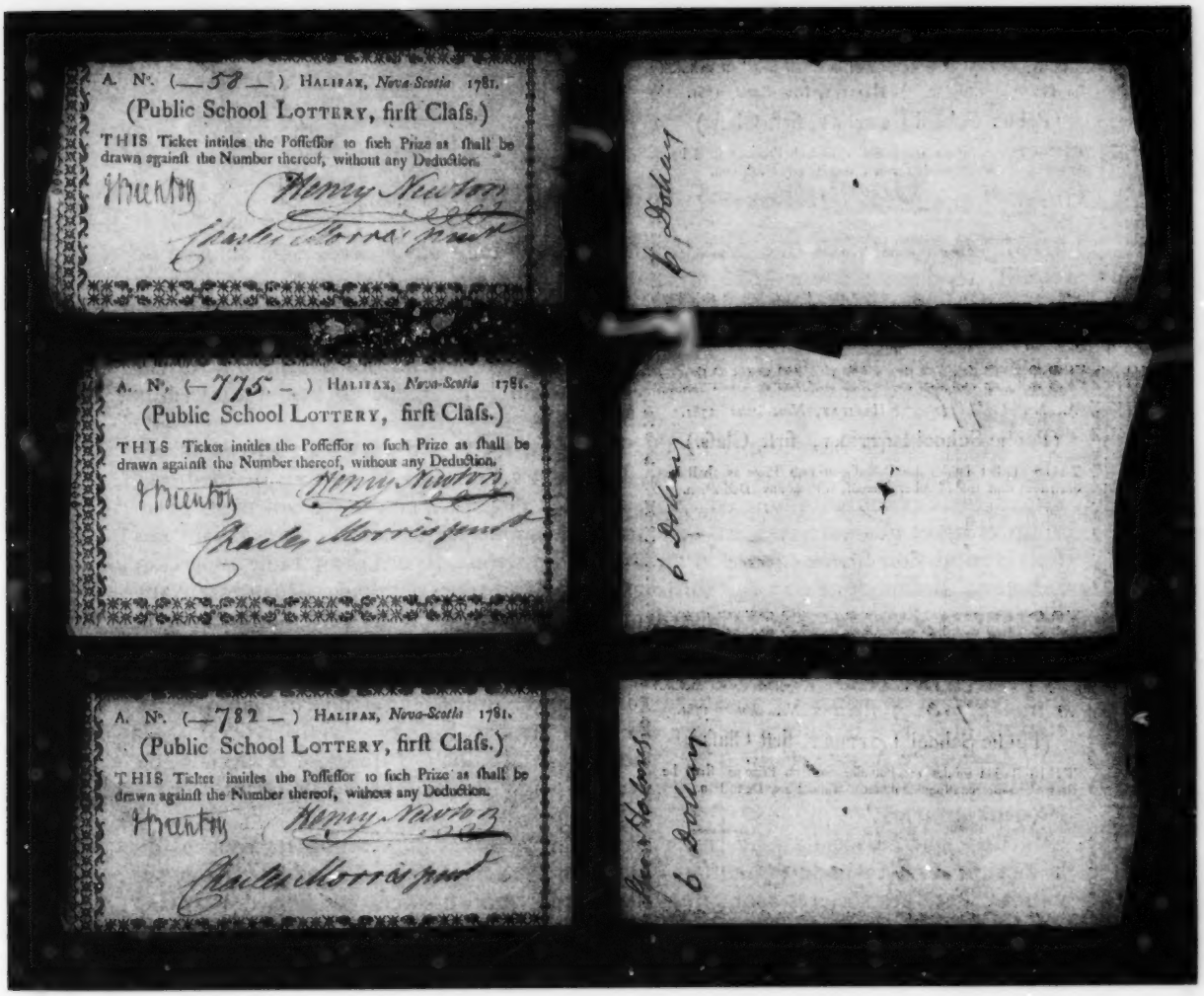

Billets de loterie de l'école publique de Halifax, 1781.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, MG 9, B 9-23.

IX

Un club d'assurance mutuelle, v. 1805

L'indigence causée par une maladie grave, la vieillesse ou le décès d'un soutien de famille représente, avant 1815 et même tout au cours du XIX[e] siècle, une menace terrifiante pour de nombreux Canadiens. Chaque personne doit, le plus souvent, porter seul le lourd fardeau de subvenir à ses besoins en cas de maladie ou de décès. L'une des solutions consiste pour les particuliers (en général des hommes) à former des « sociétés d'amis » pour mettre en commun leur argent en vue d'un secours mutuel.

La Société de bienfaisance de Québec, dont on présente ici les règlements généraux, est fondée à Québec en 1789. De vingt à l'origine, le nombre de membres atteint deux cent trente-huit en 1808. Pour en devenir membre, il faut avoir entre vingt et un et quarante-cinq ans et jouir d'une bonne santé. Les membres paient des frais d'admission et une cotisation mensuelle. En retour, ils ont droit à une allocation hebdomadaire modeste de vingt shillings (2,50 $) au cours des douze semaines suivant l'apparition d'une maladie ou d'un handicap et à la moitié de cette somme par la suite. Une somme forfaitaire de dix livres sterling (25 $) est remise à un membre à l'occasion du décès de sa femme ou sert à payer l'enterrement d'un membre. En outre, une veuve et sa famille peuvent se voir accorder une somme de cinquante livres sterling (125 $) à la suite d'un vote des membres.

La Société recrute ses membres parmi les communautés française et anglaise de la ville de Québec et est fière de contribuer à réduire les tensions croissantes entre les deux groupes.

Bien que l'association affirme recruter ses membres dans toutes les couches de la société, il n'en demeure pas moins que seuls les gens à l'aise ont les moyens de s'y joindre. Pareilles sociétés sont rares et n'existent probablement pas hors des centres urbains. En fait, hormis leurs propres ressources et celles de leurs proches, la grande majorité des gens n'ont que très peu ou aucune protection lorsque la maladie ou la mort frappe.

À l'époque, tout comme aujourd'hui, les services d'assurance comptent sur la publicité. Rédigée vers 1805, cette copie manuscrite des règlements de la Société de bienfaisance de Québec provient des papiers de John Neilson, propriétaire de la *Gazette de Québec*. Celui-ci a sans doute utilisé le manuscrit pour composer un dépliant dont il a imprimé quatre cents exemplaires pour la Société. Les cahiers de commande de l'imprimerie se trouvent dans le fonds Neilson aux Archives nationales du Canada. Ils sont une source précieuse d'informations pour les historiens et les étudiants en littérature dans leurs recherches sur les publications éphémères – dépliants, avis officiels, annonces publicitaires, affiches de théâtre – dont bien peu d'exemplaires subsistent.

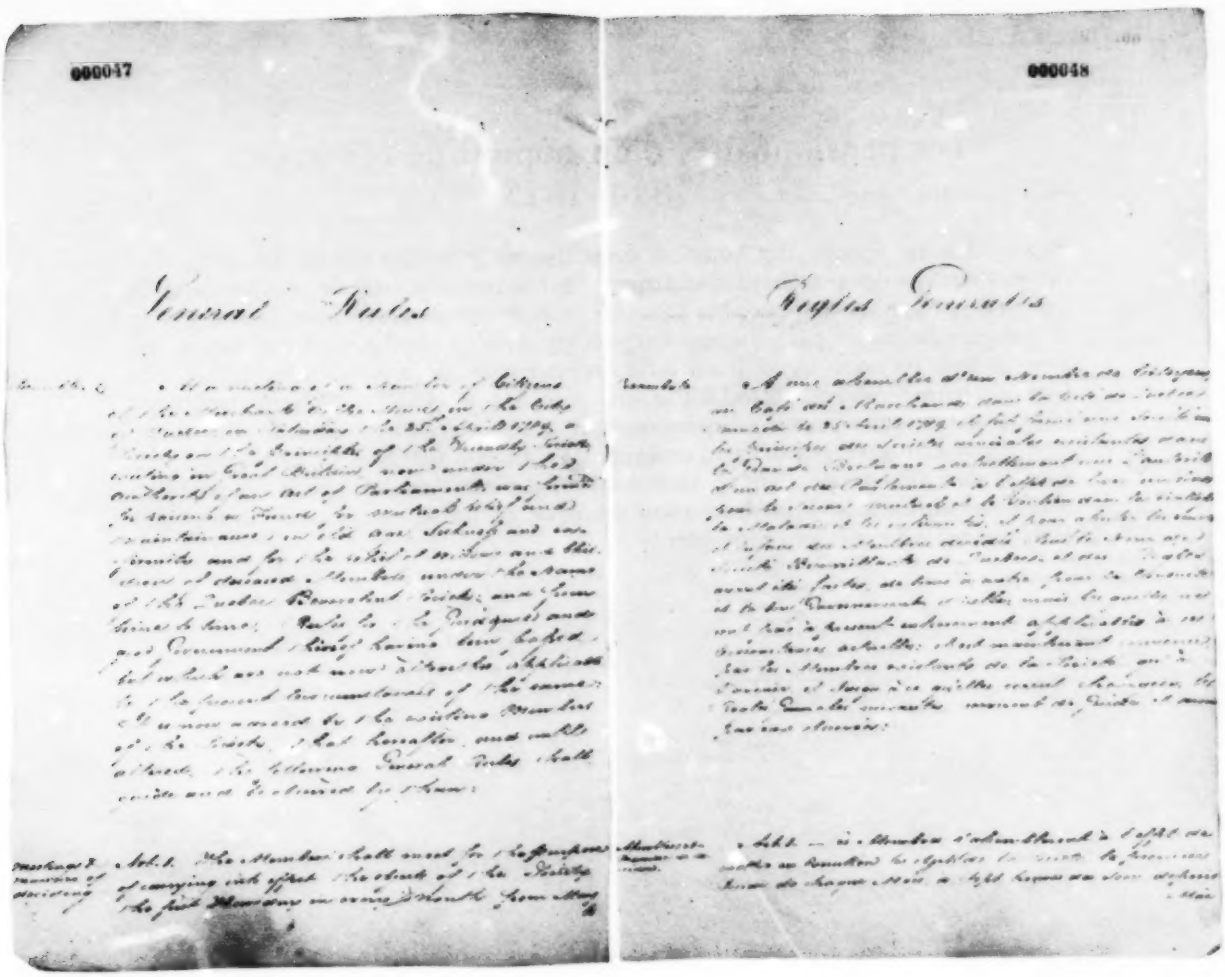

Répertoire des membres de la Société de bienfaisance de Québec. John Neilson (1776–1848). Volume manuscrit, 1789–1808.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, papiers personnels de J. Neilson, MG 24, B 1, vol. 26, p. 47–48.

IX

Les pensionnaires d'un hôpital de Montréal, 1814–1815

Plus qu'à notre époque, les hôpitaux constituaient le dernier refuge des indigents, des vieillards et des personnes abandonnées. Sur la première liste de pensionnaires de l'hôpital, le nombre de personnes âgées est considérable et on constate que la « salle de refuge » ne trouve pas vraiment son pendant dans un hôpital moderne. Les jeunes garçons dont les noms figurent sur cette liste ont tous cinq ans ou moins. La seconde liste de jeunes enfants entrés à l'hôpital en 1814 et 1815 a de quoi troubler : cinquante-sept pour cent sont morts quelques mois seulement après leur admission.

Diverses listes d'hôpitaux, d'orphelinats, d'asiles d'aliénés et de prisons de cette époque sont disséminées dans les documents officiels et les fonds privés des Archives nationales du Canada. Elles fournissent des renseignements uniques sur ces premiers établissements sociaux et charitables.

Liste de pensionnaires d'un hôpital de Montréal, 1815.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, Conseil exécutif : Bureau de vérification des comptes publics provinciaux du Bas-Canada, 1759–1841, RG 1 5A, vol. 292, non paginée.

IX

Mesures contre l'abus d'alcool, 1787

Les boissons spiritueuses arrosent la plupart des rencontres sociales de cette époque. Considérées essentielles à l'accomplissement de travaux physiques ardus, elles permettent aussi de fuir la grisaille de la vie quotidienne. La consommation d'alcool est beaucoup plus élevée qu'aujourd'hui, et nombre de villes et de villages possèdent plus de tavernes que tous les autres commerces réunis.

Cette lettre circulaire distribuée aux curés par l'évêque de Québec aborde le problème de la surabondance et de la sous-règlementation des tavernes. Elle fait mention du décret du gouvernement exigeant que le permis d'exploitation d'une taverne ne soit accordé qu'aux personnes ayant reçu une attestation du prêtre de leur paroisse et du capitaine de la milice de leur région. En outre, la lettre incite les prêtres à recommander le plus petit nombre de personnes possible et exclusivement ceux dont l'intégrité est connue. À cette époque, le gouvernement recourt fréquemment à l'Église catholique romaine pour transmettre de nouvelles directives et faire respecter les règlements, et cette procédure est acceptée par les deux parties.

1789

Lettre Circulaire à Meſſieurs les Curés de Campagne.

MONSIEUR,

POUR entrer dans les vues du Gouvernement qui a ſagement fait annoncer dans la Gazette de Québec du 15 du préſent mois, qu'après le 5 Avril prochain nul n'obtiendra de licence pour vendre des liqueurs dans les paroiſſes de campagne, ſans s'être auparavant muni de l'atteſtation du Curé du lieu et du Capitaine de Milice; nous vous exhortons à faire uſage de cette marque de confiance d'une maniere qui réponde aux intentions qu'a le Gouvernement de maintenir partout l'ordre, la paix et les bonnes mœurs.

Vous obſerverez donc de ne donner cette recommendation qu'au plus petit nombre que vous pourrez, et ſeulement à des perſonnes d'une probité reconnue, chez qui vous ayez lieu d'eſpérer qu'il ne ſe paſſera aucun déſordre occaſionné par l'uſage immodéré des boiſſons.

Je ſuis bien parfaitement;

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéiſſant Serviteur,

† JEAN FRANC^S. *Ev. d'Almire, Coadjt^r. de Québec.*

QUEBEC, 16 *Mars*, 1787.

BON POUR COPIE.

Plessis ptre Secrt

3.

Lettre circulaire aux curés, mars 1787.
In-plano.

Archives nationales du Canada :
Bibliothèque (Négatif n° C-130539).

IX

Pétition d'un voleur contre le marquage de sa main, 1795

Dans les débuts de l'Amérique du Nord britannique, la justice est souvent inefficace, ce qui explique, en partie, son extrême sévérité. Les colons présentent souvent des pétitions aux autorités locales pour se plaindre du nombre insuffisant d'agents de la paix et de prisons, de la décrépitude de celles-ci, ainsi que de la croissance sans frein de la criminalité. Dans certains cas, il semble que le seul moyen de freiner cette poussée criminelle est d'imposer des sentences sévères, voire brutales.

Condamné à six mois de prison pour avoir volé une modeste quantité de tissu de laine, un voleur inoffensif demande, dans cette pétition, la rémission de la seconde partie de sa peine, soit le marquage de sa main. Lord Dorchester lui accorde son pardon.

Les historiens et les sociologues commencent à peine l'étude de la criminalité et des peines imposées à cette époque en Amérique du Nord britannique. Au moyen de la jurisprudence et de documents connexes comme cette pétition, ils étudient les causes et les manifestations du phénomène criminel.

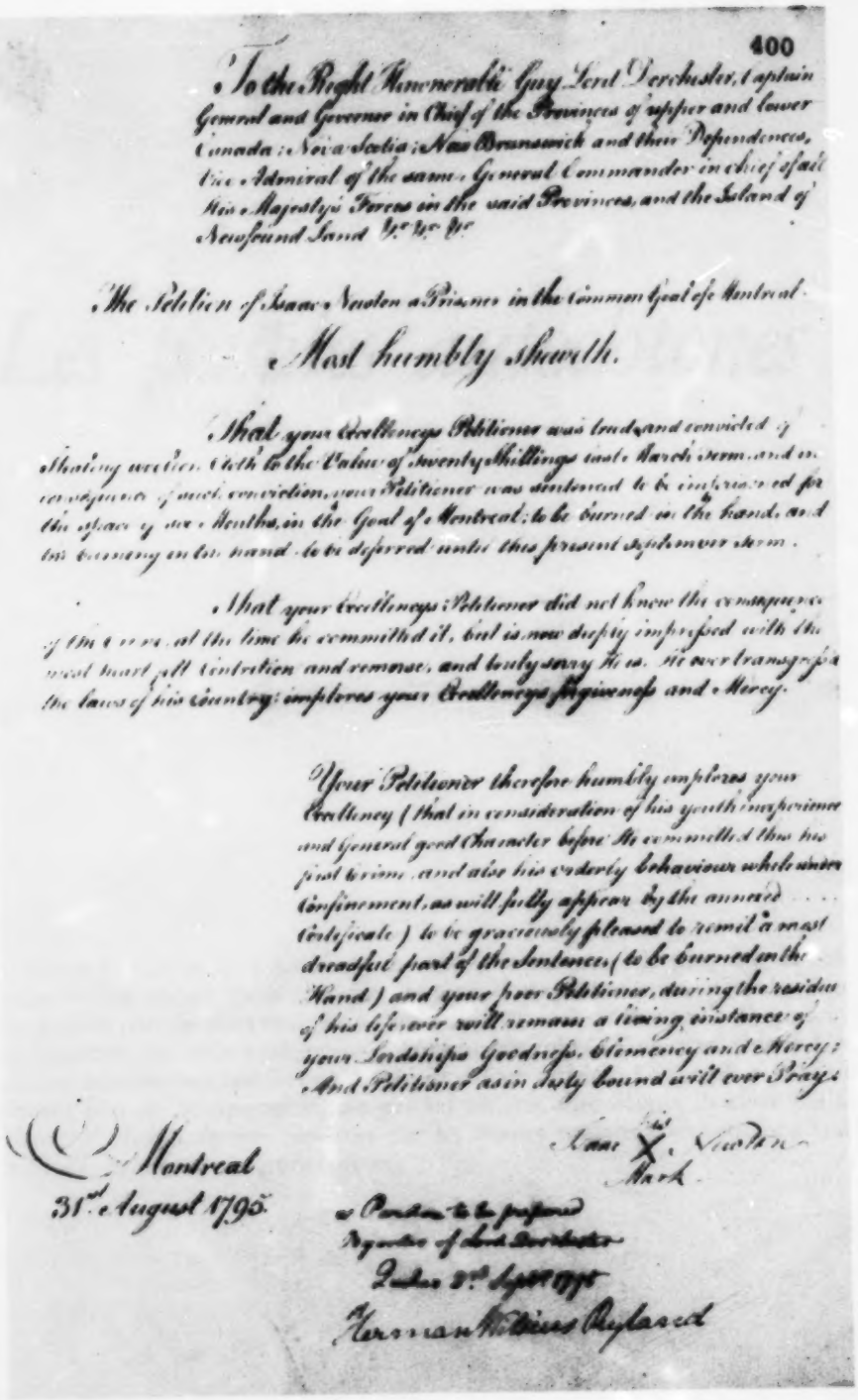

400

To the Right Honourable Guy Lord Dorchester, Captain General and Governor in Chief of the Provinces of Upper and Lower Canada, Nova Scotia, New Brunswick and their Dependences, Vice Admiral of the same, General Commander in Chief of all His Majesty's Forces in the said Provinces, and the Island of Newfound Land &c &c &c

The Petition of Isaac Newton a Prisoner in the Common Goal of Montreal

Most humbly Sheweth.

That your Lordships Petitioner was tried and convicted of stealing one Cloth to the Value of twenty Shillings last March term and in consequence of such conviction, your Petitioner was sentenced to be imprisoned for the space of six Months, in the Goal of Montreal, to be burned in the hand, and his Sentence on his hand to be deferred until this present September term.

That your Lordships Petitioner did not know the consequence of the crime at the time he committed it, but is now deeply impressed with the most heart felt Contrition and remorse, and truly sorry he has so far transgressed the laws of his Country; implores your Lordships Forgiveness and Mercy.

Your Petitioner therefore humbly implores your Lordship (that in consideration of his youth, imprisonment and General good Character before he committed this his first crime, and also his orderly behaviour while under Confinement, as will fully appear by the annexed Certificate) to be graciously pleased to remit a most dreadful part of the Sentence (to be burned on the Hand) and your poor Petitioner, during the residue of his life never will remain a living instance of your Lordships Goodness, Clemency and Mercy: And Petitioner as in duty bound will ever Pray.

Isaac X Newton
Mark

Montreal
31st August 1795.

Pardon to be prepared
Signature of Lord Dorchester
Dated 2nd September
Herman Williams Ryland

Pétition d'Isaac Newton protestant contre le marquage de sa main, 1795.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, archives des Bureaux des secrétaires civils et provinciaux : Bas-Canada. Demandes de pardons et de clémence, 1767–1857, RG 4, B 20, vol. 1, p. 400.

X

Les peuples autochtones

Dans l'Est et le Centre de l'Amérique du Nord britannique, la présence de colons européens devient un fait établi aux yeux des peuples autochtones, qui doivent concentrer une grande part de leurs énergies à composer avec cet état de choses. En revanche, là où la présence des Blancs est moins prédominante, plus à l'ouest et dans le Nord, les cultures autochtones continuent à évoluer à leur rythme. Les archives modernes contiennent peu de documents légués par les sociétés autochtones de cette période; cependant, la documentation produite par les Blancs constitue souvent une source d'information précieuse sur leurs cultures.

X

Élément important du mystère Beothuk, 1768

Pour certaines tribus indiennes, petites et faibles, le contact avec les Blancs peut entraîner l'extinction.

Après avoir occupé diverses régions de l'île de Terre-Neuve pendant plus de mille ans, les Beothuk ont trouvé refuge, au XVIII[e] siècle, dans la région faiblement peuplée de la baie Notre-Dame. Victimes de la violence et des pressions continuelles des Blancs, ils finissent par être complètement annihilés en 1829. Ils ne laissent derrière eux que très peu de traces, leurs habitations s'étant désagrégées et leurs sites ayant été détruits par la construction de nouveaux établissements ou emportés par la mer. Bien peu d'artefacts subsistent. Ce manque d'indices confère toute son importance aux cartes et comptes rendus que le capitaine John Cartwright (1740–1824), dépêché auprès des Beothuk par le gouverneur Palliser de Terre-Neuve, fait au cours d'une expédition en 1768.

En 1773, Cartwright envoit trois cartes, dont celle-ci, accompagnées d'un rapport détaillé au secrétaire d'État aux Colonies, le comte de Dartmouth, dans le vain espoir d'obtenir de l'aide pour les Beothuk. Cette carte contient de nombreux renseignements, notamment l'emplacement des wigwams et des habitations carrées des Beothuk le long de la rivière Exploits, de même que celui des « deer foils » (clôtures à caribous) et des « sewels » (bâtons ornés de glands d'écorce qu'on utilise pour prolonger les clôtures à cerfs là où le couvert des arbres est moins dense). Les chiffres de 1 à 6 indiquent la position du groupe de Cartwright à la fin de chaque journée, tandis que les notes manuscrites renferment des observations géologiques.

En comptant le nombre d'habitations représentées sur la carte, les spécialistes ont pu estimer la population de la tribu à environ trois cent cinquante en 1768. Non moins importantes, les illustrations constituent les représentations les plus détaillées qui soient des objets utilisés par les Beothuk : un canoe et une rame, un « mamateek » (wigwam) d'été, un arc et une flèche, des carquois, des contenants ronds et rectangulaires, une hache et des « sewels ». C'est bien peu si l'on considère qu'avant le contact avec les Blancs la population beothuk se chiffrait à plus de mille personnes.

Les Archives nationales du Canada possèdent les autres documents que Cartwright a envoyés à Dartmouth, soit les deux autres cartes (une carte générale de Terre-Neuve et une autre de l'île Triton et de ses environs dans la baie Notre-Dame) et le rapport manuscrit intitulé « Remarks on the Situation of the Red Indians, natives of Newfoundland . . . taken on the spot in the year 1768 ». Considérant la sollicitude de Cartwright à l'égard du faible et de l'opprimé, il n'est pas surprenant de constater qu'il a fait sa marque sur la scène politique britannique en tant que chef d'un groupe radical, dans les années 1790.

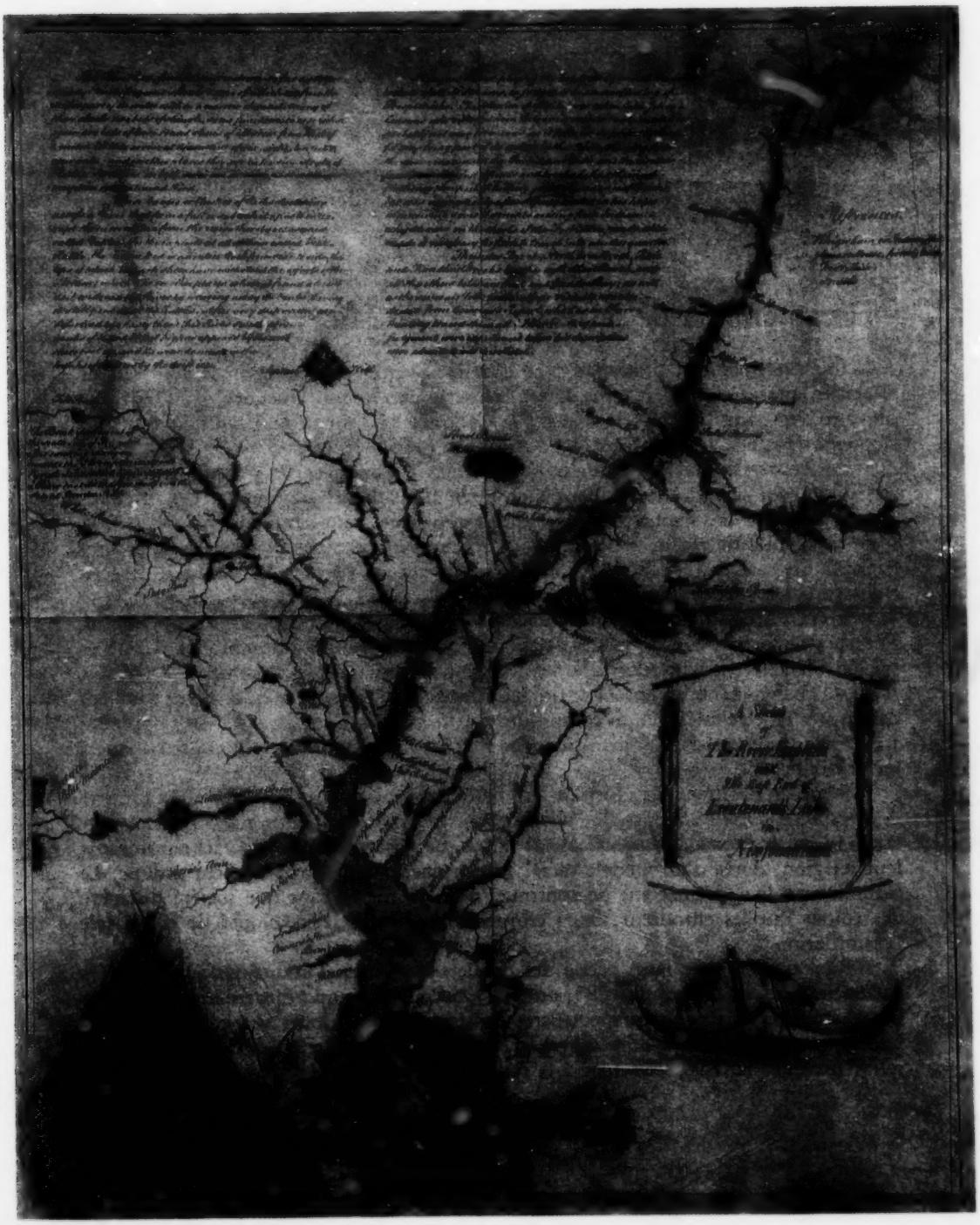

Carte de la rivière Exploits. John Cartwright (1740–1824). 1 carte : ms., col. à la main, vers 1773, 38,8 × 30,2 cm.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 27).

X

Un symbole de la résistance des Micmacs, v. 1804

À la fois catéchisme et grammaire, ce livre est écrit en langue micmac avec version française sur la page en regard. Il est transcrit par Joseph Gueguen (1741–1825), qui a œuvré parmi les Micmacs avant la Conquête, à l'intention d'un nouveau missionnaire français, le père Jean Mande Sigogne (1763–1844), arrivé en 1799.

Au cours des quarante années qui suivent la Conquête, la religion catholique romaine s'épanouit chez les Micmacs en dépit de l'absence de prêtres. Les Micmacs avaient conservé des manuscrits de ce qu'ils appelaient tout simplement « le livre », sorte de recueil de passages bibliques, de psaumes, d'hymnes et de prières, accompagné d'un catéchisme. Écrit en hiéroglyphes sur de l'écorce de bouleau, il était transcrit selon les besoins du moment.

Étant les premiers Nord-Américains à entrer en contact avec les Européens, les Micmacs ont déjà deux cents ans d'expérience à l'arrivée des Britanniques. La pénétration blanche sur leur territoire natal s'étant effectuée progressivement, ils s'habituent au changement, acceptent ce qui leur convient et refusent ce qui ne leur convient pas. Après en être arrivés à un compromis satisfaisant avec les Français, ils s'opposent à l'arrivée des Anglais. Ils maintiennent leur structure tribale et se cramponnent à leur catholicisme.

Symbole des liens les unissant aux Français, leur religion devient alors un acte de résistance. Dès les débuts, les Micmacs ont incorporé leurs propres croyances dans le christianisme, tendance qu'accentue la longue absence de prêtres. Ils considèrent leur religion, dotée d'un modèle social autochtone, comme propre à leur groupe. Le catholicisme leur permettant de continuer à se définir en tant que société distincte des colons qui les entourent, leurs croyances renforcent leur volonté de combattre l'assimilation.

Bien que ce livre fasse partie des dossiers des Affaires indiennes aux Archives nationales du Canada depuis 1885, on n'en a découvert l'importance que récemment. Les chercheurs et linguistes spécialistes des études autochtones se penchent actuellement sur son contenu afin d'évaluer le degré d'assimilation de la terminologie religieuse dans la langue micmac à la fin du XVIII[e] siècle.

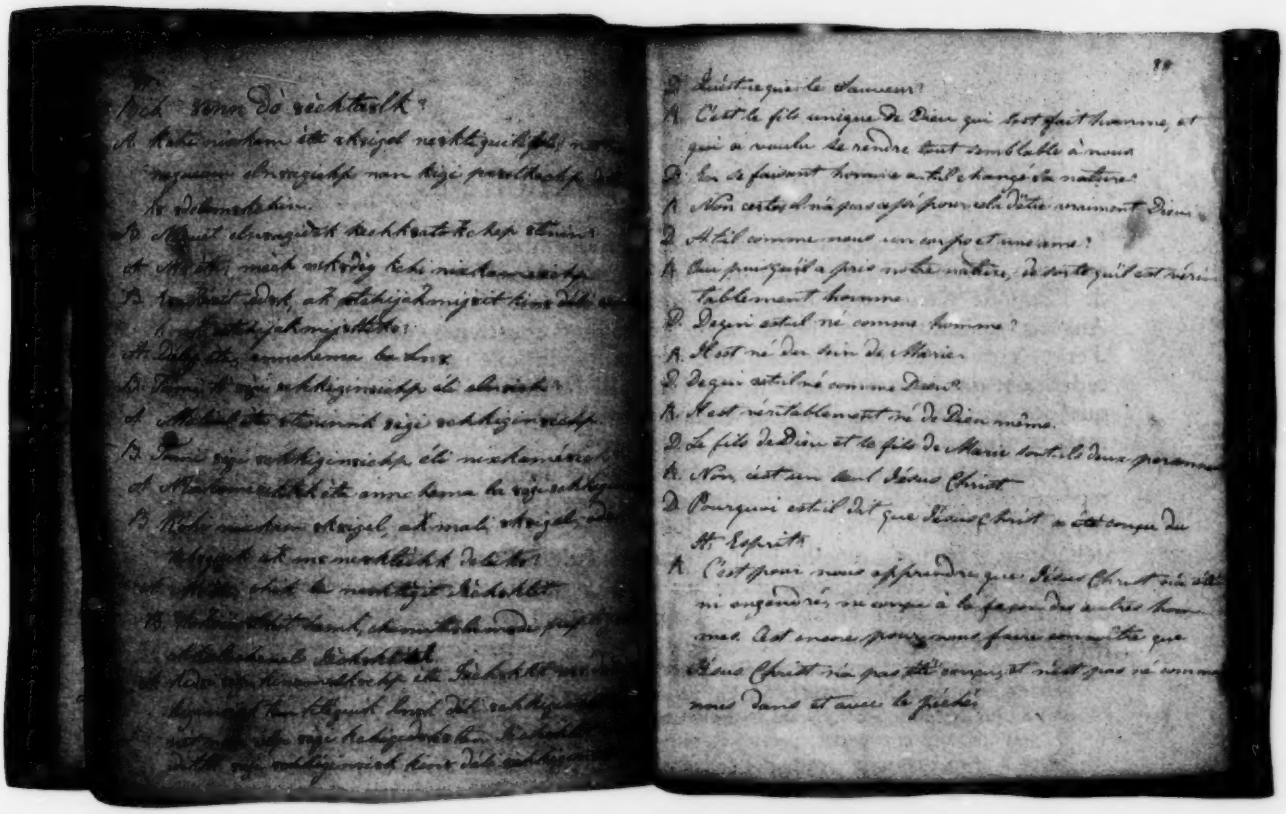

Grammaire et catéchisme micmac. Transcription attribuée à Joseph Gueguen (1741–1825). Volume manuscrit, vers 1804.

Archives nationales du Canada : Division des archives gouvernementales, archives du ministère des Affaires indiennes, RG 10, vol. 738, p. 87–88.

X

Les Iroquois : frères contre frères, 1780

Le territoire de la Ligue des Iroquois, le regroupement autochtone le mieux organisé et le plus puissant du Nord-Est de l'Amérique du Nord, est situé dans la partie nord de l'État de New York. Lorsque la Révolution américaine éclate, le spectacle des Anglais se combattant entre eux laisse les Iroquois consternés et perplexes. La plupart d'entre eux essaie de maintenir une neutralité difficile. Finalement, en 1777, les cadeaux et une pression constante ont raison de l'unité de la « Maison-Longue » (nom que donnent les Iroquois à leur confédération). Quelques-uns appuient les rebelles mais la plupart restent fidèles à la Couronne.

Ces discours émouvants, transcrits sur les lieux mêmes en langue mohawk, représentent une dernière et futile tentative de restaurer l'unité. En 1780, Little Abraham (mort en 1780), un vieux chef mohawk qui est demeuré neutre, mène une délégation d'Iroquois rebelles jusqu'au bastion britannique de Fort Niagara. Là, Little Abraham et ses compagnons prient les Iroquois loyalistes de déposer leurs armes et de rentrer dans leurs villages pour y vivre en paix avec les Américains. Voici une partie du discours :

> « Encore une fois, nous avons prêté l'oreille aux paroles des uns et des autres, nous qui étions jadis de la Maison-Longue. Ce qui nous est arrivé est catastrophique! Désormais, il n'y a plus de Maison-Longue où vous et moi pouvons nous confier nos peurs en toute sécurité . . . Vous, qui êtes partis, devriez reconsidérer la politique de la Maison-Longue . . . de façon à ce que notre peuple puisse recommencer à vivre, comme autrefois, près des feux et dans les plantations. Alors, de nouveau, la fumée s'élèvera de nos anciennes cabanes et tous pourront jouir de la propriété de leurs terres. Ceci est notre sentiment. »

Mais il est déjà trop tard. L'été précédent, les Américains ont pillé les terres iroquoises et rasé les établissements. Les Iroquois ne peuvent plus rentrer chez eux.

Little Abraham est jeté dans un caveau de pierre sans fenêtre et non chauffé où il meurt, désillusionné. Les Iroquois loyalistes combattent jusqu'à la fin de la guerre et se voient alors accorder de nouvelles terres par les Britanniques à Grand River et Deseronto, en Ontario. Là, l'envahissement graduel de la colonisation blanche va changer radicalement leur mode de vie.

Le texte de ce discours provient des papiers de la famille Claus qui datent de l'époque allant de 1755 à 1866. Plusieurs membres de cette famille ont été d'importants fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes pendant comme après la Révolution américaine. On trouve donc dans ces papiers une correspondance, des journaux personnels, des comptes rendus et d'autres documents ayant appartenu aux Claus ainsi qu'à d'autres responsables du ministère et portant sur les autochtones du Canada. En raison de leur intérêt ces documents ont été consciencieusement conservés et microfilmés.

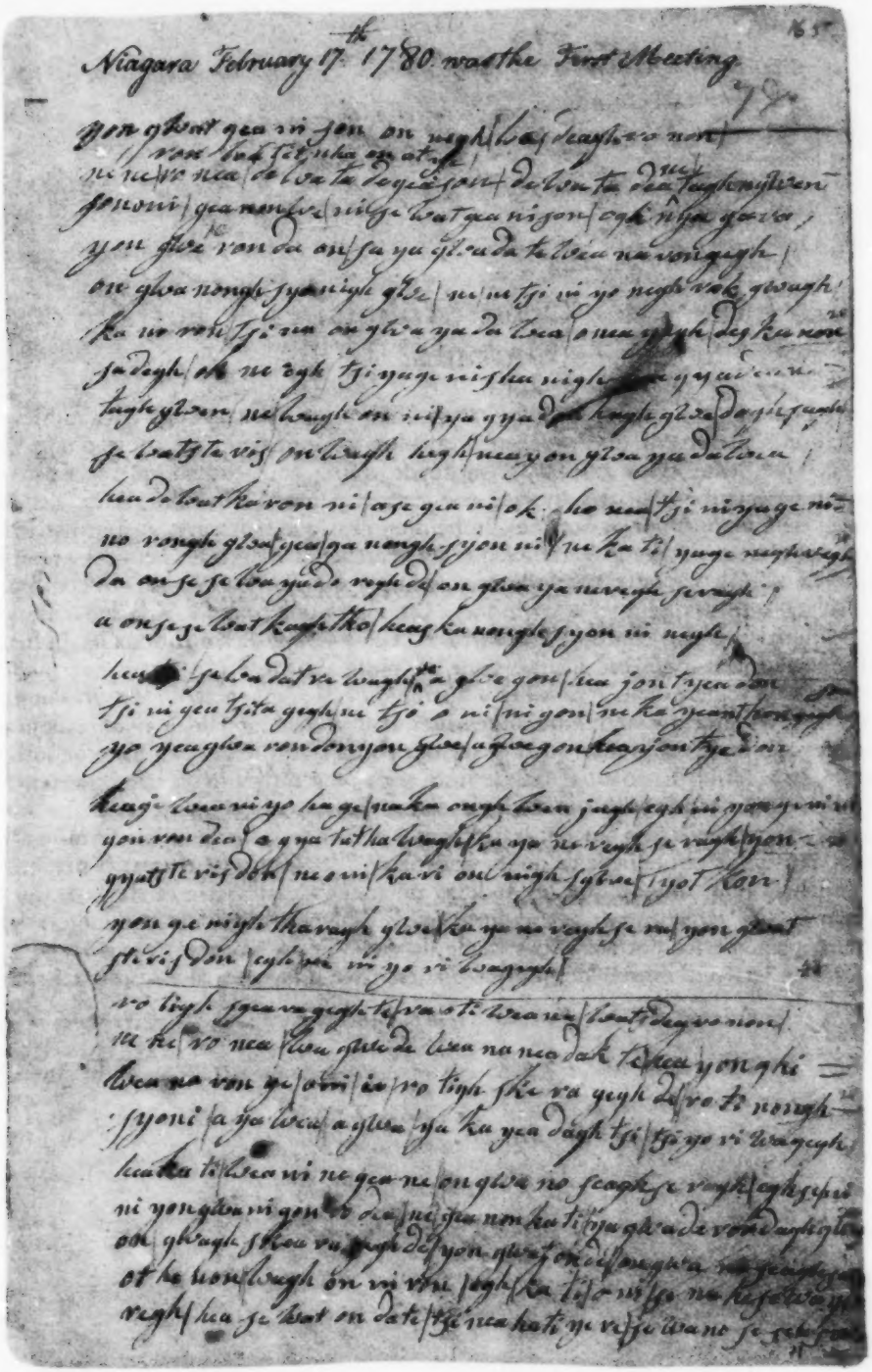

Procès-verbaux d'un conseil iroquois tenu au fort Niagara, 17 février 1780.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, papiers de la famille Claus, MG 19, F 1, vol. 2, p. 165.

X

Les Indiens de l'Ouest : tributaires de la traite des fourrures? 1776

Plus à l'ouest, les pressions exercées par la civilisation blanche étant plus faibles, les autochtones préservent leur indépendance plus facilement. Cette copie d'une lettre de l'époque, tirée d'un journal de poste de traite, sous-entend que la traite des fourrures dépend autant des Indiens que ceux-ci peuvent dépendre d'elle. Les marchands de fourrures ont recours aux Indiens en tant que messagers et fournisseurs de provisions, deux tâches essentielles que les marchands blancs ne peuvent accomplir seuls. Le don de cadeaux aux Indiens constitue, pour les Européens, un compromis avec la culture des peuples autochtones. Les marchands sont, à la base, tributaires des Indiens en ce qui concerne les fourrures. Un « temps de loisir pour les Indiens » entraîne automatiquement son pendant au poste de traite. La lettre fait mention d'efforts et d'« incitations » destinés « à stimuler et à augmenter » l'activité commerciale. Pareils efforts sont rendus nécessaires non seulement par la rivalité opposant les compagnies de traite mais aussi et surtout par la stabilité des besoins économiques des Indiens. L'Indien, en effet, trappe juste assez pour satisfaire ses besoins essentiels, et un peu pour répondre à son désir de divertissement. La concurrence et les somptueux cadeaux, au lieu d'amener les Indiens à demander plus de biens, diminue leur chasse puisqu'ils obtiennent ce qu'ils veulent avec moins de fourrures. Il ne faut pas en conclure pour autant que les Indiens ne sont jamais victimes de la traite des fourrures. On remarquera, néanmoins, qu'ils peuvent exiger de commercer selon certains principes conformes à leur mode de vie.

Cette lettre, à l'instar de la pièce 54, est tirée d'un journal de poste de traite.

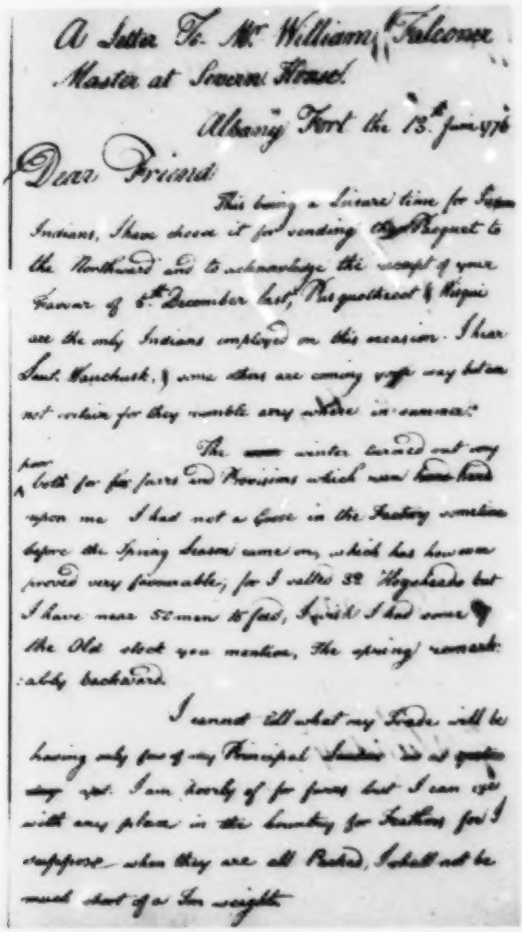

A Letter To Mr William Falconer
Master at Severn House

Albany Fort the 13th June 1776

Dear Friend

This being a Leisure time for [illegible] Indians, I have chosen it for sending [illegible] Packet to the Northward and to acknowledge the receipt of your Favour of 6th December last, [illegible] & [illegible] are the only Indians employed on this occasion. I hear [illegible], & some others are coming [illegible] way but am not certain for they ramble any where in summer.

The [illegible] winter turned out very poor both for [illegible] and Provisions which were [illegible] hard upon me I had not a Goose in the Factory sometime before the Spring Season came on, which has however proved very favourable; for I salted 32 Hogsheads but I have near 50 men to feed, I wish I had some of the Old stock you mention, The spring [illegible] remarkably backward.

I cannot tell what my Trade will be having only few of my Principal Leaders [illegible] yet. I am [illegible] of [illegible] but I can [illegible] with any place in the Country for Feathers for I suppose when they are all Packed, I shall not be much short of a Ton weight

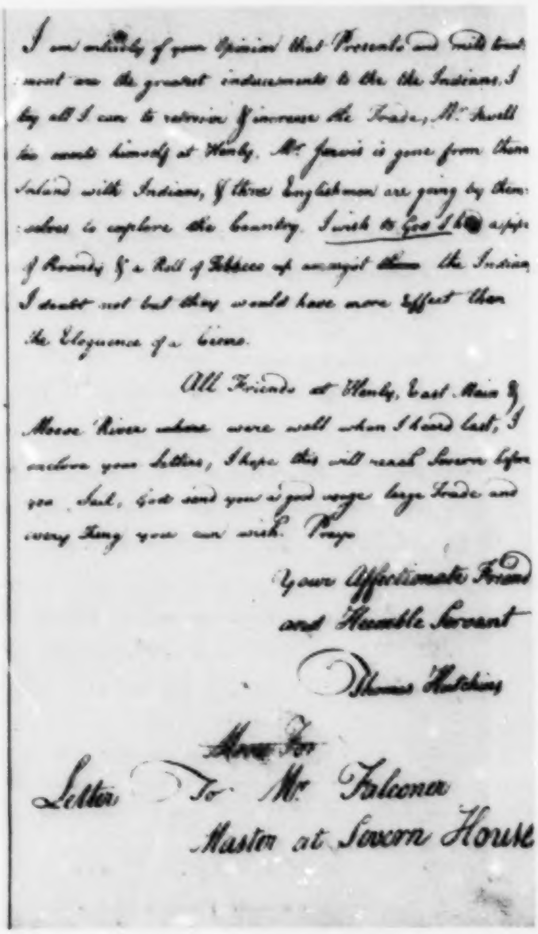

I am entirely of your Opinion that Presents and mild treatment are the greatest inducements to the Indians. I try all I can to retain & increase the Trade, Mr [illegible] [illegible] himself at Henly. Mr [illegible] is gone from thence Inland with Indians, & three Englishmen are going by themselves to explore the Country. I wish to God I had a pipe of [illegible] & a Roll of Tobacco up amongst them the Indians I doubt not but they would have more Effect than the Eloquence of a [illegible].

All Friends at Henly, East Main & Moose River [illegible] were well when I heard last, I enclose your Letters, I hope this will reach Severn before you Sail, God send you a good voyage large Trade and every thing you can wish. Pray

Your Affectionate Friend
and Humble Servant
Thomas Hutchins

[illegible] For
Letter To Mr Falconer
Master at Severn House

Lettre de Thomas Hutchins à William Falconer, fort Albanie, 13 juin 1776.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, Severn House Journal, MG 19, D 2, vol. 2, non paginée.

La côte du Pacifique, 1778

Dans ce croquis d'une habitation communale nootka, le seul indice de la présence de l'homme blanc est le dessin lui-même. Cette demeure est construite avec des poutres de soutien et des madriers de cèdre massif provenant de la forêt environnante. Précieux, ces éléments de bois sont légués d'une génération à l'autre. Comme en fait foi le métier à tisser, on tisse les vêtements, les chapeaux et les couvertures sur place. Denrée principale, le poisson est rôti et suspendu au-dessus du feu pour y être séché et fumé.

Les contacts des autochtones de la côte du Pacifique avec la civilisation blanche sont limités. Sagaces et habiles à conclure des affaires difficiles, ils se signalent rapidement dans leurs activités commerciales. Cette confiance reflète leur force. Les Indiens auraient pu détruire n'importe lequel des bateaux de commerce faisant escale dans leurs villages.

Ce croquis au crayon fut probablement exécuté sur place par John Webber à l'occasion de la visite de Cook chez les Nootkas en 1778 (voir la pièce 2).

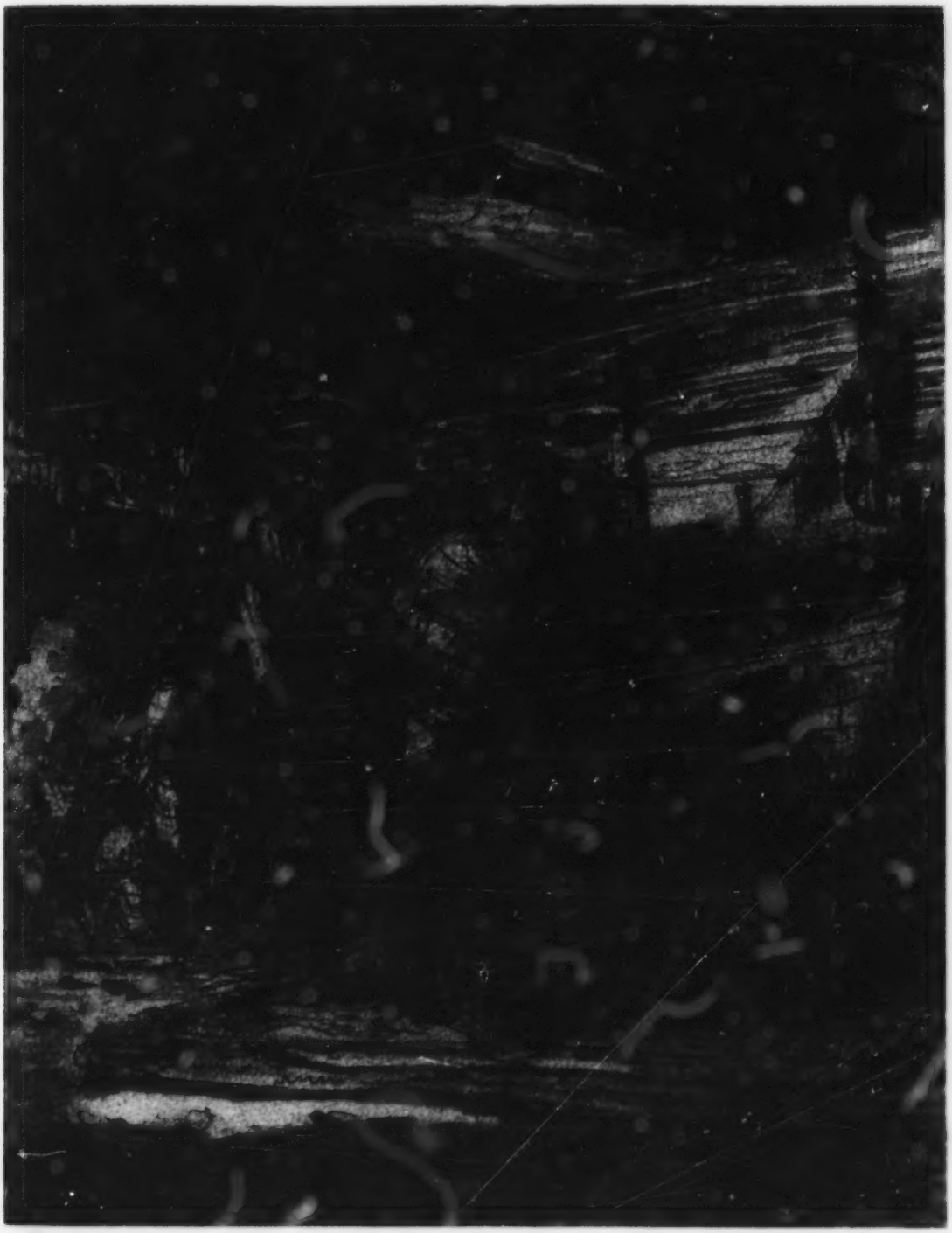

Intérieur d'une habitation communale et femmes tissant, Nootka. John Webber (1751–1793). Lavis gris et crayon, mars-avril 1778, 19,1 × 14,6 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-2821).

Peinture extraordinaire d'un costume inuit, v. 1768–1781

Les Inuit, qui sont virtuellement les seuls habitants de l'Arctique à cette époque, ont peu de contacts avec les Européens. C'est dans les années 1770 qu'un premier contact suivi s'établit entre des missionnaires moraves et les Inuit du Labrador. Si l'on fait exception de ces rapports et d'un commerce plutôt passager en d'autres endroits, la culture blanche n'exerce qu'une influence restreinte sur eux.

La rareté des contacts rend très précieux tout renseignement au sujet des Inuit et confère à cette peinture à l'huile une valeur ethnographique exceptionnelle. Comparativement à d'autres représentations de cette époque décrivant des autochtones, elle se distingue par sa taille appréciable et par son médium. Selon les dernières recherches, cette peinture constitue une étude fort détaillée d'un costume inuit authentique du Labrador ou de la Terre de Baffin. Le sujet de ce tableau, exécuté à Londres entre 1768 et 1781, est une Européenne, qui a posé revêtue du costume. Une vue avant et arrière du costume met en évidence le désir de minutie de l'artiste. Le souci du détail a été poussé à un tel point qu'on peut identifier la nature du matériel dans lequel le vêtement a été confectionné. Les bottes, hautes et larges, sont particulièrement intéressantes puisque ce style de botte a disparu au XIX[e] siècle et qu'il n'en existe plus aucun spécimen aujourd'hui.

L'artiste, Angelica Kauffman (1741–1807), est une portraitiste suisse qui vit à Londres de 1766 à 1781. Les Archives nationales possèdent une huile similaire représentant le costume d'un homme inuit.

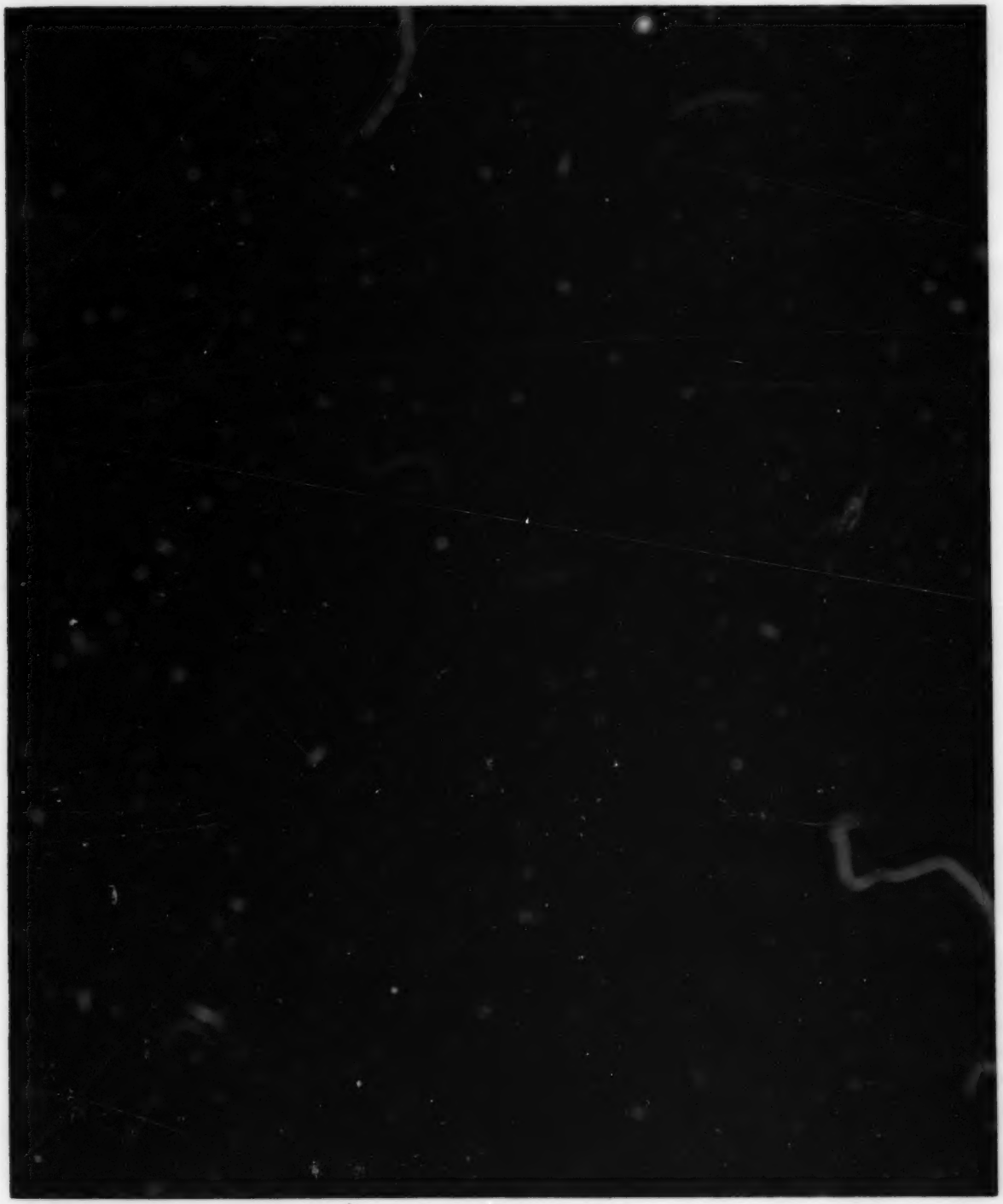

Femme vêtue d'un costume inuit, vers 1768–1781. Angelica Kauffman (1741–1807). Huile sur toile, 91,5 × 71,3 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif n° C-95201).

XI

La guerre de 1812

Le 18 juin 1812, au moment où le conflit napoléonien atteint son paroxysme, les États-Unis déclarent la guerre à l'Angleterre et attaquent les possessions britanniques sur le continent. La cause immédiate de la guerre est l'attitude des Britanniques en haute mer qui fouillent les navires américains susceptibles de ravitailler les ports ennemis et racolent des marins américains.

Les principales batailles ont lieu près de la frontière internationale dans l'Ontario et le Québec actuels. Aujourd'hui presque oubliée, cette guerre menaça sérieusement le Canada, qui risquait de se voir conquérir et absorber par les États-Unis. De nombreux colons craignaient, avec raison, que ne fut fondée la prétention des Américains selon laquelle ils n'avaient qu'à traverser la frontière pour conquérir le Canada.

XI

La lettre qui alerte les Britanniques, 1812

En juin 1812, les marchands de pelleteries canadiens de la Compagnie du Nord-Ouest apprennent, au hasard de leurs activités commerciales, que les États-Unis viennent de déclarer la guerre à la Grande-Bretagne et à ses colonies du Canada. Les marchands transmettent cette nouvelle foudroyante aux responsables britanniques du Canada bien avant que les canaux officiels en fassent l'annonce.

Une copie de cette lettre (dont on peut voir ici la version officielle conservée par l'armée britannique) est envoyée sur le champ au capitaine Charles Roberts, commandant le poste militaire britannique le plus à l'ouest, soit celui de l'île Saint-Joseph sur le lac Huron. Les marchands ont agi avec promptitude; Roberts reçoit également la nouvelle de la bouche d'un messager venu d'Amherstburg (Windsor) et par la voie d'une lettre du major général Isaac Brock.

Suite à cet avertissement, la garnison américaine située près de l'île Mackinac a droit, en se réveillant le matin du 16 juillet, à un spectacle pour le moins saisissant : quarante-cinq soldats britanniques bien déterminés, cent quatre-vingt voyageurs et marchands de pelleteries de même que quatre cents guerriers sioux, chippewa, winnebago, menminee et outaouais, exigent la reddition immédiate de la garnison, appuyés par deux canons de cuivre de six livres chacun. Confondus, les Américains, qui ignorent tout de cette guerre, doivent se rendre sans tirer un seul coup de feu. Remportée sans effusion de sang, cette victoire, de même que la prise de Detroit, permettent aux Britanniques de s'emparer non seulement du Michigan et du haut Mississippi mais aussi d'avoir un avantage psychologique certain sur les « rusés » Yankees.

Les Archives nationales du Canada possèdent environ deux mille volumes de dossiers concernant l'armée britannique au Canada. Ces documents, que le gouvernement britannique accepta de laisser au Canada après le retrait de l'armée, constituent une source de renseignements inestimable sur l'histoire militaire, sociale et économique canadienne.

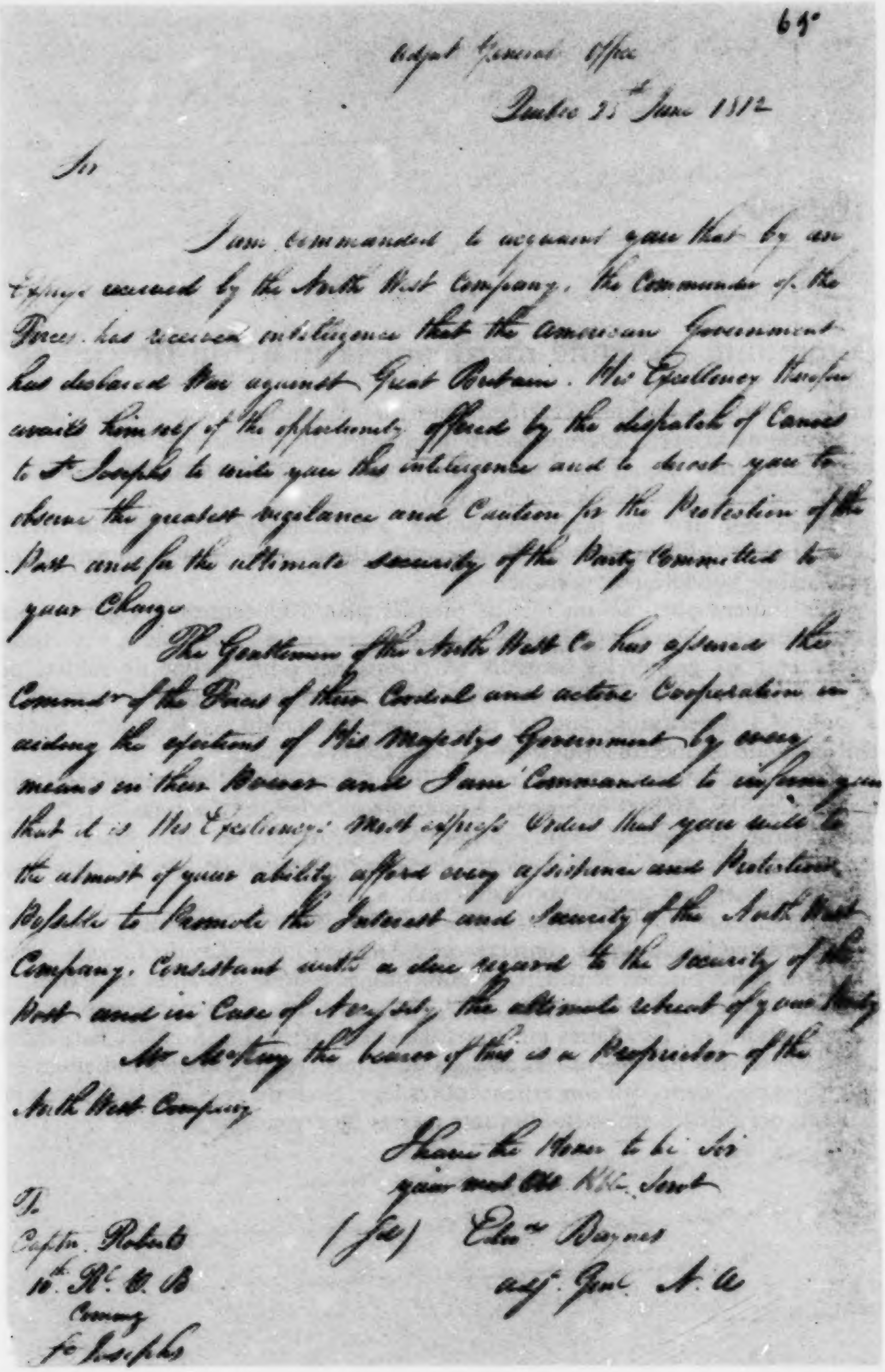
65

Adjut General Office
Quebec 25th June 1812

Sir

I am commanded to acquaint you that by an Express received by the North West Company, the Commander of the Forces has received intelligence that the American Government has declared War against Great Britain. His Excellency therefore avails himself of the opportunity offered by the dispatch of Canoes to St Josephs to write you this intelligence and to direct you to observe the greatest vigilance and Caution for the Protection of the Post and for the ultimate security of the Party Committed to your Charge.

The Gentlemen of the North West Co have assured the Commandr of the Forces of their Cordial and active Cooperation in aiding the exertions of His Majestys Government by every means in their Power and I am Commanded to inform you that it is His Excellency's most express Orders that you will to the utmost of your ability afford every assistance and Protection Possible to Promote the Interest and Security of the North West Company, Consistent with a due regard to the Security of the Post and in Case of Necessity the ultimate retreat of your Party.

Mr McKay the bearer of this is a Proprietor of the North West Company.

I have the Honor to be Sir
your most Obt Hble Servt
(Sd) Edwd Baynes
Adjt Genl N.A.

To
Captn Roberts
10th Rl V. B
Commg
St Josephs

Lettre d'Edward Baynes, adjudant général, au capitaine Charles Roberts, Québec, 25 juin 1812 [copie manuscrite].

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, série des archives militaires britanniques, RG 8, série « C », vol. 688A, p. 65.

XI

Cérémonie indienne marquant la mort de Brock, 1812

Après avoir subi la défaite à l'extrême-ouest, les Américains tentent leur chance avec une deuxième armée à Queenston Heights, près de Niagara, et sont de nouveau battus. Les Britanniques font neuf cent vingt-cinq prisonniers mais perdent leur brillant chef, sir Isaac Brock (1769–1812).

Brock a droit à des funérailles simples à Fort George le 16 octobre 1812. Le 6 novembre, les Indiens alliés des Britanniques, des Iroquois pour la plupart, tiennent un conseil de condoléances solennel.

Les Indiens ont joué un rôle de premier plan à Queenston Heights. Après la mort de Brock, ils ont renseigné les Britanniques et les Canadiens sur le chemin à emprunter pour gagner les hauteurs. Accompagnés d'un groupe de soldats noirs, quatre cents Indiens agissant comme tirailleurs sèment la terreur et la confusion dans les rangs des Américains, pendant que l'armée britannique et la milice canadienne avancent pour les mettre en déroute.

Dans cette adresse, traduite par William Claus, alors directeur général adjoint du ministère des Affaires indiennes, Koseanegonte, chef des Cayugas, a recours à un langage rituel et poétique pour exprimer sa sympathie à ses alliés blancs : « Vous avez le visage assombri par la douleur, vos yeux sont pleins de larmes et votre gorge se serre tellement est grande votre affliction. »

Ce compte rendu d'un conseil indien provient de la série de documents de l'armée et de la marine britanniques conservée aux Archives nationales du Canada. Le gouvernement ayant surtout considéré les autochtones comme des alliés militaires, et ce au moins jusqu'à la fin de la guerre de 1812, il existe un nombre appréciable de dossiers portant sur les affaires indiennes dans cette série. Les Archives nationales du Canada conservent également des dossiers du ministère des Affaires indiennes et des organismes précédents qui concernent toutes les régions du pays, de 1677 à nos jours. Ces fonds occupent deux mille six cents mètres de rayonnage.

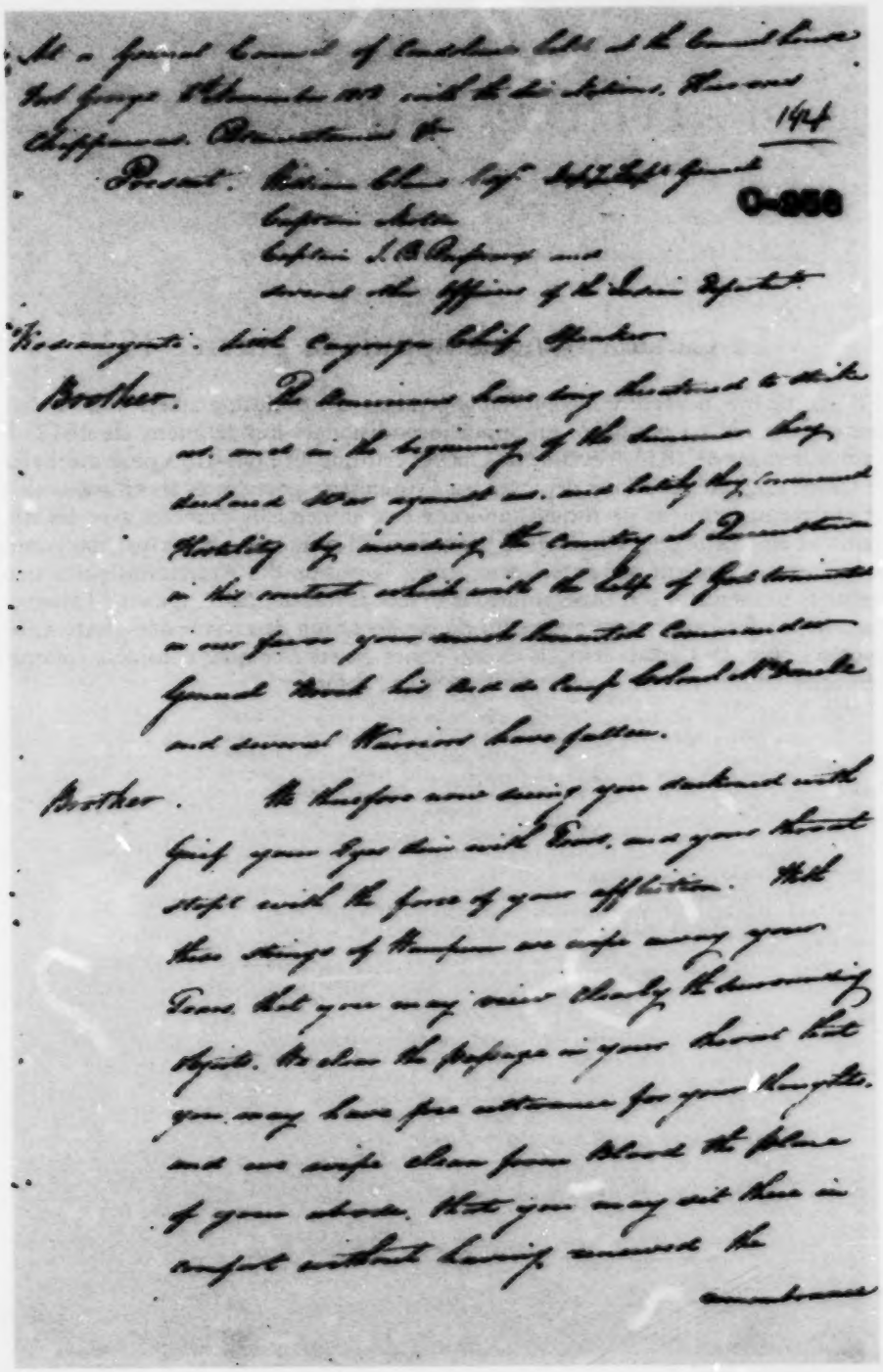

Conseil général de condoléances tenu au « Council House » du fort George à l'occasion de la mort de Brock, 6 novembre 1812.

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, série des archives militaires britanniques, RG 8, série « C », vol. 256, p. 194.

XI

Le Canada français appuie la guerre, 1813

S'il adopte une neutralité inconfortable pendant la Révolution américaine, le Canada français donne, en revanche, un appui inconditionnel lors la guerre de 1812. Dans ce mandement de 1813, l'évêque de Québec critique les États-Unis pour avoir attaqué le Canada malgré les efforts déployés par l'Angleterre pour éviter les effusions de sang et entretenir des liens pacifiques, amicaux et commerciaux durables avec les Américains, et en profite pour exprimer sa fierté devant l'appui que ses compatriotes donnent à la guerre. Le clergé s'oppose activement à l'invasion des Américains parce que ces derniers soutiennent son ennemi juré, la France révolutionnaire. Quant à l'aristocratie canadienne-française, cette guerre lui donne l'occasion de raviver une gloire militaire plutôt ternie. Le Canada français en son entier résiste à ce qu'il considère comme une tentative anglo-saxonne pour le soumettre et l'absorber.

JOSEPH-OCTAVE PLESSIS,

Par la miséricorde de Dieu et la grace du Saint Siège Apostolique, Evêque de Québec, etc. etc. A tous ceux des Fidèles de notre Diocèse, qui demeurent dans la Province du Bas Canada, Salut et Bénédiction en N. S.

IL y a environ un an, Nos très chers Frères, que nous vous invitâmes à consacrer un jour à des œuvres de piété, de pénitence et d'humiliation, pour attirer sur l'Empire Britannique en général et sur ce pays en particulier la protection du Ciel. Sans elle, vous le savez, il est
Ps. 126. 1. impossible aux hommes de faire avec succès aucune entreprise, ni de se tenir en garde contre les attaques de leurs ennemis. Nous étions alors menacés prochainement par les Etats-Unis d'une déclaration de guerre qui ne tarda pas à avoir lieu, nonobstant les mesures conciliantes proposées à diverses reprises par la Grande Bretagne pour prévenir l'effusion du sang, et pour maintenir ses anciennes relations de paix, d'amitié et de commerce avec cette Puissance.

La première nouvelle d'une guerre a coutume de frapper d'abord les esprits et d'y laisser une impression de terreur, surtout parmi des citoyens qui jouissent depuis longtemps des douceurs de la paix. Néanmoins, à l'ardeur sans exemple qui se manifesta sur le champ dans toutes les parties de la Province, on eût dit que vous étiez depuis longtemps préparés et exercés à courir aux armes. Empressement à laisser vos foyers, zèle des pères de famille à envoyer leurs enfans aux bataillons qui leur étoient assignés, promptitude étonnante à acquérir l'habitude des exercices militaires, impatience remarquable d'aller au combat, désir unanime de seconder les desseins et les efforts du sage et habile Général que la Divine Providence a placé à notre tête; tant d'heureuses dispositions faisoient tout ensemble l'éloge de votre religion et votre de loyauté. Elles furent connues au loin et ne contribuèrent pas peu à préparer les défaites successives d'un ennemi déjà intimidé par la supériorité de la discipline et de la valeur de nos troupes et milices du Haut et du Bas-Canada. Jusqu'à ce moment, non seulement nous avons conservé l'intégrité de notre territoire, mais nous nous trouvons en possession de plusieurs postes qui ne faisoient pas partie des Domaines Britanniques avant le commencement des hostilités.

Si de cette partie du monde nous portons nos regards au delà des mers, nous appercevrons l'Europe commençant enfin à se rassurer contre les entreprises gigantesques du dévastateur qui avoit conjuré sa ruine. Plusieurs Puissances du Nord instruites par leurs malheurs passés se sont déjà ralliées à l'Angleterre, preuve de leur retour à une politique plus saine. Plusieurs autres chancèlent et ne tarderont vraisemblablement pas

Mandement de l'évêque Plessis, 22 avril 1813. Dépliant.

Archives nationales du Canada : Bibliothèque (Négatif nº C-130549).

XI

Châteauguay, 1813 : une importante victoire canadienne-française

L'année 1813 est plutôt sombre pour le Canada : les Américains remportent des victoires importantes dans l'ouest, incendient York (Toronto) et lancent de violentes attaques, quoique vaines, dans la péninsule du Niagara. Tard à l'automne, les Américains attaquent Montréal sur deux fronts. Une armée de quatre mille soldats réguliers remonte la rivière Châteauguay jusqu'à environ quinze milles du fleuve Saint-Laurent où elle va affronter les troupes canadiennes, numériquement inférieures (quelque cinq cents soldats seulement prennent directement part au combat) et composées de fantassins canadiens-français et de quelques Écossais du Haut-Canada. Le noyau de cette armée est constitué par les Voltigeurs canadiens qui, l'hiver précédent, ont été entraînés par leur chef, le lieutenant-colonel Charles de Salaberry (1778–1829). Officier canadien-français de l'armée britannique, celui-ci a acquis une grande expérience au cours des guerres napoléoniennes.

Comme le montre cette carte, de Salaberry choisit avec soin l'emplacement où il va rencontrer les Américains. Il s'agit d'un endroit où la route forme une courbe près de la rivière et est bordée de l'autre côté par un marécage. Suite à de longues escarmouches au cours desquelles de Salaberry déploit habilement ses hommes de façon à créer l'illusion d'une troupe beaucoup plus nombreuse, les Américains perdent leur sang-froid et battent bientôt en retraite. L'armée américaine va essuyer un second revers à Crysler's Farm.

De petite envergure, la bataille de Châteauguay est importante car une poignée de miliciens canadiens, dont certains n'ont eu droit qu'à un entraînement sommaire, résiste avec succès à l'attaque des troupes d'élite de l'armée américaine. Montréal est sauvée. Sa perte signifiait probablement la chute du Canada.

Ce plan, préparé en août 1814 par les militaires britanniques pour leurs dossiers, s'inspire d'une esquisse exécutée par de Salaberry.

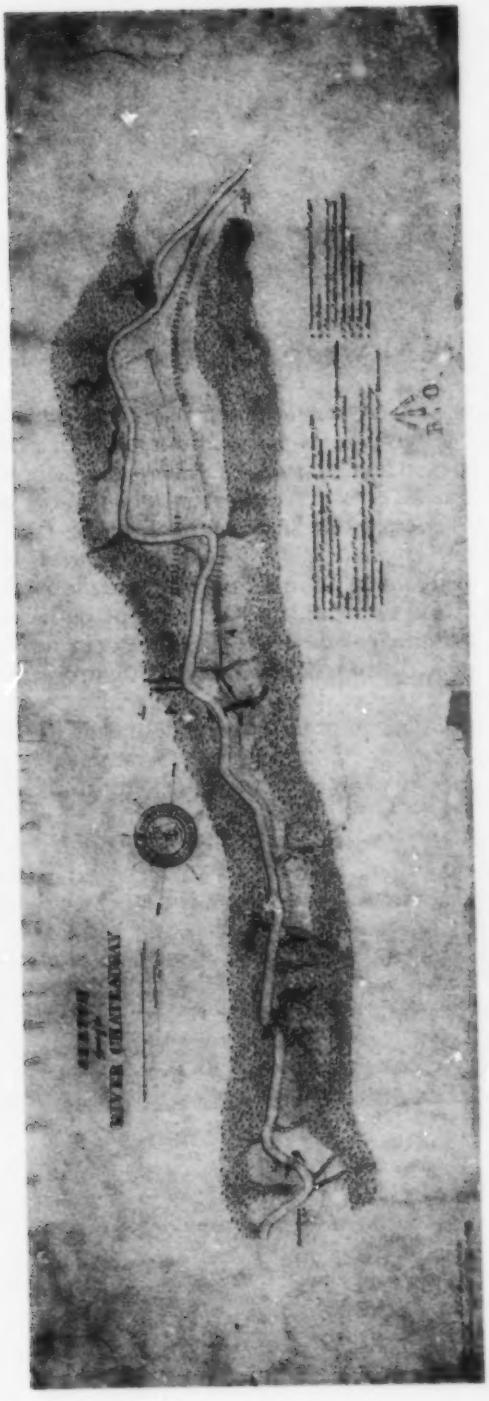

Esquisse d'une partie de la rivière Châteauguay. George Williams, R.M.S.D. 1 carte : ms., 9 août 1814, 101,1 × 33,3 cm.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 19176).

XI

Le fort Oswego pris d'assaut, 1814

Le contrôle des Grands Lacs est très important au cours de la guerre de 1812. Les communications par voie terrestre étant très limitées, les lacs deviennent essentiels au transport des hommes et des vivres. Les Américains s'approprient le lac Érié à partir de 1813, tandis que les deux adversaires s'arrachent à tour de rôle le lac Ontario.

Au début de 1814, deux nouveaux navires, le *Prince Regent* (près de la rive, à gauche sur l'illustration) et le *Princess Charlotte* (au centre), donnent un avantage passager aux Britanniques, qui en profitent pour attaquer le fort Oswego à l'extrémité est du lac Ontario. Cette illustration montre le début de l'attaque : à gauche, des mercenaires suisses, des miliciens du Haut-Canada et des fusiliers marins prennent la rive d'assaut et forment leurs rangs; pendant ce temps, à droite, des marins et d'autres fusiliers armés de piques débarquent directement sous le fort. Les Britanniques prennent le fort où ils s'emparent de grandes quantités de vivres. S'ils avaient poursuivi leur marche vers l'arrière-pays jusqu'à Oswego Falls, ils auraient pu saisir une importante cache de matériel, forçant peut-être ainsi la flotte américaine à l'inaction durant tout l'été.

Le lieutenant John Hewett (connu v. 1806–1869) de la Marine royale, dont un croquis a inspiré cette aquatinte, a pris une part active au combat. Selon une lettre conservée aux Archives nationales du Canada, il s'est rué vers le mât où flottait le drapeau du fort, y a grimpé sous un feu nourri et a arraché le drapeau américain, ce qui explique sans doute les dimensions disproportionnées du drapeau et du mât de cette vue.

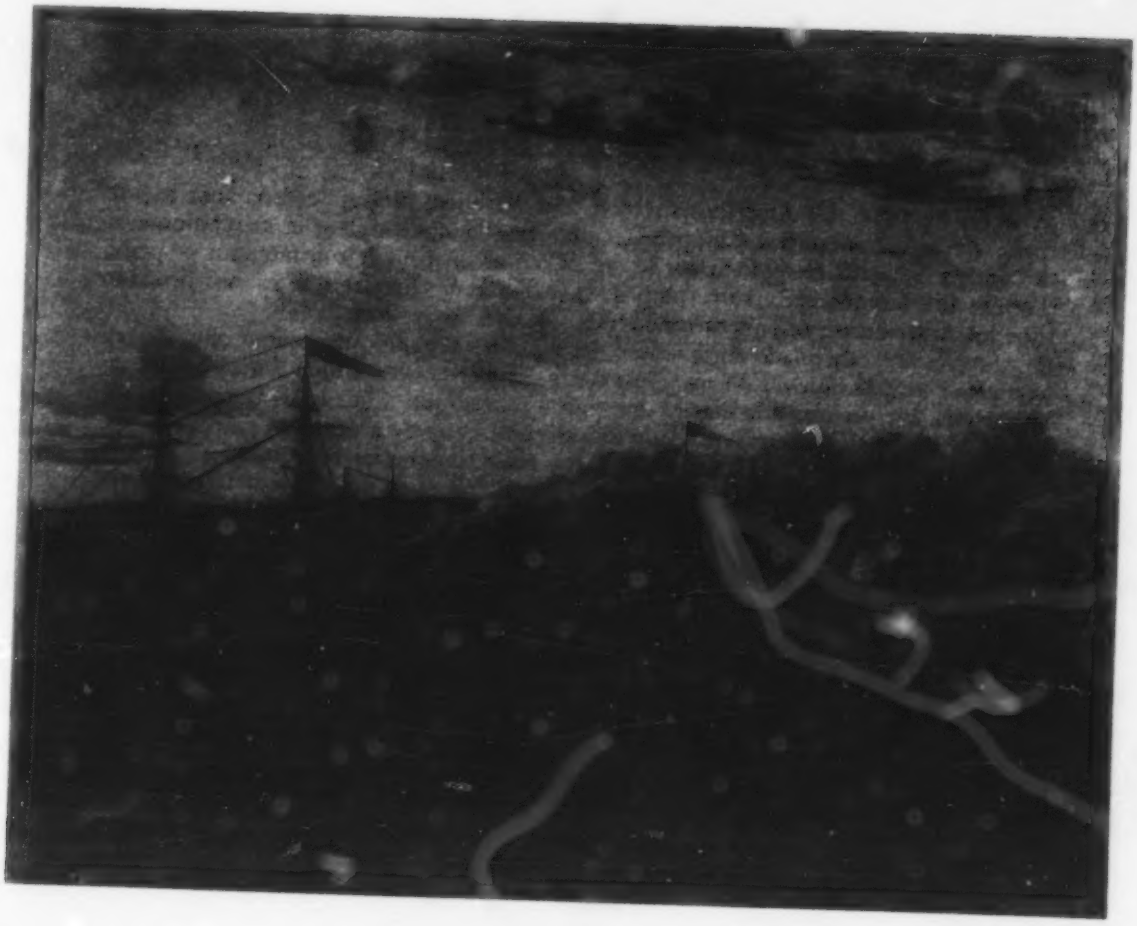

Attack on Fort Oswego, Lake Ontario, N. America, May 6th, 1814, Noon. John Hewett (connu vers 1806–1869).
Gravure à l'eau-forte réalisée par Robert Hovell. Londres, 1er mai 1815.
Aquatinte, col. à la main,
47,8 × 61,0 cm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie (Négatif nº C-41207).

XI

Carnage au fort Érié, 1814

À la fin de 1814, les Américains retraversent la rivière Niagara et prennent le fort Érié. Après une victoire à Chippewa et un affrontement sanglant et sans vainqueur à Lundy's Lane, ils se replient sur le fort. Comme on peut le constater sur ce plan, l'armée britannique établit un camp de même que des batteries de canons pendant que les Américains prolongent les ouvrages de défense du fort.

Après une canonnade infructueuse, les réguliers britanniques tentent une attaque complexe dans la nuit du 15 août. Au cours de celle-ci, l'explosion d'un magasin de munitions fait prendre à la défaite une tournure tragique. Chez les Britanniques, les morts et les blessés atteignent le nombre désastreux de neuf cent.

Le 15 septembre, au cours d'une sortie pour laquelle les Britanniques accusent un manque de préparation impardonnable, les Américains neutralisent trois des six canons de siège de l'ennemi. Les deux armées subissent de lourdes pertes et aucune ne peut se proclamer victorieuse. Les Britanniques se retirent à Chippewa, et les Américains retraversent finalement à Buffalo, non sans avoir fait sauter le fort Érié le 5 novembre. La guerre dans la péninsule du Niagara est devenue de plus en plus sanglante et inutile.

George D. Cranfield, intendant général adjoint à Kingston en 1815, a réalisé, pour consultation ultérieure, cette copie manuscrite d'après l'original exécuté sur place par le lieutenant W.A. Nesfield. Après avoir appartenu à l'armée, le document fait maintenant partie d'un fonds privé aux Archives nationales du Canada.

« Plan of the Operations of the British Army in front of Fort Erie, in the Months of August & September, 1814. » George D. Cranfield, intendant général adjoint, d'après le lieutenant W. A. Nesfield. 1 carte : ms., col. à la main, 3 mai 1815, 58,4 × 49,4 cm.

Archives nationales du Canada : Division des archives cartographiques et architecturales (NMC 22341).

XI

Les vues d'une femme sur la guerre, 1814

De cette époque, très peu de lettres, journaux ou comptes rendus relatant les pensées et les inquiétudes quotidiennes des gens, nous sont parvenus, tout particulièrement ceux écrits par des femmes.

L'auteur de cette lettre est probablement la femme de James Gordon, officier d'intendance adjoint pendant la guerre de 1812. Catharine Prendergast, la destinataire, vit à cette époque aux États-Unis.

Quiconque lit cette lettre sent combien la guerre affecte celle qui écrit. Consternée de voir « ce beau pays en grande partie ravagée », elle y exprime son désir de paix. Bien qu'elle ait un enfant d'un an, elle accompagne son mari à deux reprises lorsque l'armée britannique se retire au nord de la péninsule du Niagara en 1813. Après avoir désespéré de retrouver ses parents vivants à son retour, elle fait montre d'une touchante gratitude à la suite de ce Noël où aucun membre de sa famille n'a manqué à l'appel. Dans son souhait le plus fervent concernant le conflit, elle affirme « espérer et croire que cette année en verra la fin ».

Cette lettre provient des papiers de la famille Merritt. Catharine Prendergast était la fiancée de William Hamilton Merritt qui allait, plus tard, construire le canal Welland. Parmi ces documents, on trouve des lettres personnelles très rares qui remontent à la Révolution américaine et même au-delà.

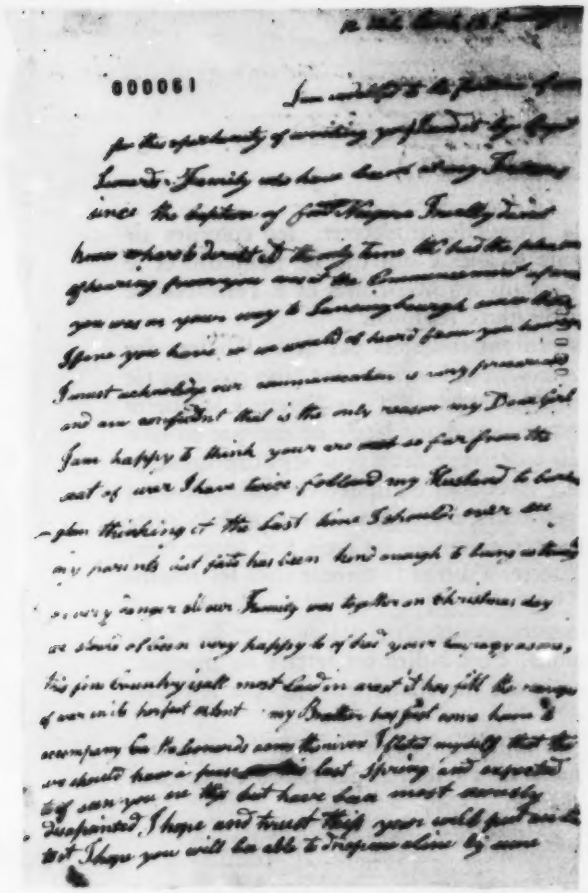

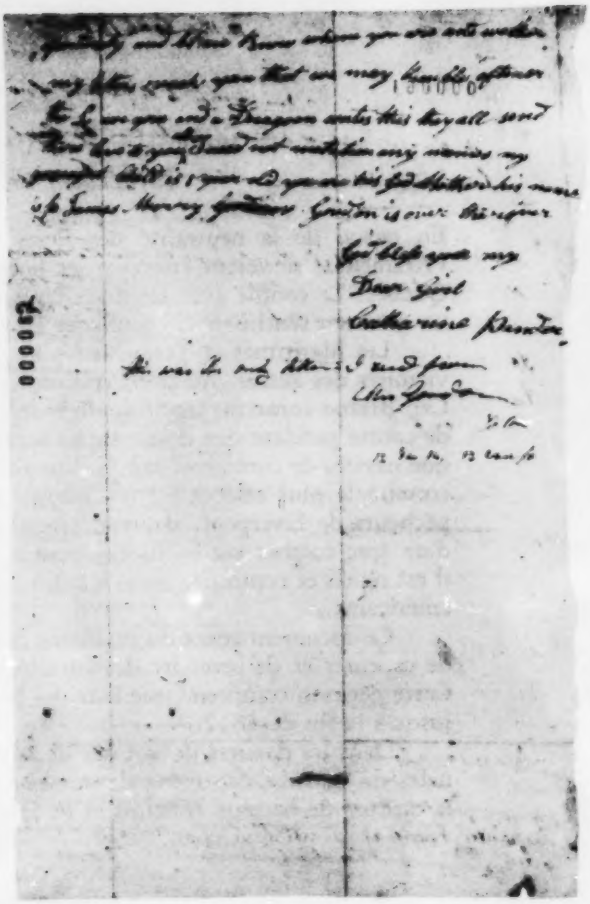

Lettre de Mme Gordon à Catharine Prendergast, 12 Mile Creek, 12 janvier [1814].

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, papiers de la famille Merritt, MG 24, E 1, vol. 3, p. 61–62.

XI

Le corsaire le plus célèbre du Canada, le *Liverpool Packet*, 1813

En raison de la neutralité des États de la Nouvelle-Angleterre, les colonies de l'Atlantique se voient épargner les horreurs de la guerre qui touche l'Ontario et le Québec. Le conflit avec les États-Unis suscite dans les Maritimes et à Terre-Neuve un nouveau sentiment de confiance en soi et de fierté régionale.

Les Maritimes et Terre-Neuve ne se contentent toutefois pas de se féliciter des victoires des autres. Au cours du conflit, trente-sept des navires des cinq colonies (le Cap-Breton constitue une colonie indépendante jusqu'en 1820) se livrent à la guerre de course pendant que douze autres sont en possession d'une lettre de marque en tant que navires de commerce armés. Ensemble, ils inscrivent deux cent sept captures. Le corsaire le plus célèbre est le *Liverpool Packet*. Avec son équipage de quarante-cinq pêcheurs de Liverpool, il prend cinquante caboteurs américains. Capturé à la suite d'un âpre combat par un bateau dont la puissance de tir lui est trois fois supérieure, il est repris et continue, jusqu'à la fin de la guerre, à semer la terreur chez les marins américains.

Ce document traite du problème de la reconnaissance officielle du droit du *Packet* de capturer et de revendre des bateaux ennemis, c'est-à-dire ses lettres de marque. Cette pétition comprend une liste des bateaux et des marchandises saisis par le *Packet* jusqu'à la fin de 1812.

Dans les dossiers de la Cour de la vice-amirauté de Halifax aux Archives nationales du Canada, on trouve de nombreux dossiers du tribunal des prises concernant la capture de bateaux ennemis et de leur cargaison.

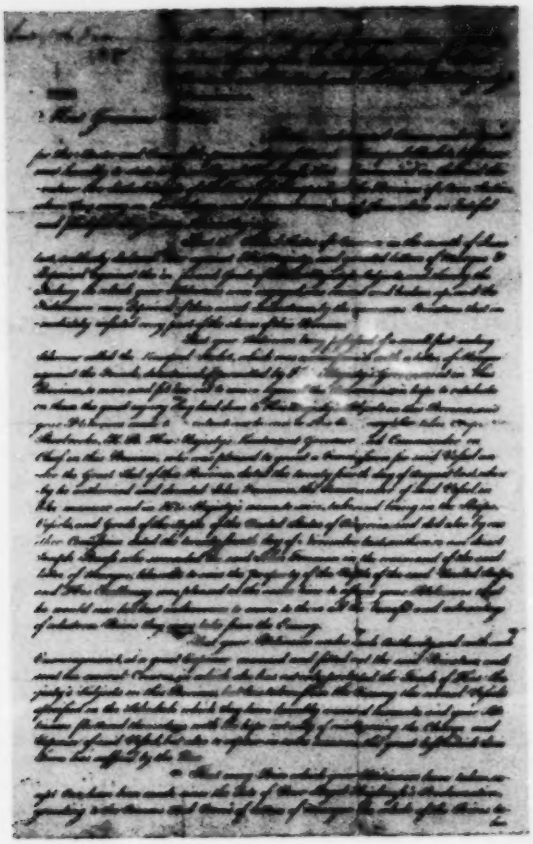

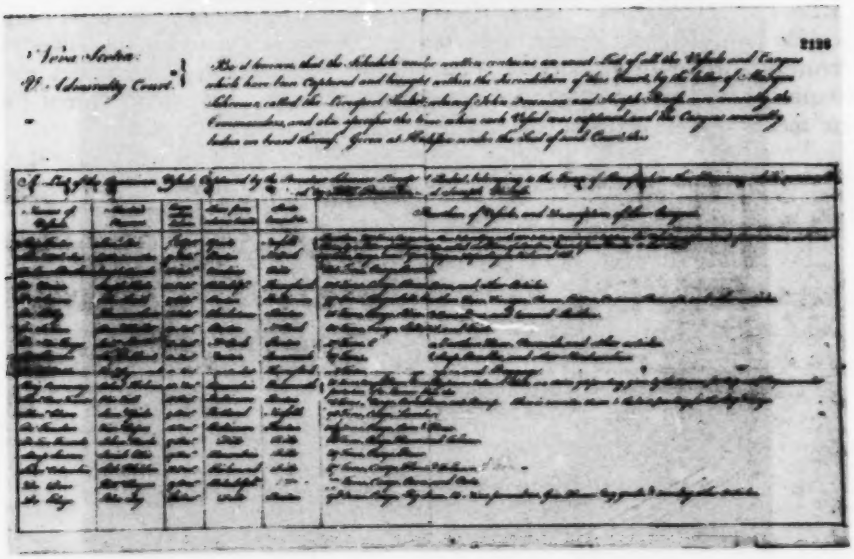

Pétition adressée au prince régent George par le capitaine et l'équipage du *Liverpool Packet*, 1813 [copie].

Archives nationales du Canada : Division des manuscrits, MG 24, I 182, vol. 4, p. 2124 et 2126.

XI

Le Haut-Canada est sauvé : une médaille commémorative, 1813

La guerre de 1812 aboutit à une impasse car le traité de Ghent rétablit le statu quo existant avant les hostilités. Les Canadiens, à l'issue d'une guerre qu'ils n'ont jamais souhaitée, peuvent être fiers d'avoir contribué à tenir en respect un ennemi si puissant.

Les autorités britanniques produisent quelques médailles sur la guerre de 1812 « en commémoration de ces événements éclatants et illustres où le succès des armées de Sa Majesté a reçu l'approbation royale ». On décide de souligner les batailles de Fort Detroit, Châteauguay et Crysler's Farm.

Une médaille spéciale est aussi frappée par une organisation coloniale, la Loyal and Patriotic Society of Upper Canada. Constituée au cours des premiers mois de la guerre, cette organisation a pour but de soulager la détresse entraînée par la guerre et de commémorer les actes de bravoure les plus remarquables. Voici la description de l'avers de la médaille telle qu'elle fut faite par les directeurs en 1813 :

> « Un canal reliant deux lacs, du côté nord un castor (symbole du travail pacifique), ancien emblème du Canada. À l'arrière-plan, un lion anglais dort. Du côté sud du canal, l'aigle américain plane dans le ciel comme si la présence du Lion l'empêche de saisir le Castor . . . »

Les futurs médaillés doivent être recommandés par des officiers de la milice. En raison du nombre considérable de personnes qui furent ainsi recommandées et de la controverse entourant le pouvoir d'attribution des médailles, toutes les médailles existantes, soit soixante-deux d'or et cinq cent cinquante d'argent, furent fondues. Cette médaille a été frappée récemment à l'aide des moules originaux.

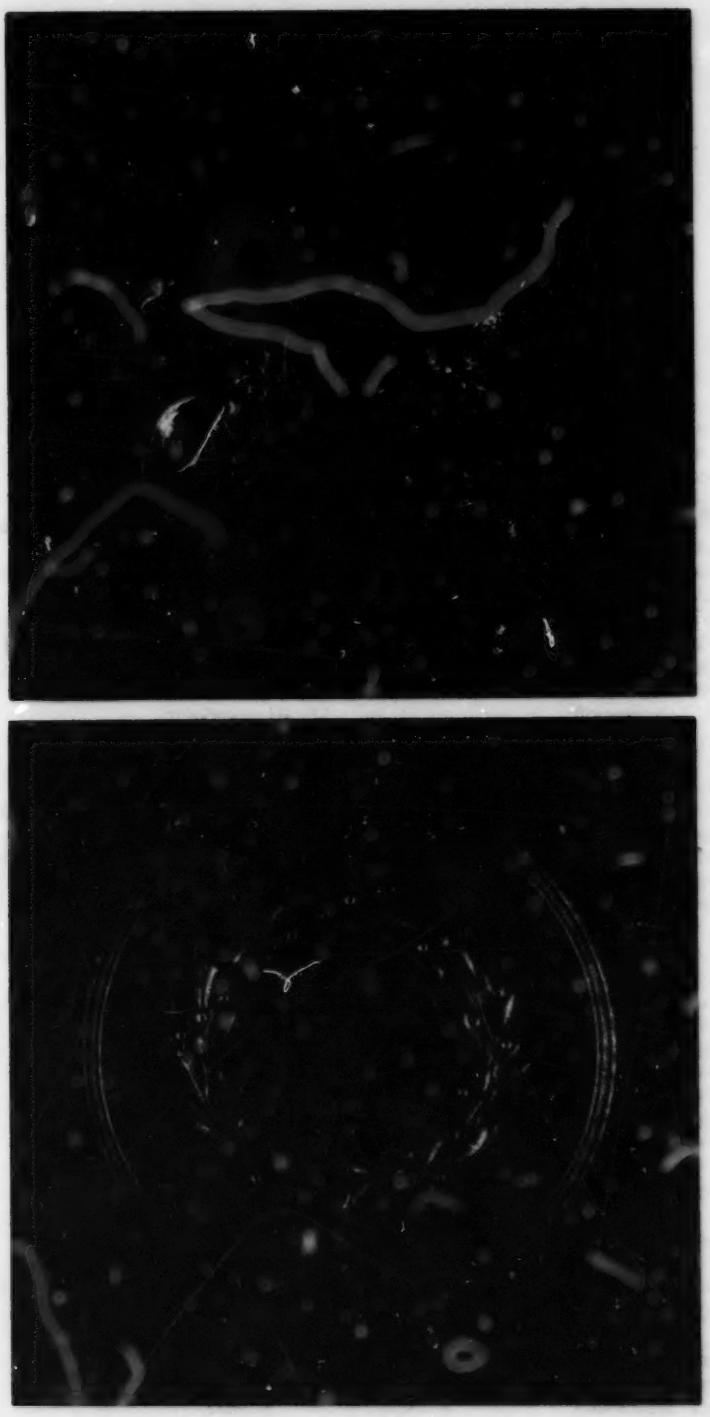

Avers et revers de la médaille « Upper Canada Preserved », 1813 (re-frappée récemment), frappée en argent, 51 mm.

Archives nationales du Canada : Division de l'art documentaire et de la photographie.

Index

A

A Voyage to the Pacific Ocean (1784), 4
Acadiens, 28, 42, 104
Acte constitutionnel de 1791, 90, 92, 94
Agriculture
  Canada français, 144
  Nouveau-Brunswick, 104, 142
Alaska, 2, 6, 10
Albanie, fort, baie d'Hudson, 120
Alcool, 192
Aldrich, Stephen, 70, 71
Alimentation, 170
Allan, William, 84
Allemands, 42, 70, 174
Alline, Henry (1748–1784), 156, 157
Almanachs, 174
Amérique du Nord britannique, 24, 62, 65, 66, 68, 72, 92, 138, 142, 182
Amérique du Nord britannique (gouv.)
  Arpenteur général du district nord de l'Amérique, 16
  Maître de poste général adjoint pour l'Amérique du Nord britannique, 182
Amherst, Jeffery, 1er baron Amherst, 16
Amherstburg *voir* Windsor
Angleterre, 8, 16, 80, 106, 124, 211, 216; *voir aussi* Grande-Bretagne
Annapolis, vallée de l', 42
Anonyme, 31, 39, 41, 101, 109, 135, 155, 162
Anticosti, île d', 92
Antilles, 113, 132, 134, 136, 138
Apprentissage, contrats d', 150
Arctique, 208
Arctique, océan, 12
Armée britannique, 36, 212, 213, 214, 222
  40e régiment, 146
  49e régiment, 146
  70e régiment, 54
  Fusiliers marins, 220
  Mercenaires suisses, 220
  Régiments loyalistes (King's Royal Regiment of New York), 50, 56
  Royal Artillery, 50, 170
  Royal Engineers, 50, 58, 82
Armée canadienne
  Miliciens du Haut-Canada, 220
  Voltigeurs canadiens, 218
Arnold, général Benedict, 52
Arrowsmith, Aaron (1750–1833), 12, 13, 14, 15
Arrowsmith, compagnie d', 12, 13, 15, 52
Artiste inconnu *voir* Anonyme
Assiniboine, rivière, 122
Assurance, 188
Athabasca, 12
Athabasca, lac, 12
Atlantique, côte de l', 16, 134
Atlantique, océan, 54, 110, 126
Autochtone, 32, 118; *voir aussi* sous le nom des tribus

B

Baie-Saint-Paul, 18
Baker, Joseph, 11
Baldwin, William Warren, 84
Ballanden, John, 121
Baptiste, Association, Shaftesbury, Vermont, 164
Baptistes, 156, 164
Barbade, 134
Barnes, Edward, 213
Bateaux, 130, 132
  Argonaut, 8
  Discovery, 6
  Hero, 134
  Inflexible, 50
  Liverpool Packet, 226
  Mexicana, 2
  Prince Regent, 220
  Princesa, 8
  Princess Charlotte, 220
  Princess Royal, 8
  Resolution, 6
  Royal George, 50
  Sutil, 2
Bécancour, seigneurie de, 66
Bell, Charles, collection, 117
Bella Coola, rivière, 12
Beothuk, 198
Berczy, William (1744–1813), 161, 176
Berger, Charles, 47
Béring, détroit de, 6
Berthier, seigneurie de, 36
Bois, 130, 144
Bois de charpente, 136
Boissons spiritueuses, 192
Booth, William (connu vers 1785–1788), 58, 59
Borel, François-Xavier, 162
Boscawen, amiral Edward, 24
Boston, Massachussets, 48
Boston (Ontario), 164
Botanique, 178
Bretagne *voir* Angleterre et Grande-Bretagne
Britanniques, 4, 21, 24, 28, 30, 32, 38, 42, 62, 134, 144, 200
Brock, major-général sir Isaac (1769–1812), 212, 214
Brooke, Frances (morte en 1789), 168
Brooklyn, New York, 80
Buffalo, 222

C

Cabotage, 136
Cameron, Duncan, 84
Campbell, lieutenant Dugald, 142, 143
Campbell, Patrick (connu vers 1760–1823), 142, 143
Campbell, Robert, 105
Canada français, 46, 160, 216; *voir aussi* Québec
Canadiens français, 74, 158
Canot, P., 23
Canton, Chine, 8
Cantons, 76
Cap-Breton, 16, 42, 68, 102, 226
Carleton, sir Guy (1724–1808), 30, 60, 74, 194
Carson, William (1770–1843), 110, 111
Cartographe inconnu *voir* Anonyme
Cartwright, capitaine John (1740–1824), 198, 199
Cat Lake, 120
Cayugas, 214
Chamberlaine, Ts., 75
Champlain, lac, 50

Charité, 186
Charland, Louis, 92, 93
Château Saint-Louis, 182
Châteauguay, bataille de, 218, 228
Chaudière, rivière, 52
Chignecto, isthme de, 42
Chipewyans, 12
Chipman, Ward, père et fils, 124
  Papiers de la famille, 125
Chippewa, 212
Chippewa (Ontario), 222
Clark, Robert, 106, 107
Claus, William, 214
  Papiers de la famille, 202, 203
Clergé, 46
Colas et Colinette, ou le Bailli dupé, 172
Collins, Enos (1774–1871), 136
Colnett, James, 8
Colombie-Britannique, 10
Colonial Journal, 80
Colonie de la rivière Rouge (Manitoba d'aujourd'hui), 72, 122
Columbia, fleuve, 14
Communications, 220
Compagnie de la baie d'Hudson, 12, 14, 118, 120
Compagnie du Nord-Ouest, 12, 14, 116, 212
Conception Bay (Terre-Neuve), 138
Congrégationalisme, 154
Congrès continental, 46
Conquête, 18, 21, 28, 30, 34, 36, 42, 153, 158, 167, 200
Conseils fonciers (Québec et Ontario), 60
Cook, capitaine James (1728–1779), 4, 6, 8, 10, 16, 206
Cooper, 8
Cooper, taverne, York (Ontario), 84
Cooper, William, 84
Coppermine, rivière, 12
Corsaires, 226
Costumes, 154, 182, 208
  dessins de, 146
Coudres, île aux, 18
Courrier, 86
Coverdale, W.H. (Manoir Richelieu), Collection de, 22
Craig, sir James (1748–1812), 100
Cranfield, George D., 223
  Intendant général à Kingston, 222
Crignion, C., 35
Crime, 194
Crown Point, New York, 50
Crysler's Farm, bataille de, 218, 228

D

Dartmouth (Nouvelle-Écosse), 148
Dartmouth, deuxième comte de, *voir* Legge, William
Dartmouth, papiers, 115, 179
Davis et Barker, 148
Débitage, 104
Débitage du bois, 124
Dedham, William, 150, 151
Démographie, 66
Der Neuschottländische Calender Auf das Jahr Christi (1789), 174
Desbarats, P.E., 33
DesBarres, Joseph Frederick Wallet (1722–1824), 16, 17, 132, 133
  Papiers personnels, 16
Deseronto (Ontario), 202
Detroit, 212
Dickson, 8
Divertissements
  Art populaire, 167
  Art du portrait, 176
  Ballade, 24
  Danse, 182
  Histoires et chansons folkloriques, 167
  Musique, 24, 172, 182
  Opéra comique, 172
  Théâtre, 172
Doe, Andrew, 150
Dorchester, lord *voir* Carleton, sir Guy
Douglas, Thomas (1771–1820), 122, 123
Droit, 30, 32
Drucour, 25
Duckworth, sir John (1748–1817), 138
  Papiers personnels, 139
Dulongpré, Louis (1754–1843), 176, 177
Dundas, rue (Ontario), 90
Dunham, canton de (Québec), 76

E

Écossais, 42, 72
Écossais des Highlands, 72
Écosse, 118
Édimbourg, Société d', 178
Édouard, duc de Kent, 80
Éducation, 34, 160
Edwards, J., 11
Église anglicane, 154
  Évêques, 38
Église catholique romaine, 32, 34, 38, 154, 158, 160, 192, 200
  Évêques, 34, 158, 160, 172, 192, 216
  Prêtres, 158
Églises, 186
Élections (Québec), 96, 100
« Engagement », 116
Entrée Dixon (Colombie-Britannique), 10
Érié, lac, 146, 220
Espagne, 8
Espagnols, 2, 4, 10
Espinosa y Tello, Jose, 3
États-Unis, 70, 80, 134, 211, 212, 216
Évêque de Québec, 34, 158, 160, 172, 192, 216
Exploitation forestière, 113, 126
Exploits, rivière (Territoires du Nord-Ouest), 198
Extraits des titres des anciennes concessions de terre en fief et seigneurie... (1803), 92

F

Faden, William (1750–1836), 52, 53, 62, 63, 91
Falconer, William, 205
Falmouth (Nouvelle-Écosse), 156
Femmes, 168, 224
Fidler, Peter, 12
Field, Robert, 176
Ford, lieutenant, E.J., 145
Fort Albanie, 205
Fort Chambly (Québec), 50
Fort Detroit, bataille de, 228
Fort Érié (Ontario), 222
Fort George (Ontario), 214
Fort Massey, Halifax (Nouvelle-Écosse), 54
Fort Michillimackinac, Michigan, 114
Fort Niagara (Ontario), 202
Fort Oswego, New York, 220
Fort Saint-Louis, Québec, 22

Fort Saint-Jean (Québec), 50
Fourrures, traite des, 12, 32, 113, 114, 116, 120, 204
Français, 21, 28, 42, 62, 172, 200
France, 16, 24, 28, 176, 216
Fraser, fleuve, 12
Fraser, Simon, 14
Fraser, Thomas, 129
Fraser, William, 129
Fredericton (Nouveau-Brunswick), 104
Fueter, Daniel Christian, 25
Fundy, baie de, 104, 140
Furlong, R.S., 138

G
Gaspésie, 140
Gazette de Québec, 178, 188
George III, 80
George, île, 80
Géorgie, détroit de, 2
Ghent, traité de, 228
Glengarry, comté de (Ontario), 72
Glenie, James (1750–1817), 104
Gordon, James, 224
Gordon, Madame, 224, 225
Grand réveil, 156
Grand River (Ontario), 202
Grande-Bretagne, 16, 40, 118, 138, 160, 178, 211, 212, 216; *voir aussi* Angleterre
Grande-Bretagne (gouv.)
  Amirauté, 16
  Chambre de commerce, 42
  Board of Ordnance, 74
  Secrétaire d'État aux Colonies, 198
  Secrétaire d'État au ministère américain, 42
Grands bancs (Terre-Neuve), 110
Grands Lacs, 12, 62, 92, 113, 114, 220
Grant, 116
Gueguen, Joseph (1741–1825), 200, 201
Guerre de 1812, 110, 136, 167, 216, 220, 224

H
Haldimand, général de division Frederick, 48, 49
  Papiers personnels, 48
Hale, Elizabeth Frances (1774–1826), 84, 85, 130, 131
  Carnet de dessins, 131
Halifax, 42, 48, 54, 80, 84, 86, 148, 174, 176
  Belle Vue, 80
  Citadel Hill, 54, 80
  Citadelle, 80
  École publique, 186
  Église Saint-George, 80
  Fort Massey, 54
  Palais du gouverneur, 80
  Point Pleasant, 54
Hancock, John, 46, 47
Harris, G.F., 109
Haut-Canada (Ontario), 18, 56, 60, 68, 70, 90, 92, 127, 142, 176
Hawaï, 6
Hearne, Samuel, 12
Hécate, détroit d' (Colombie-Britannique), 10
Henrich, Anthon (1734–1800), 174, 175
Henry, Alexander, père (1739–1824), 30, 31, 170
Henry, Antony *voir* Henrich, Anthon
Heriot, George (1759–1839), 182, 183
Hewett, lieutenant John (connu vers 1806–1869), 220, 221
Hicks, Edward (connu vers 1778–1782), 54, 55
Holland, Samuel (1728–1801), 16, 77
Hôpitaux, 190
Houser, Frederick, 125
Hovell, Robert, 221
Hudson, baie d', 12, 113, 118
Hull (Québec), 126
Hunter, James (connu vers 1776–1792), 50, 51
Huron, lac, 212
Hutchins, Thomas, 205
Hymnes, 162

I
Immigration
  Américaine, 92
  Au Québec, 32, 66
  Écossaise et Irlandaise, 104
Inuit, 208
Irlande, 42, 154
Iroquois, 202, 214

J
James, baie, 113, 118
Janvrin, 141
Jefferys, Thomas (vers 1710–1771), 23, 35, 52
Jersey, île de, 140
Jones, John (1737–1800), 154
Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, 98
Justice, 194

K
Kauffman, Angelica (1741–1807), 208, 209
Kennebec, rivière, 52
Kingston (Ontario), 56, 222
Koseanegonte, 214

L
L'Anglomanie, ou le Dîner à l'anglaise, 172
Labrador, 208
Lac des Bois, 62
Lande, Lawrence M., Collection, 171, 172, 173
Lapérouse, 8
Laverdure, Joseph, 116, 117
Lawing, William, 70
Le Canadien, 100, 172
« Le Dépit ridicule ou le Sonnet perdu », 172
Legge, William (1731–1801), 42, 114, 198
Les Cèdres (Québec), 18
Letter to Members of Parliament (1812), 110
Levé hydrographique, 10
Lewis et Clarke, expédition de, 14
Library of Congress, 30
Ligue des Iroquois, 202
Littérature, 167
Little Abraham (mort en 1780), 202
Liverpool (Nouvelle-Écosse), 136, 226
Lochaber, Inverness-shire, Écosse, 72
Lockman, 24, 26
London Magazine, 24, 38
Londres, Angleterre, 14, 24, 90, 168, 208
Loterie, 186
Louisbourg, 21, 24, 27
Loutres marines, 8

Lowe, Thomas, 24
Loyal and Patriotic Society of Upper Canada, 228
Loyalistes, 45, 48, 56, 58, 60, 68, 78, 92, 94, 102, 104, 124
« Loyalistes tardifs », 70
Lunenburg (Nouvelle-Écosse), 42, 174

M
Mackenzie, Alexander, 12
Mackenzie, fleuve, 12
Mackinac, île, 212
Madawaska (Québec), 86
Mandement (ordre), 158, 216
Manitoba, 72, 122
Manitoba, Archives provinciales du, 120
Mann, Gother (1747–1830), 82, 83
Manoir Richelieu, Collection du, 22
Marine royale, 220
Maritimes, 18, 21, 28, 42, 45, 56, 58, 60, 62, 68, 70, 130, 132, 134, 156, 226
Martin, Charles-Amador (1648–1711), 162
Martínez Fernandez y Martínez de la Sierra, Esteban José (vers 1742–1798), 8, 9
Massachusetts, 48, 124
Mâts de bateau, 128
McDonnell, Miles (1767–1828), 122, 123
  Papiers personnels, 123
McIntyre, 143
McMillan, Archibald (vers 1761–1832), 72
  Papiers familiaux et personnels, 72, 73
McNab, John, 120, 121
Meares, John, 8
Médailles commémoratives, 24
Méditerranée, pays de la, 138
Memphrémagog, lac (Québec), 70
Menominee, 212
Mer de l'Ouest, 10
Merritt, William Hamilton, 224
  Papiers de la famille, 224, 225
Mesplet, Fleury (1734–1794), 46, 47
« Messe et office de la sainte Famille », 162
Methye, portage, 12
Mexique, 62
Michigan, 212
Michigan, lac, 114
Micmacs, 200
Mississippi, 62, 114, 212
Mohawk, 202
Mohigrans, 25
Monterey, Californie, 2
Montgomery, général Richard (1736–1775), 50, 52
Montmorency, rivière, 180
Montréal, 12, 18, 21, 25, 26, 27, 30, 46, 50, 52, 72, 98, 113, 114, 116, 118, 120, 172, 190, 218
Montreal Gazette/La Gazette de Montréal/ Gazette, 46
Montréal, île de, 18
Moraves, frères, 70
Moraves, missionnaires, 208
Morses, 6
Morue, 138
Moulin à blé, Dartmouth (Nouvelle-Écosse), 148
Murray, général James (mort en 1794), 18

N
Napoléoniennes, guerres, 80, 113, 126, 134, 138, 176, 211, 218
Nashwaak, rivière (Nouveau-Brunswick), 142
National Maritime Museum, Greenwich, Angleterre, 138
Neele, S.I., 105
Neilson, fonds, 96, 188
Neilson, John (1776–1848), 96, 98, 99, 105, 188, 189
Neilson, Samuel (1771–1793), 96, 97, 98
  Papiers, 96, 188
Nesfield, lieutenant W.A., 222, 223
New Jersey, 30
« New Light », 156
New York, État de, 56, 202
New York, ville de, 16, 25
Newport, Rhode Island, 156
Newton, Isaac, 194
Niagara (Ontario), 142, 214
Niagara, péninsule du, 218, 224
Niagara, rivière, 222
Noirs, 104
  Soldats, 214
Nootka, 4, 8, 206
Nootka, accord de, 8
Nootka, détroit de, île Vancouver, 4, 8
Nord canadien, 197
Nord-Ouest, Compagnie du, 12, 14, 116, 122, 212
Nord-ouest, côte, 2
Nord-Ouest, passage du, 4, 6, 10
Notre-Dame, baie (Terre-Neuve), 198
Nouveau-Brunswick, 42, 58, 68, 102, 104, 124, 140, 156
Nouvelle-Angleterre, 42
Nouvelle-Angleterre, États de la, 42, 156, 226
Nouvelle-Écosse, 16, 42, 54, 102, 114, 132, 140, 156, 174
Nouvelle-Écosse (gouv.)
  Gouverneur, 102
  Juge de la Cour de la vice-amirauté, 48
Nouvelle-France, 21, 28, 32

O
O'Hara, Hy., 141
Oiseaux, dessins des, 146
Ontario (Haut-Canada), 18, 48, 60, 68, 70, 84, 90, 92, 128, 142, 176, 211
Ontario (gouv.)
  Arpenteur général, 90
  Commissaire des Affaires indiennes, 114
  Directeur général adjoint du ministère des Affaires indiennes, 214
  Intendant général adjoint, 222, 223
  Lieutenant-gouverneur, 90
Ontario, lac, 220
Orcades, îles, 118
Oswego Falls, New York, 220
Ouest canadien, 16, 30, 32
Outaouais, 212
Outaouais, rivière des, 126

P
Pacifique, 8, 12, 14, 62, 120
Pacifique, côte du, 12, 16, 206
Paix, rivière de la, 12
Palliser, gouverneur, 198
Papineau, Joseph, 176, 177

Papineau, Louis-Joseph, 176
Paris, traité de (1763), 21
Paris, traité de (1783), 62
Parkyns, George Isham (1750–1820), 80, 81, 148, 149
Parti breton (Québec), 98
Parti canadien (Québec), 98, 100
Passamaquoddy, baie de, 42
« Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ selon saint Matthieu pour le dimanche des Rameaux », 162
Peachey, James (connu vers 1773–1797), 36, 37, 50, 68, 69, 180, 181
Pêche, 180
Pêcheries, 40, 113, 138
Peinture, 176
Pelleteries, 212
Pennsylvanie, 56, 174
Pérez, Juan José (vers 1725–1775), 2, 8
Philipeaux, île, 62
Pictou (Nouvelle-Écosse), 72
Pinchbeck, Christopher, 24
Placentia, baie (Terre-Neuve), 40
Plaines d'Abraham, 52
Plessis, Joseph-Octave (1763–1825), 159, 160, 161, 172, 217
Poèmes, 170, 172
Poisson, 136
Pond, Peter, 12, 116
Pontchartain, île, 62
Prairies canadiennes, 114
Prendergast, Catharine, 224, 225
Prince-Édouard, île du, 16, 42, 72, 89, 102, 106, 108, 156
Probus [John Young?], 97
Proclamation de 1763, 32
Propriété, 32
Protestants, 34
Publicité, 188
Puke, 15
Purdy, John, 103

Q

Quakers, 70
Québec, 18, 27, 30, 32, 34, 36, 38, 45, 46, 48, 60, 62, 66, 68, 70, 89, 90, 92, 94, 96, 98, 113, 114, 130, 142, 144, 176, 211; *voir aussi* Canada français
Québec, Acte de, 38
Québec (gouv.)
Assemblée, 94, 96, 98
Bureau de l'Arpenteur général, 76
Comité des terres du Conseil exécutif, 70
Conseil législatif, 60
Gouverneur de Québec, 48, 74, 178
Parlementaire, 30
Québec, Société de bienfaisance de, 188
Quebec Mercury, 146
« Quebec Summer » et « Quebec Winter », 170
Québec, ville de, 21, 22, 25, 32, 46, 50, 52, 82, 84, 86, 96, 98, 126, 130, 146, 150, 168, 188
Cathédrale anglicane, 170
Cathédrale catholique, 22, 162
Couvent des Récollets, 22
Église des Récollets, 22, 34
Fort Saint-Louis, 22
Rue Sainte-Anne, 22
Rue Saint-Jean, 146
Queen's, université, Kingston (Ontario)
Archives Douglas, 138
Queenston, 146
Queenston Heights, 214
Quesnel, Joseph (1746–1809), 172, 173
Quinte, baie de, lac Ontario, 56, 58, 68

R

Read, Catherine, (1723–1778), 168, 169
Reasons for Colonizing the Island of Newfoundland (1813), 110
Recensement, 18, 42, 66
Récits de voyages de la littérature canadienne, 30
Régime français, 34
Réguliers britanniques, 222
Reine-Charlotte, îles, 2, 10
Réseau routier, 90
Resolution Cove, détroit de Nootka, île Vancouver, 4
Révolution américaine, 38, 42, 45, 48, 62, 94, 102, 124, 134, 156, 172, 202, 216, 224
Révolution française, 8, 160, 176
Richelieu, rivière, 50
Robe, William, 170, 171
Roberts, B., 115
Roberts, capitaine Charles, 212, 213
Robin, les entreprises, 140
Robinson, G., 11
Rocheuses, 12
Roman, 167
Rouge, colonie de la rivière (Manitoba d'aujourd'hui), 72, 122
Routes, 78, 170
Royal Gazette, 148
Russell, Peter, 84

S

Sable, île de (Nouvelle-Écosse), 132
Saint-Jean (Terre-Neuve), 40, 104, 140, 154
Saint-Jean, île *voir* Prince-Édouard, île du
Saint-Jean, port de (Nouveau-Brunswick), 18
Saint-Jean, rivière (Nouveau-Brunswick), 42, 58, 104, 132, 142
Saint-Jean, vallée de la rivière (Nouveau-Brunswick), 42, 58, 104
Saint-Joseph, île, 212
Saint-Laurent, fleuve, 18, 32, 68, 92, 140, 218
Saint-Laurent, golfe du, 16, 140
Saint-Laurent, vallée du, 18, 92
Sainte-Croix, vallée de la rivière (Nouveau-Brunswick), 104
Sainte-Foy, Québec, 162
Salaberry, lieutenant-colonel Charles de (1778–1829), 218
San Blas, Mexique, 8
Sandwich, îles *voir* Hawaï
Saskatchewan, rivière, 12, 30, 114
Science, 178
Scott, Thomas, 129
Sorel, seigneurie de, 144
Seigneurs, 28, 46, 94
Selkirk, comte de, *voir* Douglas, Thomas
Severn House Journal, 205
Sewell, Jonathan, père, 48, 49
Papiers personnels, 48, 49
Shelburne (Nouvelle-Écosse), 58
Short, Richard (connu vers 1754–1766), 22, 23, 34, 35, 36
Sigogne, Jean Mande (1763–1844), 200
Simcoe, John Graves (1752–1806), 90
Singleton, George, 57
Sioux, 212

Smith, David William (1764–1837), 90, 91
Smith, William, 82
Sorel (Québec), 144
South Buck, 126
Sports d'équipe, 180
St. Andrews (Nouveau-Brunswick), 124
« Stoney Mountains » *voir* Rocheuses
Stretton, Sempronius (1781–1842), 146, 147
Supérieur, lac, 12
Système seigneurial, 144

T
Tankalkel, 25
Tavernes, 192
Terre de Baffin, 208
Terre-Neuve, 16, 21, 40, 62, 68, 89, 106, 110, 130, 134, 138, 154, 198, 226
Terre-Neuve (gouv.)
Commandant en chef de l'escadron, 138
Gouverneur, 138
Terre-Neuve, Archives provinciales de, 138
Terre-Neuve, île de, 198
Terres de la Couronne, 76
Terres du clergé, 76
The Atlantic Neptune (1775–1781), 16, 132
The History of Emily Montague (1769), 168
The Life and Journal of the Rev. Mr. Henry Alline (1806), 156, 157, 170
The Nova Scotia Chronicle and Weekly Advertiser, 174
Théâtre de Société, 172
Thompson, David, 12, 14
Thompson et Hall, 103
Ticonderoga, 50
Tonge, William Cornnam (1764 – vers 1825), 102
Topographe, 68
Toronto (York), 78, 84, 90, 146, 218
Rue Front, 84
Rue King, 84
Traité de Ghent, 228
Traité de Paris (1763), 21
Traité de Paris (1783), 62
Travels and Adventures in Canada and the Indian Territories (1809), 30, 170
Travels in the Interior Inhabited Parts of North America in the Years 1791 and 1792 (1793), 142
Travels through the Canadas... (1807), 182
Treize Colonies, 45, 48
Trinity, baie (Terre-Neuve), 40
Triton, île, 198
Tunkers, 70
Turnor, Philip, 12

U
United Empire Loyalist *voir* Loyalistes

V
Valcour, bataille de l'île, lac Champlain (1777), 50
Vancouver, capitaine George (1757–1798), 10, 11
Vauxhall Gardens, Londres, 24
Vermont, 70, 164
Veuve Noubel et Fils, 29
Voltigeurs canadiens, 218
Vondenvelden, William, 92, 93
Voyage of Discovery to the North Pacific Ocean...(1798), 10
« Voyageur », 116
Voyageurs, 212

W
Wales, William, 10
Walsh, Edward, 84
Warner, 11
Watson, S.Z., 145
Webber, John (1751–1793), 4, 5, 7, 206, 207
Welland, canal, 224
Wentworth, John (1737–1820), 102
Whittle and Laurie, 103
Williams, George, 219
Windsor (Ontario), 212
Winnebago, 212
Woodward and Alderson, 109
Worgan, John, 24, 26
Wright, John, 178, 179
Wright, Philemon (1761–1839), 126, 127
Papiers personnels, 127

Y
Yonge, rue, 78, 90
York *voir* Toronto
York Factory, 12, 122
Yorkshire, 42
Young, John *voir* Probus